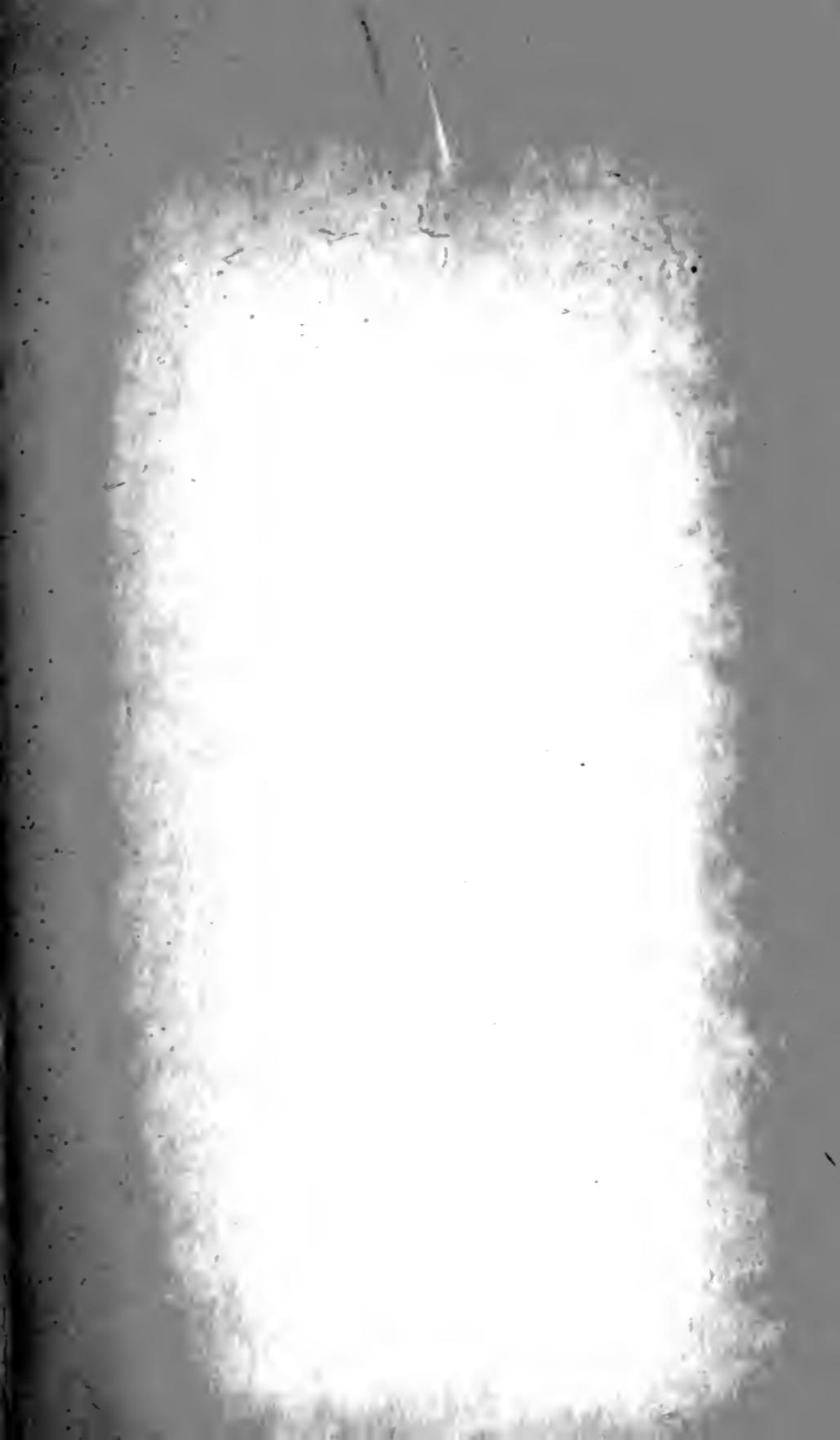


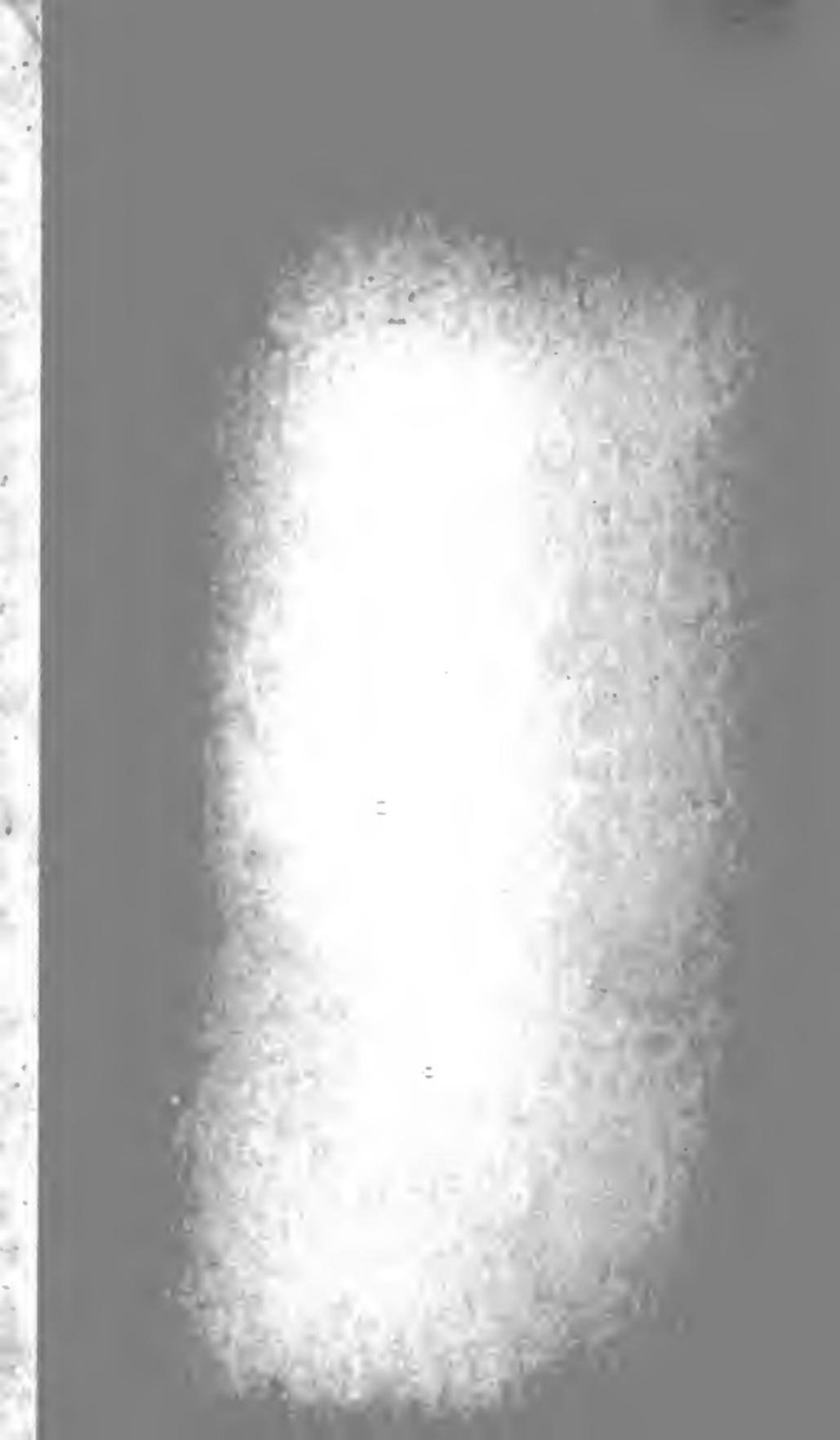
UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE



3 1761 02164224 4











LA PERSÉCUTION
DES CATHOLIQUES
EN ANGLETERRE

172

*Droits de reproduction et de traduction réservés
pour tous les pays,
y compris la Suède et la Norvège.*

LA PERSÉCUTION
DES CATHOLIQUES

EN ANGLETERRE

UN COMLOT SOUS CHARLES II

PAR

La C^{tesse} R. DE COURSON



LIBRAIRIE DE PARIS
FIRMIN-DIDOT ET C^{IE}, LIBRAIRES-ÉDITEURS
56, RUE JACOB
—
1898

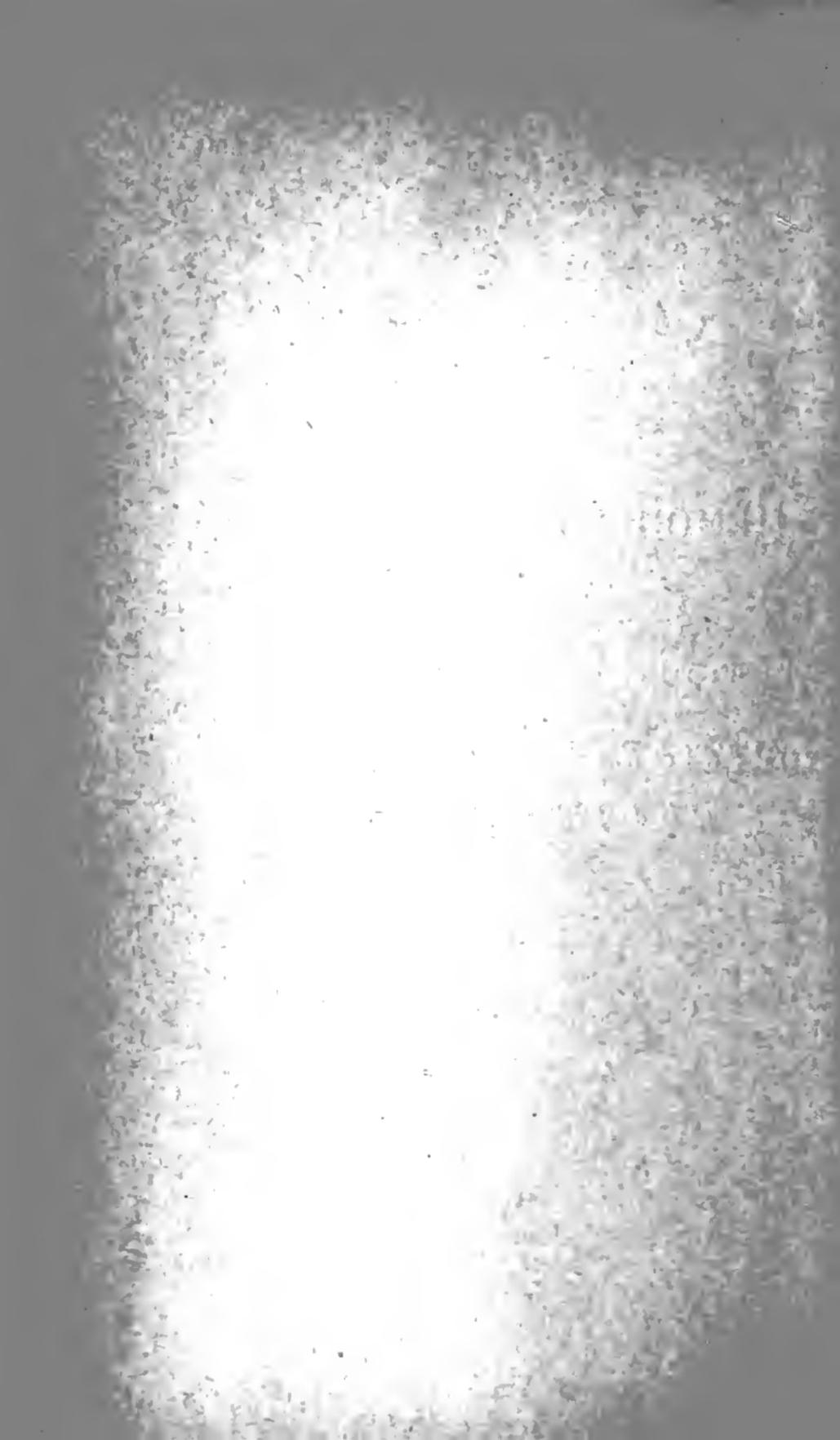
A LA

MÉMOIRE DE LADY BLOUNT,

née JERNINGHAM

descendante de WILLIAM, VICOMTE STAFFORD

*est dédié ce travail dont elle encouragea les débuts
mais dont elle ne vit pas l'achèvement*



PRÉFACE

Dans les « *Quatre Portraits de Femmes* », nous avons tenté, sous une forme très simple, de faire connaître à notre patrie d'adoption quelques épisodes ignorés du drame glorieux des persécutions d'Angleterre. La même pensée a inspiré le modeste travail que nous offrons aujourd'hui au lecteur français.

Dans cette histoire des persécutions il y eut des phases diverses.

Parfois des accalmies, plus ou moins longues, dues souvent à une cause politique, venaient suspendre pendant un instant le glaive toujours prêt à frapper les *Papistes*.

D'autres fois, au contraire, un complot, réel ou prétendu, servait de prétexte à un redoublement de rigueur et envoyait au supplice de nombreux martyrs.

Tel fut le drame dont nous racontons ici l'histoire, et qui déshonora le règne de Charles II.

Jamais peut-être on ne vit plus clairement à quels excès d'injustice et de cruauté le fanatisme religieux peut pousser un peuple ! Le récit de ces événements, où l'absurde le dispute à l'horrible, soulèverait le cœur d'indignation et de dégoût si, sur ce fond sombre, ne brillaient comme des étoiles dans un ciel troublé, des exemples d'héroïsme qui réconfortent l'âme du lecteur.

En effet, à côté du roi faible et vicieux qui laissa exécuter des innocents, à côté des hommes d'État corrompus qui firent du fanatisme populaire une arme politique, à côté des misérables parjures dont chaque parole était un mensonge, se détache le groupe des confesseurs et des martyrs. Ils sont de tout âge et de toute

condition. Parmi eux nous voyons de vieux missionnaires dont la vie n'a été qu'une longue préparation à la mort; des hommes du peuple, forts de leur innocence et de leur foi; des gentilshommes qui montent à l'échafaud avec cette vaillance chevaleresque déployée jadis par leurs ancêtres sur d'autres champs de bataille.

Un même sentiment de courage, de patience et de foi inspire toutes ces âmes, et aussi, ajoutons-le, un même attachement pour ce roi, qui, tout convaincu qu'il fût de leur innocence, les livrait cependant au supplice.

Son nom se retrouve sur leurs lèvres à l'heure suprême; à cet instant solennel, ils unissent aux affirmations de leur croyance religieuse celle de leur indestructible loyalisme.

Déjà, l'Église a béatifié un grand nombre de nos martyrs, la cause de ceux dont nous racontons ici l'histoire n'a pas encore été jugée à Rome; elle le sera bientôt et alors, espérons-le, les catholiques anglais d'aujourd'hui, qui

jouissent d'une liberté et d'une paix achetées si cher, pourront honorer sur leurs autels ces vaillants parmi lesquels plusieurs d'entre eux reconnaîtront un ancêtre.

Pour le plan général de notre travail, nous avons suivi John Lingard, dont l'*Histoire d'Angleterre* est, parmi les catholiques, un livre classique et dont la sincérité et l'exactitude sont reconnues de tous (1). Nous avons voulu cependant contrôler et appuyer son témoignage par ceux d'historiens protestants, peu suspects de partialité envers les « Papistes » : Macaulay, Hume, Gardiner, Green et autres.

Pour l'histoire des prêtres séculiers martyrs, nous nous sommes servi de l'histoire des prêtres missionnaires de Challoner (2). Ce Vicaire apostolique du district de Londres écrivait au siècle dernier, à une époque où le souvenir de ceux dont il fut le premier historien était encore vivant dans les esprits.

(1) *History of England*, by John Lingard, D. D., 6^e édition; London, James Duffy et Sons, MD CCC LXXVIII.

(2) *Memoirs of Missionary priests*, by the Right Rev. D^r Challoner, V. A. L., édition de 1874; Dublin.

Les détails sur la personnalité, les travaux et les procès des jésuites, sur les relations de Charles II avec le bénédictin John Huddleston, sont tirés de la précieuse collection de documents rassemblés par le Frère Foley, de la Compagnie de Jésus, et publiée à un petit nombre d'exemplaires (1). Cette collection renferme des récits contemporains, souvent inédits, des comptes rendus officiels, tirés des archives publiques de Londres, des lettres saisies dans les collèges jésuites des Pays-Bas, au moment de la suppression de l'ordre, des renseignements biographiques et généalogiques très complets. Un volume entier de la collection, le volume V, est consacré à la conspiration de Titus Oates.

En dehors de ces sources principales, nous avons puisé des renseignements dans des ouvrages de moindre importance, cités du reste

(1) *Records of the English Province of the Society of Jesus*, by Henry Foley, S. J., vol. V, series XII; London, Burns and Oates, 1879.

dans le cours de ce récit, et aussi dans d'anciens papiers de famille, où sont conservés ces menus détails qui complètent un tableau.

Comtesse R. DE COURSON.

Paris, ce 29 décembre 1897, fête de
S. Thomas de Canterbury et anni-
versaire de l'exécution de Lord Stafford.

LA

PERSÉCUTION DES CATHOLIQUES

EN ANGLETERRE

CHAPITRE PREMIER

PREMIÈRES ANNÉES DU RÈGNE DE CHARLES II.

- I. Heureuse et pacifique restauration de Charles II au trône d'Angleterre en 1660. — Rôle de Monk. — Déclaration de Bréda. — Enthousiasme du peuple.
- II. Les catholiques anglais espèrent du nouveau roi un adoucissement à leur sort. — Leurs souffrances sous le gouvernement de Cromwell. — Charles II leur est favorable. — Leur dévouement à la cause royale pendant la guerre civile. — Charles II, après la défaite de Worcester, est sauvé par un gentilhomme catholique. — Son séjour à Moseley. — Ses paroles au Père Huddleston.
- III. Caractère de Charles II. — Ses dons naturels. — Ses vices, sa paresse. — Il tente d'adoucir le sort des catholiques. — Il se heurte contre l'opposition de Hyde. — Il fait le premier pas dans la voie des concessions.
- IV. Mariage du Roi. — Origine de Catherine de Bragançe. — Ses parents. — Son éducation claustrale. — Elle quitte le Portugal. — Son arrivée en Angleterre. — Son mariage. — Elle est promptement délaissée par le Roi. — Son attitude.
- V. Succès des flottes anglaises dans la guerre contre la Hollande. — Peste de Londres. — Grand incendie. — Mécontentement public. — Le faste de la cour excite des murmures. — Disgrâce de

- Clarendon. — Shaftesbury arrive au ministère. — Son caractère. — Traité secret avec la France. — La duchesse d'Orléans. — Sa correspondance avec Charles II. — Son rôle politique. — Sa mort. — La clause du traité qui concerne la conversion du roi demeure lettre morte.
- VI. Déceptions des catholiques anglais. — Le roi tolère des mesures nouvelles contre eux. — Déclaration d'indulgence. — Cette déclaration rappelée par le Parlement. — Le « Test Act », sa formule et ses effets. — Il vise surtout le duc d'York.
- VII. Premier mariage du duc d'York. — Conversion de sa femme suivie de la sienne. — Il est obligé, par le Test Act, de déclarer son changement de religion. — Il perd sa popularité. — Refuse d'épouser une protestante. — S'unit à Marie Béatrice de Modène.
- VIII. Shaftesbury, pour exclure le duc d'York du trône, propose au Roi deux projets. — Celui-ci les repousse. — Shaftesbury cherche d'autres moyens pour atteindre son but. — Nouvelles lois promulguées contre les catholiques. — Shaftesbury rêve de les exterminer en les accusant de conspiration.
- IX. Attitude irréprochable du parti catholique. — Ses représentants dans les provinces et à la cour. — Le parti opposé, son chef et ses membres. — Entre les deux, flotte le Roi.

I

L'histoire offre peu d'exemples d'une restauration monarchique accomplie dans des circonstances aussi heureuses que celle de Charles II au trône d'Angleterre, en 1660. Ce prince prit possession de son royal héritage sans tirer l'épée du fourreau, sans intervention étrangère.

Rappelé de l'exil par le vœu spontané de son peuple, il monta, au milieu d'une allégresse

générale, sur le trône jadis ensanglanté par le sang de son père. En effet, onze ans seulement avant cette restauration toute pacifique, le 30 janvier 1749, Charles I^{er}, second roi de la maison de Stuart, avait porté sa tête sur le billot, rachetant, par la dignité toute chrétienne de ses derniers instants, des erreurs politiques nombreuses et graves.

Souverain médiocre, ce prince infortuné possédait toutes les vertus privées. Au moment de sa mort, sa femme et ses enfants (1), dont il était tendrement aimé, étaient prisonniers ou en exil; le parti royaliste, après une résistance vaillante, avait été dispersé et vaincu, et l'antique monarchie, avec sa constitution plusieurs fois séculaire, était remplacée par le despotisme

(1) Charles I^{er} avait épousé Henriette-Marie de France, fille de Henri IV et de Marie de Médicis. Née en 1609, mariée en 1625, elle mourut en 1669, en France, où elle vécut habituellement depuis son veuvage. Bossuet a immortalisé la foi et la résignation de celle qui s'appelait elle-même « la Reine malheureuse ». De son mariage avec Henriette-Marie Charles I^{er} eut six enfants qui lui survécurent. Charles, né en 1630, monta sur le trône en 1660; Mary, née en 1631, mariée au prince d'Orange; Jacques, né en 1633, régna après son frère Charles; Élisabeth, née en 1636, mourut en prison pendant la guerre civile, à l'âge de quinze ans; Henry, né en 1640, mourut peu de temps après la restauration de son frère; Henriette-Anne, née en 1644, épousa Philippe duc d'Orléans, frère de Louis XIV.

militaire d'Olivier Cromwell s'abritant sous le nom de République (1):

Mais la nation se fatigua vite de ce régime arbitraire et déjà, quand mourut Cromwell en 1658, elle aspirait à revoir le fils de ses anciens rois. Ces aspirations purent bientôt se manifester librement, grâce d'abord au manque d'ambition de Richard Cromwell (2), qui, investi de la succession de son père, s'empessa d'y renoncer pour vivre dans la retraite, grâce surtout à l'habileté du général Monk (3), qui prépara de loin, avec une prudence consommée, la restauration monarchique.

(1) Olivier Cromwell, né en 1599, prit une part active à la guerre civile et fut un des principaux auteurs de la mort de Charles 1^{er}. Il s'empara ensuite du pouvoir et l'exerça jusqu'à sa mort en 1658, avec le titre de « Lord Protector ». Caractère dur et fanatique, mais intelligence supérieure, il engagea une guerre heureuse contre la Hollande, enleva la Jamaïque à l'Espagne et conclut un traité avec la France. Ses cruautés envers les catholiques d'Angleterre et d'Irlande déshonorent sa mémoire. Malgré ses succès militaires et sa puissance absolue, il mourut consumé par les remords.

(2) Richard Cromwell, né en 1626, mourut en 1712. Caractère timide et modeste, il renonça au pouvoir en 1659 et passa le reste de sa vie dans la retraite.

(3) Georges Monk, né en 1608, servit dans l'armée de Cromwell, au nom duquel il soumit l'Écosse. Après la retraite de Richard Cromwell, il mit au service de Charles II exilé le crédit dont il disposait et réussit à amener la restauration du prince en 1660. Créé duc d'Albemarle, il continua à servir son pays jusqu'à sa mort en 1670.

Lasse du despotisme du « Lord Protector », l'Angleterre avait appris à regretter le régime plus doux de ses rois ; aussi, quand Monk proposa ouvertement au Parlement de rappeler le fils exilé de Charles I^{er}, ce projet, accepté à l'unanimité par l'assemblée, fut-il accueilli avec une joie délirante par le pays tout entier.

Avec une habileté politique remarquable chez un homme de guerre, Monk, s'étant assuré du concours du prince en faveur de qui il travaillait, put présenter au Parlement une déclaration par laquelle Charles II s'engageait à accorder à tous la liberté de conscience et aux criminels politiques une amnistie entière. Cette déclaration, empreinte d'un grand esprit de conciliation, eut le plus heureux effet ; le Parlement envoya une députation pour inviter le roi à venir prendre possession de sa couronne, et le 29 mai 1660, le jeune monarque débarquait à Douvres.

Quelques jours plus tard, il faisait son entrée solennelle à Londres. L'enthousiasme était indescriptible. « Jamais peut être », dit le grave historien Lingard, « y eut-il dans l'histoire de « cette nation un événement qui causa une joie « aussi générale et aussi exubérante (1). »

(1) *History of England*, by John Lingard, vol. IX, p. 1.

Délivré du joug pesant des puritains, le peuple s'épanouissait à l'aurore de la jeune royauté ; le sentiment monarchique, si profondément enraciné dans son âme, éclatait au dehors sous mille formes diverses, et cette race anglo-saxonne, si contenue d'ordinaire, trouvait pour accueillir son souverain les manifestations habituelles aux peuples du Midi. Les soldats buvaient à sa santé un genou en terre ; hommes, femmes et enfants couraient à sa rencontre, lui baisaient les mains et même les pieds ; les cris d'allégresse se mêlaient aux larmes d'émotion et la capitale qui, onze ans plus tôt, avait assisté impassible au supplice de Charles I^{er}, n'avait plus à cette heure assez de voix pour acclamer son héritier.

II

Les catholiques étaient parmi ceux que le rétablissement de la monarchie réjouissait davantage. Plus que personne, ils avaient souffert du joug de fer du « Lord Protector » et ils avaient de sérieux motifs pour espérer du nouveau roi un adoucissement à leur sort.

Il est vrai que jusque-là les catholiques anglais n'avaient pas eu à se louer des princes de

la maison de Stuart : Jacques I^{er}, fils d'une mère martyre, les avait cruellement persécutés; Charles I^{er}, naturellement doux et humain, avait, par faiblesse, laissé exécuter les lois pénales. Mais les souffrances des fidèles, déjà grandes, étaient devenues plus intenses sous le gouvernement de Cromwell. Celui-ci les poursuivait comme ennemis de l'Église établie, à cause de leur attachement à la vieille foi et aussi comme ennemis du gouvernement à cause de leur fidélité au principe monarchique. Pendant toute la durée du régime républicain, prêtres et laïques furent traités avec la dernière rigueur; si la royauté des Stuarts leur avait été cruelle, elle le fut moins toutefois que le sanglant fanatisme de Cromwell et de ses « Têtes rondes » (1).

Fils d'une princesse française, Henriette-Marie de Bourbon, Charles II avait été élevé dans la religion anglicane (2); mais il avait passé

(1) Les « *Cavaliers* », comme on appelait les partisans des Stuarts, avaient donné le surnom de Têtes rondes aux puritains ou républicains, qui portaient les cheveux coupés très courts. Les Cavaliers, au contraire, avaient une chevelure longue et bouclée.

(2) Charles II, né le 19 mai, 1630, avait douze ans quand éclata la guerre civile et dix-neuf ans quand la mort de son père le chargea du poids d'une couronne. Pendant son exil en France, il fut question de son mariage avec la grande Mademoiselle, fille de Gaston d'Orléans. Ce mariage ne se fit pas,

la plus grande partie de sa jeunesse en exil, loin de l'atmosphère fanatique de son pays ; on le disait favorablement disposé pour la religion de sa mère et l'on prétendait même que pendant ses longs séjours à Paris, le vénérable M. Olier l'avait convaincu de la vérité du catholicisme.

De plus, ses sujets catholiques se rappelaient avec une légitime fierté que pendant la guerre civile, ils avaient été les plus dévoués serviteurs de la royauté ; qu'autour de l'étendard de Charles I^{er} s'étaient groupés les représentants des vieilles races fidèles à la loi : les Dormer, Arundel, Howard, Constable, Talbot et autres ; si bien qu'une des accusations jetées par les puritains à la face du Roi était qu'il marchait à la tête d'une « armée de papistes (1). » Enfin, par la déclaration de Bréda, à laquelle il avait adhéré avant de remonter sur le trône, Charles II promettait à tous ses sujets, sans distinction, une liberté de conscience pleine et entière, pourvu qu'ils ne troublassent en rien la tranquillité de l'État.

mais la sœur cadette de Charles, Henriette-Anne, épousa Philippe, frère de Louis XIV.

(1) Drane, *History of England*, p. 478. Sur 500 gentilshommes qui périrent en combattant pour Charles I^{er}, 200 étaient catholiques. (*Life and Times of Card. Wiseman*, W. Ward, vol. I, p. 180.)

Se confiant à cette parole royale, hélas ! peu sûre, mais dont, à cette époque, ils n'avaient aucune raison de douter, les fidèles entrevoyaient, pour leur parti si longtemps éprouvé, une ère d'apaisement et de justice. Tout semblait le leur promettre : d'abord l'engagement formel pris par le nouveau souverain, ensuite le souvenir des sacrifices et des périls endurés pour sa cause et, à ce propos, ils se rappelaient qu'il y avait eu, dans la vie de Charles II, une heure mémorable où un gentilhomme papiste et un moine bénédictin avaient tenu sa vie entre leurs mains.

Ce curieux épisode se rattache à l'époque où le jeune roi âgé de vingt et un ans, tentait de reprendre possession du trône les armes à la main. Vaincu à la bataille de Worcester, au mois d'août 1651, il n'était plus dans le royaume de ses aïeux qu'un fugitif dont la tête était mise à prix, quand il trouva sur sa route le dévouement traditionnel de ses sujets catholiques.

Après le sanglant combat où périt la fleur de son armée, il fut caché par les frères Penderell, simples bûcherons, dans les profondeurs de la forêt de Boscobel. L'un d'eux, Richard Penderell, le conduisit ensuite au château de Moseley, appartenant à la famille de Whitgreave.

Les pieds du prince étaient ensanglantés par sa longue course à travers les bois et son guide le fit monter sur un cheval, dont les allures trop entes impatientaient le fugitif :

« Sire, dit Penderell, vous oubliez qu'il porte
« le poids de trois royaumes. »

Des mains des bûcherons catholiques de Boscobel, le jeune roi passa entre celles de Thomas Whitgreave, châtelain de Moseley (1), chef d'une famille fidèle à la foi, qui avait pour chapelain un bénédictin, le Père John Huddleston (2). Dans un récit détaillé (3), le gentilhomme et le religieux ont raconté le séjour du prince; ils y disent comment déguisé sous des vêtements grossiers, trempé de pluie, il s'assit devant un grand feu pendant qu'agenouillé à côté de son roi, le bénédictin le déchaussait et pansait ses pieds tuméfiés. Le châtelain et ses neveux s'étaient postés à toutes les issues du manoir pour les dé-

(1) Thomas Whitgreave. d'une ancienne famille du comté de Stafford, est représenté aujourd'hui par ses descendants qui possèdent toujours Moseley.

(2) John Huddleston. né en 1608, mort en 1698, appartenait à une noble famille catholique du Staffordshire. Nous le retrouverons au lit de mort de Charles II.

(3) *Records of the English Province of the Society of Jesus*, vol V. Le manuscrit contenant le récit du châtelain du dix-septième siècle appartient à M^r Witgreave de Burton Manor, son descendant direct.

fendre au besoin. Le lendemain, continue le récit, Charles causa longtemps avec le religieux, lui fit un grand nombre de questions, entre autres celle-ci : Comment les catholiques étaient-ils traités par le gouvernement républicain ? Le Père répondit qu'ils étaient persécutés à double titre comme catholiques et comme royalistes ; il lui montra la petite chapelle où les saints mystères étaient célébrés en secret. Tout à coup, l'on annonça l'approche des soldats et le roi fut précipitamment enfermé dans la cachette préparée pour les prêtres proscrits, qui, aux jours de persécution, avaient trouvé à Moseley une généreuse hospitalité. Quand les soldats furent éloignés, Charles sortit de sa retraite : « Voilà donc Votre Majesté traitée comme moi, » dit en souriant le Père Huddleston, « et exposée aux mêmes dangers », à quoi le Roi répondit vivement : « S'il plaît à Dieu de me rendre ma couronne, vous et ceux de votre religion jouirez de la même liberté que mes autres sujets. » Parole échappée à la reconnaissance d'un cœur de vingt ans et qu'il est douloureux de rapprocher des sanglantes exécutions dont nous aurons à raconter l'histoire !

Dans la nuit, le fugitif quitta le château, Whitgreave et son aumônier le conduisirent jusqu'au

lieu où l'attendait un guide avec des chevaux. On était en septembre, les nuits étaient déjà fraîches et le bénédictin remarqua que le prince, très légèrement vêtu, grelottait. Il lui apporta son manteau qui fut accepté avec reconnaissance, et c'est enveloppé dans le manteau du fils de Saint-Benoît que le jeune roi d'Angleterre fugitif et proscrit, quitta le toit hospitalier de Moseley.

III

Avant d'aborder le drame, objet de ce récit, voyons ce que fut sur le trône ce prince, si attachant naguère dans les vicissitudes de sa jeunesse et qui eut, comme tous ceux de sa race, le don d'inspirer des dévouements passionnés; dévouements aveugles peut-être, mais, à coup sûr, désintéressés et touchants. Sans avoir la beauté mélancolique et noble de son père dont le pinceau de Van Dyck, nous a tant de fois retracé l'image, Charles II, à vingt ans, ne manquait pas d'un certain charme. Mademoiselle de Montpensier (1), sa cousine, qui le regarda pen-

(1) Anne-Marie-Louise d'Orléans, née en 1627, fille de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII et de sa première femme

dant un moment comme un fiancé possible, le dépeint « très brun », avec « la tête belle, les cheveux noirs » et la personne « passablement agréable » (1). Il était intelligent, avait l'esprit vif, la parole facile, l'humeur naturellement douce, et, pendant sa malheureuse campagne de 1651, il avait déployé une vaillance et un entrain dignes du petit-fils d'Henri IV. Malheureusement, ces dons naturels étaient amoindris par des habitudes vicieuses et par une incurable nonchalance.

Trop indolent pour réagir contre les faiblesses qui déshonorèrent sa vie privée, ce Roi débonnaire devint une proie entre les mains de ses maîtresses, des compagnons de ses orgies ou de ministres plus habiles et plus actifs que lui. Peu à peu, il perdit même cette noblesse d'âme et cette gaieté chevaleresque qui avaient ravi ses partisans quand, à vingt ans, il avait déployé son étendard sur le champ de bataille. Il y a dans l'histoire peu de spectacles plus attristants

Marie de Bourbon-Montpensier, dont elle hérita les biens, faillit épouser Louis XIV, Charles II et plusieurs autres rois ou princes. Elle finit par s'unir secrètement au duc de Lauzun et encourut par là la disgrâce du roi. Elle mourut en 1693.

(1) *Mémoires de M^{lle} de Montpensier*, édit. 1858, annotée par Chéruel, vol. I, p. 126.

que celui de ce règne qui, après s'être annoncé si beau, s'écoula dans la honte et dans le sang.

Cependant, au début, la popularité du roi était générale; le Parlement même, subissant l'entraînement, semblait vouloir prévenir tous ses désirs.

Peu à peu, il est vrai, au contact des événements, l'on vit surgir des difficultés; les haines de parti, un instant noyées dans le courant de joie universelle, se réveillèrent plus vivaces et plus âpres.

C'est ainsi que le pardon accordé par le roi aux partisans du dernier régime indisposa certains de ses plus dévoués adhérents qui, ayant tout perdu pour sa cause, voyaient leurs sacrifices demeurer sans compensation et leurs adversaires de la veille jouir en paix de leurs richesses mal acquises (1). Il est juste d'ajouter que l'on excepta cependant de l'amnistie certains régicides plus marquants qui avaient pris une part directe au meurtre du dernier roi.

Habilement secondé par son ministre Edward Hyde, comte de Clarendon (2), Charles II commença par rétablir la hiérarchie anglicane,

(1) Lingard, vol. IX, p. 6.

(2) Edward Hyde, comte de Clarendon, né en 1608, mourut en 1674. Il avait fait partie du conseil de Charles I^{er} et fut, au

détruite par la Révolution, puis il voulut s'occuper de soulager ses sujets catholiques, toujours écrasés par les lois pénales.

Peut-être se souvenait-il alors des heures inquiètes qui avaient suivi la défaite de Worcester, de la misérable cachette où, par lui-même, il avait pu se rendre compte des souffrances des prêtres proscrits, de la parole jadis donnée au bénédictin de Moseley? Mais ces bonnes intentions de Charles II se heurtèrent contre le mauvais vouloir de Hyde, protestant zélé autant que royaliste dévoué, qui voulait faire excepter les jésuites des mesures réparatrices proposées par le roi. Celui-ci fit alors le premier pas dans cette voie des concessions qui devait le mener si loin et si bas, et céda au désir de son ministre; il en résulta que les catholiques, déjà mécontents de voir les lois pénales modifiées et non abrogées, se divisèrent entre eux sur la proposition de Hyde. Cette scission paralysa leurs forces; leurs ennemis en profitèrent habilement et obtinrent, au moins pour le moment, l'abandon des mesures qui devaient les soulager.

début de la restauration, le principal conseiller du nouveau roi. Disgracié après la malheureuse guerre contre la Hollande, dépouillé de ses dignités, Hyde mourut à Rouen. Sa fille Anne épousa le duc d'York et fut la mère de deux reines d'Angleterre, Mary II et Anne.

IV

Deux ans après son retour en Angleterre, en 1662, Charles II épousa Catherine, infante de Portugal, fille de Jean IV, premier souverain de la dynastie de Bragance et de Luisa de Guzman, princesse intelligente et belle, qui joua un rôle important dans l'histoire de son pays.

Quand Catherine de Bragance vint au monde, en 1638, le jour consacré à la sainte dont elle porta le nom, sa patrie était depuis six ans sous la domination de l'Espagne.

Après la mort du roi Don Sébastien, à la fatale bataille d'Alcazarquivir (1), en 1578, Philippe II avait profité des troubles du Portugal pour s'en emparer; mais la faiblesse des derniers souverains espagnols, Philippe III et Philippe IV, suscita chez les patriotes portugais, humiliés de subir le joug étranger, la pensée de reconquérir leur indépendance nationale.

Ils fondaient leurs espérances sur Jean, duc de Bragance, le descendant de leurs anciens rois,

(1) Sébastien, fils de Jean, prince du Brésil, et de Juana, fille de Charles-Quint. Il naquit quelques mois après la mort de son père et succéda en 1557 à son grand-père Jean III.

et le jour même où la petite infante Catherine atteignait sa seconde année, le 25 novembre 1640, ils proposaient au prince de marcher à leur tête pour libérer sa patrie de la domination espagnole (1).

Jean de Bragance hésita; sa vie était heureuse, il lui répugnait de la livrer aux hasards d'une entreprise pleine de périls. A cette heure décisive, ce fut Luisa de Guzman qui agit sur la volonté hésitante de son époux; prenant dans ses bras l'infante Catherine, dont on fêtait le deuxième anniversaire, elle la présenta à son père. « Aurez-vous le cœur », s'écria-t-elle, « de refuser à cette enfant le rang de fille de roi » (2)?

Jean de Bragance céda; à la tête de ses fidèles Portugais, il se lança dans les dangers d'une lutte contre la puissance formidable de l'Espagne; proclamé roi sous le nom de Jean IV, il put, au prix de quatre années d'efforts héroïques, affranchir sa patrie et affermir son trône.

Il mourut dans la force de l'âge, en 1656, laissant la régence à sa femme, dont l'esprit

(1) Jean de Bragance, né en 1604, était petit-fils de Catherine de Portugal, duchesse de Bragance et arrière-petit-fils de Don Édouard, fils du roi Emmanuel le Grand.

(2) *The Queens of England*, by Agnes Strickland, vol. V, p. 480.

supérieur, l'énergie toute virile avaient largement contribué aux succès de son époux.

Luisa de Guzman gouverna le Portugal pendant dix ans au nom de son fils Alphonse; elle voulut étayer par des alliances puissantes ce trône qu'elle avait contribué à fonder, et le mariage de sa fille lui fournit une occasion toute naturelle de ménager à la jeune royauté des Bragance l'appui d'une nation amie.

Déjà, en 1644, Jean IV avait entamé avec Charles I^{er} d'Angleterre des négociations ayant pour objectif le mariage de l'infante Catherine âgée de sept ans avec le prince de Galles qui en avait quatorze. Puis, la guerre civile, le supplice du roi d'Angleterre, l'exil de son fils étaient venus détruire ce projet que Luisa de Guzman reprit avec succès seize ans plus tard. Cette fois, les négociations aboutirent promptement, grâce surtout à l'influence des deux reines douairières. La veuve de Charles I^{er}, Henriette-Marie de France, désirait passionnément le mariage de son fils avec une catholique et la régente du Portugal ne souhaitait pas moins voir monter sa fille sur le trône d'un pays ami; de toutes les puissances de l'Europe, l'Angleterre avait été la première à reconnaître la royauté des Bragance.

Le 23 juin 1661, Charles I^{er} signa avec le Portugal un traité d'alliance où il était stipulé que l'Infante aurait en dot la ville de Bombay. Le même traité lui garantissait le libre exercice de sa religion et l'autorisait à avoir dans chacun de ses palais une chapelle et des aumôniers. Ces points importants étant réglés, le comte de Sandwich partit pour le Portugal chercher la future reine.

Thomas Maynard, le représentant anglais à Lisbonne, avait donné à Charles II de nombreux détails sur la personne et sur l'éducation de l'Infante. Il la représentait comme très douce, mais habituée à une vie tellement retirée que dans toute son existence elle était sortie à peine dix fois du palais royal! Pendant l'espace de cinq années, elle n'en avait pas franchi le seuil une seule fois. Quand son mariage fut annoncé elle eut un peu plus de liberté; elle en usa pour visiter deux églises dans la ville et même, ajoute Maynard, pour faire quelques pèlerinages à des sanctuaires situés dans les environs.

Il eût été difficile de trouver un couple plus dissemblable que celui qu'allaient unir les intérêts de la politique. Il y avait un abîme entre ce roi insouciant et libertin et cette jeune femme arrachée à une existence claustrale pour être

jetée au milieu de la cour la plus corrompue de l'Europe!

Le 23 avril 1662, la nouvelle reine quitta sa mère qu'elle ne devait plus revoir et fit voile pour le royaume inconnu dont la couronne devait, hélas! peser sur sa tête d'un poids si lourd. Le 13 mai, elle entra dans le port de Portsmouth, où Charles II vint la rejoindre, et, comme le Roi ne savait pas le portugais et que l'Infante n'avait pas encore appris l'anglais, les fiancés durent converser en espagnol.

Leur mariage selon le rit catholique, fut célébré le 21 mai au matin dans la chambre de Catherine et dans le plus grand secret; le mariage officiel eut lieu publiquement quelques heures plus tard.

Le Roi, qui devait abreuver de tant d'amertumes sa malheureuse jeune femme, parut tout d'abord charmé par la douceur et la simplicité de l'Infante. Sans être d'une beauté frappante, elle était fort agréable, avait de beaux yeux, des cheveux superbes, une physionomie gracieuse, une voix charmante et une telle expression de candeur et de bonté que Charles II écrivit à Clarendon : « Ce doit être la meilleure femme de la
« terre... Je ne puis vous dire comme je suis
« heureux! Je serais vraiment l'homme le plus

« coupable du monde si je n'étais pas un bon mari (1)! »

Comme tant d'autres paroles dites ou écrites par Charles II, celles-ci devaient être cruellement démenties par les faits!

Pour Catherine de Bragance, la déception ne se fit pas attendre : le roi retomba promptement sous le joug de ses maîtresses et de ses favoris ; doublement isolée, comme catholique et comme étrangère, épouse délaissée, reine sans enfants, l'infante portugaise porta tristement cette couronne, dont les épines meurtrissaient son front. Elle souffrit d'autant plus qu'elle s'était vite éprise de ce mari si prévenant et si attentif au début, dont l'attitude affectueuse, si passagère pourtant, avait conquis le cœur de la jeune femme. Trop fière et trop franche pour accepter sans résistance l'abandon du Roi et le mépris des courtisans, la fille des Bragance lutta d'abord avec plus de passion peut-être que d'habileté ; puis elle se soumit à l'inévitable, accepta avec une résignation passive les périls et les peines de sa destinée et passa intacte à travers les souillures de ce règne, figure mélancolique, sans sourire et sans joie.

(1) Strickland, vol. V, pp. 515-519.

Il n'en avait pas toujours été ainsi et, au début de son existence en Angleterre, il éclate chez cette infante, dont l'enfance fut si austère et la vie conjugale si cruelle, comme des échappées presque inconscientes de jeunesse et de gaieté. En vraie fille du soleil, elle aimait passionnément la danse : « Sa grande faute », écrit Sir Walter Scott, « fut d'être catholique, son grand malheur, « de n'avoir pas d'enfants, sa grande faiblesse, « un amour excessif de la danse » (1).

Les tristesses et les dangers qui remplirent sa vie ne tardèrent pas à assombrir cette nature qui ne demandait pour s'épanouir qu'un peu de bonheur; mais, d'autre part, l'épreuve développa chez Catherine des facultés qu'on ne lui soupçonnait pas et, trente ans plus tard, on aura peine à reconnaître dans la régente de Portugal, souveraine victorieuse et habile, l'épouse dédaignée de Charles II.

Dans le drame dont nous faisons le récit, la figure attristée de Catherine de Bragance apparaît au premier plan; les martyrs envoyés au supplice furent ses serviteurs ou ses amis et, dans les projets de ses ennemis, elle devait être accusée et condamnée comme eux.

(1) *Notes sur les œuvres de Dryden*, cité par Miss Strickland, *Queens of England*, vol. V, p. 597.

V

Deux ans après son mariage, Charles II déclara la guerre à la Hollande, dont les intérêts commerciaux étaient en opposition avec ceux de l'Angleterre. Cette guerre fut heureuse : le duc d'York, frère du Roi, grand amiral d'Angleterre, remporta une brillante victoire sur les flottes ennemies à Lowestoff; mais cette nouvelle, qui en d'autres temps eût provoqué une joie générale, trouva la ville de Londres en proie aux ravages d'une peste, qui, en peu de mois, enleva 100.000 personnes. Les prêtres catholiques se distinguèrent par leur dévouement aux malades; les capucins français attachés à la chapelle de la reine mère rivalisèrent de vaillance avec les missionnaires anglais sur ce nouveau champ de bataille où un certain nombre d'entre eux succombèrent (1).

A peine le fléau commençait-il à décroître qu'un terrible incendie, qui éclata le 2 septembre 1666, détruisait à Londres dans l'espace de quatre jours, 400 rues, 13.200 maisons, 89 égli-

(1) Strickland vol. V, p. 58; *Records*, vol. V, p. 558.

ses, parmi lesquelles l'ancienne cathédrale de Saint-Paul. Deux cent mille personnes se trouvèrent du jour au lendemain sans ressources et sans abri (1). En face de cette détresse de son peuple, Charles II retrouva l'entrain et la vaillance qui, aux jours de sa jeunesse, l'avaient rendu si populaire. Accompagné de son frère, le duc d'York, il se prodigua là où le danger était plus grand et les besoins plus urgents, dirigeant lui-même le sauvetage, encourageant les travailleurs et secourant largement ceux qui avaient tout perdu.

Ces calamités successives assombrirent l'esprit public et, quand le Parlement se réunit, pour la première fois, après ces désastres, il parut évident que le Roi, malgré le dévouement qu'il avait déployé, avait perdu quelque chose de sa popularité.

L'opinion publique, jadis si indulgente, paraissait disposée à critiquer dans le gouvernement certains excès dont elle n'avait fait que sourire jadis, dans son premier élan d'enthousiasme pour la royauté restaurée.

Fatiguée du rigorisme farouche des puritains, la nation avait vu, sans scandale, les al-

(1) Lingard, vol. IX, p. 64.

lures des royalistes qui, par leur faste, leur insouciance et leur gaieté, protestaient contre l'austérité morose de leurs adversaires. Maintenant, elle s'apercevait que cette Cour si brillante coûtait cher, que les fonds publics servaient souvent à enrichir les favoris et les maitresses, dont la cupidité s'étalait au grand jour et cette disposition chagrine augmenta encore quand la guerre contre la Hollande, si heureuse au début, s'acheva dans les revers.

Comme il arrive souvent en pareil cas, le mécontentement populaire, après s'être amassé sourdement, éclata tout à coup sur la tête d'un homme, véritable bouc émissaire, qui sans être plus que d'autres coupable des malheurs publics, paraissait, aux yeux de la nation, en porter la responsabilité. Le premier ministre du roi, Lord Clarendon, fut disgracié et alla mourir en exil. Il fut remplacé par un ministère (1) dont le membre le plus actif, le plus dangereux et le plus corrompu, était Ashley qui devint comte de Shaftesbury, homme sans principes et sans foi, se glorifiant de son athéisme et chez qui l'ambition et la cupidité avaient

(1) Ce ministère fut appelé la « Cabale » parce que les premières lettres du nom de ses membres formaient ce mot : Clifford, Arlington, Buckingham, Ashley et Lauderdale.

effacé tout vestige de moralité et d'honneur (1).

Dans la persécution des catholiques, Shaftesbury joua le rôle principal ; pour étayer sa popularité menacée, il excita les terreurs du peuple par les fantôme d'un complot papiste et exploita l'affolement que lui-même avait provoqué. Il savait qu'il s'était amassé au cœur de la nation, égarée par des rapports mensongers, un levain de haine et de défiance à l'endroit de ces papistes mystérieux et qu'en faisant appel à ces préjugés l'on était sûr d'être écouté.

En 1670, Charles II conclut avec Louis XIV un traité secret, par lequel il s'engageait à soutenir, en cas de besoin, les prétentions du roi de France au trône d'Espagne, à s'unir à lui contre la Hollande et enfin à embrasser lui-même la religion catholique dès qu'il en verrait la possibilité. De son côté, Louis XIV promettait de verser à son cousin, dont les embarras financiers étaient notoires, une pension annuelle de 3.000. 000 livres. Ce traité secret, qui faisait du

(1) Anthony Ashley Cooper, né en 1621, avait servi le Parlement dans la guerre civile, puis s'était rallié à Charles II qui, en 1672, le fit chancelier du royaume. En 1674, renversé du pouvoir, Shaftesbury se jeta dans l'opposition, reentra ensuite au ministère et pour y affermir sa position, exploita le complot inventé par Titus Oates. En 1681, il fut disgracié et accusé de trahison, et mourut en Hollande.

roi d'Angleterre le pensionnaire de la France, fut négocié entre les deux souverains par la jeune duchesse d'Orléans, Henriette-Anne d'Angleterre (1), dont la grâce, un peu frivole en apparence, cachait une intelligence très fine et une aptitude singulière pour les affaires. De tout temps, Charles II avait manifesté pour sa sœur cadette une prédilection spéciale; il lui écrivait souvent et leur correspondance, publiée depuis quelques années, nous ouvre tout un horizon sur l'état d'âme du Roi au point de vue religieux. De tous ses enfants, la duchesse d'Orléans était la seule que la reine Henriette-Marie avait pu élever dans la foi de ses pères, et les questions religieuses tiennent une grande place dans la correspondance du frère et de la sœur. Charles II s'y montre sous des aspects divers : tout d'abord protestant zélé, il s'indigne des efforts, demeurés infructueux du reste, que fit

(1) Henriette-Anne Stuart, née en 1644, au milieu de la guerre civile, épousa en 1661 Philippe, de France, duc d'Orléans, son cousin germain, frère cadet de Louis XIV. Elle mourut à Saint-Cloud en 1670, laissant deux filles : Marie-Louise, mariée à Charles II, roi d'Espagne et morte à vingt-sept ans sans enfants, et Anne-Marie, mariée à Victor-Amédée II, duc de Savoie et roi de Sardaigne. C'est par les descendants de cette princesse que les familles royales et princières de Naples, de Modène, de Parme et d'Autriche se rattachent à celle de Stuart.

la reine mère pour convertir son troisième fils, le duc de Gloucester (1), puis un revirement semble s'opérer dans son esprit ; il demande un scapulaire à sa sœur (2), lui promet de le porter, discute avec elle la question de son abjuration et lui expose même ses plans pour désarmer le fanatisme de ses sujets. Avait-il la conviction sincère que la vieille foi de ses ancêtres était la seule vraie ? Les entretiens de M. Olier avaient-ils éclairé cette âme ondoyante et mobile ? Ou bien cherchait-il uniquement à plaire à une sœur aimée et, par elle, à un allié utile et puissant ?

Pendant des fêtes magnifiques qui lui furent données à Douvres, la jeune duchesse d'Orléans mena à bonne fin la conclusion du traité secret, dont les négociations lui avaient été confiées par les deux rois. Trois semaines plus tard, retentissait à travers le palais de Saint-Cloud ce cri, que Bossuet a immortalisé : « Madame se meurt ! Madame est morte ! » La princesse, que son esprit et le charme de sa personne avaient

(1) Henri Stuart, duc de Gloucester, troisième fils de Charles I^{er}, était encore enfant quand il reçut la bénédiction et les adieux de son père la veille de sa mort. Il mourut en 1660.

(2) *Madame, Life of Henriette, daughter of Charles I and duchess of Orleans*, by Julia Cartwright : London, Seeley et sons, 1894.

rendue si populaire dans ses deux patries, succombait à vingt-six ans dans des circonstances mystérieuses qui ajoutent encore à l'horreur de la catastrophe.

Ce fut une influence bienfaisante de moins dans la vie de Charles II. Qui sait ce qu'aurait pu accomplir en faveur de ses frères dans la foi cette jeune femme intelligente et active, la confidente de deux souverains et qui, pendant sa courte vie, exerça sur la nature mobile de son frère un véritable empire? La clause du traité secret qui touchait à la conversion de Charles II demeura lettre morte. Pendant quelque temps, Louis XIV continua à la rappeler à son cousin qui trouvait toujours un prétexte pour éluder l'exécution de sa promesse. Puis, quand il se fut assuré de l'appui de l'Angleterre, le roi de France cessa d'importuner son allié au sujet de son abjuration et peut-être l'historien Lingard a-t-il raison de penser qu'en cette matière les deux souverains étaient aussi peu sérieux l'un que l'autre (1). Les autres clauses du traité leur tenaient plus à cœur; l'alliance qu'ils avaient conclue contre la Hollande eut, au début surtout, d'heureux résultats. Pendant que Turenne envahissait les

(1) Lingard, vol. IX, p. 105.

Pays-Bas et faisait la conquête de trois provinces, le duc d'York, par une éclatante victoire sur mer, forçait le fameux amiral Ruyter à battre en retraite, 1672.

VI

Nous avons vu les espérances que la restauration de Charles II avait fait naître chez les catholiques anglais. Ces espérances, qui se fondaient sur la parole royale donnée dans la déclaration de Bréda, sur l'attrait bien connu du Roi pour la religion de ses ancêtres et aussi sur le souvenir des services que lui avaient rendus ses sujets papistes aux jours de l'épreuve, devaient être cruellement trompées. Charles II n'eut pas le courage de protéger contre le fanatisme de ses ministres ceux dont il reconnaissait pourtant l'attitude loyale.

Peu à peu les déceptions s'accumulèrent. En février 1663, le Roi laissait passer un nouveau décret contre les prêtres; en mai 1664, il sanctionnait une loi défendant toute réunion de plus de cinq papistes; en 1666, il tolérait la promulgation de nouvelles lois pénales.

La haine des catholiques avait tellement

pénétré au cœur de la nation qu'en 1665 on les accusa d'être les auteurs de l'incendie de Londres. Jamais un semblant même de preuves ne fut apporté à cette monstrueuse accusation que tous les hommes de bon sens traitèrent avec mépris; mais, par déférence pour les préjugés populaires, un monument fut élevé qui perpétua pendant deux cents ans une calomnie ridicule.

Ce fait seul prouve jusqu'à quel point le nom même des papistes excitait jusqu'au délire le fanatisme aveugle des masses. Toutes les mesures prises contre eux étaient applaudies et les tentatives timides que fit le Roi pour adoucir leur sort se heurtèrent à une opposition formidable. Pour la surmonter il eût fallu un caractère d'une autre trempe que celui de Charles II.

Vint un moment cependant où les catholiques entrevirent des jours meilleurs. Le ministère de la Cabale n'avait pas réussi à se concilier les sympathies des dissidents, presbytériens et puritains, et, pendant la guerre contre la Hollande, ceux-ci avaient manifesté pour les ennemis du dehors une sympathie dont le gouvernement s'était effrayé, non sans raison (1). Pour les gagner, il publia une déclai-

(1) Lingard, vol. IX, p. 103.

ration dite d' « Indulgence », qui accordait certaines libertés aux dissidents de toute croyance, y compris les papistes. L'effet de ce décret fut de soulever une véritable tempête; le Parlement de 1673 en exigea le rappel et répondit à cette tentative de conciliation en adoptant le « Test Act », par lequel tout individu qui refusait de reconnaître la suprématie spirituelle du Roi était incapable de remplir un poste civil ou militaire. Le « Test Act », dirigé en apparence contre tous les dissidents, l'était surtout contre les catholiques. En effet, il contenait un passage où la doctrine de la Transsubstantiation était dénoncée, où le culte de la sainte Vierge et le sacrifice de la messe « tels qu'ils sont en usage dans l'Église de Rome » étaient taxés d'idolâtrie; il rendait ainsi inaccessibles aux catholiques fidèles tous les emplois publics.

Charles II, opposé à cette mesure, céda encore fois aux impérieuses exigences de son Parlement, qui le menaçait, en cas de résistance, de lui refuser les subsides qu'il avait sollicités (1). Une nouvelle déception s'ajoutait donc à toutes celles déjà éprouvées par les

(1) Lingard, vol. IX, p. 113.

catholiques, et cette fois la défaillance du roi était d'autant plus coupable que le « Test Act » visait d'une façon particulière son frère, le duc d'York, héritier présomptif du trône.

VII

Né en 1633, Jacques, second fils de Charles I^{er}, fut, dès le berceau, créé grand amiral d'Angleterre, titre qu'il justifia d'ailleurs par le véritable talent avec lequel il commanda les flottes de son pays dans la guerre contre la Hollande. Vers 1660, Jacques épousa secrètement Anne Hyde, fille du chancelier Clarendon, demoiselle d'honneur de Mary Stuart, princesse d'Orange (1). Il savait que cette union déplairait à sa famille quoique sa femme fût d'aussi bonne noblesse qu'un grand nombre de reines, épouses des rois Plantagenets et Tudor (2).

(1) Mary Stuart, née en 1630, fille aînée de Charles I^{er}, mariée en 1641 à Guillaume II, stathouder des Pays-Bas, resta veuve à vingt ans avec un fils unique, Guillaume, qui épousa sa cousine germaine Mary, fille du duc d'York, plus tard Jacques II. Guillaume chassa son beau-père du trône d'Angleterre en 1688 et y monta avec sa femme, à l'exclusion du fils de Jacques II.

(2) Élisabeth Woodville, mariée à Édouard IV, Anne Neville au prince de Galles, fils d'Henri VI, puis à Richard III;

Cependant, à la naissance de son premier enfant, il dut annoncer publiquement son mariage; comme il l'avait prévu, le Roi, la Reine mère et la princesse d'Orange en furent indignés; cette dernière exprima hautement son dépit de voir sa suivante devenue sa belle-sœur.

Peu à peu, les esprits se calmèrent et à la fin de 1660 la nouvelle duchesse d'York fut reçue à la cour. C'était, nous dit-on, une jeune femme point jolie, mais ayant grand air; d'une dignité de vie irréprochable. Elle eut huit enfants, dont deux filles seulement lui survécurent, destinées l'une et l'autre à porter, pour l'avoir usurpée, la couronne d'Angleterre (1).

La santé de la duchesse d'York s'altéra bientôt; pendant plusieurs années, elle fut malade ou languissante et, à mesure que ses forces déclinaient, elle se rattachait avec une ferveur encore plus grande aux pratiques religieuses qu'elle avait toujours aimées. Elle priait beaucoup, recevait publiquement le « sacrement » selon le rit anglican, et confé-

Anne Boleyn, Jane Seymour, Catherine Howard et Catherine Parr, femmes de Henri VIII.

(1) Mary II, mariée à Guillaume d'Orange; Anne, mariée à Georges de Danemark.

rait longuement avec les ministres de son culte. Puis, tout à coup, elle cessa de participer au « sacrement » et l'on remarqua qu'elle parlait avec affection de l'Église catholique persécutée et proscrite. Son entourage s'en alarma; son père, Lord Clarendon, et son frère usèrent de toute leur influence pour la confirmer dans les croyances religieuses de son enfance, il était trop tard : cette jeune femme, qui se sentait mourir, avait entrevu la vérité; au mois d'août 1671, elle fit son abjuration entre les mains d'un franciscain, le Père Francis Hunt (1). Un autre franciscain, le Père Nicolas Cross, lui servit d'aumônier pendant le peu de temps qui lui restait à vivre. Sur son lit de mort, elle reçut la visite de l'évêque anglican d'Oxford, mais le duc d'York lui-même se chargea d'avertir le prélat du changement de religion de la mourante et c'est assistée et consolée par la reine, devenue deux fois sa sœur, que la jeune duchesse mourut, le 31 mai 1671, à l'âge de trente-quatre ans.

On avait voulu cacher la conversion de la

(1) Le Père Hunt, appelé dans l'ordre Francis de Santa Clara, est l'auteur d'une histoire de la province anglaise des frères mineurs et de plusieurs ouvrages de controverse. Il mourut en 1680 après un apostolat de cinquante-sept ans.

belle-sœur du Roi, mais la nouvelle ne s'en répandit pas moins dans le public et l'on ajoutait même que le duc d'York partageait les convictions de sa femme. Ces rumeurs étaient fondées ; dès l'année 1669, le prince avait fait son abjuration entre les mains du Père Emmanuel Lobb, de la Compagnie de Jésus (1) ; mais, pour ne pas irriter le roi et compromettre davantage ses frères dans la foi, il dissimula son changement de religion jusqu'au moment où le « Test Act » l'obligea à se prononcer ouvertement.

C'était là précisément ce que cherchaient ses ennemis.

Quelles qu'aient été les faiblesses de sa conduite privée et plus tard ses erreurs politiques comme souverain, Jacques d'York, montra une loyauté absolue dans ses convictions religieuses. Mis en demeure de proclamer ses convictions, sous peine d'apostasie, il refusa d'adhérer à la formule blasphématoire du « Test Act » et renonça aux postes importants qu'il avait remplis

(1) Le Père Emmanuel Lobb, connu quelquefois sous le nom d'emprunt de Siméon, entra dans la Compagnie de Jésus en 1619 et mourut en 1671. Il fut successivement professeur aux collèges de Liège et de Saint-Omer, recteur du collège anglais de Rome et provincial des Jésuites anglais. Il occupait ce dernier poste quand le duc d'York se fit instruire par lui dans la religion catholique. (*Records*, vol. I, p. 272.)

avec éclat. Un grand nombre de catholiques investis de fonctions officielles suivirent son exemple.

C'en était fait désormais de la popularité du duc d'York. Jadis l'idole de la nation, dont il avait gagné l'amour par son caractère généreux et ouvert, par sa passion pour la marine, par ses victoires sur les Hollandais et par son dévouement pendant l'incendie de Londres, l'amiral victorieux et populaire, devenu papiste, ne fut plus pour ses compatriotes, oublieux des services rendus, qu'un objet de suspicion et de haine.

Il lui restait un moyen de les désarmer, c'eût été d'épouser une princesse protestante.

Héritier présomptif de son frère, qui n'eut jamais d'enfants de Catherine de Bragance, la question de son mariage intéressait d'autant plus la nation qu'Anne Hyde ne lui avait laissé que deux filles, dont les droits au trône disparaîtraient devant ceux d'un héritier masculin. Mais Jacques, résistant à toutes les sollicitations intéressées, mit le comble à son impopularité en s'unissant à une princesse italienne de quinze ans, Marie-Béatrice d'Este Modène, dont la noblesse, la beauté et la candeur ne purent désarmer les ennemis de son époux.

Malgré les manœuvres que tenta Shaftesbury pour faire échouer cette union, la jeune fiancée, presque une enfant, débarquait à Douvres le 21 novembre 1673, échangeant le ciel bleu de son pays contre les brumes d'hiver de sa nouvelle patrie, la vie paisible et insouciant de d'un cloître italien (1) contre une existence remplie de difficultés et de douleurs.

VIII

Shaftesbury n'ayant pu empêcher le mariage du duc d'York avec une princesse catholique, tenta de lui barrer l'accès du trône dont il se trouvait le seul héritier. L'œuvre de Henri VIII, affermie par Élisabeth et ses successeurs, était, en effet, gravement menacée par l'avènement d'un roi et d'une reine, catholiques fervents, dont les enfants seraient nécessairement élevés dans les mêmes principes.

Deux projets se présentaient à l'esprit fécond du ministre : changer l'ordre de la succession au trône en substituant au duc d'York le duc

(1) Marie-Béatrice fut élevée dans un couvent de Modène.

de Monmouth, fils naturel de Charles II (1), ou amener celui-ci à divorcer d'avec Catherine de Bragance, dont il n'espérait plus d'enfants, pour épouser une protestante.

Tout d'abord, avec sa nonchalance habituelle, Charles laissa son ministre élaborer ses projets; puis il se réveilla chez lui un reste de pitié pour la malheureuse reine et de tendresse pour ce frère, son plus fidèle et dévoué serviteur. Avec une énergie qui ne lui était, hélas! pas habituelle, il repoussa les propositions de Shaftesbury; celui-ci, battu sur ce point, chercha à atteindre son but par des moyens moins directs. Il fit promulguer contre les catholiques de nouvelles lois tyranniques et vexatoires (2), donna à ses agents la consigne de propager en les augmentant les bruits les plus extravagants sur les prêtres, qu'on représentait comme pénétrant chez les protestants pour leur arracher des abjurations avec des menaces de mort. Ces inepties, débitées devant la Chambre des Communes par Lord William Russell, provoquèrent l'application

(1) Jacques, duc de Monmouth, fils de Charles II et de Lucy Walters, né en 1649, mourut sur l'échafaud en 1685, après avoir disputé le trône à Jacques II.

(2) On leur défendait, par exemple, sous peine d'emprisonnement de se promener dans le parc de Saint-James, près du palais du Roi.

plus rigoureuse encore que par le passé des lois pénales, et le Roi, retombé sous le joug de son ministre, laissa faire.

Ce ne fut pas tout : pour écraser complètement ce parti pour lequel il professait une haine aussi intense que celle que lui avaient jurée, sous Élisabeth, Walsingham et Cecil, il fallait à Shaftesbury une arme plus puissante. L'effervescence fanatique produite par des rumeurs habilement répandues, l'application même des lois pénales déjà existantes, ne lui suffisaient pas. Il rêva d'envelopper dans un complot la Reine, le duc d'York, les prêtres, les religieux, les principaux laïques, toutes les têtes enfin du parti catholique. Une conspiration aussi vaste, exploitée avec art, devait donner un aliment aux passions de la nation, affermir la popularité du ministre et, point capital entre tous, déterminer l'exclusion définitive du duc d'York de la succession au trône d'Angleterre. L'historien protestant Hume fait observer que le moment était propice pour créer une panique où devaient sombrer la raison, le bon sens et l'humanité d'une nation (1). Le peuple, déjà assombri et irrité par les récentes calamités publiques, était facile à exciter jusqu'au délire par le fantôme de nouveaux dangers.

(1) Hume, *History of England* : « Charles II », vol. VII.

IX

Jamais peut-être le parti catholique n'avait moins prêté à la critique qu'à cette heure funeste où se tramaient contre lui de redoutables complots. Son attitude était irréprochable malgré les déboires qui avaient répondu à ses espérances.

Ce parti était représenté dans les provinces par les gentilshommes qui, au fond de leurs manoirs héréditaires, pratiquaient en cachette la religion proscrite; par un petit nombre de gens du peuple, groupés autour des missionnaires qui maintenaient, toujours lumineux malgré la tempête, le flambeau sacré de la foi. A la cour, cette même foi avait pour représentants : d'abord deux princesses étrangères; la reine Catherine de Bragance, admirable par la fermeté de ses principes et la pureté de sa vie; touchante par les douleurs intimes, les humiliations, les périls de sa destinée, et sa jeune belle-sœur, cette Marie-Béatrice d'Este, amenée tout enfant dans ce milieu hostile, et à qui sa grâce et son innocence ne purent faire pardonner sa religion; puis enfin le duc d'York,

l'amiral victorieux des flottes britanniques, jadis l'idole du peuple, aujourd'hui soupçonné et persécuté, mais toujours fidèle à son Dieu et à son roi.

Le parti anticatholique avait pour chef Shaftesbury, le mauvais génie de Charles II; derrière lui se groupaient ceux que la haine, l'ambition, la cupidité, l'ignorance ou la peur armaient contre les papistes.

Entre ces deux groupes flottait Charles II, attiré vers les catholiques par ses croyances intimes, par son estime pour cette reine qu'il traitait si mal, par son affection pour ce frère qu'il défendait si mollement; mais que son amour du plaisir, son insouciance et sa faiblesse rendaient entre les mains de Shaftesbury et de ses complices un instrument docile.

CHAPITRE II

LES INSTIGATEURS ET LES INSTRUMENTS DU COMLOT.

- I. Titus Oates. — Ses antécédents. — Sa perversité. — Cause de l'influence qu'il exerce malgré ses vices. — Sa liaison avec Tongue. — Portrait de celui-ci. — Prétendue conversion d'Oates. — Oates reçu au collège de Valladolid, puis à celui de Saint-Omer. — Son expulsion. — Tentative de chantage.
- II. Oates et Tongue cherchent un protecteur. — Ils le trouvent d'abord chez Lord Danby, puis chez Lord Shaftesbury. — Kirby, complice d'Oates, révèle le prétendu complot au roi. — Incident des lettres faussement attribuées aux Jésuites.
- III. Oates et Tongue font une déclaration solennelle devant un magistrat. — Sir Edmondbury Godfrey, son attitude. — Titus Oates comparait devant le Conseil privé. — Son récit. — Résumé de la prétendue conspiration d'après Lingard. — Incrédulité du roi et de son frère. — Oates se trompe dans ses réponses.
- IV. Oates obtient de faire arrêter un certain nombre de religieux. — Protestation de l'ambassadeur d'Espagne, dont on envahit le domicile. — Arrestations de nombreux catholiques. — On exploite le fanatisme populaire.
- V. Les esprits s'apaisent peu à peu. — Rôle odieux de Shaftesbury. — Mort mystérieuse de Sir Edmondbury Godfrey. — On répand le bruit qu'il a été assassiné par les papistes. — Agitation et terreur du peuple. — La version probable de la mort de Godfrey.
- VI. Discours du roi à l'ouverture du Parlement. — Allusion au complot. — Attitude lâche de Charles II. — Le Parlement se saisit de l'affaire. — Shaftesbury sème la terreur dans le peuple.

- Arrestation des pairs catholiques. — Mesures de défense prises contre les papistes.
- VII. Le roi, bien que convaincu de l'innocence des catholiques, les abandonne. — Il va de concession en concession. — Les pairs catholiques exclus de la Chambre haute. — Les fauteurs du complot produisent un nouveau témoin. — Récits de Bedloe. — Il accuse la reine. — Affolement du peuple. — Charles II intervient en faveur de Catherine de Bragançe.
- VIII. Shaftesbury s'attaque à quelques hommes obscurs. — Francis Corral. — Sa réponse à ses persécuteurs. — Ses souffrances. — Miles Prance. — Ses dépositions contradictoires. — Il accuse les catholiques. — Rétracte ses premières déclarations. — Shaftesbury juge le moment venu de commencer la série des procès.

I

Pour exécuter son dessein d'exterminer les papistes en les enveloppant dans les trames d'un monstrueux complot, il fallait à Shaftesbury un instrument digne de lui. Cet instrument se trouva : ce fut Titus Oates.

Le père de cet homme, dont le nom est devenu tristement célèbre, fut tour à tour prédicant anabaptiste et ministre de l'Église anglicane. Titus suivit la même voie ; après des études faites à l'université de Cambridge, il reçut les ordres dans l'Église établie et fut attaché à différents postes, dont sa mauvaise conduite le fit chasser. De loin en loin dans l'histoire, apparaissent des êtres humains tellement pervers qu'il est impossible de découvrir chez eux un

seul trait qui rachète leurs vices. L'existence de ces êtres, qui sont dans l'ordre moral ce que sont les monstres dans l'ordre physique, n'a rien qui doive nous étonner ; ce qui est extraordinaire, c'est de voir un homme de cette nature s'imposer à force d'audace à ses compatriotes, malgré les vices criants de sa conduite et les mensonges éclatants de ses témoignages.

Tel fut Titus Oates, homme de mœurs infâmes, d'une imagination dangereusement féconde, d'une hypocrisie sans égale, chez qui la haine des papistes était servie par une volonté tenace. Il fut, entre les mains de Shaftesbury, le principal instrument du complot auquel son nom est resté attaché, complot dont le développement fut favorisé par le mécontentement général, par les manœuvres habiles du ministre et par ce vieux levain de fanatisme religieux qui, depuis la Réforme, existait à l'état latent au cœur du peuple anglais (1).

(1) Les protestants eux-mêmes sont unanimes aujourd'hui à reconnaître que le complot d'Oates été fabriqué de toutes pièces. Déjà, en 1829, dans un discours mémorable prononcé devant le Parlement à l'occasion des discussions sur l'émancipation des catholiques, l'illustre homme d'État, Lord Canning avait proclamé que « les témoignages de l'histoire et ceux de la postérité étaient d'accord pour imprimer à ce complot les caractères du parjure et de la fraude ».

La conduite licencieuse d'Oates le fit bientôt tomber dans la misère et, au moment même où il se trouvait sans ressources, il rencontre le D^r Ezrael Tongue, recteur d'une église anglicane à Londres, personnage inquiet et crédule, esprit plus déséquilibré encore que pervers, chez qui la haine des papistes et surtout des jésuites, était devenue une monomanie. Il avait même l'habitude de publier plusieurs fois par an des pamphlets, où il signalait à ses compatriotes les menées subversives des jésuites et de leurs amis.

Tongue promit à Oates sa protection s'il consentait à le seconder dans la guerre qu'il avait entreprise contre les catholiques, en général, et la Compagnie de Jésus, en particulier; Oates, aux abois, accepta une combinaison qui le mettait à l'abri du besoin et les deux complices, l'un monomane, l'autre profondément pervers, dressèrent leur plan de campagne. Pour le mener à bonne fin, ils jugèrent qu'il fallait surprendre la confiance de ceux qu'ils voulaient détruire : Oates fut chargé d'exécuter cette partie du programme.

Il feignit de se convertir au catholicisme et prononça même son abjuration entre les mains d'un prêtre appelé Berry, qui était lui-même un personnage assez douteux; tour à tour mi-

nistre anglican, jésuite, prêtre séculier, de nouveau protestant, il finit par mourir catholique. Cet homme, si peu stable dans ses convictions, fut facilement trompé par la comédie sacrilège jouée par Titus Oates. Mais il ne suffisait pas à celui-ci d'être entré dans le camp des catholiques; il jugea qu'il fallait pénétrer plus avant dans la place et se faire recevoir dans les maisons mêmes des jésuites; il réussit à se faire recommander par Berry aux Pères qui dirigeaient le collège anglais de Valladolid (2) et qui consentirent à l'admettre parmi les étudiants.

Expulsé après cinq mois pour cause d'immoralité, il ne se tint pas pour battu et s'adressa directement au Père Whitbread, provincial des jésuites d'Angleterre. La finesse, plus proverbiale peut-être que réelle, attribuée aux jésuites, fit singulièrement défaut au provincial, qui, trompé par les protestations de Oates, l'autorisa à se présenter au collège de Saint-Omer (1) où il

(1) Le collège anglais de Valladolid, fondé par le Père Parsons, S. J., sous le règne de Philippe II, pour l'éducation de jeunes Anglais se destinant au sacerdoce a fourni de nombreux martyrs à la mission d'Angleterre. Ce séminaire existe encore aujourd'hui, sous la direction de prêtres séculiers anglais.

Le collège anglais de Saint-Omer fut fondé en 1592. Voir l'Appendice.

fut admis le 10 décembre 1677. Sa conduite ne tarda pas à y exciter des soupçons : les élèves et les amis de la maison semblent, dès le début, avoir jugé avec plus de clairvoyance que le provincial le singulier candidat qui leur était envoyé. Un gentilhomme, de passage au collège, s'écria après l'avoir observé : « Quel est ce monstre que nourrit la Compagnie ? » et l'évêque de Saint-Omer ne consentit qu'avec une extrême répugnance à lui conférer le sacrement de Confirmation (1). Lui-même laissa échapper un aveu significatif quand il s'écria un jour que la pauvreté le forcerait à devenir « un jésuite ou un Judas ».

Le 30 juin 1678, après un séjour de six mois, Titus Oates fut expulsé du collège de Saint-Omer, comme il l'avait été de celui de Valladolid, à cause de ses mœurs infâmes ; il tenta cependant de fléchir de nouveau le provincial ; mais cette fois, le Père Whitbread, mieux informé, tint bon et refusa de revenir sur la décision prise. Rentré à Londres, Oates y reprit ses relations avec Tongue ; mais, tout en préparant avec celui-ci le plan du complot dont les papistes devaient être les victimes, il persistait avec une

(1) *Records*, vol. V, p. 12.

ténacité étrange, à vouloir entrer dans l'intimité des jésuites. Ceux-ci, avertis par l'expérience, restèrent insensibles à ses avances; il passa alors des prières aux menaces et leur annonça qu'il possédait des renseignements capables de compromettre gravement certains Pères de la Compagnie, mais qu'il s'engageait à ne jamais en faire usage si les jésuites lui accordaient une pension annuelle. Comme de juste, les Pères refusèrent de se prêter à ces tentatives de chantage.

II

Pour faire accepter à l'opinion publique les révélations qu'ils préparaient, Oates et Tongue crurent utile de s'assurer l'appui d'un homme politique. Ils s'adressèrent d'abord à Thomas Osborne, comte de Danby, trésorier du royaume, personnage intelligent, mais avide et corrompu. Pressé par le besoin d'argent, il crut que le « complot papiste » dont lui parlait Titus Oates serait pour lui un moyen de relever son crédit et sa fortune et, dès lors, il accorda sa protection aux deux complices. Quand, plus tard, Danby fut disgracié, son rival victorieux, le comte de

Shaftesbury, s'empara à son tour des révélations d'Oates, les exploita et en fit le fondement de sa fortune politique.

Tels furent, d'après les plus graves historiens, l'origine et le développement de la conspiration ; les hommes pervertis et fanatiques qui l'avaient inventée de toutes pièces passèrent bientôt au rang de simples instruments dirigés par la main d'un maître ; ce maître fut d'abord Danby, ensuite Shaftesbury, qui, s'il n'inventa pas la conspiration, « la protégea dès son origine, la développa avec sollicitude jusqu'à ce qu'elle atteignit sa maturité » (1).

Aux noms d'Oates et de Tongue, il faut ajouter celui d'un troisième complice : Christopher Kirby, collecteur d'impôts, qui était, de plus, employé au laboratoire du palais de Whitehall, où résidait Charles II. On le chargea d'avertir le roi qu'un formidable complot était organisé contre son trône et sa vie par ses sujets papistes.

Le 13 août 1678, au moment où Charles II sortait pour faire dans le parc sa promenade habituelle, Kirby s'approcha de lui avec un air de mystère et lui fit, à voix basse la communica-

(1) Lingard, vol. IX, p. 179.

tion qu'on lui avait confiée, ajoutant que la vie de Sa Majesté étant menacée, elle ferait bien de ne pas s'éloigner du palais. Charles n'en continua pas moins sa promenade, mais le soir il fit appeler Kirby et lui demanda des explications. Kirby était accompagné de Tongue, qui tenait à la main un papier écrit par lui et dans lequel était développé le plan si laborieusement préparé. Il remit ce document au roi, qui le fit porter à Lord Danby.

Celui-ci, déjà averti, feignit d'être profondément impressionné par la gravité du fait et par le danger imminent dont était menacée la personne royale.

En même temps, des lettres écrites par une main inconnue, mais portant la signature de certains jésuites anglais, étaient mises à la poste à Londres. Elles contenaient des allusions très claires à l'existence d'un complot. Ces lettres étaient adressées au Père Downes, jésuite, aumônier du duc d'York; mais, devinant un piège, le religieux se hâta de les porter au prince et lui conseilla de faire examiner l'affaire afin que les véritables auteurs des lettres fussent découverts et punis.

III

Pendant que ces manœuvres ténébreuses préparaient l'esprit public aux révélations plus circonstanciées que tenait en réserve Titus Oates, celui-ci cherchait habilement à se ménager des appuis. Il avait été, ainsi que Tongue, surpris et mécontent de l'insouciance avec laquelle le Roi avait accueilli leurs premières ouvertures et, afin de donner à ses affirmations plus de poids, il voulut les entourer d'un certain prestige officiel. Il se rendit donc avec Tongue chez un magistrat de Londres, Sir Edmondbury Godfrey, et tous deux renouvelèrent devant lui, sous la foi du serment, les affirmations dont Kirby avait communiqué la substance à Charles II.

Le hasard avait permis que les deux complices se fussent adressés à un magistrat intègre, très lié avec le duc d'York, et qui, dans les révélations qui lui furent faites, pressentit un danger pour l'héritier du trône. Celui-ci, déjà mis en éveil par l'incident des fausses lettres, fut averti par Sir Edmondbury Godfrey que les catholiques étaient accusés de conspiration contre la vie du Roi; il s'empressa de renouveler ses ins-

tances pour que le gouvernement procédât à une enquête, servant ainsi inconsciemment les projets de Danby, qui désirait un prétexte pour saisir le Parlement de l'affaire.

Le 28 septembre, 1678, Titus Oates comparait pour la première fois devant le Conseil privé; le lendemain, il y était rappelé pour faire, en présence du Roi et de son frère, un récit circonstancié de la conspiration qu'il se vantait d'avoir découverte. Ce récit ressemble aux rêves d'un fou plutôt qu'au témoignage d'un homme raisonnable. Résumons-le brièvement, en suivant l'historien Lingard, qui divise en sept points principaux cette longue série d'accusations. Oates affirmait donc : 1° que les jésuites avaient entrepris de rétablir en Angleterre la religion catholique; 2° que dans ce but, ils allaient provoquer une insurrection en Irlande et en Écosse, assassiner le roi et aussi son frère, si celui-ci refusait de les seconder; 3° qu'ils disposaient d'une somme de 100.000 livres, déposée dans une banque; 10.000 livres leur avaient été données par le Père Lachaise, confesseur de Louis XIV, et 10.000 leur étaient promis par le provincial des Jésuites de Castille; 4° qu'un bénédictin nommé Pickering, avait tiré sur le Roi au mois de mars précédent,

mais, qu'ayant manqué son coup, il avait été puni par les conspirateurs ; 5° que le 24 avril 1678, les jésuites réunis dans une auberge du Strand, à Londres, à l'enseigne du « Cheval Blanc », avaient choisi les assassins du Roi et leur avaient promis une forte récompense ; 6° que c'était lui, Titus Oates, grâce à sa prétendue conversion, qui avait découvert ces faits, les jésuites l'ayant même chargé de diverses missions secrètes et l'ayant admis au conciliabule du Strand ; 7° qu'il avait, de plus, acquis la conviction que les jésuites étaient les auteurs de l'incendie de Londres en 1666 et qu'ils préparaient un nouvel attentat du même genre. Enfin, ajoutait-il, le Pape venait de nommer les évêques et dignitaires aux sièges épiscopaux et aux postes ecclésiastiques du royaume, en vue du rétablissement de la religion catholique, qui devait suivre l'assassinat du Roi (1).

Les membres du Conseil écoutèrent avec stupéfaction ce récit fantastique, dont nous ne donnons ici qu'un pâle résumé et qu'un historien protestant compare au rêve d'un malade en délire (2). Le duc d'York traita Oates de menteur, d'autant que celui-ci avouait ne pas

(1) Lingard, vol. IX, p. 175.

(2) Macaulay, vol. I, p. 232, édit. de 1849.

posséder un seul document à l'appui de ses affirmations. Quant au Roi, qui avait consenti avec répugnance à faire comparaître devant lui le dénonciateur, il partageait l'indignation de son frère. Il demanda à Oates le signalement de Don Juan d'Autriche, dont il avait mêlé le nom à ses récits : « Il est grand, brun et maigre », répondit hardiment le misérable. Charles regarda son frère en souriant, tous deux connaissaient le prince, qui était petit et blond. « Il est clair que tu ne l'as jamais vu ! » s'écria le Roi avec impatience. Il demanda alors dans laquelle des maisons des jésuites de Paris, Oates avait vu le Père Lachaise remettre aux conspirateurs 10.000 livres : « Dans la maison qui est au bord de l'eau ». — « Les Jésuites ont trois maisons à Paris », reprit Charles, « et pas une seule n'est au bord de l'eau » et, en sortant de la salle du Conseil, il s'écria : « Cet homme est un infâme menteur (1) ! »

IV

Quoique le récit qu'ils venaient d'écouter parût étrange aux membres du Conseil, plu-

(1) *Records*, vol. V, p. 16.

sieurs d'entre eux exprimèrent l'opinion que jamais un homme n'eût osé avancer des faits aussi graves, sans au moins un fondement de vérité; par conséquent, qu'il fallait poursuivre l'affaire. Oates, interrogé sur les documents qu'il pourrait produire pour appuyer ses dénonciations, répondit qu'il n'en possédait pas, mais qu'on en trouverait chez les personnes désignées par lui, et, malgré l'attitude dédaigneuse du Roi, malgré la défiance qu'il inspirait encore, il sut gagner quelques membres du Conseil en exploitant leur haine toujours en éveil contre les papistes. Grâce à Lord Danby, qui était alors au pouvoir, il obtint même de faire arrêter un certain nombre de religieux, dont les papiers contenaient, assurait-il, la preuve de ce qu'il affirmait.

C'est ainsi que l'on procéda à l'arrestation du Père William Ireland, procureur des jésuites anglais, du Père John Fenwick, chargé à Londres des intérêts du collège anglais de Saint-Omer, et du Frère Thomas Pickering, de l'ordre de Saint-Benoît; l'on s'empara en même temps de leurs papiers et de leurs livres.

Les trois prisonniers, interrogés devant le Conseil privé, démontrèrent sans peine leur innocence; ils n'en furent pas moins, par mesure

préventive, conduits à la prison de Newgate et gardés au secret dans des cachots infects. Le lendemain, l'on procéda à l'arrestation du Père Thomas Whitbread, provincial des jésuites d'Angleterre, et de son socius, le Père Edward Mico. Par mesure de sûreté, ces deux religieux logeaient dans les dépendances de l'ambassade d'Espagne, alors occupée par le comte d'Egmont; ils étaient, en ce moment, gravement malades, mais les soldats, conduits par Oates, envahirent leur logement, les arrachèrent de leurs lits et les entraînent en les frappant brutalement. L'ambassadeur, attiré par le bruit, protesta énergiquement contre cette violation de son domicile; il déclara que si les deux jésuites étaient poursuivis pour crime de trahison, il s'engageait à les envoyer devant le Conseil le jour où ils y seraient appelés; mais que si on les arrêtait uniquement parce qu'ils étaient prêtres, il protestait contre cette violation du droit, les ambassades ayant été reconnues de tout temps comme un terrain neutre, où les prêtres catholiques étaient en sûreté. Les soldats, intimidés par l'attitude énergique d'Egmont, consentirent à laisser les deux jésuites sous sa protection et se bornèrent à enlever leurs papiers.

Ils fouillèrent ensuite les maisons d'un grand nombre de catholiques, en jetèrent plusieurs en prison, s'attaquant surtout à ceux contre lesquels Oates, pour une raison ou une autre, avait des griefs particuliers. En même temps, les bruits les plus alarmants étaient mis en circulation parmi le peuple; ses préjugés et ses terreurs étaient surexcités, sa crédulité, toujours facile à éveiller quand il s'agissait des papistes et surtout des jésuites, était adroitement exploitée.

V

Peu à peu cependant, l'agitation populaire parut se calmer; l'indifférence du roi, qui, sans oser prendre ouvertement la défense des accusés, montrait qu'il n'attachait aucune importance aux dénonciations de Titus Oates, ne contribua pas peu à discréditer celui-ci. L'on pouvait espérer qu'avec le temps des accusations aussi fantastiques, qui n'étaient appuyées sur aucune preuve, tomberaient d'elles-mêmes. Mais il y avait en haut lieu des gens intéressés à entretenir le fanatisme populaire et qui comptaient bâtir sur la ruine des papistes leur fortune et

leur influence ; le prestige de Danby était sur son déclin, celui de Shaftesbury commençait à grandir et ce fut lui qui, à cet instant critique, devint le protecteur d'Oates et de ses complices. Désormais, il tiendra entre les mains les fils de la prétendue conspiration, en dirigera les événements et se créera une position prépondérante comme défenseur de la religion anglicane, menacée par les jésuites et leurs partisans. Ce rôle, qu'il remplit avec une habileté vraiment infernale, lui sera, hélas ! singulièrement facilité par l'incurable négligence d'un souverain absorbé par ses plaisirs ; par la haine aveugle d'un peuple nourri de préjugés, et par la tenacité d'Oates, ardent à poursuivre ses victimes jusqu'à la mort.

Vers cette époque, un événement mystérieux fournit le prétexte que cherchait Shaftesbury pour raviver l'agitation populaire un instant apaisé. Sir Edmondbury Godfrey, le magistrat devant lequel Oates et Tongue avaient fait, sous la foi du serment, leurs déclarations au sujet du complot, fut trouvé mort le 12 octobre 1678, dans un fossé, à Primrose Hill, aux environs de Londres. Il avait la poitrine transpercée et la blessure était telle qu'on pouvait croire à un suicide autant qu'à un assassinat. Cet événe-

ment tragique servit à merveille les desseins de Shaftesbury ; il fit répandre le bruit que Godfrey avait été assassiné par les papistes pour le punir d'avoir recueilli les dépositions faites contre eux. Les prédicants anglicans dans leurs chaires, les orateurs populaires sur les places publiques, dénoncèrent à l'envi les meurtriers à la vengeance de la nation. Dans les chansons et les gravures imprimées et distribuées à cette occasion, la même idée était répétée sous mille formes différentes et un récit du massacre de la Saint-Barthélemy, réimprimé tout exprès, fut répandu dans le peuple pour lui montrer à quels excès pouvaient se porter les catholiques.

Sous l'influence de ces excitations, l'esprit populaire perdit tout sentiment d'équité et même de mesure. La panique se répandit de Londres jusque dans le fond des campagnes et un massacre des papistes parut imminent.

Des historiens sérieux, Echard (1) et Lingard (2) entre autres, l'un protestant, l'autre catholique, sont convaincus que l'infortuné Godfrey périt de sa propre main.

Son père s'était suicidé et lui-même avait

(1) Vol. III, p. 508.

(2) Vol. IX, p. 361.

un tempérament sombre et mélancolique. Loin d'être l'ennemi des catholiques, il leur était plutôt sympathique et il avait pour ami Edward Coleman, secrétaire de la jeune duchesse d'York. Ce Coleman ayant été arrêté à la suite des premières déclarations d'Oates, Godfrey en parut singulièrement affecté. Le 12 octobre, il quitta sa maison après avoir brûlé tous ses papiers ; plusieurs personnes le rencontrèrent dans la journée, marchant vite d'un air préoccupé ; le soir on le trouva mort.

Ce fut en vain que des témoins dignes de foi, attestèrent que le malheureux magistrat était depuis quelque temps triste et troublé ; en vain fit-on valoir ce raisonnement si simple, que les catholiques eussent été bien maladroits de supprimer un homme qui leur était favorable : Shaftesbury avait proclamé que Godfrey était leur victime, le peuple accueillit sa décision sans examen et sans argument.

Pour mettre le comble à l'affolement populaire, le corps de Godfrey fut porté en triomphe comme celui d'un martyr protestant ; ses frères qui, d'après les lois alors existantes, n'auraient pu hériter d'un suicidé, soutinrent la théorie du meurtre, se prêtèrent à la lugubre mise en scène et empêchèrent même les médecins d'exa-

miner le cadavre, de peur de voir soulever un doute sur la cause de la mort.

VI

Tel était l'état des esprits, quand le Parlement se réunit à l'occasion d'une nouvelle élection générale. Dans son discours d'ouverture, le Roi annonça qu'il avait appris qu'un complot existait contre sa personne; mais qu'il préférait garder le silence à ce sujet et laisser l'affaire entre les mains de la justice pour qu'elle fût éclaircie, C'était là une première lâcheté : Charles II eut peur d'affirmer sa conviction réelle, il n'osa attester à la face du pays, par une parole nette, ferme et souveraine, la conviction qu'il exprimait volontiers dans l'intimité, que ses sujets catholiques étaient innocents de toute tentative déloyale. Sa déclaration ambiguë fournit de nouvelles armes aux ennemis des papistes.

La Chambre des Communes s'empressa de constater l'existence d'un complot ayant pour but le massacre du souverain et des protestants du royaume. La Chambre des Lords se prononça dans le même sens et Shaftesbury, profitant habilement de ces dispositions, fit renouveler à

Titus Oates, en présence du Parlement ses dépositions fantastiques. Dès lors, l'affaire fut saisie par le Parlement, contrairement aux désirs du roi, qui voulait la remettre aux mains des magistrats.

Il entra dans le plan de Shaftesbury de donner à l'entreprise, qu'il dirigera désormais, un retentissement extraordinaire. En même temps qu'ils s'assuraient de l'appui des Chambres, il multipliait les mesures de précaution, semait partout la terreur et préparait l'esprit public à accepter les plus monstrueuses accusations. Cinq pairs catholiques, les Lords Petre, Arundel, Belayse, Powis et Stafford, furent arrêtés et conduits à la Tour; 30.000 catholiques furent bannis de la capitale et plus de 2.000 d'entre eux, arrêtés comme suspects, remplirent bientôt les prisons. A Londres, des précautions inouïes furent prises pour faire face au soulèvement des papistes, que l'on représentait comme préparant une nouvelle Saint-Barthélemy; des postes militaires furent établis partout, les gardes du palais doublées, pendant que des patrouilles parcouraient les rues la nuit.

VII

C'est alors que se trahit dans toute sa faiblesse le caractère de Charles II. Intimement persuadé du parfait loyalisme des accusés ; convaincu déjà, très probablement, de la vérité de cette religion qu'il avait étudiée dans sa jeunesse et qu'il devait embrasser avant sa mort ; sincèrement attaché à son frère, dont l'exclusion du trône était un des principaux objectifs de Shaftesbury, il n'eut pas un élan de courage pour faire face à la tempête ; lâchement il baissa la tête et alla de concession en concession.

Le 9 novembre 1678, il assura aux Chambres qu'il était disposé à approuver toutes les mesures ayant pour but de défendre la religion protestante ; puis, il autorisa l'exclusion des pairs catholiques de la Chambre haute, où ils ne devaient rentrer que deux siècles plus tard.

Sur les vingt-quatre pairs du royaume qui professaient la vieille foi, trois seulement consentirent, pour garder leurs sièges, à souscrire à la formule blasphématoire du « Test » (1).

(1) Voici un passage du serment : « Je déclare ne pas admettre qu'il y ait dans le sacrement de la Cène du Seigneur

Jusqu'ici, comme nous l'avons vu, Oates était seul à soutenir ses accusations, c'était là, — ses protecteurs le savaient bien, — le côté faible de l'entreprise. Il était en effet difficile, malgré la puissance des préjugés populaires, de faire accepter à tout un pays, sur la parole d'un seul homme, des faits aussi graves. Les auteurs du complot jugèrent utile de produire un second témoin, pour appuyer les dénonciations d'Oates; ils firent donc comparaître un repris de justice, nommé Bedloe, déjà condamné pour divers crimes. Cet individu prétendit révéler le secret de la mort de Sir Edmondbury Godfrey et dans des récits aussi sensationnels que ceux de Titus Oates, il raconta que Godfrey avait été étranglé par les Jésuites, de connivence avec la reine. A cette première déclaration, il en ajouta d'autres, non moins étranges; une armée de 30.000 hommes allait s'embarquer en Espagne pour conquérir l'Angleterre; une autre armée de 40.000 hommes avait été secrètement organisée à l'intérieur du royaume pour massacrer les protestants, en

- transsubstiation des éléments du pain et du vin au corps
- et au sang du Christ, soit pendant ou après la consécration
- desdits éléments... je crois que l'invocation et l'adoration de la Vierge Marie ou autres saints et le sacrifice de
- la Messe, tels qu'ils sont pratiqués dans l'Église de Rome,
- sont idolâtriques et superstitieux. » (*Records*, vol. V, p. 27.)

commençant par le Roi; les papistes avaient juré sur la sainte hostie d'exécuter jusqu'au bout ce programme et Bedloe nommait hardiment les seigneurs catholiques faisant partie du gouvernement nouveau qui devait être fondé sur les ruines du trône de Charles II. Quant à l'infortunée Catherine de Bragance, il l'accusait non seulement d'avoir fait poignarder Godfrey par ses serviteurs, mais encore, toujours de connivence avec les jésuites, d'avoir tenté d'empoisonner son époux pour se venger de ses infidélités. « On sera « étonné qu'il se soit trouvé dans les trois royau- « mes, un individu assez simple ou assez aveu- « gle pour croire à cette histoire extraordinaire « de trahison et de sang. Mais dans un temps où « la panique est générale, rien n'est trop absurde « pour la crédulité publique (1). »

Le terrain, du reste, avait été habilement préparé : les nombreuses arrestations qui avaient eu lieu, les mesures de précaution prises par le gouvernement, semblaient, aux yeux du peuple, confirmer l'existence d'un mystérieux et pressant danger. Le Roi restait calme, au fond il ne croyait pas plus à Bedloe qu'à Titus Oates; mais le courage lui manquait pour renverser par

(1) Lingard, vol. IX, p. 188.

un acte de sa puissance royale tout cet échafaudage de calomnies et d'absurdités.

L'affolement populaire était tel qu'il fut question d'emprisonner la Reine à la Tour de Londres. Cette malheureuse jeune femme, qui vivait seule à Somerset House, pendant que son insolente rivale, la duchesse de Portsmouth, trônait au palais de Whitehall, était exposée sans défense aux attaques de ses ennemis; mais malgré sa religion qui la rendait suspecte, Catherine de Bragance par l'innocence de sa vie, la rectitude de sa conduite, son éloignement de toute intrigue, avait gagné l'estime générale et la Chambre des Lords refusa de sanctionner la proposition des Communes qui voulaient l'arrêter comme accusée de haute trahison. Le Roi lui-même parut se souvenir à cette heure que Shaftesbury, le protecteur attitré d'Oates, avait été l'ardent avocat d'un projet de divorce et un reste d'honneur se réveilla en lui en voyant une princesse étrangère et isolée menacée par l'astucieux ministre et ses indignes créatures. Si lâche pour défendre ses sujets catholiques, il retrouva un éclair d'énergie pour protéger la reine : « Je ne veux
« pas, dit-il, que l'on fasse du mal à une femme
« qui est innocente (1) ».

(1) Strickland, vol. V, p. 642.

VIII

A peu près en même temps, Shaftesbury, le chef reconnu de la faction protestante, prenait à partie quelques hommes obscurs, dont aucun n'était papiste, mais dont il comptait se servir pour compromettre davantage les jésuites, la reine et les serviteurs de celle-ci. Il s'agissait de faire dire à ces hommes, que leur obscurité et leur pauvreté rendaient une proie facile, qu'ils connaissaient les véritables assassins de Sir Edmondbury Godfrey et que ces assassins étaient les jésuites.

A Francis Corral, cocher, l'on promit 500 livres s'il consentait à attester par serment qu'il avait transporté le cadavre de Godfrey du palais de la reine à Somerset House, à Primrose Hill, dans la banlieue de Londres. Le pauvre cocher ayant répondu naïvement qu'il ne savait rien de cette histoire, inventée de toutes pièces par Bedloe : Shaftesbury le fit jeter dans un cachot où il demeura enchaîné pendant sept semaines. Le malheureux endura ses tourments avec courage, refusant absolument de confirmer le récit mensonger qu'on voulait lui faire répéter et

comme on menaçait de le pendre : « Ce sera « moins terrible pour moi, » dit-il, « que d'entendre la sentence que le Seigneur prononcera « contre moi si j'accuse des innocents ».

Miles Prance, orfèvre, montra moins de constance que Francis Corral ; il fut privé de nourriture pendant plusieurs jours, puis conduit devant une table copieusement servie ; troublé, affolé, affaibli au moral et au physique, cet homme affirma tout ce que voulait Shaftesbury, puis se rétracta. Terrorisé de nouveau, il accusa les catholiques d'avoir assassiné Godfrey et lui-même d'avoir été leur complice. Saisi de remords, il vint ensuite se jeter aux pieds du Roi et jura que ses récits étaient faux ; mais déjà ses paroles avaient été avidement recueillies et trois serviteurs de la Reine, qu'il avait nommés, furent arrêtés comme étant les meurtriers de Sir Edmondbury.

Dès lors, Shaftesbury et ses complices crurent le moment venu de commencer la série des procès et des exécutions, la nation terrifiée était prête à tout accepter, sa panique la rendait aveugle et cruelle. Le Roi avait, hélas ! fait ses preuves, son ministre savait qu'il ne serait pas un obstacle à ses projets. « L'affolement populaire de cette époque, » dit Gardiner,

« est sans exemple dans notre histoire (1), » et désormais la voix de la raison et les droits de la justice furent également mis de côté par un peuple en délire.

(1) *Introduction to English history*. R. Gardiner, p. 159.

CHAPITRE III

PREMIÈRES EXÉCUTIONS.

- I. Circonstances défavorables dans lesquelles les catholiques comparaissent devant les tribunaux. — Difficulté pour les jésuites, en particulier, de se justifier. — Le juge Scroggs. — Son attitude.
- II. Edward Coleman. — Sa correspondance avec le Père Lachaise. — Ses imprudences et ses exagérations de langage. — Son procès et sa condamnation. — Il montre un grand courage en face de la mort.
- III. Mort du Père Mico en prison. — Mort du Père Downes, jadis aumônier du duc d'York. — Son dévouement et son attitude prudente et correcte. — Sa mort en prison.
- IV. — William Ireland. — Tradition royalistes de sa famille. — Son arrestation. — Injustice de son procès. — Ses témoins sont maltraités. — Il envoie au roi son Journal. — Trouble de Charles II. — Il cède à la pression de l'opinion et laisse exécuter le prisonnier.
- V. John Grove, condamné avec le Père Ireland. — Derniers moments des deux martyrs. — Insultes de la foule. — Calme des victimes. — Leurs dernières paroles. — Honneurs rendus aux restes du Père Ireland. — Faveurs obtenues par son intercession.
- VI. — Procès des prétendus assassins de Sir Edmondbury Godfrey. — Trois accusés : Hill, Green et Berry. — Leur défense. — Leur exécution. — Attitude de la reine, en butte aux attaques.
- VII. Thomas Pickering, bénédictin. — Il est accusé de tentative de régicide. — Son exécution est retardée. — Calme héroïque de la victime. — Ses dernières paroles et sa mort.

I

Les catholiques incriminés par Oates parurent

devant les tribunaux dans des circonstances particulièrement défavorables; ils ne purent employer, pour se justifier, les moyens légaux dont disposent d'ordinaire tous les accusés. Ils étaient gardés au secret et ne pouvaient dès lors communiquer avec leurs amis et leurs défenseurs; pour leur ôter le temps de préparer eux-mêmes leur défense, on ne les avertissait qu'au dernier moment qu'ils allaient être traduits devant leurs juges.

De plus, un concours de circonstances matérielles venait, par une fatalité inouïe, s'ajouter au mauvais vouloir de leurs ennemis pour rendre la défense des jésuites, en particulier, difficile à présenter. Ces religieux étaient accusés par Oates d'avoir comploté le meurtre du roi dans une réunion qui aurait eu lieu le 25 avril 1668, dans une auberge du Strand, à Londres, appelée la taverne du Cheval Blanc. Or, pour prouver que cette réunion n'avait pas eu lieu à l'endroit et pour le but désigné par Oates, les Jésuites ne pouvaient invoquer ni le témoignage du propriétaire de l'auberge qui était mort, ni celui de ses domestiques, qui avaient disparu. Ils étaient d'ailleurs dans l'impossibilité de donner au sujet d'une réunion de leur ordre des explications complètes. Il y

avait eu, en effet, le 24 avril 1678, un conseil des jésuites anglais, conseil qui, d'après les règles de la Compagnie, doit avoir lieu tous les trois ans; il s'était réuni non pas dans une taverne, mais dans le palais même du duc d'York, à Saint-James. Oates avait découvert, dans le cours de son enquête, que les jésuites d'Angleterre s'étaient assemblés, mais il ignorait le motif et le lieu de cette réunion et, pour ne pas livrer à la fureur populaire un prince déjà suspect, les religieux devaient garder le silence.

Du reste, les victimes d'Oates étaient condamnées d'avance par l'opinion publique et elles eurent comme juge un homme qui, dès le début du procès, se déclara leur ennemi.

Le Lord « Chief Justice » Scroggs fut, dans ce drame, le digne auxiliaire de son protecteur Shaftesbury. Perdu de mœurs, réduit aux abois, il rêva, comme l'avait fait Titus Oates, de se refaire une fortune aux dépens des papistes. Son attitude pendant toute la procédure fut celle d'un accusateur et non celle d'un juge; il insultait les prisonniers, quand ceux-ci voulaient se défendre, et couvrait de sa protection leurs accusateurs, dont il expliquait et corrigeait les dépositions quand elles paraissaient trop con-

tradictaires ou trop absurdes. L'historien protestant Burnet, peu favorable cependant aux catholiques, reconnaît que c'était « chose malheureuse de voir un homme si mauvais, si ignorant et si pauvre, élevé à un poste aussi important » (1).

II

Livrés à la merci d'un pareil juge, privés de tout moyen de défense, les prisonniers catholiques, malgré leur innocence, ne pouvaient sortir victorieux de l'épreuve. Le premier d'entre eux qui parut devant le tribunal, fut Edward Coleman, secrétaire de la jeune duchesse d'York, Marie-Béatrice de Modène.

Fils d'un ministre anglican du comté de Suffolk, élève de l'Université de Cambridge, converti depuis peu à la religion catholique, Coleman était un homme énergique et religieux; il lui manquait peut-être la prudence et la mesure nécessaires pour remplir un poste difficile dans des temps aussi dangereux. La jeune duchesse, par son âge et son caractère,

(1) *Records*, vol. V, p. 37.

était en dehors de toute intrigue, mais la position de son époux, héritier de la couronne, l'exposait plus que personne aux soupçons et aux attaques; de là l'obligation pour ceux qui lui étaient attachés d'exagérer les précautions pour ne donner aucune prise à la calomnie.

Les papiers de Coleman furent saisis; on n'y découvrit rien qui trahit l'existence d'un complot, mais Coleman entretenait avec le Père Lachaise, confesseur de Louis XIV, une correspondance assidue; il gardait des copies de ses lettres, on les retrouva, là-dessus fut basée sa condamnation. Les historiens protestants et catholiques sont unanimes à reconnaître qu'on peut tout au plus, étant donné le péril des temps, qualifier d'imprudente cette correspondance du secrétaire de la duchesse d'York avec le jésuite français. Elle révèle chez le premier un esprit inquiet, un caractère entreprenant et une certaine tendance aux intrigues politiques; mais s'il y avait dans Coleman l'étoffe d'un intrigant, il n'avait rien d'un régicide.

Dans la lettre la plus compromettante du dossier, il demande au Père Lachaise un secours de 20.000 francs pour « certaines dépenses, dont le « résultat devait porter un rude coup au protes-

tantisme » (1). On voulut voir dans cette phrase une allusion au meurtre de Charles II; il s'agissait, en réalité, de faire rendre au duc d'York son poste de grand amiral et d'obtenir pour les catholiques la liberté de conscience.

Sans doute, Coleman eût mieux fait de rester en dehors de ces intrigues vers lesquelles l'entraînait la pente naturelle de son caractère, et aussi, dit Lingard, ses besoins personnels d'argent; mais quelque inconsidéré qu'on le suppose, rien ne saurait justifier les procédés dont il fut la victime. Titus Oates, qui l'avait dénoncé, commença par ne pas le reconnaître, puis, se ravissant, il jura que le 21 août 1678 Coleman était à Londres, assistant à une réunion de bénédictins et de jésuites qui avaient décidé de faire empoisonner le roi. L'accusé répondit en produisant des témoins qui attestaient qu'à cette date ils l'avaient vu dans le comté de Warwick. Du reste, la déposition d'Oates était si confuse et si contradictoire que son protecteur, le juge Scroggs, en fut ému et dans son résumé des débats, il passa rapidement sur des accusations dont l'incohérence était évidente, pour s'appesantir sur les lettres compromettantes écrites au

(1) Lingard, vol. IX, p. 178.

Père Lachaise. Coleman reconnaissait avoir écrit ces lettres, mais il persistait à se justifier de toute pensée de régicide. Le protestant Echard observe avec raison qu'il est impossible au lecteur le plus sévère de trouver dans le langage exagéré et imprudent du secrétaire le moindre indice qui révèle l'intention d'attenter aux jours du monarque. Selon Lingard, la plupart des expressions inconsidérées que l'on trouve sous sa plume sont des phrases sonores et à effet, destinées à impressionner favorablement son correspondant (1).

Ce fut en vain que le prisonnier demanda un avocat pour le défendre. Après un violent réquisitoire de Scroggs, la sentence de mort fut prononcée le 26 novembre.

Coleman l'entendit avec calme ; mais il protesta énergiquement contre l'accusation de régicide. Plusieurs membres du Parlement vinrent le visiter dans sa prison et lui promirent son pardon s'il voulait faire des aveux au sujet de la conspiration ; il leur répondit, ce qu'il avait du reste constamment affirmé, qu'il ne pouvait parler d'un complot dont il ignorait absolument l'existence.

(1) Lingard, vol. IX, p. 178.

Le 3 décembre 1678, Edward Coleman fut conduit à Tyburn. Cet homme, qui avait failli par imprudence, peut-être aussi par vanité, fut héroïque en face de la mort. Il parla au peuple, l'assura de son innocence, pria avec une foi admirable jusqu'au dernier moment (1). On exécuta sur lui dans toute son horreur la sentence prononcée contre les traîtres ; il fut pendu, puis détaché de la potence pendant qu'il respirait encore ; le bourreau le dépouilla de ses vêtements, lui arracha le cœur et les entrailles qu'il brûla dans un brasier au pied même du gibet. Sa mort, dit un éminent historien protestant, ouvrit la série « des assassinats juridiques que nous ne pouvons rappeler qu'avec « horreur (2) ».

III

Ce même jour, pendant que l'infortuné secrétaire de la duchesse d'York expirait à Tyburn dans d'atroces tourments, d'autres victimes du

(1) Challoner, vol. II, p. 190.

(2) J. R. Green, *Hist. of England*, vol. VIII, p. 423, édit. de 1879.

prétendu complot rendaient le dernier soupir dans les cachots. Le Père Edward Mico avait quarante-huit ans ; élève du fameux collège de Saint-Omer, il entra dans la Compagnie de Jésus et devint le compagnon habituel du provincial, auprès duquel il occupait un logement dans les dépendances de l'ambassade d'Espagne et avec lequel il fut arrêté dans la nuit du 29 septembre.

Comme s'en souviennent nos lecteurs, le comte d'Egmont obtint que les deux religieux, gravement malades, demeuraient encore quelque temps prisonniers dans leur logement ; un de leurs frères, le Père Hamerton pénétra jusqu'à eux pendant cette première phase de leur captivité : « Je les visitais tous les jours, » dit-il, « quelquefois j'étais habillé en gentilhomme, « d'autres fois en apprenti pharmacien, un verre « à la main et revêtu d'un tablier. Ainsi dé-
« guisé, j'entrais assez facilement dans leurs
« chambres et, quoiqu'il y eût toujours une sen-
« tinelle à la porte, je réussissais à les con-
« fesser (1) ».

Quand il parut suffisamment rétabli, le Père Mico fut transféré à Newgate, mais sa longue maladie, les émotions de son arrestation, ses

(1) *Records*, vol. V, p. 250.

préoccupations pour ses frères et, en dernier lieu, l'air empesté de sa prison l'avaient tué. Le 4 décembre, jour où la Compagnie de Jésus célèbre la fête de l'apôtre des Indes, saint François Xavier, l'on trouva prosterné dans sa cellule, littéralement écrasé par les chaînes dont on l'avait chargé, l'humble missionnaire dont l'âme s'était envolée vers un monde meilleur (1).

A quelques jours de distance, un autre jésuite, le Père Thomas Downes, mourut aussi en prison. Sous le nom de Bedingfield, il avait jadis servi d'aumônier au duc d'York et, dans ce poste difficile, il s'était concilié l'estime de tous. S'absorbant tout entier dans son ministère, il menait à la Cour la vie pauvre et mortifiée d'un véritable religieux. Il aimait surtout, nous dit-on, à confesser les pauvres et faisait de longues courses à pied, par les temps les plus rudes, pour assister ses humbles pénitents. Son attitude parut si correcte, même aux protestants, qu'on l'autorisa à accompagner le duc d'York quand celui-ci prit le commandement de la flotte anglaise contre les Hollandais. Pendant cette campagne, si glorieuse pour l'amiral royal, son aumônier s'attira par son dévouement les sympa-

(1) Challoner. vol. II, p. 205.

thies de tous et put exercer autour de lui un fécond apostolat.

Ce fut au Père Downes que Titus Oates adressa les lettres auxquelles nous avons fait allusion et qui, pleines d'insinuations perfides, étaient en apparence écrites par des Jésuites anglais marquants. Le Père Downes, qui devina un piège, porta les lettres au duc d'York et celui-ci les remit au roi.

Bien que Charles II, en cette circonstance, ait pleinement rendu hommage à la loyauté de l'aumônier de son frère (1), le Père Downes n'en fut pas moins arrêté comme soupçonné de trahison. Il était déjà malade et le 21 décembre il expira dans la prison du Gatehouse, martyr plus obscur, mais non moins méritant, que ses frères immolés sur le gibet de Tyburn.

IV

C'est à Tyburn, le Calvaire des martyrs anglais, qu'il nous faut suivre le Père William Ireland. Il sortait d'une race chez laquelle le dévouement aux Stuarts était héréditaire : son

(1) Echard, *History of England*, VII, pp. 158-168. — *Records*, vol. V, p. 254.

père et un de ses oncles étaient morts en combattant pour Charles I^{er}; ses proches parents étaient ces Penderell de Boscobel, qui, nos lecteurs s'en souviennent, sauvèrent la vie de Charles II après la bataille de Worcester. Comme la plupart des jeunes catholiques de son temps, il fut élevé au collège de Saint-Omer, d'où il sortit pour entrer dans la Compagnie de Jésus. Pendant plusieurs années, il remplit les modestes fonctions d'aumônier des Clarisses anglaises de Gravelines. Ce monastère, fondé sous Jacques I^{er} par une femme admirable dont nous avons raconté ailleurs la vie de labeurs (1), était peuplé de religieuses qui appartenaient à ces vieilles familles catholiques de l'Angleterre, dont le feu de la persécution avait avivé la foi et retrempé la vaillance.

Dans cette atmosphère toute calme et toute mystique, le Père Ireland se prépara inconsciemment aux luttes prochaines. En 1677, ses supérieurs l'envoyèrent à Londres, pour y remplir l'office de procureur temporel de la province anglaise de la Compagnie. Il fut, comme ses frères, arrêté dans la nuit par Oates et ses satellites et jeté dans les cachots de Newgate, où

(1) *Quatre portraits de femmes : Mary Ward.* — Firmin-Didot, 1895.

on le chargea de chaînes si pesantes, le serrant si étroitement, que la chair de ses jambes fut enlevée et les os mis à nu. Le 17 décembre 1678, il comparut, avec d'autres prisonniers catholiques, devant le tribunal qui siégeait à « Old Bailey ».

L'acte d'accusation portait que tous avaient comploté la mort du roi et que les jésuites, en particulier, l'avaient décidée dans leur réunion du 24 avril 1678, à la taverne du Cheval Blanc, réunion à laquelle Oates prétendait avoir assisté.

L'injustice la plus criante présida aux débats ; tout ce qui était à l'avantage des accusés fut de parti pris supprimé. C'est ainsi que l'on reprochait au Père Ireland d'avoir reçu du Père Lachaise des sommes considérables, qui devaient servir à provoquer un soulèvement général des catholiques ; or, dans les papiers du Père, saisis au moment de son arrestation, il n'existait aucune trace de ces transactions ; mais on se garda bien de produire au procès ces pièces qui eussent témoigné de l'innocence des accusés. De même, on passa sur le fait que Titus Oates étant à Saint-Omer en avril 1678 n'avait pu assister au prétendu conciliabule du Strand. Enfin, pour empêcher le Père Ireland de produire les té-

moins qui eussent déposé en sa faveur, l'on avança tout à coup la date du procès et les témoins, convoqués pour une date ultérieure, n'arrivèrent pas à temps. Ceux qui se présentèrent eurent à peine le droit de parler; bafoués par Scroggs, interrompus par les spectateurs et souvent battus par la foule, un grand nombre d'entre eux se troublèrent, d'autres s'enfuirent.

Cependant, le Jésuite avait en sa possession un document qui prouvait victorieusement son innocence. Oates et Bedloe attestaient qu'au mois d'août 1678 il conspirait à Londres, or il avait un Journal, écrit de sa main, jour par jour, qui démontrait qu'il s'était absenté de la capitale du 3 août au 14 septembre. Le Père Ireland fit remettre au roi ce journal de sa vie quotidienne, où ses allées et venues étaient consignées. Après l'avoir lu, Charles II parut profondément troublé et hésitant; mais il se trouvait alors au milieu d'une crise politique aiguë, le Parlement venait d'exiger la mise en accusation du Lord trésorier Danby et, pour apaiser le fanatisme du peuple, surexcité par Shaftesbury, le roi livra lâchement le religieux à la mort. Et pourtant, dans le Journal de sa vie, envoyé par le prisonnier à son souverain, se trouvaient rappelés des noms faits pour éveiller au cœur de Charles II

un poignant sentiment de honte ! Le Père Ireland y notait ses visites à ses parents, les Penderell de Boscobel ; ce souvenir en reportant le roi aux périls de sa jeunesse, lui rappelait comment, après la défaite de Worcester, ces fidèles catholiques avaient exposé leurs têtes pour sauver la sienne. Quel contraste entre l'abnégation héroïque des humbles bûcherons et la lâcheté du roi d'Angleterre !

V

Avec le Père Ireland, furent condamnés à mort pour haute trahison, le bénédictin Thomas Pickering, dont l'exécution fut retardée de trois mois, et John Grove, qui passait pour le domestique du jésuite, mais qui était très probablement un frère convers de la Compagnie. Un grand nombre de papiers appartenant à la province anglaise de l'ordre ayant été égarés pendant ces années de péril, il ne reste aucun document pour prouver l'affiliation de John Grove à la Compagnie, dont il fut, en tout cas, un serviteur dévoué jusqu'à la mort (1).

(1) *Records*, vol. V, p. 40.

Charles II, qui semble avoir été poursuivi de remords au sujet du Père Ireland, par une exception unique, lui envoya la veille de sa mort un capucin, attaché à l'ambassade d'Espagne, le Père Augustin de Losingham. Celui-ci confessa le condamné, lui donna la sainte Communion et écrivit un récit touchant de ses dernières heures.

Selon l'usage, les prisonniers furent conduits de Newgate à Tyburn, couchés sur une claie, pendant que la foule, amassée sur leur passage, leur jetait au visage de la boue et des œufs pourris ! Les calomnies de Oates avaient produit leur fruit et la populace, surexcitée jusqu'au délire, ne fut pas désarmée par la sérénité des deux martyrs.

A Tyburn, William Ireland prit la parole ; son discours nous a été transmis par des témoins oculaires : il y pardonne aux auteurs de sa mort, proteste de son innocence et, fidèle jusqu'au bout au loyalisme dont il avait hérité avec le sang, il atteste son attachement au roi. Quand il eut fini de parler, un Père de la Compagnie, qui était présent sous un déguisement, donna aux deux victimes une dernière absolution. Puis la charrette, sur laquelle le Jésuite était debout, s'avança brusquement et le patient

resta suspendu dans le vide. On ne le détacha qu'après sa mort et, pour une fois, l'horrible boucherie prescrite par la loi ne s'exerça que sur un cadavre. John Grove garde jusqu'au bout son attitude courageuse et modeste ; il parla peu : « Nous sommes innocents », dit-il « nous mourons injustement, mais nous demandons à Dieu de pardonner aux auteurs de notre mort » (1).

Des écrits du temps nous parlent des hommages rendus par les catholiques à leurs chers martyrs et aussi des grâces attribuées à leur intercession. Ils nous racontent comment des linges trempés dans le sang du Père Ireland opèrent des cures merveilleuses ; plus de quarante personnes attestent qu'elles ont été guéries par ce moyen (2). Un des aumôniers de la reine Catherine de Bragance écrivant, en 1685, au Père de Noyelle, général de la Compagnie de Jésus, lui signale le parfum céleste qui s'exhalait des reliques du Père Ireland, dont une partie notable était déposée dans la chapelle privée de la souveraine (3).

(1) Challoner, vol. II, p. 193.

(2) *Records*, vol. V, p. 230.

(3) Un ouvrage fort rare, imprimé à Prague en 1683, intitulé : « *Brevis relatio felicitis agonis etc.*, » affirme qu'un document fut rédigé pour perpétuer le souvenir de ces

VI

Pendant que se poursuivait le procès du Père Ireland, celui des prétendus meurtriers de Sir Edmondbury Godfrey suivait aussi son cours. Nous avons vu par quelles manœuvres cruelles Shaftesbury avait arraché à Prance des aveux que celui-ci rétracta par la suite, mais qui suffirent cependant pour faire exécuter des innocents.

Trois hommes de condition obscure avaient été désignés par Prance comme ayant trempé dans le meurtre de Godfrey : c'étaient Laurence Hill, domestique; Robert Green et Henry Berry, attachés au palais de Somerset House, où résidait Catherine de Bragance. Les deux premiers étaient catholiques, le dernier protestant. Traduits devant le tribunal le 10 février 1679 et accusés d'avoir secondé les jésuites, auteurs principaux de l'assassinat de Godfrey, ils produisirent des témoins dignes de foi, qui les avaient vus loin du théâtre du crime au jour et à l'heure où,

prodiges et qu'il portait, avec la signature des personnes guéries, celle d'un « illustre personnage », que l'on croit avoir été le comte d'Egmont, ambassadeur d'Espagne.

d'après Bedloe, ils commettaient le meurtre. De plus, ils relevèrent dans les dénonciations de leurs accusateurs une foule de contradictions et d'absurdités. Tout fut inutile, leur perte était jurée d'avance et ils furent condamnés à la peine capitale (1).

Un historien protestant, dont l'impartialité n'est pas suspecte, dit à ce sujet qu' « on dut « céder à la frénésie de cette époque pendant « laquelle le parjure et la calomnie étaient « devenues choses si ordinaires qu'on ne peut « raisonnablement rien conclure de dénoncia- « tions de cette nature » (2). Hume, peu favorable aux catholiques, ajoute que les témoignages de Bedloe et de Prance se contredisent et renferment de « grossières absurdités » (3).

Les deux catholiques Hill et Green furent exécutés le 21 février 1679. Ces hommes du peuple, victimes obscures de l'horrible tourmente qui devait entraîner, en même temps qu'eux, des religieux, des prêtres, des gentilshommes, des pairs du royaume et menacer même la tête de la souveraine, montrèrent, en face de la mort, une admirable dignité.

(1) Challoner, vol. II, p. 195.

(2) *Baker's Chronicle*, p. 689.

(3) *Narative of the Titus Oates plot*, p. 190.

Hill adressa quelques mots aux spectateurs, affirma, une fois de plus, son innocence « à la face de Dieu, des hommes et des anges. Je meurs comme j'ai vécu, catholique romain, et je demande aux catholiques ici présents de prier pour moi ». Il pria ensuite pour le roi, pour sa « pauvre nation », et termina par ces mots : « Je vous dis adieu à tous « en Jésus Christ, entre les mains de qui je remets mon âme ».

Robert Green, homme âgé et infirme, parla moins longtemps avec une touchante simplicité : « Je n'ai jamais vu Sir Edmondbury Godfrey ni mort, ni vivant », dit-il ; « si de faux témoins ont déposé contre moi, je n'y peux rien. Je prie Dieu de bénir mon roi et tout son peuple » (1).

Un des fonctionnaires présents lui ayant dit qu'il avait été jugé avec équité, le condamné, ne voulant pas à cette heure suprême entamer une discussion inutile, se contenta de répondre : « Je prie Dieu de pardonner à tous ».

Berry fut exécuté quelques jours après ; comme les deux catholiques, il mourut en affirmant son innocence : « Je suis innocent », dit-il ; « Jésus, recevez mon âme ! » (2).

(1) Challoner, vol. II, p. 195.

(2) *Ibid.*

Pendant ce temps, Catherine de Bragance, dont les serviteurs étaient mis à mort au mépris de toute justice, était elle-même en butte aux plus monstrueuses accusations. Délaissée par son époux dès les premières semaines de son mariage, impopulaire à cause de sa religion, étrangère dans un pays hostile, la fille des Bragance se montra dans une situation aussi critique digne du vieux sang vaillant qui coulait dans ses veines. Forte de son innocence, elle demeura calme au milieu de l'orage et Charles II, subjugué par la dignité de cette jeune femme isolée, lui montra, à cette heure de péril, une déférence à laquelle elle n'était plus habituée (1).

VII

Sur le sanglant champ de bataille où nous avons suivi le Père Ireland, la Compagnie de Jésus n'était pas seule à fournir des combattants. A la barre du tribunal, à côté du jésuite, était apparue la figure modeste et souriante d'un frère convers de l'ordre de Saint-Benoît, Thomas Pickering, profès du monastère des bénédictins de

(1) Strickland, vol. V, p. 645.

Douai. Comme William Ireland, il avait des titres particuliers à la reconnaissance de Charles II, car son père était mort pendant la guerre civile, en combattant sous l'étendard royal. Oates lui faisait jouer un rôle actif dans le drame si laborieusement préparé et l'accusait d'avoir, à trois reprises différentes, tiré sur le Roi pendant sa promenade; par un étrange hasard, ajoutait-il, son arme mal chargée n'avait pas fait feu. Pour prix de son crime, Pickering devait toucher 30.000 shillings en retour desquels il s'était engagé à célébrer 30.000 messes.

L'absurdité de cette histoire était évidente : Pickering, homme timide et tranquille, n'avait, d'après le témoignage de ceux qui le connaissaient, jamais manié une arme à feu; de plus, il n'était pas prêtre et ne pouvait, par conséquent, dire la messe.

Ces absurdités n'empêchèrent pas la condamnation du Frère et sa sentence fut prononcée en même temps que celle du Père Ireland et de John Grove; mais son exécution n'eut lieu que quatre mois plus tard.

Challoner attribue ce délai soit aux remords du roi, convaincu de l'innocence du condamné et désireux de le sauver, soit à l'espoir qu'avaient les ministres de lasser la patience de leur

prisonnier et de lui arracher des dénonciations contre ses frères dans la foi (1).

Quoi qu'il en soit, Pickering demeura en prison jusqu'au 9 mai, jour où il fut traîné à Tyburn pour y mourir. La paix rayonnante de son visage impressionna vivement les spectateurs, non moins que ses protestations de fidélité envers le souverain pour lequel son père était tombé au champ d'honneur. Comme on lui reprochait d'être prêtre : « Oh non, » dit-il humblement », je ne suis qu'un pauvre frère convers », il pria pour ses ennemis, puis monta avec tranquillité sur la fatale charrette. Là, on lui mit au cou la corde qui était attachée au gibet et on lui couvrit la figure d'un bonnet. Au moment même où la charrette se déroba sous ses pieds, un des spectateurs lui cria qu'à cette heure solennelle il devait bien avouer son crime. Avec une présence d'esprit admirable dans un pareil moments, le martyr retira vivement le bonnet qui cachait ses traits et avec un bon sourire : « Regardez-moi », dit-il, « ai-je, la figure d'un homme capable de commettre un si grand crime » ?

Il mourut ainsi « en souriant », ajoute Challoner, terminant une vie obscure et laborieuse

(1) Challoner, vol. II, p. 193.

par un trépas glorieux; beaucoup le regrettèrent, dit-il encore; ils savaient que cet homme doux et bon, incapable de faire de la peine à qui que ce soit, était innocent du forfait pour lequel on l'avait condamné.

La série des exécutions, des « meurtres judiciaires », pour employer l'expression d'un historien protestant (1), va poursuivre son cours. Après d'avoir assisté au supplice du premier groupe d'accusés, dont William Ireland et Thomas Pickering sont peut-être les figures les plus en vue, nous allons voir se dérouler le procès de cinq jésuites, qui, leur provincial en tête, iront ensemble au supplice, suivis, à peu de jours de distance, par un légiste, leur ami. La persécution provoquée par Oates et attisée par Shaftesbury, s'étant étendue de Londres dans les provinces, des prêtres séculiers et réguliers en grand nombre seront immolés sur tous les points du royaume; enfin un pair du royaume et un archevêque fermeront le cortège des victimes envoyées à la mort par un calomniateur infâme.

(1) Green, *History of England*, p. 423, vol. III, édit. 1879.

CHAPITRE IV

PROCÈS DES CINQ JÉSUITES.

- I. Procès du Père Whitbread, provincial des Jésuites anglais. — Son caractère. — Son pressentiment étrange. — Son allocution prophétique aux jésuites de Liège. — Entrevue avec Mary Minshull.
- II. L'incident des lettres apocryphes éveille les soupçons du provincial. — Il est arrêté et interrogé. — Son attitude digne et courageuse. — Il est jugé. — Les témoignages contre lui sont jugés insuffisants. — Second procès.
- III. Les compagnons du provincial. — James Corker, son caractère. — Son procès est retardé. — William Barrow, son arrestation, il paraît devant le Conseil du roi. — Charles II tente de le sauver. — John Fenwick. — Ses souffrances en prison.
- IV. Anthony Turner. — Converti et théologien. — Se livre aux poursuites. — John Gavan. — Il évangélise Wolverhampton. — Son éloquence. — Sa courageuse défense.
- V. Le procès des cinq Jésuites s'engage. — Protestation des Pères Whitbread et Caldwell. — Série des accusations. — Dugdale vient appuyer Oates. — Contradictions de Bedloe. — Défense des accusés qui font ressortir les absurdités des divers témoignages. — Partialité des juges. — Les étudiants catholiques de Saint-Omer déposent en faveur des Jésuites. — Leurs témoignages précis et leur attitude vaillante font sur le public une impression favorable.
- VI. Titus Oates s'alarme de l'impression produite par les jeunes Anglais de Saint-Omer. — Il amène un renfort de faux témoins. — Les accusés, résignés à la mort, se défendent courageusement et avec habileté. — Discours du Père Gavan. — Interruption de Scroggs. — Il résume les débats. — Son réquisitoire contre les accusés. — Les cinq Jésuites sont reconnus coupables. — Joie barbare du peuple. — Vaillance et résignation des accusés.
- VII. Procès de Richard Langhorne. — Sa captivité. — Il est entre-

pris par Shaftesbury. — Sa fermeté quand il s'agit d'une question de conscience. — Il est traité avec une injustice criante, privé de moyens de défense. — Il dispute bravement sa tête à ses ennemis. — Condamné en même temps que les jésuites à la peine capitale, il montre le même héroïsme en face de l'exaspération du peuple.

I

Malgré les contradictions choquantes des accusateurs, leur réputation infâme, la partialité trop évidente des juges, les procès des catholiques poursuivaient leurs cours et se terminaient presque toujours par la condamnation à mort des accusés. Le fanatisme religieux de la nation, adroitement surchauffé par ceux qui avaient intérêt à perdre les papistes, avait aveuglé les esprits à un degré qui aujourd'hui nous paraît incroyable et la haine des uns, la crédulité des autres étaient malheureusement servies à souhait par la lâcheté du monarque.

Le 13 juin de l'année 1679, six mois après le martyre du Père Ireland, Thomas Whitbread, provincial des Jésuites anglais, parut pour la seconde fois devant le tribunal de « Old Bailey », d'où il avait été renvoyé une première fois, faute de preuves suffisantes pour appuyer les accusations déposées contre lui. Avant de suivre les différentes phases d'un procès, où la con-

damnation des accusés avait été décidée d'avance, arrêtons-nous devant la figure singulièrement attachante de ce provincial des Jésuites d'Angleterre, chargé en des jours difficiles, du gouvernement de ses frères dispersés et proscrits. Il porta avec dignité et douceur ce lourd fardeau, accepta sans murmure les peines qui en furent la conséquence, donna à ses sujets l'exemple du martyr avec la même simplicité qu'il leur avait donné, en des jours plus calmes, l'exemple de la fidélité à la règle et du dévouement apostolique.

Thomas Whitbread, appelé quelquefois de son nom d'emprunt de Harcourt, avait soixante et un ans en 1679. Il était entré dans la Compagnie de Jésus à dix-huit ans; depuis trente-deux ans il remplissait en Angleterre les obscures fonctions du missionnaire; depuis un an seulement, il était investi de la charge de provincial.

Dans l'exercice de ses nouveaux devoirs, il se montra doux et bon pour ses subordonnés, serein au milieu des dangers, mais ayant, sous une grande simplicité de formes, un sentiment très vif de l'honneur de la Compagnie à laquelle il appartenait et de la province confiée à sa garde.

C'était à lui, en sa qualité de provincial, que

Titus Oates s'était présenté après son expulsion de Saint-Omer, pour obtenir d'être reçu de nouveau dans une maison de l'ordre et nos lecteurs savent par quel refus formel cette demande avait été accueillie. Du reste, une impression étrange, pressentiment, seconde vue ou don de prophétie, avertissait déjà Thomas Whitbread qu'une épreuve redoutable allait fondre sur la mission d'Angleterre. Rien dans les événements ne semblait justifier cette impression; si les temps étaient durs pour les catholiques, ils l'étaient depuis un siècle et, à tout prendre, le règne de Charles II leur avait été jusque-là plus clément que ceux d'Élisabeth et de Jacques I^{er}. En 1678, immédiatement après son élection, le provincial visitait les maisons des Jésuites anglais dans les Pays-Bas; le 25 juillet, il était à Liège (1), où un certain nombre de jeunes religieux devaient renouveler leurs vœux. Il leur adressa, à cette occasion, une instruction, au milieu de laquelle, quittant brusquement le sujet qu'il traitait, il se mit à leur parler de chaînes, de supplices et de la mort endurée pour Jésus-

(1) De 1614 à 1625, les Jésuites anglais eurent un noviciat à Liège; en 1625, ce noviciat fut transféré à Watten, près de Saint-Omer, et la maison de Liège devint jusqu'en 1773 un centre d'études théologiques.

Christ. Un des religieux présents, le Père Joseph Wakeman (1), nous a transmis le texte même de ce discours prophétique que les jeunes gens, groupés autour du provincial, écoutèrent avec une inexprimable émotion : « Il nous cita, dit-il, « la parole : *Potestis bibere calicem quem ego « bibiturus sum!* Pouvez-vous boire le calice « que moi-même je vais boire? Pouvez-vous « endurer une cruelle persécution? Êtes-vous « prêts à être trahis, injuriés et emprisonnés? « Pouvez-vous endurer les maux de la prison, « coucher sur la paille, vivre d'une nourriture « grossière, porter des chaînes pesantes, endurer « la torture du chevalet? Nous le pouvons, Dieu « soit béni! Pouvez-vous entendre de faux té- « moins vous accuser, pouvez-vous accepter avec « douceur la sentence d'un juge injuste qui « vous condamne à être pendu et écartelé? Nous « le pouvons, Dieu soit béni (2). »

En parlant ainsi, continue le Père Wakeman, le provincial avait les yeux au ciel et les mains jointes; son regard prophétique voyait,

(1) Joseph Wakeman entra dans l'ordre en 1665, fut professeur à Liège, préfet et procureur au collège de Saint-Omer, enfin missionnaire en Angleterre. Il mourut à Watten en 1720. Son frère, Sir Georges Wakeman, médecin de la reine, fut un des catholiques accusés par Oates.

(2) *Records*, vol. V, p. 235.

dans un avenir prochain, les cachots de Newgate avec leurs horreurs, le gibet de Tyburn et ses atroces supplices, le sang de ses frères et le sien répandu à flots pour l'Église; puis, plus loin encore, au delà de cette mer d'angoisses, les palmes triomphales et la paix éternelle.

Son attitude inspirée et sa voix vibrante donnaient à ses paroles une puissance extraordinaire; les jeunes gens présents l'écoutaient haletants; jamais, nous dit-on, aucun d'eux n'oublia ce discours mémorable, dont l'effet fut d'autant plus grand qu'un calme inusité régnait alors en Angleterre. Quelques mois après, tout avait changé et les paroles de Thomas Whitbread recevaient leur accomplissement.

Cette vue de l'avenir se manifesta en une autre occasion, pendant le même voyage. Une religieuse anglaise de Gand, Mary Minshull, reçut la visite du Provincial qui partait le lendemain pour l'Angleterre. Il lui recommanda de lui faire part, sans tarder, de tout ce qu'elle pouvait avoir à lui dire, parce qu'elle ne le reverrait jamais sur terre. La sœur lui objecta que sa charge de provincial l'obligerait à visiter de temps en temps les maisons de son ordre dans les Pays-Bas; il ne répondit pas et leva les yeux au ciel en souriant; mais, en prenant

congé de la religieuse, il s'écria gaiement : « Al-
« lons, je ne reverrai jamais ces grilles ! » puis,
voyant l'émotion de la bonne sœur, il l'encou-
ragea avec sa bonté habituelle (1).

II

Deux mois seulement après son retour en Angleterre, le calice d'amertumes entrevu par le Père Whitbread lui fut présenté, et nous verrons comment il sut courageusement le boire jusqu'à la lie.

L'incident des lettres fausses envoyées au Père Downes avait fait pressentir au provincial l'existence d'une conspiration contre les catholiques et surtout contre les jésuites. Il se rappela aussi le singulier candidat qui avait jadis sollicité son admission dans la Compagnie et, sans mesurer peut-être l'étendue du danger, il devina que Titus Oates était pour lui et pour les siens un ennemi redoutable. Bientôt après le complot éclata et, malgré la parole échappée au roi qu'Oates n'était qu'un impudent menteur, « a lying scoundrel », le provincial fut arrêté.

(1) *Lettre de Mary Minshull. Archives du collège d'Oscott.*

Au début quand, gravement malade, le Père Whitbread était encore gardé à vue dans son logement, il fut longuement interrogé par une députation de la Chambre des Communes. Affaibli par la maladie et justement préoccupé du sort de la province dont il avait la charge, le religieux fut cependant à la hauteur de cette situation difficile; il demeura calme et vaillant, répondant avec une grande dignité aux questions insidieuses qui lui furent posées : « Pour
« ce qui est de la question religieuse, je recon-
« nais être prêtre de la Compagnie de Jésus et
« provincial d'Angleterre. Si ce fait est un crime ;
« j'espère avoir assez de force pour l'expier sur
« le gibet. Quant à la conspiration dont vous
« me parlez, je déclare solennellement, sans
« hésitation aucune, que j'en ignore l'existence.
« Je parle avec une connaissance intime des
« hommes et des choses et je suis absolument
« certain que les membres de mon ordre sont,
« en cette matière, aussi innocents que moi » (1).

Quand il fut transféré à la prison de Newgate, la faiblesse du provincial était telle qu'on dut l'y transporter dans un fauteuil. Il passa trois mois dans un cachot infect et dans l'isolement le

(1) *Records*, vol. V, p. 32.

plus complet et, le 17 décembre 1678, il parut devant le tribunal où il entendit condamner à mort William Ireland, John Grove et Thomas Pickering. Quant à lui, les témoignages de ses accusateurs ayant paru insuffisants, même à ces juges hostiles, il fut renvoyé à Newgate, où il demeura encore six mois. Enfin, le 13 juin 1679, il fut ramené devant le tribunal, comme prévenu de régicide.

III

Autour du provincial d'Angleterre cinq religieux formaient une escorte d'honneur : c'étaient James Corker, bénédictin, zélé missionnaire, caractère énergique et généreux, qui, seul de six prévenus, devait échapper au supplice. Dès l'ouverture des débats, il protesta contre l'injustice avec laquelle il avait été traité. On l'avait averti la veille au soir seulement que son procès commencerait le lendemain et il réclama le temps nécessaire pour préparer sa défense. Ce délai lui fut accordé ; un mois plus tard il fut ramené devant le tribunal, acquitté comme conspirateur, mais condamné à mort comme prêtre. La sentence ne fut pas exécutée

sur-le-champ, elle fut ensuite commuée et le Père Corker toujours prisonnier devint, comme nous le verrons plus tard, l'ange consolateur des confesseurs de la foi.

William Barrow, appelé souvent Waring ou Harcourt, élève du collège de Saint-Omer, était missionnaire à Londres depuis trente-cinq ans. Il était supérieur du district placé par les jésuites anglais sous le vocable de saint Ignace et avait été, dès le début, signalé par Oates comme une proie importante à saisir. Pendant quelque temps, le Père Barrow se déroba aux recherches ; malgré les instances de ses amis, il refusa de quitter Londres, où il exerçait encore un ministère utile aux âmes. Il changeait tous les jours de logement et de costume ; mais, sous ses déguisements variés, il gardait les allures graves d'un religieux. La servante d'une auberge où il logeait quelquefois devina, à son maintien réservé, que ce devait être un prêtre papiste et le dénonça comme tel aux « poursuivants ». Il fut arrêté en mai 1679 et interrogé devant le Conseil privé du roi, où ses cheveux blancs et sa physionomie vénérable excitèrent l'intérêt. Charles II, en particulier, parut troublé à sa vue et chercha à lui ouvrir une porte de sortie en affirmant que le prisonnier devait ignorer les

lois qui interdisaient aux Jésuites de résider en Angleterre : « J'aurais pu fuir, en effet, » répondit le religieux, « mais je ne l'ai pas voulu ; les « intérêts de la cause que je sers m'ont retenu. « Mon arrestation, mes chaînes, ma captivité, « ma mort elle-même ne m'étonneront pas, « voilà vingt ans que je prie Dieu de m'envoyer « ces choses ; Il a enfin exaucé mon désir. » Devant ces fermes paroles, le roi baissa la tête.

John Caldwell, dont le nom d'emprunt était Fenwick, avait presque enfant confessé la vraie foi. Rejeté par les siens à cause de sa conversion, il avait trouvé une nouvelle famille d'abord au collège de Saint-Omer, puis au noviciat des Jésuites de Watten, en Flandre. C'était un homme pieux et sage, pour qui ses longs mois de détention furent une véritable torture : ses chaînes étaient si lourdes qu'elles pénétrèrent dans sa chair, y formant des plaies qui s'envenimèrent et mirent sa vie en danger.

IV

Anthony Turner était comme John Caldwell, un converti au catholicisme. Sa mère, qui avait embrassé la vraie foi malgré mille obstacles,

paya cet acte de courage par un obscur martyr qui continua pendant de longues années dans l'intimité de son foyer. Les deux fils de cette vaillante femme entrèrent dans la Compagnie de Jésus : Edward, l'aîné, mourut en prison à Londres en 1681 ; le cadet, Anthony, était supérieur des missionnaires jésuites du district de Worcester quand éclata la conspiration.

Théologien remarquable, il avait, comme un grand nombre de convertis, le talent de la controverse, le don d'éclairer les esprits et de calmer les consciences. En vrai fils de sa mère, il avait soif du martyre et il semble même s'être livré de son plein gré à ses ennemis. Ce point, du reste, est demeuré obscur ; d'après quelques auteurs, le Père Turner mourant de faim, sans ressources et sans asile, se serait remis lui-même aux mains des « poursuivants » ; d'autres écrivains nous le représentent allant au-devant de la captivité et de la mort, dans un élan de générosité et d'enthousiasme (1).

Le plus jeune des accusés était un jésuite de trente-neuf ans, John Gavan, qui, fils de parents pauvres, remercia Dieu toute sa vie de ce trait de ressemblance avec son Maître. Au collège de

(1) *Records*, vol. V, p. 865.

Saint-Omer, où il fit ses études, on l'appelait déjà « l'Ange » ; plus tard, quand il fut jésuite et missionnaire, sa voix éloquente était comparée à une « trompette d'argent ».

Il habitait Wolverhampton, où les catholiques étaient si nombreux que la ville était surnommée « la petite Rome ». Pendant huit ans, le Père Gavan, ardent, dévoué, éloquent et d'une piété angélique, fut l'âme de ce troupeau fidèle. Quand survint la persécution excitée par Oates, sa tête fut mise à prix pour une somme de cinquante livres (1.025 fr.) (1). Il était trop connu dans la contrée pour échapper longtemps aux recherches et ses amis lui persuadèrent d'aller à Londres, d'où il pourrait plus facilement gagner le continent et attendre des jours meilleurs. Le comte Walmsteyn, ambassadeur de l'empire allemand, le reçut à son passage et, pour mieux le cacher, le fit déguiser en cocher ; mais livré à ses ennemis par un traître, John Gavan fut arrêté dans les écuries même de l'ambassade.

Le 23 janvier 1679, il parut devant le Conseil privé du roi, et là il défendit sa cause et celle de ses frères avec une éloquence persuasive et hardie qui impressionna vivement ses auditeurs.

(1) *Public Records office. — Records*, vol. V, p. 455.

La « trompette d'argent » n'avait rien perdu de son prestige, mais, faibles devant l'opinion publique fanatisée jusqu'au délire, les conseillers royaux n'en envoyèrent pas moins l'accusé à la prison du Gatehouse, sous l'inculpation de réicide.

V

Tels étaient les cinq prisonniers qui, le 13 juin 1679, comparurent devant le tribunal que présidait Sir William Scroggs.

Les Pères Whitbread et Caldwell, résignés à mourir mais soucieux de l'honneur de leur ordre, firent remarquer aux juges, dès le début de la séance, qu'ils avaient déjà comparu devant le même tribunal et que les preuves ayant manqué pour les condamner, ils auraient eu droit à un acquittement pur et simple. Au lieu de cela, on les avait renvoyés en prison et traités comme des coupables. Cette protestation n'obtint pas de réponse, les juges passèrent outre et les deux religieux, comprenant dès lors que leur mort était résolue, n'insistèrent plus.

Alors commença la longue série des accusations. Oates affirma : 1° que le provincial avait

prédit une insurrection en Irlande; 2° qu'il avait, le 24 avril 1678, tenu une assemblée de religieux de son ordre pour comploter la mort du roi; 3° qu'il avait proposé à Sir Georges Wakeman, le médecin de la reine, d'empoisonner Charles II pour une somme de 60.000 couronnes; proposition que Wakeman aurait acceptée; 4° que les Pères Caldwell et Barrow auraient, le 21 août 1678, envoyé une somme de 300 couronnes à quatre assassins, chargés de tuer le roi à Windsor; 5° que les bénédictins étaient les complices des jésuites dans ces intrigues criminelles.

Après Oates, parut Stephen Dugdale, apostat, jadis au service de Lord Aston, gentilhomme catholique. Il confirma les récits d'Oates et ajouta que le Père Gavan lui avait promis à lui-même qu'il serait canonisé s'il assassinait Charles II. Le troisième témoin, Bedloe, aussi décrié pour ses mœurs que ses deux associés, vint ajouter de nouveaux détails à ces déclarations fantastiques. Au procès du Père Ireland, Bedloe avait affirmé, sous la foi du serment, qu'il connaissait à peine les Pères Whitbread et Caldwell; aujourd'hui, se ravisant, il jura qu'il les connaissait intimement; il ajoutait qu'il avait vu le provincial envoyer quatre assassins à Windsor et qu'il avait

également vu le Père Barrow compter les pièces d'or, qui devaient récompenser les régicides.

Pour leur défense, les accusés firent ressortir les mensonges évidents de leurs dénonciateurs, ils démontrèrent qu'il existait de flagrantes contradictions entre les témoignages de Bedloe pendant le premier procès du provincial et ceux qu'il apportait maintenant au tribunal ; de même, ils prouvèrent que les dépositions de Oates abondaient en inconséquences et en absurdités. Il était surtout important pour eux de démontrer que Titus Oates était absent de Londres le 24 avril 1678, jour où il prétendait avoir assisté à un conciliabule tenu à Londres par les jésuites pour comploter la mort du roi. Or, à cette date, il était notoire qu'Oates habitait le collège de Saint-Omer. L'on fit donc venir seize jeunes gens, élèves du collège, et ces témoins attestèrent que le 24 avril 1678 ils avaient dîné à Saint-Omer avec le dénonciateur qui, pendant la durée de six mois, n'avait pas passé vingt-quatre heures hors du collège. De même, plusieurs personnes avec lesquelles Oates prétendait avoir, à cette époque, fait la traversée de France en Angleterre nièrent absolument les affirmations du misérable.

Devant ces contradictions, les juges, embarrassés eux-mêmes de leur protégé, cherchèrent

une porte de sortie en déclarant qu'entre deux témoignages contradictoires il fallait de préférence croire à la parole d'hommes professant la religion protestante, comme les accusateurs, qu'à celle de papistes qui avaient probablement obtenu des dispenses leur permettant de mentir (1). » C'est ainsi, continue Lingard, « que la voix de la raison et celle de l'innocence furent étouffées par les passions et les préjugés. »

Cependant, la défense si nette et si claire des accusés produisit un certain effet sur le public qui assistait au procès, et les témoignages apportés de Saint-Omer confirmèrent encore cette impression favorable. Ces jeunes gens, presque des enfants, appartenaient aux vieilles familles catholiques du royaume; ils avaient appris, à la dure école de la persécution, des leçons de prudence et de courage. Transportés tout à coup du calme profond de l'antique cité flamande qui abritait leur jeunesse dans ce milieu hostile, en face de ce tribunal injuste, les étudiants de Saint-Omer gardèrent tout leur sang-froid. Ils firent leurs dépositions avec fermeté, simplicité et un grand accent de vérité; leur distinction naturelle et la

(1) Lingard, vol. IX, p. 217.

candeur d'enfant qui s'alliait en eux à une énergie virile, frappa même quelques membres du jury, moins aveuglés par la haine. Une émotion de joie profonde et de paternelle fierté dut traverser l'âme des accusés en reconnaissant dans ces enfants formés par eux, qui venaient disputer au bourreau la vie de leurs maîtres, des caractères forts, trempés pour la lutte (1).

VI

Titus Oates s' alarma du courant sympathique que les dépositions des jeunes étudiants de Saint-Omer avaient créé et il se hâta, pour le combattre, d'appeler à son secours un renfort de faux témoins. Un ministre protestant, appelé Walker, affirma qu'aux mois de mars et d'avril, il avait vu à Londres un individu qui pouvait bien être Titus Oates; une servante et deux domestiques firent des déclarations semblables; un prêtre à moitié fou, nommé Clay, déposa qu'en avril 1678, il avait rencontré Oates chez

(1) Les « *State Trials* » donnent les noms de ces jeunes gens : Hiddesley, Parry, Doddington, Gifford, Palmer, Billing, Townley et Fall; le juge lui-même dit à ce dernier qu'il avait « bien parlé ». (*Records*, vol. V, p. 132.)

Lord Charles Howard; mais dès le lendemain ce seigneur vint en personne attester que c'était en 1679 et non en 1678 qu'avait eu lieu cette rencontre; il entoura sa déclaration de détails si précis qu'Oates n'osa le contredire.

Ces témoignages confus, vagues ou intéressés, ne pouvaient, aux yeux d'un jury impartial, avoir une valeur égale aux dépositions claires, nettes et précises des jeunes gens qui, à l'époque où Oates prétendait être à Londres, vivaient à Saint-Omer sous le même toit et le voyaient plusieurs fois par jour.

L'attitude des accusés fut, en tous points, admirable; ils surent concilier la résignation de religieux, ayant fait depuis longtemps le sacrifice de leur vie, avec le souci légitime de leur honneur politique. Ils se défendirent eux-mêmes, relevèrent avec mesure et sang-froid la faiblesse de leurs accusateurs, dont ils firent habilement ressortir les nombreuses inconséquences. C'est ainsi qu'ils rappelèrent au jury que, confronté une première fois avec les Pères Barrow, Turner et Gavan, Oates ne les avait pas reconnus, il prétendait cependant avoir eu avec eux des relations fréquentes. De même, ils firent ressortir les contradictions qui existaient entre les récits d'Oates et ceux de Bedloe : en racon-

tant certains faits le premier les plaçait en Belgique, le second, en Angleterre. Ce fut au Père Gavan, le plus jeune des cinq jésuites, qu'incomba la tâche de résumer la défense. Il le fit avec tant de talent et une si persuasive éloquence que Sir William Scroggs, effrayé de l'effet irrésistible de cette « voix d'argent », l'interrompit brutalement. Le Père répondit qu'il plaidait pour sa foi et son honneur, trésors qui lui étaient plus chers que l'existence, et qu'il conjurait le jury de l'entendre jusqu'au bout. Scroggs, hors de lui, s'écria qu'il n'y avait plus en Angleterre place pour un seul papiste : « Pourvu qu'au ciel il y ait une place pour nous, je serai heureux », dit le religieux (1).

Alors le juge pour effacer l'impression produite sur le public par la parole vibrante du Jésuite, affecta de tourner en ridicule les témoignages venus de Saint-Omer : comment, disait-il, pouvait-on prendre au sérieux les affirmations de jeunes gens, à qui leurs maîtres enseignaient que le mensonge était permis quand la fin justifiait les moyens ? Il fit ensuite entrer quelques nouveaux témoins ; un ministre protestant, un prêtre apostat, deux femmes de mauvaise vie,

(1) *Records*, vol. V, p. 135.

attestèrent qu'ils avaient vu Titus Oates à Londres au mois de mai 1678, contredisant ainsi formellement les témoignages des étudiants catholiques. Puis Scroggs prit la parole; son résumé du procès, qui existe toujours dans les « State Papers Reports », est un réquisitoire haineux où celui dont le rôle était d'administrer la justice avec impartialité, accable de sarcasmes, d'injures et d'insinuations perfides, les prisonniers amenés à son tribunal et dont il avait juré la perte.

Après une demi-heure de délibération, le jury affirma la culpabilité des accusés; mais il était déjà huit heures du soir et l'on remit au lendemain la proclamation officielle de la sentence.

Il se passa alors une scène honteuse : le peuple, fanatisé par la haine, surexcité par les fables qu'on lui avait si audacieusement imposées depuis des mois, poussait des clameurs sauvages et couvrait d'insultes les prisonniers, dont il demandait la mort à grands cris! Au milieu d'un tumulte indescriptible, ceux contre qui se déchânaient ainsi les passions populaires, gardèrent leur attitude modeste et vaillante. Pendant cette longue journée, ils n'avaient pas eu une minute de faiblesse : toujours sur la brèche, ils avaient défendu, point par point, par devoir,

mais sans espérance, leur cause perdue d'avance et leur héroïsme simple et tranquille ne se démentit pas à cette heure d'agonie, où, exposés à la fureur d'un peuple en délire, ils burent ce calice, jadis entrevu par le provincial dans sa prophétique vision.

Un jésuite, le Père Blundell, qui avait pu, à la faveur d'un déguisement, assister au procès, nous dit que les condamnés endurèrent sans trouble et sans colère les insultes qui pleuvaient sur eux : « Ils montrèrent », écrit-il « un esprit vraiment religieux et apostolique (1). »

VII

Le lendemain, un nouveau groupe d'accusés parut à la barre du tribunal : Richard Langhorne, homme de loi, ami du Père Whitbread, Sir Georges Wakeman, médecin des souverains,

(1) Richard-Nicolas Blundell, d'une vieille famille catholique, qui a encore des représentants, renonça à ses privilèges de fils aîné pour entrer dans la Compagnie de Jésus. Témoin du procès des cinq jésuites, il en envoya un récit à Catherine Holt, religieuse anglaise à Cambrai. Cette lettre est conservée dans les Archives publiques à Bruxelles. Le Père Blundell mourut à Saint-Omer en 1680. (*Records*, vol. V, p. 44.)

catholique exemplaire, et trois bénédictins, les Pères Foster, Hesketh et Marsh. On s'occupa d'abord de Langhorne, le procès des bénédictins fut remis à plus tard et ce délai leur sauva probablement la vie.

Langhorne était un homme de talent, « religieux et droit » (1). Sa réputation de catholique fervent et d'ami des Jésuites suggéra à Oates la pensée de l'envelopper dans le prétendu complot. Arrêté le 7 octobre 1678, il fut gardé au secret pendant huit mois et le 13 juin 1679, sans avoir eu la possibilité ni de préparer sa défense, ni de demander un avocat, ni de recueillir des notes pour sa justification, il fut traduit à la barre du tribunal. On l'accusait d'avoir comploté la mort du roi d'accord avec les jésuites et aussi d'avoir eu entre les mains un document qui répartissait entre les pairs catholiques les grandes charges du royaume.

Langhorne fut traité avec une barbarie révoltante (2). Pendant ses longs mois de solitude dans les cachots de Newgate, il avait été pris à partie par Shaftesbury qui lui promettait la vie sauve s'il consentait à affirmer que les jésuites conspireaient contre la vie du roi. Avec son honnê-

(1) Challoner, vol. II, p. 205.

(2) Lingard, vol. IX, p. 217.

teté native, Langhorne répondit qu'il ne pouvait affirmer l'existence d'un complot qu'il savait être de pure invention. Shaftesbury parut ensuite se raviser et lui promit de le sauver s'il consentait seulement à soumettre au roi un compte rendu de la fortune des jésuites, dont il administrait les affaires. Ici, sa conscience n'était pas engagée et, disent les auteurs jésuites, d'accord probablement avec son ami le Père Whitbread, il fit parvenir à Charles II le compte rendu demandé; mais Shaftesbury lui signifia bientôt que cette concession ne suffisait pas et que pour sauver sa tête il fallait qu'il attestât l'existence d'une conspiration tramée par les jésuites. Langhorne en revint alors à sa première déclaration et répondit qu'il ne pouvait affirmer comme vrai ce qu'il savait être faux; dès lors sa perte fut résolue.

Malgré les difficultés contre lesquelles il eut à lutter : le mauvais vouloir du juge, l'isolement et la privation de tout moyen de défense, Richard Langhorne fit face à ses ennemis avec un grand courage. Non seulement on lui refusa un avocat et le temps nécessaire pour préparer sa justification, mais encore les quelques témoins qu'il put appeler pour sa décharge furent insultés, interrompus et même battus par la foule,

si bien que plusieurs d'entre eux, dont le témoignage était important, prirent la fuite.

L'accusé n'en défendit pas moins bravement sa tête; habitué par sa profession aux questions légales, il sut démêler avec habileté les contradictions et les absurdités dont étaient remplies les dépositions de ses accusateurs. Tout fut inutile : la mort de Langhorne, comme celle des jésuites, était décidée; il fut comme eux condamné à la peine capitale.

Il fallait que l'injustice dont il fut la victime fût bien grande, car, nous dit Lingard, Sir William Scroggs, cet homme sans conscience et sans cœur était, à la fin de sa vie, bourrelé de remords au sujet de Richard Langhorne et reconnaissait que celui-ci avait été condamné injustement (1).

Quand les débats furent terminés, l'on ramena dans la salle les cinq religieux condamnés la veille; ils prirent place à côté de celui qui avait été leur conseiller et leur ami en des temps meilleurs et qui devenait leur frère d'armes en ce jour sinistre. Le juge prononça alors la sentence qui les condamnait tous à la peine des traîtres, c'est-à-dire à être traînés sur une claie

(1) Lingard vol. IX, p. 218.

au lieu du supplice, pendus, détachés encore vivants, éventrés et écartelés (1).

Quand cette sentence atroce, qui, pendant deux siècles, fut prononcée contre tant de généreux confesseurs, retentit sous les voûtes de la salle, il s'éleva dans la foule, nous dit un témoin, une grande clameur : c'était le cri des fauves réclamant leur proie !

Nos martyrs, qui étaient demeurés calmes en face des injustices de leur procès, calmes sous un déluge d'invectives et de sarcasmes, gardèrent, à cette heure suprême, leur sérénité et leur vaillance. On vit même passer sur leurs traits un rayon de vive joie. Après la lutte, ils entrevoyaient le repos et la récompense : « Ils reçurent la sentence, » dit le Père Blundell déjà cité, « avec un grand courage et une allégresse « qui se reflétait sur leurs visages, remerciant « Dieu de ce qu'il les avait jugés dignes de souffrir pour le nom de Jésus » (2).

Le Père Gavan, toujours ardent, montra surtout un « bonheur incroyable » à la pensée du martyre (3).

(1) Le texte anglais porte : « *To be drawn to the place of execution and there hanged, cut down alive, dismembered, bowelled and quartered.* »

(2) *Records*, vol. V, p. 456.

(3) *Ibid.*

CHAPITRE V

NOUVELLES EXÉCUTIONS.

- . Pétition adressée au roi par les cinq jésuites. — Deux d'entre eux reçoivent la visite de Shaftesbury. — Leur résignation joyeuse. — Les catholiques les visitent.
- I. Tyburn au dix-septième siècle et aujourd'hui. — Trajet que suivent les condamnés. — Attitude des cinq prêtres. — Témoignages divers. — Le chapelain de Newgate veut les convertir. — Physionomie de la foule. — Revirement extraordinaire.
- II. Témoignage d'un assistant. — Discours du Provincial. — Les autres Pères parlent ensuite. — Éloquence du Père Gavan. — Silence du peuple.
- V. On offre aux martyrs un pardon s'ils veulent faire des aveux. — Leur refus. — Leur supplice. — Attitude émue de la multitude.
- V. Les catholiques recueillent les reliques des victimes. — Grâces attribuées à leur intercession. — Le pape Innocent XI professe une grande dévotion pour eux. — Leurs portraits sont suspendus dans le palais de la Reine. — Charles II et les martyrs. —
- VI. Langhorne exécuté quinze jours après. — Sa piété. — Son discours au peuple. — Ses dernières paroles. — Sa mort.
- VII. Un nouveau groupe de catholiques jugé et acquitté. — Les religieux retenus en prison. — Oates perd son prestige, le peuple commence à se lasser des exécutions. — Shaftesbury ranime habilement le fanatisme populaire qui allait se calmer et s'éteindre.

I

Ramenés du tribunal à la prison, qu'ils ne de-

vaient quitter que pour aller à la mort, les condamnés conservaient leur calme surhumain et leur résignation souriante. Jusque-là, ils avaient été gardés au secret le plus rigoureux, mais après leur condamnation ils purent recevoir la visite de quelques catholiques, qui, nous disent les écrits du temps, revenaient édifiés et consolés à la vue de leur grandeur d'âme.

Fidèles cependant à la résolution qu'ils avaient prise d'employer pour se justifier de l'accusation de trahison tous les moyens légitimes, les cinq jésuites adressèrent au roi, du fond de leur prison, une pétition dont le texte nous est parvenu (1).

Si cette « humble pétition », adressée à Charles II par ses « pauvres sujets condamnés » passa sous les yeux du monarque, elle dut éveiller dans cette âme molle et lâche de poignants remords!

Les prisonniers commencent par déclarer, « au nom de la Passion et de la mort de leur « Sauveur béni », que jamais ils n'ont eu la pensée du crime dont on les accuse, ils prient ensuite le roi de les condamner à l'exil au lieu de leur infliger le supplice des traîtres qu'ils ne

(1) Il existe des copies de cette pétition aux archives de Bruxelles et dans celles du collège de Stonyhurst.

méritent pas, n'ayant jamais failli à leur devoir de sujets fidèles; enfin ils assurent Sa Majesté que, quoi qu'il arrive, ils prieront toujours d'un même cœur pour sa prospérité temporelle et spirituelle.

Cette pétition si touchante par ses affirmations d'invincible loyalisme, si frappante par son accent de vérité, demeura sans réponse et les prisonniers, ayant fait le nécessaire pour revendiquer leurs droits à la justice de leur pays et pour attester leur loyauté politique, ne songèrent plus qu'à se préparer à la mort.

Deux d'entre eux devaient cependant subir un dernier assaut. Un récit contemporain et le témoignage de l'évêque Challoner (1) nous apprennent que le 29 juin, veille de l'exécution, Shaftesbury, qui était l'âme du complot dont Oates était l'instrument, visita dans leurs cellules les Pères Turner et Gavan. Il tenait à la main un pardon, que le Roi offrait aux prisonniers s'ils consentaient à faire des aveux au sujet de la conspiration. A cette tentative, les religieux répondirent avec une légitime indignation; le Père Gavan, s'écria qu'il ne « tuerait pas son « âme pour sauver son corps; reconnaître l'exis-

(1) Vol. II, p. 199.

« tence d'une conspiration contre la vie du roi,
« serait reconnaître comme vrai ce qu'il savait
« être une invention et un mensonge. »

Du reste, nature expansive et joyeuse, le Père Gavan manifestait hautement son bonheur de mourir pour Dieu. La veille du jour de l'exécution, il se fit raser avec un grand soin, afin, disait-il, « de se préparer plus dignement à ces « noces sacrées ». Les fidèles, admis à visiter les martyrs, rapportaient de Newgate une impression à la fois grave et douce qui les aidait à porter, eux aussi, sans défaillance et sans murmure, le fardeau de la persécution qui, en ces temps sinistres, pesait d'un poids si lourd sur les catholiques d'Angleterre.

II

Au dix-septième siècle, comme au temps d'Élisabeth, les exécutions publiques avaient lieu habituellement à Tyburn, à l'extrémité de la ville de Londres.

Ce coin de terre, sanctifié aux yeux des catholiques par les combats de leurs chers martyrs, fait aujourd'hui partie du quartier le plus élégant et le plus riche de la capitale. Il y a deux siè-

cles, c'étaient des bois et des champs; ce sont maintenant les demeures de l'aristocratie du royaume et l'on voit s'y dérouler les pelouses vert émeraude de Hyde Park. Une inscription rappelle que le « Tyburn Gate », la porte de Tyburn, une des principales issues de la ville, était jadis située entre Hyde Park et l'Edgeware road. Pour les catholiques, cette simple inscription a un sens spécial, car c'était à quelques pas de cette porte de Tyburn, dont elle rappelle l'existence, que se dressait au seizième siècle et au dix-septième siècle le hideux gibet, et plus d'un promeneur de nos jours, vaquant à ses plaisirs ou à ses affaires, salue en passant ce lieu, appelé par nos vieux historiens « le Calvaire de l'Angleterre ».

La distance est grande entre Tyburn et la prison de Newgate, située au cœur de la vieille ville. Nos martyrs la franchirent étendus, selon l'usage, sur des claies trainées par des chevaux. La tête du patient touchait presque le sol et les récits des temps parlent de confesseurs, dont la tête fut grièvement blessée en heurtant les inégalités du pavé.

Les témoignages de témoins oculaires abondent pour nous décrire l'attitude des cinq religieux qui, en cette journée mémorable du 30 juin, un vendredi, suivirent la voie douloureuse dont

le gibet de Tyburn était le terme. A côté des récits émus des fidèles, prêtres et laïques, frères et amis des victimes, nous avons ceux de leurs adversaires, entre autres le compte rendu détaillé du chapelain protestant de Newgate, Samuel Smith, qui, poussé par un zèle évidemment très sincère, voulut faire abjurer aux jésuites les erreurs du papisme.

Les Pères ayant refusé de le recevoir dans leurs cellules, il fut obligé de les saisir au passage, quand ils descendirent pour prendre place sur les claies. Le premier qui parut fut le Père Barrow; le chapelain l'attendait à la porte extérieure de la prison devant laquelle étaient rangées les claies, et, mettant à profit le peu d'instants dont il disposait, il conjura le jésuite d'avouer son crime et de s'en repentir. Le religieux, absorbé dans ses pensées, répondit brièvement qu'il savait ce qu'il avait à faire. Smith réussit à retenir plus longtemps le Père Caldwell, à qui il adressa un discours qu'il qualifie lui-même de « très pathétique ». Le Père n'en parut pas touché et répondit vivement que lui et ses frères étaient des hommes raisonnables et qu'ils étaient fixés sur la conduite qu'ils devaient tenir. Le chapelain commence alors une longue tirade, qui dut sin-

gulièrement éprouver la patience du condamné; il se mit à comparer la science si éclairée des docteurs protestants avec l'ignorance dans laquelle les jésuites, disait-il, laissaient à dessein leurs novices; il conclut en reprochant au Père de méconnaître les sentiments de la loi naturelle, que les sauvages eux-mêmes savaient respecter! Smith ajoute naïvement, ce qui ne surprendra pas nos lecteurs, que son discours ne plut pas au prisonnier! Quant aux trois autres religieux, il ne réussit à les aborder que lorsqu'ils étaient déjà étendus sur leurs claies; le bruit de la foule était tel qu'il eut grand peine à se faire entendre (1).

La foule était, en effet, extraordinairement nombreuse. Elle était, en majeure partie, hostile aux victimes; cependant quelques fidèles étaient là, remplis de tristesse et d'effroi. C'est à ces amis de la dernière heure que s'adressa le Père Gavan : « Qu'importe », leur dit-il en souriant, « que nous mourions de cette façon « ou d'une autre pourvu que nous allions au « ciel (2)? »

(1) « *Account of the behaviour of the five Jesuits* », cité dans *Cobbet State Trials*, vol. VII, p. 586. (*Records*, vol. V, p. 244.)

(2) *Ibid.*, vol. V, p. 57.

Sur la première claie s'étendirent le provincial et le Père Barrow, recteur du district de Londres; sur la seconde, les Pères Turner et Gavan; sur la troisième le Père Caldwell, procureur du collège de Saint-Omer. Richard Langhorne, condamné en même temps que les jésuites, fut exécuté quelques jours plus tard.

Le lugubre cortège traversa les rues de Londres sous le chaud soleil de juin et, devant la physionomie grave et sereine des condamnés, les préventions et la haine tombèrent comme par enchantement. On vit rarement pareil revirement. La femme d'un ministre anglican qui était sur leur passage, fondit en larmes et s'écria : « Non, je ne croirai jamais que ces hommes « que j'ai vus si modestes et si calmes soient « coupables de haute trahison (1)! » Un sentiment semblable fut exprimé, sous maintes formes différentes, par ceux qui, venus pour insulter les victimes, s'en retournaient en les admirant!

Ils suivirent par Holborn et Oxford street, ce chemin de la Croix, où, depuis le bienheureux Edmund Campion, de sainte mémoire, un si grand nombre de leurs frères avaient

(1) *Records*, vol. V, p. 57.

passé, et leurs pensées durent s'élever vers ces âmes bénies qui, après un combat pareil à celui qui les attendait, étaient arrivées au port.

III

Mélé à la foule qui entourait le gibet de Tyburn, se trouvait un jésuite, Alexander Keynes (1); grâce à un déguisement, il avait suivi ses frères pas à pas de Newgate à Tyburn et debout, au pied même de la potence, il fut le témoin attentif de leur dernière victoire.

Après avoir décrit l'attitude recueillie des martyrs pendant leur douloureux trajet, il nous les montre debout sur la charrette, ayant déjà au cou la corde qui était fixée à la traverse de la potence. Ils s'embrassèrent affectueusement et semblèrent se parler à voix basse; il est probable qu'ils se donnèrent réciproquement une suprême absolution.

(1) Alexander Keynes, d'une ancienne famille qui donna sept religieux à la Compagnie de Jésus, naquit en 1641 et mourut en 1712. Le récit qu'il a laissé de l'exécution de ses frères se trouve dans les Archives de Bruxelles, carton S. J., avec un grand nombre d'autres documents saisis chez les Jésuites des Pays-Bas à la fin du dix-huitième siècle.

Puis le Père Whitbread, gardant jusqu'au bout son rang de provincial, s'adressa aux shériffs qui présidaient à l'exécution et, au nom de ses frères, exprima le désir de parler au peuple. On lui répondit par un refus, mais la foule, jadis si hostile, était subjuguée par la grandeur simple et sereine de ces hommes qui allaient mourir; un changement subit s'était produit dans cette multitude toujours mobile et mille voix s'écrièrent : « Nous voulons les
« entendre! Que chacun d'eux puisse nous
« parler! »

Devant la volonté populaire, si nettement exprimée, le shériff s'inclina et le provincial parla le premier. Fidèle à la ligne de conduite qu'il s'était tracée dès le début du procès, il accepte d'une part, avec joie et reconnaissance, la mort endurée pour la foi catholique; mais il repousse, avec une énergie extrême, pour lui et pour les siens, l'accusation de trahison. Ses affirmations ont un caractère de grande gravité. « En la présence de Dieu », il proteste qu'il est aussi innocent que l'enfant qui vient de naître du crime dont on l'accuse; il désavoue la doctrine, attribuée à son ordre par ses ennemis, qu'il est permis de mentir pour servir la religion; il pardonne à ses ennemis.

surtout aux faux témoins, qui sont la cause immédiate de sa mort. Puis il prie pour le roi : « Je demande à Dieu », dit-il « de le bénir en ce monde et en l'autre; voilà quelle a été ma prière quotidienne pour lui, voilà le seul mal que je lui aie jamais fait! » Il affirme ensuite que jamais, sous aucun prétexte, il n'est permis de comploter la mort du monarque et que les catholiques doivent « défendre et protéger de toutes leurs forces la personne sacrée du roi et lui obéir. »

Ayant ainsi nettement défini les devoirs des fidèles envers ce roi dont la lâcheté lui coûtait la vie, le provincial recommande son âme à son Rédempteur, car, dit-il, « j'espère mon salut par ses mérites et par sa Passion » (1).

Le peuple qui, huit jours plus tôt, poussait des cris de joie en entendant la sentence, versait maintenant des pleurs en écoutant ce jésuite, si calme devant la mort! Le Père Barrow parla dans le même sens que son supérieur; le shériff l'ayant interrompu pour le questionner au sujet du meurtre de Sir Edmondbury God-

(1) L'original de ce discours, portant l'en-tête : « *Mon discours au lieu de mon exécution* », est écrit de la main même du Père Whitbread et se trouve dans les manuscrits du collège d'Oscott (*Records*, vol. V, p. 240).

frey, il répondit avec dignité et termina en priant pour le roi et pour sa royale épouse : « la meilleure des reines » (1).

Le Père Caldwell fut, lui aussi, interrompu par le shériff au moment où il affirmait son ignorance du prétendu complot : « Je suis un homme sur le point de mourir », reprit-il avec feu, « et vous croyez que je damnerais mon « âme par un parjure ! » Il continua, comme ses frères, à prier pour le roi, à pardonner à ses accusateurs, à venger les catholiques des doctrines fausses et dangereuses qui leur étaient attribuées. « Je suis tout prêt à mourir », ajouta-t-il (2).

Le discours du Père Turner est plus long et plus détaillé, il relève, pour les réfuter, les diverses accusations avancées par Oates et rappelle que, fort de son innocence, il s'était présenté de lui-même devant le Conseil privé du roi. Il termine par une touchante prière : « O doux Jésus, « mon cher Sauveur et Rédempteur... mainte-
« nant, à l'heure de la mort, avec une ferme
« foi, une constante espérance, je me jette joyeu-
« sement dans les bras de ta miséricorde, toi,
« dont les bras ont été étendus sur la croix pour

(1) *Records*, vol. V, p. 243.

(2) *Ibid.*, p. 246.

« mon salut. Doux Jésus, reçois mon esprit (1)! »

Des cinq martyrs, le Père Gavan parla le plus longtemps. Debout sur la charrette, la corde au cou, le visage rayonnant, le regard déjà illuminé des splendeurs de l'au-delà, celui que l'on appelait jadis l' « Ange » avait dans son maintien quelque chose de surhumain. Sa « voix d'argent », qui avait tant de fois remué les âmes, jette aux échos de Tyburn les affirmations solennelles de son innocence et de celle de ses frères. « Debout entre le temps et l'éternité, « par tout ce qui est sacré au ciel et sur la « terre » il atteste que ni les membres de son ordre, ni les catholiques en général, ne professent les doctrines subversives que leur attribuent l'ignorance ou la haine de leurs adversaires. Il pardonne à ses ennemis, puis, ayant, selon sa propre expression, rempli son devoir « envers lui-même, envers son ordre, envers son « prochain et envers le monde entier », il se tourne avec un élan de foi ardente vers le Dieu qui va devenir sa récompense : « Je suis content « d'endurer la mort pour ton amour, mon cher « Jésus, tu as enduré toi-même une mort hon- « teuse par amour pour moi » (2).

(1) *Records*, vol. V, p. 865.

(2) *Ibid.*, p. 458.

Le peuple écoutait dans le plus profond silence, *breathless silence*, disent les récits contemporains; pas un cri, pas un mot n'interrompit le jeune religieux et beaucoup de spectateurs pleuraient.

On laissa alors aux martyrs une demi-heure de préparation; le Père Keynes, dont nous avons cité le témoignage, nous dit qu'ils passèrent ce temps en prière, « avec une sérénité, une dévotion et une piété extraordinaires » (1). Il nous avoue qu'il était arrivé à Tyburn troublé, triste et inquiet, mais qu'à la vue de ses frères, ses dispositions avaient changé, et qu'il eût voulu se joindre à eux!

Un silence respectueux continua à régner autour de la charrette, où les cinq religieux priaient, les mains jointes, les yeux baissés et dans cette foule immense, ajoute le Père Keynes, « je n'entendis pas une seule voix hostile » (2).

IV

Ce silence solennel fut rompu par le bruit d'un cavalier qui, bride abattue, arrivait au

(1) *Records*, vol. V, p. 968.

(2) *Ibid.*

galop du palais de Whitehall, résidence du roi. Il tenait à la main un papier et, sans s'arrêter, il poussait ce cri : « Un pardon ! un pardon ! »

Le shériff prit la feuille : c'était, en effet, un pardon accordé par Charles II aux condamnés, à condition qu'ils reconnussent l'existence d'un complot contre la vie du souverain et qu'ils en nommassent les auteurs.

Les religieux, brusquement arrachés à leurs méditations, remercièrent le roi, mais leur réponse fut toujours la même ; convaincus que la prétendue conspiration n'était qu'une invention, ils n'avaient pas d'aveux à faire. Déjà au seuil de l'éternité, ils firent, sans effort, ce dernier sacrifice à la cause de la vérité et les préparatifs du supplice commencèrent aussitôt.

On couvrit d'un bonnet le visage des victimes ; sur un signal du bourreau, la charrette se déroba brusquement sous leurs pieds et elles restèrent suspendues dans le vide. Contrairement au texte de la loi qui portait que les condamnés devaient être détachés « encore vivants » de la potence, les cinq religieux y restèrent suspendus une grande demi-heure ; ils avaient, depuis longtemps, rendu leur âme à Dieu quand le bourreau coupa la corde et procéda à l'atroce boucherie, qui trop souvent, dans l'histoire des

persécutions, s'était exercée sur des hommes pleins de vie !

A chacun des martyrs l'on coupa la tête et l'on arracha le cœur, puis les corps mutilés furent divisés en quatre parties et les entrailles brûlées avec le cœur au pied même du gibet.

Par une mesure exceptionnelle, le roi autorisa les catholiques à prendre possession de ces précieux restes qu'ils enterrèrent dans le cimetière de l'église de *Saint Giles in the fields*, à Holborn, quartier de Londres.

Les écrivains contemporains sont unanimes à remarquer le revirement étrange qui s'opéra dans l'opinion publique le jour de l'exécution. Cette foule qui avait bafoué et vilipendé les accusés, avant même qu'ils fussent condamnés ; qui avait applaudi à la sentence de mort et réclamé avec des cris sauvages le sang des victimes, s'était trouvée, comme malgré elle, subjuguée par l'héroïsme tranquille et simple des cinq prêtres. On les avait écoutés avec respect, on avait pleuré en les voyant mourir ! Le gouvernement s' alarma de cette impression favorable, à laquelle il ne s'attendait pas, et, pour la combattre, il fit imprimer les discours des martyrs avec un commentaire injurieux pour leur mémoire. Le peuple, encore possédé par

l'émotion qui l'avait saisi, lut avidement les discours et ne tint aucun compte du commentaire officiel.

V

Si la mort des cinq confesseurs produisit, même sur leurs ennemis, une impression aussi profonde, l'on peut juger avec quelle pieuse avidité les catholiques anglais recueillirent les moindres souvenirs de leurs chers martyrs.

Un certain nombre de fidèles réussirent à tremper des linges dans le sang des victimes et les récits de l'époque nous citent de nombreuses guérisons opérées par ces reliques. Les « Lettres annuelles », écrites par les Jésuites à leur supérieur à Rome nous parlent, par exemple, d'une femme, dont les médecins désespéraient, qui fut guérie d'une maladie obstinée en buvant un verre d'eau, dans lequel on avait trempé un linge imbibé du sang des martyrs (1).

Un jésuite éminent de cette époque, Francis Waldegrave, fut guéri d'une fièvre violente par l'intercession de ses frères (2) et les archives

(1) *Records*, vol. V, p. 85.

(2) *Ibid.*, p. 386.

du collège de Stonyhurst nous offrent, sur le même sujet, des renseignements curieux. Ces renseignements sont contenus dans un livre fort rare (1), publié en 1694, moins de vingt ans après l'exécution, et qui reflète d'autant plus exactement les sentiments des fidèles d'Angleterre envers les victimes qu'il se compose, en grande partie, de la correspondance de Thomas Eberson, jésuite anglais habitant Ingolstadt, avec deux membres éminents de la province anglaise : les Pères de Sabran et Richard Plowden (2).

(1) Ce livre est intitulé : *Effigies octo Patrum Societatis Jesus in Anglia pro fide Catholica anno 1679 occisorum.* » Il renferme les portraits des martyrs, un récit des miracles attribués à leur intercession et la liste des soixante personnes guéries par eux, avec leurs adresses. Ce volume vient du collège des Jésuites d'Ingolstadt. (*Records*, vol. V. p. 1005.)

(2) Louis de Sabran était fils de Melchior de Sabran, ancien ambassadeur de France à Londres. Sa mère était Anglaise, suivant une tradition elle appartenait à l'ancienne famille catholique des Plowden, mais la généalogie de cette famille n'en fait pas mention. Louis de Sabran naquit à Paris en 1652, fut élevé au collège de Saint-Omer, entra dans la Compagnie en 1670 et devint, sous Jacques II, un des aumôniers royaux. Jeté en prison pendant la révolution de 1688, il s'échappa et gagna la France. Il devint successivement procureur des maisons des jésuites en Flandre, recteur à Liège, provincial d'Angleterre, et enfin recteur de Saint-Omer; il mourut en 1731, au collège anglais de Rome. C'était un saint religieux et un écrivain de valeur.

Richard Plowden, d'une ancienne famille fidèle à la foi et féconde en religieux des deux sexes, naquit en 1663,

Le pape Innocent XI ne demeura pas étranger aux témoignages de vénération prodigués aux confesseurs de la foi. Il existe dans les archives de la Compagnie de Jésus, à Rome, un document important qui atteste que le Souverain Pontife donna aux Pères immolés le 30 juin 1679 les noms de saints et de martyrs et qu'il déclara qu'ils avaient été mis à mort en haine de la vérité (1).

Une lettre du général de la Compagnie, Charles de Noyelles (2), au Père Warner (3), qui succéda au Père Whitbread comme provincial d'Angleterre, parle, en 1679, de la grande dévotion d'Innocent XI pour les religieux martyrs :

d'Edmund Plowden et de Penelope Drummond. Il fut élevé à Saint-Omer, entra dans la Compagnie en 1679, à seize ans, devint, en 1704, recteur de Liège, puis recteur des collèges de Saint-Omer et de Rome, provincial d'Angleterre et en 1725, pour la seconde fois, recteur de Saint-Omer. Il mourut à Watten, en Flandre, en 1729. C'était un des membres les plus remarquables de la province anglaise. Sous son gouvernement le collège de Saint-Omer fut en partie détruit par un incendie et il déploya en face de ce désastre une énergie, un dévouement et un talent d'organisation admirables.

(1) *Records*, vol. V, p. 66.

(2) Charles de Noyelles, belge d'origine, général de la Compagnie de Jésus de 1682 à 1686.

(3) John Warner, né en 1628, entra en 1662 dans la Compagnie de Jésus. Sous Jacques II, il devint confesseur du roi, qu'il suivit à Saint-Germain, où il mourut en 1692. C'était un théologien remarquable.

non seulement il avait fait insérer dans la Gazette romaine une notice de leur exécution, mais il avait tenu à y joindre le récit de miracles attribués à leur intercession, malgré les respectueuses objections du général des Jésuites, qui trouvait qu'il manquait à ces récits toutes les preuves qu'on eût pu souhaiter en pareille matière (1).

Chose plus étrange encore ! les jésuites martyrs n'étaient pas vénérés seulement dans les collèges de la Compagnie ; à Rome, centre du monde chrétien, et dans le secret des demeures des catholiques anglais persécutés, ils étaient honorés dans le palais royal de Somerset House, où résidait la reine Catherine de Bragance.

Cette souveraine infortunée, attaquée par Shaftesbury et son parti, avait révélé à cette heure de détresse un courage vraiment royal. Elle avait suivi avec un intérêt poignant le procès des victimes et avait même tenté auprès du roi un suprême effort pour sauver ceux dont elle savait l'innocence. A ses instances, Charles II avait répondu que, convaincu comme elle du loyalisme des accusés, il se laisserait couper la main plutôt que de signer leur arrêt de mort ! Puis,

(1) *Records*, vol. V, p. 66.

circonvenu par ses ministres, le roi faiblit; sa nonchalance triompha d'un premier mouvement généreux, sa conviction secrète et profonde céda devant les arguments de Shaftesbury; il signa la sentence fatale! La Reine racontait volontiers que le lendemain de ce jour la main droite du roi s'enflamma et que le mal devint bientôt si grave que les médecins effrayés parlèrent d'amputation. Catherine, impressionnée par cette circonstance, vit dans ce mal mystérieux et subit un avertissement du ciel et elle osa le dire à son époux.

Peu de temps après, elle se procura les portraits des martyrs et les fit suspendre dans son appartement. Comme on lui fit remarquer que leur vue pourrait déplaire au roi, elle lui en parla en toute simplicité. Charles II répondit que ces portraits ne lui déplaisaient pas; qu'il était, du reste, convaincu de l'innocence des Pères. Par une étrange inconséquence, qui révèle l'incurable lâcheté de cette âme royale, souvent, en entrant chez la reine, le souverain s'approchait de ces images, les considérait longtemps, leur baisait les mains et sollicitait à haute voix le pardon des martyrs, ajoutant, excuse d'une nature faible, qu'il avait été contraint et forcé de les condamner, mais

qu'il les conjurait de lui obtenir de Dieu son pardon (1)!

Après l'exécution, on porta au roi quelques objets appartenant aux victimes, entre autres une relique de la vraie Croix que la reine lui demanda. Charles II refusa de s'en séparer et, quatre ans plus tard, quand mourut ce prince, dont la faiblesse fit couler tant de sang innocent, on trouva dans ses poches deux objets bien significatifs : la relique de la vraie croix, héritage des jésuites martyrs, et une feuille, écrite de la main même du roi, établissant les principaux arguments en faveur de la religion catholique.

VI

Condamné en même temps que les jésuites, Richard Langhorne, dont nous avons suivi l'injuste procès, n'eut pas la consolation de gravir son Calvaire en compagnie des religieux qui étaient ses amis. Son exécution fut retardée de quinze jours : on espérait encore lasser sa patience, ébranler son honnêteté et lui arracher quelques paroles qui pourraient être re-

(1) *Records*, vol. V, p. 93.

gardées comme un aveu. Shaftesbury se rendait compte que l'histoire du prétendu complot ne reposait jusque-là que sur le seul témoignage d'hommes méprisables, qu'aux yeux du public, son importance serait considérablement augmentée si l'on réussissait à surprendre chez un prisonnier aussi respecté que Langhorne une parole qui pût confirmer les dépositions d'Oates et de ses complices. Ses manœuvres échouèrent devant la rectitude de l'accusé; celui-ci répondait invariablement que la prétendue conspiration des papistes était une invention de leurs ennemis, et que pour lui il ne pouvait sauver sa vie par un mensonge.

Puis, détournant ses pensées de la terre, il les concentra sur les choses du ciel; ses journées solitaires se passaient à prier ou à écrire de pieuses méditations. Enfin, le 14 juillet 1679, il vit se lever pour lui cette lumière de l'éternité, dont la radieuse vision l'avait consolé et soutenu. Il fit avec calme la route de Newgate à Tyburn, que ses amis avaient suivie quinze jours plus tôt. En arrivant au lieu de l'exécution, il remit au shériff une copie du discours qu'il comptait adresser au peuple et qu'il désirait faire imprimer après sa mort, ce qui eut lieu. Ce discours, dont une partie seulement fut prononcée par Lang-

horne au pied de la potence, se divise en plusieurs points. Après avoir affirmé son attachement au roi et son innocence de toute tentative de lèse-majesté, il proteste nettement que le devoir de tout sujet fidèle qui viendrait à découvrir un complot contre son souverain serait de le dénoncer à qui de droit. Dans les passages qui suivent sur l'odieux du mensonge et de l'équivoque, nous reconnaissons le sens, sinon les mots, des déclarations faites par les Jésuites et le même souci de défendre l'intégrité de l'enseignement catholique. Le condamné revendique ensuite l'honneur de mourir pour la « sainte, « catholique et apostolique Église du Christ », et à ce propos, il révèle les indignes propositions de Shaftesbury. « On m'offrit, » dit-il, « non « seulement un pardon, mais des emplois et des « biens si je voulais abandonner ma religion, « m'avouer coupable du crime dont on m'accu- « sait et en accuser d'autres; Dieu soit remercié « de m'avoir empêché de céder à ces tentations « et de m'avoir fortifié pour me faire choisir la « mort. »

Langhorne pria pour le roi, pour Oates et Bedloe, à qui il souhaite « un vrai repentir », pour son pays, « afin que mon sang ne retombe « pas sur lui ». Il termina ainsi : « Unis tous les

« hommes à ton Église, ô mon Dieu, par la vraie
« foi, l'espérance et la charité... « Je te prie
« humblement, mon Jésus, pour ceux qui se
« sont montrés compatissants envers moi, afin
« que tu les récompenses par des bénédictions
« temporelles et éternelles. »

Quand on lui mit la corde autour du cou, il la baisa; le bourreau ému lui demanda de lui pardonner. « Très volontiers », dit-il. Il se remit à prier et une voix amie, sortie de la foule, lui ayant crié : « Que Dieu ait pitié de votre âme ! », il répondit : « Que le Dieu du ciel récompense votre charité ! » Il dit ensuite, en faisant le signe de la Croix : « Béni Jésus, je remets mon âme entre tes mains! Emmène-moi au paradis; je désire être avec toi, Jésus! Je suis prêt, ne tardez plus! »

La charrette se déroba alors brusquement sous les pieds du condamné, qui resta suspendu. Comme les jésuites, il demeura longtemps ainsi et quand enfin on le détacha de la potence, son âme bienheureuse était au sein de Dieu (1).

La mort de Richard Langhorne nous révèle à quel diapason la persécution avait élevé ces catholiques anglais du dix-septième siècle. Un

(1) Challoner, vol. II, pp. 206-207.

homme honnête et droit, arraché brusquement à sa vie tranquille et laborieuse, se révèle un héros et un saint; il accepte la mort avec le courage calme et simple, caractéristique de son pays et de sa race, et déploie, au milieu de ses cruelles épreuves, un détachement aussi parfait, mais plus étonnant, que celui des religieux dont toute la vie avait été une préparation au martyre.

VII

Quatre jours seulement après l'exécution de Langhorne, un nouveau groupe de catholiques parut à la barre du tribunal, sous inculpation de haute trahison. C'étaient Sir Georges Wake-man, médecin des souverains, trois religieux bénédictins et un Frère du même ordre appelé Romney. Nous connaissons déjà, pour l'avoir entrevue, la vaillante figure du bénédictin James Corker; ses compagnons les Pères Wall et Hesketh étaient de zélés missionnaires. Ils furent visités dans leurs cellules par le Père Blundell, jésuite qui, dit-il, fut profondément édifié de les trouver « prompts à se conformer à la volonté
« de Dieu qui avait daigné les choisir pour être ses
« holocaustes... ils attendaient l'heure du sacri-

« fice avec des cœurs joyeux et vaillants (1). » Sir Georges Wakeman appartenait à une famille fidèle à la foi et avait un frère religieux (2).

Comme les accusés qui les avaient précédés à la barre du tribunal, ceux-ci crurent de leur devoir de se défendre de leur mieux; ils le firent avec présence d'esprit et courage. Le jury était évidemment ébranlé par l'impression qu'avaient produite les dernières exécutions; il fut moins bienveillant pour Oates qui, pour la première fois, perdit contenance. Les accusés mirent à profit ces circonstances favorables et se montrèrent aussi énergiques à défendre leur honneur et leur vie qu'ils s'étaient montrés résignés d'avance à les sacrifier si tel était le bon plaisir de Dieu. Sir Georges Wakeman rappela avec une dignité fière les services rendus par tous les siens à ce Roi qu'on l'accusait de vouloir empoisonner; les bénédictins, à leur tour, firent une défense claire et ferme et vengèrent l'Église des affirmations mensongères portées contre son enseignement.

Malgré la pression exercée par Shaftesbury,

(1) *Records*, vol. V, p. 57.

(2) Le P. Joseph Wakeman était scholastique à Liège en 1678 quand le Père Whitbread y prononça son mémorable discours. (*Records*, vol. IV, p. 436.)

malgré les efforts d'Oates et de ses complices pour lui arracher une condamnation, le jury, pour une fois, céda à l'évidence et acquitta les accusés.

On mit en liberté Sir Georges Wakeman qui, craignant de nouvelles vexations, se retira à l'étranger; le Frère Romney, simple convers, fut également relâché; mais les trois religieux furent ramenés à Newgate. Ne pouvant se décider à lâcher sa proie, le gouvernement les fit traduire devant un nouveau tribunal. Ils étaient accusés cette fois, non pas de conspirer contre le roi, mais simplement d'être prêtres catholiques et, par conséquent, coupables de trahison, en vertu de la fameuse loi d'Élisabeth (1).

Ils furent, pour ce fait, condamnés à mort, puis leur sentence fut commuée et on se contenta de les retenir en prison jusqu'à l'avènement de Jacques II.

Lingard nous dit que l'acquittement de ce groupe d'accusés causa un grand embarras aux auteurs du complot; Echard confirme

(1) En 1559, Élisabeth décréta que tous ceux de ses sujets qui reconnaissaient la suprématie du Pape étaient coupables de haute trahison. En 1571, la peine de mort fut prononcée contre ceux qui donnaient ou recevaient l'absolution.

cette opinion. La crédulité publique commençait à se lasser; Oates perdait évidemment de son prestige, en peu de temps il eût été complètement discrédité si Shaftesbury, devenu président du Conseil, ne s'était attaché avec une habileté infernale à raviver le fanatisme populaire. Il avait juré d'anéantir les papistes et avec eux le duc d'York, héritier de la couronne, afin d'édifier sur les ruines du parti catholique sa fortune et son influence politiques. Pour atteindre ce but, tous les moyens lui étaient bons; nous allons voir qu'il trouva, au sein même du Parlement, l'appui qui lui était nécessaire.

CHAPITRE VI

LA PERSÉCUTION DANS LES PROVINCES.

- I. L'impression produite par l'acquiescement des derniers accusés se fait sentir à Londres. — Dans les provinces, la persécution sévit avec violence. — Zèle des missionnaires, leurs lettres, leur joie.
- II. Le Père Évans. — Sa gaieté. — Retard apporté à l'exécution. — Sang-froid du religieux. — Ses adieux. — John Loyd. — Exécution des deux prêtres. — Leur attitude. — Leurs dernières paroles.
- III. David Lewis. — Agonie et mort d'un prêtre proscrit. — Sympathie qu'excite le Père Lewis. — Son exécution.
- IV. Martyrs franciscains : Charles Mahony. — Circonstances de sa mort. — John Wall, sa captivité, sa mansuétude.
- V. Popularité du Père Wall. — Son exécution. — Sa tombe.
- VI. Exécution de William Plessington. — Vie apostolique de Nicholas Postgate. — Il compose une hymne. — Son martyre.
- VII. John Kemble. — Son humeur joviale. — Son sang-froid et sa générosité. — Son exécution. — Grâces obtenues à son tombeau.
- VIII. Thomas Thwing, dernier prêtre séculier exécuté sous Charles II. — Injustice de la procédure. — Exécution à Knavesmire. — Inscription sur le cercueil du martyr.

I

L'acquiescement de Sir Georges Wakeman et de ses compagnons parut, comme nous l'avons

dit, frapper profondément l'opinion publique; mais cette impression se remarqua surtout à Londres, où l'attitude des derniers martyrs avait déjà favorablement disposé la foule témoin de leur supplice.

Dans les provinces ce revirement passa inaperçu; la persécution y était déchainée avec une violence extraordinaire; prêtres et laïques étaient poursuivis comme aux plus mauvais jours d'Élisabeth. « Il semblait qu'on eût voulu
« extirper complètement la religion catholique.
« Une récompense de dix livres était promise à
« celui qui dénoncerait le papiste qui, malgré
« les règlements, continuait à habiter près d'un
« palais royal; cinquante livres étaient promises
« à celui qui révélerait l'existence de dépôts
« d'argent ou de biens-fonds appartenant aux
« prêtres ou aux religieux; enfin, une somme de
« cent livres était assurée à celui qui dénon-
« cerait un prêtre (1). »

Les « Lettres annuelles », adressées par les Jésuites anglais à leurs supérieurs à Rome, nous assurent que ces mesures de rigueur, loin de refroidir le zèle des missionnaires, semblaient, au contraire, le stimuler. « Les Pères employés

(1) Lingard, vol. IX, p. 219.

« dans les collèges du continent, malgré les
« dangers et les difficultés de la mission d'An-
« gleterre, conjuraient leurs supérieurs de les y
« envoyer. Il fallait leur interdire, au nom de
« l'obéissance, de courir au-devant de périls
« certains et d'une mort presque assurée (1). »

Les récits envoyés par les missionnaires d'Angleterre aux séminaires et aux maisons religieuses à l'étranger étaient bien faits pour enflammer l'ardeur d'âmes jeunes et généreuses. Il y règne une allégresse si extraordinaire, un tel mépris de la vie, un courage si élevé et, en en même temps, si joyeux et si simple, qu'à deux siècles de distance nous ressentons encore quelque chose de cette émotion profonde qui faisait vibrer les contemporains de nos chers martyrs. Les horreurs d'une procédure inique; celles, plus grandes encore, d'un supplice épouvantable étaient glorifiées pour eux; ils voyaient surtout l'héroïsme de ceux qui savaient mourir avec une bonne grâce souriante, qui est la forme la plus exquise et la plus rare du courage.

(1) *Records*, vol. V, p. 82.

II

Ce trait caractéristique se retrouve d'un façon très particulière chez les prêtres immolés dans le pays de Galles.

Le 2 décembre 1678, on arrêta sous le toit d'un gentilhomme catholique, nommé Christopher Tuberville, le Père Philip Evans, jésuite, qui, depuis dix ans, évangélisait son pays natal. Le religieux fut conduit à Cardiff et mis au secret pendant trois semaines, après lesquelles on le réunit à un prêtre séculier, nommé John Loyd. Les deux prisonniers passèrent ensemble plusieurs mois dans une grande paix, et ce n'est qu'au mois de mai 1679, qu'ils parurent devant les assises et furent condamnés à mort. Le Père Evans, ramené dans sa prison, y fut chargé de chaînes qu'il baisa avec amour, en remerciant Dieu; puis il demanda une harpe, cet instrument cher aux habitants de son pays et, malgré ses fers, il se mit à chanter en s'accompagnant. Ces hymnes d'allégresse, sur les lèvres d'un condamné, réveillèrent dans le cœur des nombreux catholiques prisonniers comme lui, des sentiments d'espérance et de paix.

Avant de procéder à l'exécution des deux prêtres, les autorités de Cardiff crurent devoir en référer à Londres; on tarda si longtemps à leur répondre que les gardiens de la prison se relâchèrent peu à peu de leur sévérité. Ils permirent au Père Evans de recevoir librement ses amis et même de sortir seul dans la ville pour y visiter les catholiques, sachant bien qu'un condamné si heureux de mourir pour sa foi n'avait aucun désir de s'enfuir.

Quand arriva subitement à Cardiff l'ordre de procéder sans délai à l'exécution des deux prêtres, le Père était chez un ami avec lequel il jouait une partie. Le geôlier bouleversé accourut pour l'avertir et le ramener en prison : « Laissez donc », répondit le religieux avec une tranquillité, où le sang-froid britannique s'alliait à un sublime détachement, « laissez donc, rien ne presse, je veux finir ma partie », et, avec un calme imperturbable, il continua sa partie, l'acheva, prit congé de son ami et suivit son gardien, plus ému que lui ! Les catholiques de Cardiff, informés de la fatale nouvelle, accoururent à la prison et reçurent du martyr ses derniers conseils; mais la vue de son visage rayonnant était encore la plus éloquente des prédications. Laisse seul enfin, le Jésuite écri-

vit deux lettres, l'une à son bienfaiteur, Christopher Tuberville, l'autre à sa propre sœur, qui était religieuse chez les « Blue nuns » (1), communauté anglaise établie à Paris : « Mes amis
« et mes parents, » lui dit-il, « devront se réjouir
« et me féliciter et non pas pleurer et gémir. »

Le lendemain, 22 juillet, Philip Evans et son compagnon John Loyd allèrent au supplice. Ils y furent menés, non pas étendus sur une claie comme les martyrs de Londres, mais dans une charrette et pendant la route ils récitèrent tranquillement leur bréviaire. Arrivés à destination, ils se parlèrent à voix basse et les spectateurs catholiques comprirent qu'ils se confessaient, puis, descendant de la charrette, on les vit baiser la potence avec ces mots : « Salut, ô bonne
« croix, sois la bienvenue ! »

(1) Les « *Blue nuns* », Religieuses bleues, appelées ainsi à cause de leur costume, étaient des religieuses franciscaines de l'Immaculée Conception, établies à Nieuport, en Flandre. En 1660, elles fondèrent une maison à Paris, rue de Charenton, et un grand nombre de jeunes filles anglaises furent élevées par elles. Emprisonnées pendant la Terreur dans la maison des Augustines anglaises, rue des Fossés Saint-Victor, elles s'embarquèrent pour l'Angleterre en 1800 et s'établirent à Norwich, où une noble dame catholique, Lady Jerningham, leur vint en aide. Mais leur communauté, étant devenue pauvre et peu nombreuse, dut enfin se dissoudre et les religieuses se retirèrent dans d'autres couvents pour y finir leurs jours.

Le shériff désigna le Père Evans comme devant mourir le premier : celui-ci embrassa alors son compagnon et fit au peuple un discours bref et simple, après lequel il monta vivement les degrés de l'échelle (1). Arrivé au sommet, il se retourna vers la multitude qui regardait avec émotion cet homme de trente-quatre ans, plein d'intelligence, de force et de vie, chez qui éclatait une allégresse surhumaine à la vue de la mort : « Je meurs pour Dieu, » s'écria-t-il, « j'estime que mon sort est heureux entre tous ! » « Si j'avais mille vies, je les sacrifierais volontiers pour la même cause ! S'il y a dans cette foule un homme qui, me voyant mourir si volontiers, ait à cause de cela une pensée favorable à la religion catholique, je m'estimerais heureux. » Se penchant alors vers son compagnon, debout au pied de l'échelle, il lui cria : « Adieu pour un instant, nous allons nous retrouver ; faites maintenant ce que vous m'avez promis », et John Loyd leva la main

(1) Quelquefois, comme nous l'avons vu, le condamné à la peine de haute trahison montait sur une charrette attelée au pied du gibet, on lui passait la corde au cou, on fouettait les chevaux et il restait suspendu dans le vide. D'autres fois, une échelle remplaçait la charrette, le condamné y montait, le bourreau retournait l'échelle et lançait le patient dans l'espace.

pour envoyer à son frère d'armes une suprême absolution.

On vit alors le jeune religieux étendre les bras au ciel et sa voix retentit au loin dans un dernier cri d'espérance : « *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum!* »

Au même instant, il fut lancé dans le vide; mais l'échelle, étant trop courte, tourna sous le poids de son corps et le bourreau dut dégager ses jambes, qui étaient restées accrochées! On entrevit pendant cet instant le visage du martyr qui, disent les témoins, « n'avait jamais eu l'air plus gai » (1).

Pendant ce temps, John Loyd, très calme, pria avec ferveur. C'était un prêtre exemplaire, mais silencieux et timide. Il fit un discours encore plus bref, s'excusant avec modestie de ne pas savoir parler, mais, ajoute Challoner, ceux qui le connaissaient n'en furent pas moins émerveillés de la chaleur et de l'entrain avec lesquels il pardonna à ses ennemis, remercia ses bienfaiteurs et exhorta les fidèles présents à se rappeler que le royaume des cieux est promis à ceux qui souffrent persécution pour la justice. La grâce du martyr avait communiqué

(1) *Records*, vol. V, p. 888.

à cette âme craintive une énergie extraordinaire. Au signal donné, on tourna l'échelle et les confesseurs, un instant séparés, furent réunis pour toujours.

III

A ces deux martyrs du pays de Galles, il faut joindre un troisième, David Lewis, de la Compagnie de Jésus, qui depuis vingt-huit ans évangélisait le district méridional de cette contrée montagneuse. Presque toujours à pied, marchant nuit et jour, il allait à travers ces régions sauvages, visiter les fidèles persécutés, et son amour pour les petits l'avait fait surnommer « le père des pauvres ». Trahi par un faux frère et arrêté en décembre 1678, il fut mené à cheval à Abergavenny et exposé à la risée du peuple. Deux mois plus tard on le transféra à Usk pour le juger. On était au mois de janvier 1679, une neige épaisse couvrait la terre; le trajet se fit à pied, et, en passant par le village de Raglan, les hommes qui escortaient le religieux s'arrêtèrent pour se réchauffer dans l'auberge du lieu. Là, un inconnu s'approcha du prisonnier et lui confia qu'un vieux missionnaire de son ordre, le Père Andrews, se

mourait dans une cabane, située à quelques pas. Ce vieillard de soixante-dix ans avait constamment refusé d'abandonner son troupeau et, après avoir pendant deux ans vécu dans les grottes et dans les bois pour échapper aux « poursuivants », il succombait aux fatigues et aux privations. Le Père Lewis n'eut pas la permission d'apporter au vieillard agonisant le secours de sa présence ; mais il lui envoya, nous dit-il, ses vœux « pour « l'heureux passage de son âme de ce monde « troublé à l'éternel repos ». Peut-être aussi une pensée d'envie traversa-t-elle l'âme du prisonnier en songeant que les épreuves de son frère touchaient à leur fin, tandis que les siennes n'étaient qu'à leurs débuts ! Trois jours après, il apprit la mort du vieux prêtre (1).

Le procès du Père Lewis commença seulement le 28 mars ; il fut condamné à mort, mais, au lieu de l'exécuter sur-le-champ, on l'envoya à Londres pour y être interrogé au sujet de la prétendue conspiration. Renvoyé une seconde fois à Usk, il y passa encore plusieurs mois, pendant lesquels le geôlier, touché de sa patience, lui laissa la liberté d'exercer son ministère parmi les prisonniers catholiques.

(1) Ignatius Andrews, né en 1610, missionnaire dans le pays de Galles de 1644 à 1679. Mourut de misère le 10 janvier.

Enfin, le 27 août, eut lieu son supplice. Il mourut, lui aussi, avec une grande joie, et dans le discours très éloquent qu'il adressa au peuple, il raconta que Shaftesbury lui avait offert son pardon s'il consentait à reconnaître l'existence du complot et à incriminer ses frères (1).

La sympathie populaire avait été si vivement émue en faveur du Père Lewis, que sans la haine persistante et personnelle d'un certain magistrat il aurait probablement échappé à la mort. Cette sympathie ne s'en manifesta pas moins sous des formes diverses au moment de l'exécution : le menuisier chargé d'ériger la potence prit la fuite : on dut le remplacer par un forçat que le peuple voulut lapider ; un forgeron qui avait consenti, pour une somme d'argent, à faire l'office de bourreau, perdit tous ses clients et dut abandonner son métier ; un témoin protestant, convaincu de l'innocence du martyr, resta debout à ses côtés, lui tenant la main dans la sienne et empêchant le bourreau de couper la corde avant que le supplicié eût rendu le dernier soupir. Enfin, par une exception singulière, on ensevelit le corps du jésuite sous le porche d'une église voisine, au milieu d'une

(1) *Records*, vol. V, p. 925.

assistance nombreuse et recueillie. Protestants et catholiques semblaient, en ce jour, avoir oublié leurs différends dans un sentiment commun de vénération et de pitié (1).

IV

A côté des bénédictins et des jésuites, nous voyons dans la glorieuse armée de nos martyrs un certain nombre de franciscains : quelques-uns d'entre eux furent exécutés, d'autres moururent dans les fers, d'un supplice plus obscur mais non moins cruel.

L'histoire d'un de ces martyrs est curieuse : c'était un Irlandais, Charles Mahony, qui appartenait à la province irlandaise de l'ordre et sur lequel Challoner lui-même, ce chercheur infatigable, n'a pu trouver de détails complets. On sait seulement qu'il traversait l'Angleterre pour retourner dans son pays au moment du déchainement de haine religieuse, provoqué par les calomnies de Titus Oates.

Arrêté dans le pays de Galles, d'où il allait s'embarquer pour l'Irlande, le Père Mahony, ac-

(1) *Records*, vol. V, p. 929.

cusé d'être prêtre catholique, comparut devant le tribunal de la petite ville de Ruthin en août 1679. Il ne nia pas son caractère sacerdotal et, pour cette cause seulement, il fut condamné au supplice des traîtres. Détail touchant : il alla à la mort vêtu de cette robe de bure, jadis familière et chère aux habitants de l'ancienne île des Saints, mais qui, depuis près d'un siècle, avait disparu parmi eux.

Il adressa quelques paroles au peuple et fit remarquer l'injustice avec laquelle on l'avait traité, car il n'avait jamais exercé son ministère en Angleterre et ne faisait que traverser le pays pour poursuivre son voyage ; « mais », ajouta-t-il, « que Dieu vous pardonne comme je le fais ; je « prierais toujours pour vous. » Il mourut avec une grande résignation ; au lieu de la patrie terrestre qu'il comptait retrouver, Dieu l'appelait à la patrie éternelle, plus paisible et plus belle (1).

Sur un autre martyr franciscain, les détails abondent. Un gentilhomme du Lancashire, nommé Wall, avait trois fils. L'aîné John fut ordonné prêtre à Rome en 1645 et entra ensuite chez les Franciscains de Douai ; le second William

(1) Challoner, vol. II, p. 215.

se fit bénédictin en Allemagne, revint en Angleterre comme missionnaire, fut arrêté, jugé, condamné à mort et finalement rendu à la liberté. Les deux aînés de la famille ayant ainsi renoncé au monde, ce fut le troisième frère qui recueillit l'héritage paternel. Comme nous l'observerons souvent, la persécution avait retrempe la ferveur des vieilles races fidèles et les vocations se multipliaient parmi elles, au moment même où la carrière sacerdotale devenait le chemin presque assuré du martyre.

John Wall, le Franciscain, connu dans l'Ordre sous le nom de Joachim de Sainte-Anne, avait, disent ses contemporains, une nature singulièrement attachante; à Douai, berceau de sa vie religieuse, en Angleterre, où il vécut douze ans comme missionnaire, il laissa un souvenir profond (1). Jeté dans la prison de Worcester en 1678, il écrivit un journal de sa captivité : « La « prison, « dit-il » apprend à mettre en Dieu « toute sa confiance; si on comprenait bien les « choses, un cachot serait préférable à un pa- « lais, l'emprisonnement pour la foi préféra- « ble à toutes les libertés. Pour moi, si Dieu « m'accorde sa grâce et les fidèles leurs priè-

(1) Challoner, vol. II, p. 215. — *Faithful unto Death*, by J. Stone, p. 228.

« res, je serai parfaitement heureux (1). »

Traduit devant les assises, le Père Wall fut condamné pour crime de haute trahison; en entendant l'atroce sentence, il salua le jury avec sa courtoisie de gentilhomme et s'écria : « Dieu
« soit remercié! Vive le Roi! Je prie Dieu de
« bénir cet honorable tribunal! » Le juge troublé, lui répondit : « Vous avez très bien parlé, je
« ne veux pas vous faire exécuter avant de con-
« naître le bon plaisir du Roi (2). »

Cette douceur surhumaine n'était passeulement sur les lèvres du condamné, elle remplissait son âme : « Je ne fus pas troublé par des pensées irri-
« tantes, » écrit-il, « ni contre le juge, ni contre
« le jury, ni contre les témoins. Par la grâce de
« Dieu, je me sentais porté à les regarder comme
« les meilleurs amis que j'aie eus de ma vie. »

Ce mélange de fermeté et de mansuétude impressionna vivement plusieurs gentilshommes protestants qui exprimèrent au religieux le chagrin que leur causait sa condamnation. Il leur reprocha doucement de s'attrister de ce qui faisait sa joie, joie profonde et sincère qui illuminait son visage (3)!

(1) *Franciscan martyrs*, by M. Hope, p. 234.

(2) *Ibid.*, p. 235.

(3) Challoner, vol. II, p. 221.

V

La popularité dont jouissait le Père Wall était aussi grande dans le peuple que dans les classes plus élevées; les habitants de Worcester se montrèrent si opposés à son supplice que les autorités, n'osant prendre sur elles de l'exécuter et encore moins de le mettre en liberté, se décidèrent à l'envoyer à Londres.

Dans une lettre écrite à un ami, Charles Trinder, le Père raconte son voyage, comment on voulut l'envelopper dans le prétendu complot, comment il fut confronté avec Oates qui, malgré son audace, dût avouer qu'il ne le connaissait pas et comment on lui promit la vie sauve s'il consentait à apostasier. La lettre se termine par ces mots : « Que la volonté de Dieu soit faite sur
« la terre comme au ciel, que, dans sa miséri-
« corde, Il me conduise au bonheur du ciel (1) ! »
Et au bas de la page, la main respectueuse de Charles Trinder a ajouté une note, proclamant le courage et l'allégresse surhumaine du religieux dont il eut l'honneur d'être l'ami.

(1) Challoner, vol. II, p. 218.

Quatre mois plus tard, malgré les aveux d'Oates qui reconnaissait son innocence, malgré la popularité dont il jouissait et la sympathie qui l'entourait, le Père Wall fut exécuté à Worcester. Le 20 août 1679, il reçut la visite du Père William Levison, de son ordre, qui le confessa et lui apporta la Sainte Communion. « Il était ravi de joie, » écrit le Père Levison, « il avait soif de verser son sang pour l'amour de Dieu. »

Deux jours plus tard, le 22 août, avec une sérénité qui ne se démentit pas, le martyr consumma son sacrifice. Le lieu de son exécution avait été sanctifié au commencement du siècle par la mort de deux jésuites, Edward Oldcorne et Ralph Ashley, suppliciés le 7 avril 1606 (1). Debout, au pied du gibet, le Père Levison assista jusqu'au bout par ses prières son frère et son ami.

Le corps de John Wall fut enterré à Worcester, dans *Saint Oswald's Chapel yard* et les catholiques de la contrée remarquèrent que sa tombe demeurait fraîche et fleurie longtemps après que la terre tout autour était aride et desséchée. Sa

(1) Edward Oldcorne, prêtre de la Compagnie de Jésus, et Ralph Ashley, frère convers du même Ordre, étaient accusés d'avoir pris part à la conspiration des Poudres. Tous deux subirent de cruelles tortures avant d'être exécutés.

tête, transportée au monastère franciscain de Douai, berceau de sa vie religieuse, y fut conservée jusqu'à la Révolution française. La communauté, obligée de fuir, partit alors pour l'Angleterre et, dans la confusion d'un départ précipité, la précieuse relique fut égarée et perdue.

VI

Quatre prêtres séculiers furent immolés dans les provinces pendant cette douloureuse époque : William Plessington, Nicholas Postgate, John Kemble et Thomas Thwing ; deux d'entre eux étaient des vieillards âgés de plus de quatre-vingts ans.

William Plessington, exécuté à Chester, le 19 juillet 1679, avait, comme le Père Ireland et le Frère Pickering, des droits particuliers à la reconnaissance du roi. Son père, vaillant gentilhomme, avait été investi par Charles I^{er} du gouvernement du château de Greenow. Pour prix de son dévouement à la cause royale, il avait été emprisonné et tous ses biens confisqués.

Le fils de ce courageux serviteur des Stuarts fut exécuté comme traître à sa patrie avec le consentement du roi pour lequel les siens avaient combattu et souffert ; mais, fidèle à ses traditions

de race, le prêtre martyr affirma, avant de mourir, son amour pour l'Église et aussi ses sentiments d'attachement au monarque, dont il avait toujours été le « loyal sujet ».

Moins d'un mois plus tard, on exécuta à York un vieux prêtre de quatre-vingt-deux ans, Nicholas Postgate, dont le nom est encore aujourd'hui, après deux siècles, pieusement vénéré dans certaines régions isolées de la province qu'il évangélisa pendant cinquante ans. Sa parole avait le don de toucher les âmes d'une façon merveilleuse et l'on porte jusqu'à mille le nombre de ses convertis (1). Il était, par excellence, l'apôtre des petits et des humbles et il avait adopté le vêtement, la nourriture, le genre de vie de ses chers pauvres. A quatre-vingts ans, il dut interrompre ses courses apostoliques ; il se retira alors dans une cabane couverte en chaume, située au milieu d'une plaine sauvage appelée Blackmoor, près de la côte. Une ancienne complainte nous dépeint, dans son naïf langage, le « vénérable prêtre, au regard serein », qui menait une vie « tout angélique » dans son ermitage perdu dans la plaine déserte, exposé aux fureurs du vent et des tempêtes de cette froide région du nord.

(1) Challoner, vol. II, p. 214.

Ce vieillard, usé par la fatigue, n'échappa pas à l'impitoyable persécution déchainée sur le royaume. Il fut arrêté, amené à York, convaincu d'être prêtre et, pour ce crime, condamné à mort. Il reçut sa sentence avec joie et employa les loisirs de sa captivité à composer une hymne qui, chose étrange, est encore chantée dans la contrée isolée, jadis évangélisée par son zèle et où le flambeau de la foi ne s'est jamais complètement éteint (1).

Ce chant, très simple, est le reflet fidèle des pensées du vieux missionnaire qui, après une longue vie de labeurs, voyait la couronne du martyr descendre sur sa tête blanchie : « O très
« doux Seigneur, donne-moi les ailes de la foi
« et du parfait amour pour que je puisse m'en-
« voler loin des choses de la terre vers celles
« d'en haut. Car là-haut est la joie vraie et
« durable ; il n'y a plus là de plaintes, ici, depuis
« le commencement jusqu'à la fin, il y a fatigue
« et souvent remords... Quand tu le jugeras
« bon, doux Jésus, étends la main et prends-moi ;
« emmène-moi au lieu de ton repos (2). »

(1) *Records*, vol. V, p, 758.

(2) *Ibid.*, p. 750.

O sweetest Lord, lend me the wings
Of faith and perfect love
That I may fly from earthly things

Comme les martyrs de Londres, Nicholas Postgate fut étendu sur une claie et conduit ainsi au plateau de Knavesmire. Courbé sous le poids de ses quatre-vingt-deux ans, il garda jusqu'à la fin sa douce sérénité, parla peu et mourut avec un grand courage (1).

VII

Presque aussi âgé que le martyr d'York était John Kemble, missionnaire du comté de Hereford. Chez ce vieux prêtre de quatre-vingts ans, gentilhomme de naissance et d'éducation, se retrouvent, perfectionnées par une longue habitude de renoncement, les meilleures qualités de sa race : simplicité, sang-froid, courage sans pose

And mount to those above.
 For there is joy both true and fast
 And no cause to lament
 But here is toil, both first and last,
 And cause oft to repent.....
 My wearied wings, sweet Jesus, mark
 And when Thon thinkest best,
 Stretch forth Thy hand out of the ark.
 And take me to Thy rest.

Records, vol. V, p. 761.

(1) Challoner. vol. II. p. 214. Une des mains du martyr est conservée chez les bénédictins du collège d'Ampleforth ; l'autre dans l'église de Saint-Cuthbert, à Durham.

et sans phrase, avec une certaine bonhomie joviale qui accomplit, en souriant, des actes héroïques.

John Kemble, fut arrêté dans la paroisse de Welsh Newton, comté de Hereford; les « poursuivants » avaient été lancés sur ses traces par un protestant du pays appelé Scudamore, mais averti à temps, le vieillard pouvait encore leur échapper. Il s'y refusa en disant qu'à quatre-vingts ans il avait peu de temps à vivre, qu'il aimait autant profiter de la chance qui lui était offerte de mourir pour Dieu.

Emprisonné d'abord à Hereford, puis à Londres, John Kemble fut finalement ramené à Hereford pour y être exécuté. Il souffrait d'une maladie interne fort pénible et ces longs voyages, qu'il accomplissait à cheval, étaient pour lui un véritable supplice. Pendant son séjour dans les prisons de Londres il fut entouré de soins affectueux par les catholiques, qui obtenaient à cette époque l'autorisation de visiter les prêtres captifs (1).

Quand le vieux prêtre « faible et malade », comme l'écrivit un missionnaire détenu avec lui (2), revint pour la dernière fois à Hereford,

(1) *Records*, vol. V, p. 969.

(2) Charles Carne, prêtre catholique, traduit devant les

il n'avait rien perdu de son humeur joyeuse. En approchant de la ville, son conducteur lui montra de loin le lieu des exécutions : « C'est bon, c'est bon ! » répondit le vieillard, « asseyons-nous ici pour regarder cet endroit tout à notre aise en fumant une bonne pipe » (1), et de nos jours, dit-on, les paysans de la contrée parlent encore de la « pipe de Kemble » comme symbole du calme en présence de la mort. Les enfants du protestant Scudamore venaient souvent visiter dans sa prison celui que leur père avait livré au supplice et l'on remarquait que le vieux prêtre les recevait avec une affectueuse cordialité, leur distribuant les douceurs que lui apportaient ses amis pour suppléer au maigre régime de la prison. « Le père de ces enfants n'est-il pas mon meilleur ami », disait-il avec bonhomie à ceux qui s'étonnaient de ses largesses.

Quand, le 22 août 1679, John Kemble fut conduit à Wigmarsh, près de Hereford, pour être exécuté, son humeur joviale ne se démentit pas : « Allons, brave Antoine », dit-il en serrant

assises. puis relâché, les témoignages contre lui étant insuffisants.

(1) *The English martyrs, a lecture*, by Father Morris, S. J., 1887. p. 23.

la main du bourreau, « mon ami, n'aies pas peur, « fais bien ce que tu dois faire, je te pardonne « de tout mon cœur, tu me rends service, je « t'assure, au lieu de me déplaire. » Toujours avec la même simplicité, il dit quelques mots au peuple. « On veut que je parle, mais je ne « suis qu'un pauvre vieux, je ne puis dire grand' « chose. » Il se contenta de protester qu'il ne savait rien du prétendu complot, qu'il mourait pour sa foi, qu'il demandait pardon à ceux qu'il pouvait avoir offensés, comme de son côté il pardonnait volontiers à ses ennemis.

Puis, il tira son bonnet sur ses yeux, se mit un instant à genoux et donna lui-même le signal au bourreau. On l'entendit répéter à trois reprises, avec une grande ferveur : « *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum* ». La corde étant mal ajustée, l'agonie du patient dura une grande demi-heure !

Cethéroïque sacrifice, sisimplement accompli, causa parmi les spectateurs une impression profonde et les protestants qui étaient présents déclarèrent que ce vieux prêtre de quatre-vingts ans était mort en « gentilhomme et en chrétien » (1).

Un neveu du martyr, Richard Kemble, obtint

(1) Challoner, vol. II, p. 220.

qu'on lui rendit la tête vénérable de son oncle, il l'enterra à Welsh Norton où les catholiques de la contrée s'habituerent à venir prier. Des grâces remarquables y furent obtenues et, détail touchant, John Kemble semble avoir gardé au delà de la tombe une bienveillance particulière pour l'auteur de sa mort et pour les siens. Une des filles de Scudamore fut guérie d'un mal de gorge dangereux en appliquant sur la partie malade la corde qui avait servi au supplice du martyr, et une de ses parentes, Catherine Scudamore, recouvra le sens de l'ouïe en priant sur sa tombe (1).

VIII

Le dernier nom sur la liste des prêtres séculiers exécutés sous Charles II est celui d'un gentilhomme du Yorkshire, Thomas Thwing.

Après quinze ans d'apostolat dans sa province natale, il fut arrêté et traduit devant les assises, à York. Des injustices révoltantes déshono-

(1) De nos jours encore, les catholiques du comté de Hereford ont l'habitude de se rendre en pèlerinage à Welsh Norton au jour anniversaire du martyre de John Kemble.

rèrent la procédure ; les témoins qui déposèrent contre lui étaient, comme Oates et Bedloe à Londres, des hommes perdus de mœurs dont les témoignages étaient remplis de contradictions.

Thomas Thwing appartenait à une de ces vieilles familles du nord où la fidélité à la foi était héréditaire comme la vaillance du sang. Tous les siens avaient donné à l'Église des preuves éclatantes de dévouement aux heures difficiles et plusieurs d'entre eux, arrêtés en même temps que lui, parurent devant le même tribunal ; seul, Thomas Thwing fut condamné à la peine capitale.

Il avait bravement défendu sa cause, protestant avec l'indignation d'un gentilhomme loyal contre l'accusation d'avoir conspiré ; voyant enfin que tout était inutile, il baissa la tête et on l'entendit dire : « *Innocens ego sum* ».

Le 23 octobre, il suivit à son tour la voie douloureuse, parcourue par plus de quarante prêtres avant lui, qui mène du château d'York au plateau de Knavesmire, le Calvaire des martyrs du nord. Là, avec un visage riant, il parla au peuple, affirma sa loyauté envers le roi et sa charité envers tous les hommes ; pria pour le roi, la reine, le duc d'York, pardonna à ses ennemis et s'écria, au moment où on le lançait

dans le vide : « Doux Jésus, reçois mon âme (1) » !

Ainsi mourut, comme John Kemble, « en gentleman et en chrétien, » ce fils du Yorkshire, contrée fidèle entre toutes à la vieille foi pros-crite, et qui, après Londres, donna à l'Église d'Angleterre le plus grand nombre de confes-seurs et de martyrs.

La dépouille de Thomas Thwing fut remise à ses amis, qui la firent déposer avec respect dans le cimetière de Saint Mary, à York. Quelques années plus tard, en exécutant des travaux dans ce cimetière, l'on trouva une plaque de cuivre jadis placée sur le cercueil. Elle porte une inscription qui peut s'appliquer à tous les martyrs dont nous racontons l'histoire : « *Thomas Thwing..... condemnatus et martyrio affectus est, a duobis falsis testibus ob crimen conspirationis tunc catholicis malitiose impositum* (2). »

(1) Challoner, vol. II, p. 229. *Records*, vol. V, p. 862. *Saint Marys Convent York*, p. 40.

(2) Le couvent de Saint-Mary, à York, possède des linges trempés dans le sang de Thomas Thwing, et la famille Herbert, dans le même comté, des ornements sacerdotaux portés par lui.

CHAPITRE VII

WILLIAM, VICOMTE STAFFORD

ET OLIVER PLUNKETT, ARCHEVÊQUE D'ARMAGH.

- I. Oates veut compromettre un grand seigneur catholique. — On arrête cinq pairs du royaume. — Charles II laisse exclure les pairs catholiques de la Chambre des Lords. — Extrait de Lingard.
- II. Les prisonniers de la Tour : Lord Petre. — Sa lettre au roi. — Lord Arundell. — Son caractère. — Il prépare sa défense. — On craint son prestige et son talent.
- III. Lord Stafford traduit devant le tribunal. — Motifs de ce choix. — Son caractère. — Ses souffrances. — Attitude hostile de la foule.
- IV. Lâcheté des Lords. — Accusations contre Stafford. — Sa défense. — Son calme. — Sa condamnation.
- V. Surprise du condamné. — Sa résignation. — Sa requête. — Visites qu'il reçoit à la Tour. — Ses déclarations franches et nettes sur l'attitude politique de son parti. — Sa sentence est modifiée.
- VI. Piété de Lord Stafford. — Ses lettres d'adieu. — Le jour du supplice arrive. — Courage du condamné. — La foule est émue, discours de Stafford. — Sa prière. — Sa mort héroïque.
- VII. Oliver Plunkett, dernier martyr sous Charles II. — Sa vie pauvre et toute sacerdotale. — Il est dénoncé par des prêtres. — Il est envoyé à Londres. — Accusations portées contre lui. — Sa défense. — Sa condamnation.
- VIII. Le Père Corker assiste l'archevêque. — Celui-ci se loue des catholiques anglais. — Sa lettre au Père Corker. — Le comte d'Essex intervient vainement en sa faveur. — L'archevêque va au supplice, son discours. — Il est enterré près des Jésuites. — Son corps est transporté en Allemagne.

I

Dès le début de la ténébreuse intrigue dont il fut le principal instrument, Oates avait cherché par ses dénonciations à compromettre, non seulement les religieux et les prêtres, mais encore les catholiques laïques les plus marquants par leur intelligence, leur position ou leur fortune. Il affirma devant la Chambre des Communes que le Père Oliva (1), général de la Compagnie de Jésus, avait été chargé par le Pape de répartir les grandes charges du royaume d'Angleterre entre certains catholiques et que lui-même avait vu de ses yeux les lettres patentes qui leur conféraient ces différentes fonctions. Ainsi Lord Arundell (2) aurait été nommé chancelier du royaume ; Lord Bellayse, com-

(1) Jean-Paul Oliva, natif de Gènes ; onzième général de la Compagnie de Jésus, élu en 1664, mourut en 1681.

(2) Henry, 3^e Lord Arundell de Wardour, chef d'une famille ancienne, dont un des membres, Thomas Arundell, servit dans les armées impériales en Hongrie et enleva de ses mains l'étendard des Turcs. Il fut pour ce fait d'armes créé, par Rodolphe II, comte du Saint-Empire romain. Le chef actuel de cette famille est John Francis, 12^e baron Arundell, marié à Anne-Lucy Errington.

mandant en chef de l'armée; Lord Petre (1), lieutenant général; Sir William Godolphin, garde des sceaux; Coleman (2), secrétaire d'État. Plus tard, le complice d'Oates, Bedloe ajouta à ces invraisemblables affirmations de nouveaux détails : le roi devait être assassiné et le gouvernement confié à Lord Arundell et aux autres pairs catholiques; une armée de 30.000 pèlerins devait s'embarquer en Espagne et rejoindre l'armée levée en Angleterre par Lord Petre et Lord Powis; tous les protestants seraient alors exterminés. Il ajoutait que les principaux catholiques du royaume avaient juré sur la sainte hostie d'accomplir ce programme.

Ces affirmations extravagantes furent acceptées, sans examen, par la Chambre des Communes, qui fit arrêter sur-le-champ les Lords Arundell, Bellayse, Powis, Petre et Stafford, que l'on conduisit à la Tour de Londres. Peu de temps après cette mesure violente, un coup plus redoutable

(1) William, 4^e Lord Petre, mourut à la Tour de Londres en 1683, après cinq ans de captivité. Chef d'une ancienne famille fidèle à la foi, il ne laissa qu'une fille Mary, mariée à George Heneage; son titre passa successivement à ses frères. Le représentant actuel de cette famille est Bernard 14^e baron Petre.

(2) Edward Coleman, secrétaire de la duchesse d'York, une des premières victimes du prétendu complot.

encore fut porté au parti catholique. Shaftesbury, tenace dans ses projets, avait résolu de faire exclure de la succession au trône le duc d'York, héritier de la couronne, que sa conversion à la vieille foi désignait à la haine des fanatiques. Ici, un reste d'honneur et de conscience se réveilla chez Charles II; il aimait son frère quoiqu'il se fût souvent montré faible à le défendre et il avait trop vivement encore le sentiment de son devoir de roi pour laisser intervertir l'ordre de la succession au trône. Sur ce point, il opposa donc une résistance inattendue aux projets de Shaftesbury; mais, par un calcul digne d'une âme lâche et molle, il voulut se faire pardonner cette résistance en faisant sur d'autres points des concessions déplorables. Il maintint les droits du duc d'York à la couronne; mais le laissa exclure de son Conseil privé et, mesure plus funeste encore, il permit l'exclusion des pairs catholiques de la Chambre des Lords.

Cette dernière concession lui fut arrachée, il est vrai, après de longues hésitations; il s'en excusa en déclarant qu'il cédait par déférence pour ceux qu'effrayait la surexcitation extraordinaire du peuple. « Par ce décret », dit l'historien Lingard « conséquence des parjures « d'un imposteur et de l'affolement d'une na-

« tion, les pairs catholiques se trouvèrent, sans
« qu'il y eût de leur faute, dépouillés de l'im-
« portant privilège de la pairie, du droit que
« leur donnait leur naissance de siéger et de
« voter à la Chambre haute. Cette injuste pros-
« cription pesa sur leurs descendants pendant
« cent cinquante ans. Il était réservé à un prince
« de la maison de Brunswick et à un Parlement
« éclairé et libéral d'effacer cette tache infâme
« de notre législation et par un acte de justice
« louable, quoique tardif, de rendre aux victi-
« mes l'exercice de leurs vieux droits hérédi-
« taires » (1).

Sur les vingt et un pairs frappés par cette mesure, trois seulement renièrent leur foi pour conserver leurs privilèges; les autres se résignèrent à cette nouvelle injustice, ajoutée à tant d'autres.

II

Les cinq pairs arrêtés en octobre 1678, sur les dénonciations d'Oates, et retenus depuis cette

(1) Lingard, vol. IX, p. 185. On sait que c'est en 1829, sous le règne de Georges IV, que les catholiques anglais rentrèrent en possession de leurs droits de citoyens.

date à la Tour de Londres, étaient des hommes de mérite, dont le passé sans tache était la meilleure défense.

L'un d'eux, Willam, Lord Petre, mourut en prison après six ans d'une captivité si rigoureuse qu'il fallut, en avril 1679, une autorisation spéciale du Parlement pour lui permettre d'aller, sous bonne garde, visiter sa femme qui venait d'accoucher. En 1684, peu de temps avant que la mort vint briser ses fers, Lord Petre écrivit au Roi. Il lui demandait de pardonner l'audace d'un « sujet mourant et très dévoué », priait pour le bonheur de ce roi ingrat, affirmait son innocence en repoussant les accusations d'Oates. Il continuait en protestant de son amour pour l'Église romaine et vengeait cette Église, dont il était fier d'être le fils, des calomnies de ceux qui travestissaient ses doctrines pour exciter contre elle la haine du peuple. Il signe ainsi : « Vivant ou mourant, je suis le sujet fidèle et obéissant de Votre Majesté » (1).

L'esprit chrétien de Lord Petre et cet indestructible loyalisme que l'injustice du Roi ne peut lasser, se retrouvent, avec une note peut-être plus virile, chez un autre prisonnier, Lord

(1) *Records*, vol. V, p. 89.

Arundell, type accompli du soldat et du gentilhomme. Chef d'une race illustre, Henry, baron Arundell de Wardour, avait été élevé dans des traditions de dévouement à l'Église catholique et à la personne du Roi. Son père était mort le 19 mai 1643 de blessures reçues en combattant pour Charles I^{er} à la bataille de Lansdowne ; sa mère était cette admirable Lady Arundell, qui défendit héroïquement son château de Wardour contre les troupes du Parlement et qui, après un siège de neuf jours, sortit, la tête haute, de sa demeure en ruines (1). Lui-même avait combattu sous l'étendard royal et quand Charles II remonta sur le trône, ce vaillant serviteur des Stuarts n'avait pour richesse que les souvenirs de tout un passé glorieux. Son château avait été détruit pendant la guerre civile, sa fortune ruinée ; un prêtre, John Weldon, ami de sa famille, comparait ses infortunes à celles du saint homme Job : « Les rebelles », dit-il, « ont saisi vos enfants et votre vertueuse épouse, ils ont pillé et détruit votre demeure,

(1) Blanche, Lady Arundell, était fille d'Édouard Somerset, marquis de Worcester. Ce fut le 2 mai 1643 que Wardour fut assiégé par les soldats du Parlement ; la garnison, se composant de vingt-cinq hommes, fit des prodiges de valeur, encouragée par Lady Arundell, à qui son mari avait confié la garde de son château.

« vendu vos terres, et vous avez été forcé de
« chercher votre subsistance à l'étranger » (1).
Au milieu de ces rudes épreuves, Lord Arundell
resta parfaitement soumis aux décrets de la Pro-
vidence, jamais on ne l'entendit se plaindre,
même quand de nouvelles souffrances lui furent
infligées par le souverain pour lequel il s'était
sacrifié.

Conduit avec les quatre autres pairs à la Tour
de Londres le 26 octobre 1678, Lord Arundell,
sûr de son innocence et jaloux de son honneur,
demanda avec instances à être traduit devant les
tribunaux; mais les ministres, qui savaient sur
quelles bases fragiles reposaient les accusations
portées contre lui, n'osaient faire comparaître
cet homme intelligent et énergique, qu'entourait
le prestige des services éclatants rendus par lui
à la cause royale. Ils s'alarmaient, avec raison,
de voir leurs misérables témoins parjures aux
prises avec ce fier gentilhomme. Les réclamations
du prisonnier, qui demandait à être jugé, de-
meurèrent donc sans réponse, mais Lord Arundell
n'en consacra pas moins son temps à préparer sa
défense et les volumineux manuscrits rédigés par
lui à la Tour sont encore pieusement conservés

(1) *Le divin Pédagogue*, par John Weldon, prêtre, livre
dédié à Henri Lord Arundell. — *Records*, vol. III, p. 532.

dans les archives du château de Wardour. Ils prouvent que ce vaillant homme de guerre avait un esprit pondéré, pénétrant et judicieux. Les mensonges d'Oates sont relevés et réfutés avec logique et clarté et pour répondre à ceux qui l'accusaient d'avoir conspiré contre le Roi, le prisonnier donne, avec des preuves à l'appui, l'emploi minutieux et exact de ses journées, à l'époque où ses ennemis le représentaient tramant dans l'ombre de noirs complots.

L'on comprend, en parcourant ces pages, la frayeur qu'inspirait Lord Arundell aux ministres de Charles II; s'il avait, selon son désir, passé à la barre d'un tribunal, le peuple, toujours mobile, aurait-il entendu sans émotion les paroles qui terminent sa défense : « J'ai versé mon sang
« et j'ai perdu ma fortune pour la cause royale ;
« est-il probable qu'à mon âge, je sois devenu
« un traître et que j'aie sacrifié ce loyalisme que
« j'ai toujours aimé plus que la vie (1) » ? La soumission chrétienne de l'accusé est aussi complète que sa fidélité à son souverain : « Que le juge-
« ment porté contre moi soit un jugement de vie
« ou de mort, » écrit-il, « *sit nomen Domini be-*
« *nedictum* (2) » ! Lui-même s'attendait évidem-

(1) *Records*, vol. V, p. 835.

(2) *Ibid.*, p. 836.

ment à un « jugement de mort », car, dans ce même dossier, se trouve une feuille jaunie par le temps qui porte l'en-tête : « Mon dernier discours. » C'est la harangue que Lord Arundell comptait, selon l'usage, adresser au peuple avant de mourir. La belle âme chrétienne et vaillante du gentilhomme s'y révèle tout entière ; il y proteste de son attachement à l'Église romaine « persécutée dans ses membres et calomniée dans ses doctrines » et qui ne lui en est que plus chère ; il affirme également sa fidélité au Roi et son innocence ; il pardonne à ses ennemis et prie pour leur conversion (1).

Le sacrifice de sa vie auquel dans la solitude de sa prison Lord Arundell s'était préparé ne lui fut point demandé. On n'osa pas le traduire devant un tribunal et on ne voulut point le mettre en liberté. Il resta donc en prison jusqu'à la mort de Charles II et fut alors relâché ainsi que les Lords Powis et Bellayse, ses compagnons d'infortune. Créé par Jacques II conseiller privé et garde des sceaux, il assista à la chute de ce Roi qui avait voulu réparer à son égard l'ingratitude de son frère et passa les dernières années de sa vie dans son château de Wardour, où il mourut le 28 dé-

(1) *Records*, vol. V, p. 837.

cembre 1694, à un âge avancé, « après avoir « vécu », dit un vieil auteur « pour le bien de son « pays et la gloire de son Dieu » (1).

III

Les ministres de Charles II avaient reculé devant la nécessité de confronter avec Oates, Bedloe et leurs infâmes complices un homme de tête et de cœur comme Lord Arundell. Ils redoutaient sa prompte intelligence, sa parole énergique, son attitude résolue, non moins que le prestige de ses faits d'armes. Et cependant Shaftesbury sentait que pour assurer le succès de sa campagne, il fallait étayer la popularité d'Oates que les unanimes protestations de tous les martyrs avaient quelque peu ébranlée. Faire accuser et convaincre de haute trahison, non plus seulement des religieux et des prêtres, mais un grand seigneur, pair du royaume, lui semblait un coup de politique habile et hardi ; mais, pour que la manœuvre ait eu un plein succès, il fallait que le catholique accusé fût une victime sans défense.

La victime choisie fut le plus âgé et le plus

(1) *Records*, vol. V, p. 828.

doux des cinq prisonniers de la Tour : William Howard, Lord Stafford. Pas plus que les autres, il n'avait donné la moindre prise aux soupçons ; mais déjà âgé, d'une santé chancelante, d'un caractère tranquille et timide, ennemi du bruit et de la lutte, il semblait un adversaire moins redoutable que le châtelain de Wardour. Lingard nous dit « qu'à cause de son âge et de ses infirmités, il semblait le moins capable de se défendre d'une façon efficace » (1).

Dans les veines de ce doux vieillard coulait cependant le sang des vieux rois Plantagenets mêlé à celui de saint Louis ; nous verrons, en face du péril, ce sang se révéler et Lord Stafford mourir en héros et en saint. Du reste, sans remonter bien loin, il trouvait dans ses souvenirs de famille des traditions, encore toutes récentes, de souffrances endurées pour la foi catholique ; son grand-père, Philip Howard, comte d'Arundel, aujourd'hui béatifié, était mort à la Tour de Londres sous Élisabeth, après une longue et cruelle captivité (2).

(1) Lingard, vol. IX, p. 239.

(2) William Howard, vicomte Stafford, était fils de Thomas Howard, duc de Norfolk. et de Lady Alethea Talbot. L'illustre maison de Howard, dont le chef aujourd'hui est Henry, 15^e duc de Norfolk et premier pair du royaume, descend de Robert Howard qui vivait en 1436. Ce Robert Howard contracta

Pendant la guerre civile, Lord Stafford, comme tous les catholiques du royaume, avait fait de grands sacrifices pour la cause des Stuarts; depuis la Restauration, il vivait dans la retraite, sans ambition et sans souci, jouissant au milieu des siens de la tranquillité à laquelle sa pure et noble vie semblait lui donner droit.

Au mois d'octobre 1678, il fut arrêté en même temps que les autres pairs catholiques et il passa deux années à la Tour de Londres sans être mis en jugement. Enfin, le 30 novembre 1680, le jour même où il atteignit sa soixante-neuvième année, il parut devant la Chambre des Pairs à Westminster, pour répondre de l'accusation portée contre lui d'avoir voulu tuer le roi.

Alors commença pour ce vieillard une période de souffrances cruelles. Non seulement, il lui fallut se défendre contre des accusations d'autant plus révoltantes qu'elles s'adressaient à un homme qui avait donné à son souverain des preuves éclatantes de dévouement; mais encore il eut à subir les traitements les plus barbares.

une alliance brillante : il épousa Margaret, fille aînée et héritière de Thomas de Mowbray, duc de Norfolk, arrière-petite-fille du roi Édouard I^{er} et de sa seconde femme Marguerite de France, fille de Philippe le Hardi. Cette Margaret de Mowbray apporta à son époux, Robert Howard, le duché de Norfolk et le sang des Plantagenets et des Capétiens.

Le trajet qu'il faisait tous les jours de la Tour de Londres au palais de Westminster était un véritable chemin de croix, pendant lequel une foule en délire versait sur la tête vénérable du prisonnier un flot d'invectives et d'injures. L'impression favorable qui avait saisi la multitude le jour du martyre des cinq Jésuites s'était, hélas! dissipée au souffle des calomnies habilement répandues par Shaftesbury. On avait représenté les catholiques comme prêts à livrer leur pays à la domination de Rome; la populace, affolée par ce péril imaginaire, poursuivait Stafford de ses insultes jusqu'à la barre du tribunal et l'interrompait sans pitié quand il commençait sa défense. Le prisonnier fut d'abord seul à faire face à l'orage, on l'avait privé des services de son avocat qui n'eut pas la permission de lui parler; puis une de ses filles, la marquise de Winchester, put s'asseoir à ses côtés pour l'aider de sa tendresse et même de ses conseils (1). Du reste, le sentiment de son innocence donnait au vieillard une sérénité extraordinaire; cet homme, doux et timide dans la vie ordinaire, grandit avec l'épreuve et montra une fermeté digne des rois

(1) *History of England* Augusta Drane, p. 545; Isabelle Howard, mariée à John Paulet, 5^e marquis de Winchester, mort en 1674. Elle était sa troisième femme.

guerriers ses ancêtres, et une mansuétude digne d'un petit-fils de saint Louis.

IV

Malgré le fanatisme d'un peuple ignorant et crédule, Lord Stafford aurait pu échapper à la mort s'il n'avait rencontré parmi ses égaux, les pairs du royaume qui le jugeaient, des ennemis intéressés à le trouver coupable. Comme l'a justement observé M. Guizot : « Il fut victime « de la frénésie du peuple et de la lâcheté des « Lords (1) », mais c'est sur ces derniers surtout que pèse la honte de sa condamnation à mort. En effet, une partie notable des Lords avait suivi Shaftesbury dans sa campagne contre les papistes ; à sa suite, ils avaient excité le fanatisme du peuple, ils avaient appuyé et soutenu les fauteurs du complot ; l'acquiescement de Lord Stafford aurait prouvé qu'ils étaient eux-mêmes trompés ou trompeurs. De plus, l'échec qu'avait éprouvé Shaftesbury dans la tentative qu'il venait de faire pour exclure le duc d'York du trône, avait provoqué, dans le camp dont il était le chef, un

(1) *Études biographiques sur la révolution d'Angleterre*, p. 48.

redoublement de haine contre les catholiques ; cette haine, qui cherchait une victime, s'acharna contre Lord Stafford (1).

Après un exposé de la prétendue conspiration, telle qu'elle était sortie de l'imagination dangereusement féconde d'Oates et de Tongue, les témoins s'attaquèrent directement à l'accusé. Dugdale, régisseur infidèle d'un gentilhomme catholique, Lord Aston, affirma que Lord Stafford avait promis 500 livres à quiconque assassinerait le roi ; Oates ajouta qu'il avait vu un document d'après lequel le Père Oliva, général des Jésuites, conférait au prisonnier un poste important dans le gouvernement qui devait remplacer celui de Charles II ; Tuberville, catholique apostat, devenu parjure par besoin d'argent, vint confirmer les dépositions de ses deux complices.

Pour se défendre, Stafford rappela les preuves de dévouement qu'il avait données sans compter à la cause du Roi ; il rappela également la tranquillité avec laquelle il était resté chez lui, menant sa vie ordinaire, pendant la période d'effervescence qui avait suivi les premières dénonciations d'Oates. Un conspirateur se serait-il

(1) Lingard, vol. IX, p. 245.

montré au grand jour, aurait-il continué à siéger à la Chambre des Pairs, sans inquiétude et sans précautions? Cette attitude calme, loyale, ouverte, était-elle celle d'un homme qui comploté le meurtre de son souverain? Il raconta aussi comment deux envoyés des Lords étaient venus lui promettre son pardon s'il voulait faire des aveux. Un coupable, ajouta-t-il, aurait-il rejeté, comme il l'avait fait, cette chance de salut? De plus, il prouva, d'une façon très nette, qu'il était à Bath, à l'époque où Dugdale le représentait comme conspirant avec Lord Aston dans le château de ce dernier, à Tixall; il continua en relevant avec une grande clarté les contradictions de ses dénonciateurs, hommes perdus de mœurs et indignes de foi.

Mais la perte de Lord Stafford avait été décidée d'avance; les Lords, poussés les uns par le fanatisme religieux, les autres par des mobiles plus bas d'ambition, de jalousie ou d'amour-propre, entrèrent dans les vues de Shaftesbury et, malgré sa défense si ferme et si lucide, l'accusé fut condamné à mort par une majorité de vingt-quatre voix sur quatre-vingt-six.

Les historiens protestants : Hume, Echard, Campbell, Green, Guizot, sont unanimes à flétrir la conduite des Lords en cette occasion; plus

éclairés que la masse du peuple, ils ont, par là même, un poids de responsabilité plus lourd dans ce drame dont Lord Stafford fut victime.

V

Le prisonnier parut étonné du verdict qui le déclarait coupable ; mais, descendant d'une race de croyants et de braves, la vue de la mort ne l'effraya pas : « Que le Saint Nom de Dieu « soit béni ! » s'écria-t-il avec un élan de foi que saint Louis, son ancêtre, n'aurait pas désavoué ; puis il ajouta : « J'avoue que je suis étonné de « ce verdict, mais que la volonté de Dieu et celle « de vos Seigneuries s'accomplissent ; je ne « murmure pas. Que Dieu pardonne à ceux qui « ont porté faux témoignage contre moi ! »

On prononça alors l'atroce sentence qui condamnait ce pair du royaume au supplice des traîtres ; le vieillard l'écouta en silence, lui qui avait jadis, au prix de si grands sacrifices, servi son roi dans ses jours de détresse, dut faire un retour amer sur l'ingratitude des princes et sur l'instabilité des choses humaines ! Mais l'injustice ne pouvait aigrir cette âme essentiellement douce ; quand la lecture de la sentence

fut achevée, Stafford reprit : « Ici, en présence
« du Dieu tout-puissant, je déclare que je n'ai
« pas d'amertume dans le cœur envers ceux
« qui m'ont condamné. Je ne sais pas leurs
« noms, je ne désire pas les savoir, je leur par-
« donne et je prie vos Seigneuries de prier pour
« moi ; je n'ai qu'une humble requête à faire,
« c'est que, pendant le peu de temps qui me
« reste à vivre, je ne sois plus gardé au secret,
« comme je l'ai été dernièrement, mais que je
« puisse voir ma femme, mes enfants et mes
« amis (1). »

Cette demande fut accordée ; les Lords ajoutèrent même qu'ils allaient agir auprès du roi pour qu'au lieu de mourir comme un traître, le condamné fût simplement décapité.

Stafford, qui était resté ferme et calme devant les injures de la foule, devant les calomnies des faux témoins et devant l'horrible sentence, fut ému par cette marque d'intérêt, si légère pourtant ; peut-être aussi la pensée de revoir les siens troubla-t-elle ce cœur tendre et bon ; on vit tout à coup le vieillard fondre en larmes, mais ce moment d'émotion fut rapide et reprenant possession de lui-même, il dit : « C'est la bonté de

(1) Lingard, vol. IX, p. 245.

« vos Seigneuries et non pas leur justice qui
« me fait pleurer (1) ».

Ramené à la Tour de Londres, le prisonnier y reçut un grand nombre de visites; entre autres, celles de l'évêque protestant de Londres et du théologien anglican Burnet qui voulaient discuter avec lui. Stafford leur répondit qu'ayant si peu de temps à vivre, il ne désirait pas s'arrêter à des argumentations oiseuses; ils cherchèrent alors à lui faire avouer qu'il existait réellement un complot papiste, mais il leur répondit, comme il l'avait fait à ses juges, qu'il n'avait jamais eu connaissance de cette prétendue conspiration.

Comme on continuait à le harceler de questions, il consentit à déclarer devant la Chambre des Lords ce qu'il savait des projets conçus par ses coreligionnaires en vue d'améliorer leur sort, projets qui, du reste, étaient parfaitement avouables. Il affirma que les catholiques avaient tenté plusieurs fois d'obtenir, par des moyens légitimes et légaux, la tolérance religieuse à laquelle ils avaient droit; qu'ils s'étaient proposé de payer au Roi une somme annuelle pour remplacer les amendes qui les frappaient à chaque

(1) Lingard, vol. IX, p. 245.

instant ; qu'ils voulaient faire modifier le serment d'allégeance et former entre eux une ligue afin d'obtenir, toujours par des moyens légaux, la liberté de conscience que Charles II leur avait autrefois promise.

Ces différents projets n'avaient rien de mystérieux, ni de secret ; ils avaient déjà été communiqués au duc d'York, aux ministres et à Shaftesbury lui-même (1). Il n'y avait là rien qui ressemblât, de près ni de loin, à un complot contre la vie du souverain.

Ces déclarations, qui étaient tout à l'honneur des catholiques, ne sauvèrent pas la vie de Lord Stafford. Cependant, sa sentence fut modifiée ; au lieu de subir l'atroce supplice des traîtres, le roi décida qu'il serait décapité, mais cette mesure rencontra une certaine difficulté ; elle fut combattue, en particulier, par Lord Russell, protestant fanatique, qui contesta le droit attribué au souverain de modifier à son gré une sentence de mort (2).

(1) Lingard, vol. IX, p. 246.

(2) Trois ans plus tard, Lord Russell, compromis dans le « *Rye House Plot* », complot ayant pour but de détrôner Charles II au profit de son fils illégitime, le duc de Monmouth, fut arrêté, jugé et condamné, à son tour, à la peine des traîtres. La sentence fut modifiée, comme l'avait été celle de Lord Stafford, par le bon plaisir du Roi, mais

VI

Si le prisonnier avait gardé quelques illusions sur son sort, elles étaient maintenant dissipées, et désormais il tourna toutes ses pensées vers l'éternité bienheureuse, qu'il voyait s'ouvrir pour lui au delà du supplice et de la mort. Derrière les noires murailles de la vieille forteresse, jadis témoins de l'agonie prolongée du confesseur de la foi Philip Howard, son petit-fils, condamné pour la même cause, marchait sur ses traces, vers une même récompense.

Lord Stafford, nous dit-on, priaient continuellement; il n'interrompait ses dévotions que pour recevoir ses amis, qu'il accueillait avec gaieté et à qui il ne permettait pas de s'apitoyer sur lui (1). L'extrême douceur de caractère qui l'avait toujours distingué ne se démentit pas; ni l'ingratitude du Roi, ni la lâcheté des hommes n'avaient aigri cette nature élevée et noble.

Charles II n'avait pas oublié l'acharnement avec lequel Russell avait jadis poursuivi le condamné catholique: « Lord Russell », dit-il », ne me contestera pas cette fois le privilège qu'il me refusait quand il s'agissait de Lord Stafford. »

(1) Challoner, vol. II, p. 231.

Sa sérénité se révèle dans les lettres qu'il écrit de sa prison; deux d'entre elles sont adressées à sa fille Ursula, religieuse chez les chanoinesses de Saint-Augustin, à Louvain (1). La première est datée du 14 juillet 1679. A cette époque, le prisonnier n'a pas encore paru devant le tribunal; mais déjà il se prépare à tout événement: « J'espère », écrit-il, « par la grâce de Dieu, démontrer mon « innocence; très volontiers et très joyeusement, « je me sou mets à la sainte volonté de Dieu ». La seconde lettre est écrite après sa condamnation :

« Ma bonne fille,

« Je sais que vous supporterez ce qui m'ar-
« rive avec patience et résignation. Je remercie
« Dieu de ce que je suis innocent et j'ai con-
« fiance en sa miséricorde, ne doutant pas que
« par les mérites et la passion de notre Sauveur,

(1) Les Augustines anglaises établies à Louvain en 1609, sous le vocable de Sainte-Monique, durent leur fondation à des religieuses anglaises, formées à la vie monastique chez les Augustines flamandes de la ville. Cette communauté, nombreuse et fervente, dont l'histoire a des pages dramatiques, est représentée par les Augustines d'Abbotsleigh, dans le comté de Devon. — *Troubles of our Catholic forefathers*, edited by Father Morris, S. J., série 1, p. 5.

« je n'obtienne le bonheur éternel. Je prie Dieu
 « de vous bénir et suis votre père affectionné.

« WILLIAM.

« Pour Ursula. »

La troisième lettre est adressée à la comtesse d'Arundel, nièce de Lord Stafford (1); il lui lègue, pour la remettre à son époux, l'épée portée par leur ancêtre commun à la bataille de Flodden field; il demande seulement que cette arme reste toujours entre les mains des héritiers mâles de son nom. Le sang des vieux rois batailleurs se réveille une dernière fois chez ce fils des preux, soucieux de conserver au chef de sa maison le glorieux trophée de la valeur de ses pères. La lettre se termine ainsi : « Que Dieu
 « vous bénisse tous ! Je suis près de mourir et en
 « mourant je protesterai de mon innocence (2). »

Le dimanche 19 décembre, le lieutenant de la Tour annonça au prisonnier que son exécution était fixée au 29. « Je dois obéir, » répondit Stafford, « c'est le jour que le Seigneur a fait,

(1) Probablement Mary Mordaunt, femme de Henry Howard, petit-neveu de Lord Stafford et qui devint le 7^e duc de Norfolk.

(2) Lingard, appendice du vol. IX, p. 258, cite ces trois lettres « copiées sur les originaux ».

« réjouissons-nous donc. » Puis se tournant vers sa femme qui fondait en larmes : « Allons prier », lui dit-il. Des mémoires publiés l'année qui suivit l'exécution nous disent que, pendant ces derniers jours, la douceur du vieillard, sa sérénité surhumaine, sa charité envers ses ennemis étonnaient tous ceux qui l'approchaient (1).

Enfin le jour fatal se leva ; Stafford parut attendre avec impatience l'arrivée du lieutenant de la Tour ; il assura à ses amis que le temps lui semblait long. L'un d'eux lui offrit un manteau pour le protéger contre le froid glacial : « J'accepte », répondit-il, « car je pourrais trembler de froid ; j'espère, grâce à Dieu, que ce ne serait pas de peur. »

Vers 10 heures, on l'avertit que le lieutenant de la Tour l'attend ; le prisonnier, très calme, salue ses amis, leur demande de ne pas s'attrister, car « ce jour », ajoute-t-il, « est le plus beau de ma vie », et descend d'un pas rapide. Le cortège se met en marche : le lieutenant de la Tour, infirme, est porté dans un fauteuil ; à côté de lui marche Lord Stafford, et ils s'acheminent ainsi, entre deux haies de soldats, vers la porte extérieure de la forteresse. Ils traversent, pour y

(1) *Stafford Memoirs*, published 1681, cités par Challoner, vol. II, p. 229.

arriver, la grande cour où cent quarante ans plus tôt, une autre descendante des rois Plantagenets, la Bienheureuse Margaret Pole (1), aïeule maternelle de Lady Stafford, avait versé son sang pour la foi. Arrivés à l'entrée de la Tour, le lieutenant remet son prisonnier aux deux shériffs chargés de présider à l'exécution. L'échafaud se dresse sur la colline voisine, appelé Tower Hill ; à quelques pas de là s'élève aujourd'hui une église, dédiée aux martyrs d'Angleterre (2).

Une foule considérable entourait l'échafaud ; elle parut d'abord houleuse et même hostile, mais à l'aspect du vieillard, si grand dans sa simplicité, les haines s'éteignirent ; un grand nombre d'hommes se découvrirent sur son pas-

(1) Margaret Pole, comtesse de Salisbury, fille du duc de Clarence, frère d'Édouard IV. et dernière représentante des Plantagenets de la branche d'York. En sa qualité d'amie de Catherine d'Aragon, et de sa fille Mary Tudor, Margaret s'attira la haine d'Henri VIII. De plus, elle était mère du cardinal Reginald Pole, qui avait courageusement combattu le projet de divorce du Roi. Après une captivité rigoureuse, Margaret fut décapitée le 28 mai 1541. Elle alla au supplice avec un courage héroïque, refusa de poser la tête sur le billot ! « Que les traitres fassent ainsi », dit-elle, « c'est bien ; mais je n'ai commis aucun crime, si vous voulez ma tête prenez-la ». Et debout, elle reçut le coup de la mort. Cette femme admirable fut béatifiée par le pape Léon XIII avec un grand nombre de martyrs anglais, en 1886.

(2) L'église des Martyrs anglais, située Great Prescott street, Tower Hill, bâtie en 1876.

sage et parurent le plaindre. Pour lui, toujours tranquille et souriant, il monta les degrés de l'échafaud : « Il semblait », dit un écrit contemporain, « que l'innocence de son âme éclatait à travers l'enveloppe de son corps », et d'une voix forte et claire, il prononça un discours, dans lequel il affirma son innocence de toute trahison et son attachement à l'Église catholique et au roi, son souverain. Il ajouta qu'il remerciait Dieu de lui avoir donné le temps de se préparer à la mort, protesta qu'il mourait pour sa foi et uniquement pour elle, pardonna à ses ennemis, pria pour le Roi et termina par ces mots : « Avec mon dernier soupir, je proteste de mon innocence ».

Son discours terminé, Lord Stafford revint au milieu de l'échafaud, où il s'agenouilla ; un certain nombre de ses amis, fidèles jusqu'à la mort, vinrent se ranger autour de lui et, toujours à genoux, au milieu de ces amis de la dernière heure, Stafford récita à haute voix une magnifique prière, dans laquelle il offrit « librement » sa vie à son « cher Rédempteur » comme un sacrifice de reconnaissance et d'amour(1).

Se relevant ensuite, il salua la foule et l'exhorta à demeurer fidèle au roi : « Je prie Dieu »,

(1) Challoner, vol. II, pp. 231-232.

dit-il « de bénir Sa Majesté et de bénir ceux qui
« sont ici présents, surtout ses loyaux sujets. »
Il ajouta encore qu'il pardonnait à ceux qui
avaient causé sa mort et qu'il leur souhaitait de
se repentir de leurs péchés. La multitude était
visiblement émue et un grand nombre d'hom-
mes s'écrièrent en se découvrant : « Nous vous
« croyons, *my Lord*, que Dieu vous bénisse ! »

Stafford se tourna alors vers les amis qui
avaient voulu le suivre jusqu'à la fin, les em-
brassa avec affection, mais sans trouble ni tris-
tesse, puis s'agenouillant, il fit le signe de la
croix, embrassa le billot et répéta avec une grande
ferveur : « Doux Jésus, reçois mon âme ! »
Comme le bourreau attendait pour le frapper, il
releva la tête et, avec une tranquillité admira-
ble dans un pareil moment, il lui demanda pour-
quoi il tardait : « J'attends un signal de vous ».
« Je n'en donnerai point, » répondit le con-
damné, « choisissez vous-même votre moment,
« que la volonté de Dieu soit faite, je suis
« prêt. — J'espère que vous me pardonnez »,
dit alors le bourreau. « Oui, » reprit Stafford. Ce
fut son dernier mot, il posa de nouveau sa tête
sur le billot, elle fut tranchée d'un seul coup.
C'était la fête de Saint Thomas de Canterbury,
martyr de la liberté et des droits de l'Église, fête

doublément mémorable et chère aux cœurs des catholiques d'Angleterre.

La dépouille mortelle du martyr fut déposée dans la chapelle de la Tour de Londres, là où reposent avec lui tant d'illustres victimes de la tyrannie et du fanatisme.

Lingard nous assure que, par sa vaillante défense, Lord Stafford dépassa les espérances de ses amis et trompa celle de ses ennemis (1). Les « Lettres annuelles » des Jésuites confirment ce jugement et attestent que le parti anticatholique perdit considérablement de son prestige à la suite de cette exécution (2).

(1) Lingard, vol. IX, p. 248.

(2) La descendance directe de Lord Stafford est aujourd'hui représentée par Fitzosbert Edward Jerningham, baron Stafford, de Costessey Park. Lord Stafford, le martyr, n'eut qu'un fils, John Stafford Howard, qui mourut sans postérité. Sa sœur Mary hérita de ses droits, elle épousa Francis Plowden, gentilhomme catholique qu'elle suivit à Saint-Germain, où tous deux étaient attachés à la maison de Jacques II et de la reine Marie d'Este. Leur fille Mary épousa Sir Georges Jerningham à qui elle porta les droits qu'elle tenait de sa mère au titre de Stafford; mais par suite de l'exécution de leur aïeul, les descendants de Lord Stafford ne purent pas porter ce titre. En 1826 seulement, cette interdiction fut levée et Georges Jerningham, petit-fils de Lady Jerningham, née Plowden, releva le nom qu'avait illustré son aïeul martyr.

VII

Dans cette longue série de martyrs, envoyés au supplice dans des circonstances si injustes et si cruelles, nous avons vu représentées toutes les classes de la société : des pauvres et des riches, des gentilshommes et des artisans, des prêtres et des religieux : un archevêque fera dignement ce douloureux cortège.

Oliver Plunkett appartenait à une famille établie en Irlande depuis le onzième siècle (1). Il avait été ordonné prêtre à Rome, et c'est là qu'il passa les vingt premières années de sa vie sacerdotale, années recueillies et tranquilles qui préluèrent à un épiscopat orageux et à une fin tragique.

En 1669, il devint archevêque d'Armagh, en Irlande, et dans ce poste difficile, il se montra doux, dévoué, tout entier à ses devoirs de pasteur des âmes. Il mérita même les éloges des écrivains protestants les moins disposés à louer les catholiques. Burnet, malgré ses préjugés

(1) Le chef actuel de cette famille est Arthur Plunkett comte de Fingall, fils du dixième comte de Fingall et d'Élise fille de l'éminent écrivain français M. Rio.

rend hommage à l'attitude toute sacerdotale de l'archevêque; « homme sobre et modéré » (1); Echard, autre protestant, affirme que les Lords Berkeley et Essex, gouverneurs de l'Irlande, lui avaient délivré un certificat pour attester que sa conduite avait été parfaitement correcte vis-à-vis du pouvoir (2).

Tout en portant le titre de primat d'Irlande, Oliver Plunkett vivait pauvrement au milieu de son clergé aussi pauvre que lui; sa vie exemplaire, son horreur de toute intrigue, l'auraient probablement protégé contre la persécution s'il n'avait trouvé des ennemis parmi les siens. Il fut dénoncé et vendu par des catholiques et des prêtres, et il dut y avoir là, pour le cœur de ce bon pasteur, une peine douloureuse entre toutes. En effet, quelques prêtres irlandais, qui avaient mérité ses reproches par leur inconduite, voulurent se venger de l'archevêque et le dénoncèrent auprès du gouvernement comme ayant des intelligences avec les prétendus conspirateurs. C'était au moment où l'affolement était à son comble; le moindre prétexte suffisait alors pour compromettre et perdre un papiste. Shaftesbury fit bon accueil aux calomniateurs, et Plun-

(1) *Histoire*, p. 502; Challoner, vol. II, p. 234.

(2) *Hist. d'Angleterre*, vol. III, p. 631.

kett fut arrêté. On l'accusait d'avoir tenté de lever une armée de 60 à 70.000 hommes pour exterminer les protestants et livrer les principaux ports du pays aux armées espagnoles et françaises.

Après un premier interrogatoire, l'archevêque fut envoyé en Angleterre, où il fut retenu en prison pendant dix-huit mois. Tout d'abord, on le condamna au secret le plus absolu, les geôliers, qui seuls pénétraient jusqu'à lui, racontaient qu'il priait sans cesse, qu'il jeûnait trois ou quatre fois par semaine et que son attitude était toujours la même, douce et sereine.

Tel, le 8 juin 1681, il parut devant ses juges; il basa sa défense surtout sur son extrême pauvreté qui le mettait dans l'impossibilité absolue de lever une armée. A ce sujet, il raconta très simplement comment lui, le primat d'Irlande, vivait dans une cabane, recouverte en paille, avec un seul serviteur et 60 livres (1.500 francs) par an pour sa nourriture et son entretien.

Mais la mort d'Oliver Plunkett, comme celle de Lord Stafford, avait été décidée d'avance; sans examiner ni à quel mobile obéissaient les accusateurs, ni jusqu'à quel point leurs accusations étaient fondées, le jury admit leurs dépositions, et le 13 juin, il condamna l'archevêque

au supplice des traîtres. Celui-ci écouta avec calme l'inique sentence et quand elle fut prononcée, on entendit résonner à travers la salle du tribunal sa voix triomphante : « *Deo gratias!* » s'écria-t-il. Puis, il protesta de son innocence et raconta comment on lui avait promis son pardon s'il voulait reconnaître l'existence du complot et en révéler les auteurs : « Mais », ajouta-t-il « je préfère mourir dix mille fois, « plutôt que d'enlever à mon prochain un liard « de sa fortune, un jour de liberté ou une mi-
« nute de vie » (1).

VIII

Nos lecteurs se souviennent du Père Corker, bénédictin, qui, traduit deux fois devant le tribunal, fut condamné à mort, vit ensuite sa sentence commuée et finit par demeurer prisonnier à Newgate pendant tout le règne de Charles II (2). Sa présence dans cette prison, la

(1) Challoner, vol. II, p. 237.

(2) Rendu à la liberté en 1683, à l'avènement de Jacques II, le Père Corker fut choisi, en 1693, pour être abbé de Lambspring, en Allemagne. Trois ans plus tard, il renonça à cette dignité et redevint simple missionnaire en Angleterre. Il mourut près de Londres en 1715. Il aurait, dit-on, amené à l'Église plus de 1.000 convertis. (*Records*, vol. V, p. 45.)

plus horrible peut-être de toutes les prisons de Londres, fut, pour les détenus catholiques, une source de bénédictions : actif, courageux et dévoué, il devint leur ange consolateur. Sa charité s'exerça plus particulièrement à l'égard de l'archevêque d'Armagh. Tout d'abord, Oliver Plunkett ne put communiquer avec lui que par lettres, mais après sa condamnation il eut le droit de recevoir les visites de son ami, ainsi que celles d'un grand nombre de catholiques anglais, dont le dévouement semble l'avoir profondément touché : « Les catholiques anglais « n'ont épargné ni leur argent ni leur or pour « me soulager, » écrit-il à son neveu Michael Plunkett, « ils se sont conduits à mon égard « comme des frères; ce sont des catholiques « comme il y en a peu et qui souffrent coura- « geusement » (1).

En sa qualité de prêtre, le Père Corker put faire plus encore et donner au prélat prisonnier les consolations religieuses; il lui procura aussi un missel, que l'archevêque désirait vivement et dans lequel, nous dit-on, il lisait pendant de longues heures avec une grande dévotion.

Dans un récit qu'il nous a laissé des derniers

(1) *Records*, vol. V, p. 46.

jours de son ami, le bénédictin nous parle avec émotion de « sa gaieté, de son amour de Dieu et « sa candeur », il ajoute que tous ceux qui le visitaient éprouvaient, en le voyant, un ardent désir de souffrir pour Jésus-Christ. Cette influence était d'autant plus efficace qu'elle était inconsciente ; dans son humilité d'enfant, l'archevêque se plaignait de manquer de ferveur et d'amour de Dieu, et cependant, ajoute le Père Corker, cet amour était assez puissant pour triompher chez lui de la crainte de la mort (1).

Avec la même simplicité, doublée d'une pointe de gaieté, Oliver Plunkett écrivit au Père Corker après sa condamnation pour le remercier de ses bontés. Il continue en exprimant la conviction qu'au tribunal d'en haut il rencontrera une justice autre que celle qu'il vient d'éprouver et il ajoute : « Là-haut, je serai sûr d'avoir un procès « équitable ; j'aurai le temps de faire venir les « témoins nécessaires, le juge lui-même les fera « comparaître, et vos prières et celles de vos « amis seront à cette heure-là mes puissants « avocats ; car ici on n'admet pas d'avocat pour « votre ami affectionné.

« Oliver PLUNKETT. »

(1) Challoner, vol. II, p. 236.

Le comte d'Essex, qui avait été gouverneur d'Irlande et qui avait vu de près l'archevêque d'Armagh, tenta une démarche en sa faveur auprès de Charles II. Il lui parla de la conduite prudente du prélat, de sa vie d'apôtre, de son horreur de toute intrigue. « Pourquoi n'avez-vous pas dit tout cela pendant le procès » ; s'écria le Roi avec humeur, « je n'ose maintenant pardonner à personne ! » Puis, avec la lâcheté de Pilate, il ajouta : « Que son sang retombe sur votre tête et non sur la mienne (1) ».

L'exécution fut fixée au 1^{er} juillet 1681. L'archevêque dormit d'un sommeil paisible jusqu'à quatre heures du matin. Quand on vint le chercher et qu'il traversa la cour de la prison, on le vit se retourner pour envoyer une dernière bénédiction au Père Corker et aux autres prisonniers catholiques, qui le suivaient des yeux ; il était tranquille et souriant. En arrivant à Tyburn, il prononça un discours dont il avait soumis le texte à son ami bénédictin. Il y entra dans quelques détails sur les accusations portées contre lui et fit allusion aux prêtres indignes qui l'avaient calomnié, mais dont la trahison ne doit pas, ajouta-t-il, « déshonorer le clergé, car

(1) Echard, *Hist. d'Angleterre*, vol. III, p. 635. Challoner, vol. II, p. 234.

« il y avait bien un Judas parmi les apôtres ». Il leur pardonna ainsi qu'aux juges, qui lui avaient refusé le temps de faire venir des témoins pour sa défense ; enfin il pria pour le roi. Sa dernière prière fut le *Miserere* qu'il récitait encore quand la charrette se déroba sous ses pieds.

Souvent, pendant sa captivité, l'archevêque avait rappelé le souvenir des cinq Jésuites exécutés en 1679. Il professait pour leur mémoire une dévotion particulière, se réjouissait d'habiter la même prison, se recommandait à leurs prières et, avant de mourir, il demanda à être enterré à leurs pieds. Ses amis obtinrent que sa dépouille leur fût rendue et, fidèles au désir qu'il avait exprimé, ils le déposèrent dans le cimetière de Saint-Giles in the fields, près du Père Whitbread et de ses compagnons. Trois ans plus tard, à l'avènement de Jacques II, le Père Corker, redevenu libre, fit exhumer les restes de son ami et les transféra à l'abbaye allemande de Lambspring, dont il devint lui-même prieur. Challoner nous dit que, d'après une ancienne tradition, le corps du martyr fut retrouvé intact (1). Sur la tombe de

(1) Challoner, vol. II, p. 239. Plus tard, la tête d'Oliver Plunkett fut donnée à Philip, cardinal Howard, neveu de Lord Stafford, qui habitait Rome. En 1714, elle devint la propriété de l'archevêque d'Armagh, Hugh Mac Mahon, qui la

celui dont il avait jadis adouci l'agonie, le Bénédictin fit élever un monument avec une inscription latine, rappelant les souffrances et les vertus d'Oliver Plunkett, primat d'Irlande.

La liste des martyrs exécutés pour la foi en Angleterre, liste où se rencontrent des noms si divers, ne saurait se fermer sur un souvenir plus vénérable que celui de ce prélat, si grand et si humble, aimé de Dieu et des hommes.

remit aux dominicaines de Drogheda, en Irlande, dont la prieure était, en 1722, Catherine Plunkett, petite-nièce du martyr.

CHAPITRE VIII

LES PRÊTRES FUGITIFS ET PRISONNIERS.

- I. État des prisons au dix-septième siècle. — Richard Lacy. — Les prisonniers d'York. — Attitude des prêtres. — Leur apostolat dans les prisons. — Lettres des prisonniers.
- II. Henry Starkey. — Franciscains morts en prison. — Les bénédictins.
- III. Jésuites morts en prison. — Les Pères Jenison et Atkins. — Thomas Wilkinson. — Richard Prince. — Les Pères Cotton et Evans tués par les chasseurs de prêtres.
- IV. Les cachettes. — Souffrances des proscrits. — Le Père Pritchard. — Anecdotes et traditions.
- V. Sépulture des prêtres proscrits. — Cimetière catholique de Hardkirke, précautions que prennent les missionnaires.
- VI. Divergences dans le parti catholique au sujet du serment d'allégeance. — Rome condamne le serment. — Quelques prêtres l'autorisent. — Cause de cette erreur. — Les religieux sont opposés au serment. — Opinion des bénédictins. — Les prêtres apostats. — Ils sont peu nombreux.

I

A côté des martyrs de toute condition qui, sous le règne de Charles II, périrent sur le gibet, victimes du fanatisme du peuple et de la lâcheté du roi, nous avons l'armée plus obscure,

mais non moins admirable, de ceux qui souffrirent pour la même cause la proscription, la prison et l'exil et dont l'agonie se prolongea quelquefois pendant de longues années.

On sait quel était au dix-septième siècle l'état des prisons en Europe; celles d'Angleterre ne faisaient pas exception. Ce n'étaient le plus souvent que des cachots obscurs et infects, où le manque d'air et l'odeur intolérable amenaient souvent la mort. Un jésuite âgé, Richard Lacy, jeté dans un cachot de Newgate, à Londres, y fut littéralement empoisonné par l'odeur pestilentielle. Les prisonniers détenus dans les cellules voisines entendaient ce vieillard, en proie à une fièvre violente, abandonné sans soins ni remèdes, qui, même dans son délire, continuait à prier (1).

Les prisons d'York étaient remplies de catholiques, dont quelques-uns y furent retenus cinq, dix, vingt et même vingt-huit ans! Ils souffraient cruellement de la faim, n'ayant qu'un seul repas par jour, qu'ils étaient obligés de payer eux-mêmes. L'on juge de la misère de ceux, et c'était le plus grand nombre, qui n'ayant pas de ressources personnelles, devaient compter uni-

(1) *Records*, vol. V, p. 259.

quement sur les secours venant du dehors ou sur la compassion du geôlier. Celui-ci était trop souvent un tyran qui rançonnait impitoyablement les prisonniers et les chargeait de fers s'ils osaient se plaindre. « Il est impossible, » écrit un éminent antiquaire protestant, « de flétrir en « termes trop énergiques l'état des prisons du « nord et la conduite des geôliers (1). »

A ces tortures matérielles se joignaient des souffrances morales ; les prisonniers, ceux surtout qui furent arrêtés sur les dénonciations d'Oates, étaient généralement mis au secret le plus rigoureux. Accusés d'un crime odieux et privés de toute communication avec l'extérieur, ils n'avaient aucun moyen de préparer leur défense.

Au milieu d'injustices cruelles, l'attitude des prisonniers catholiques fut héroïque ; plus ils se sentaient abandonnés sur terre, plus ils se tournaient avec ardeur vers Celui qui venge au delà de ce monde l'innocence méconnue et la vertu opprimée. Comme on demandait au gouverneur de la prison de Newgate ce qu'il pensait des traîtres papistes commis à sa garde : « Je n'ai jamais vu des gens pareils à ceux-là,

(1) Canon Raisne, préface to *York Castle depositions, Surtees Society*, vol. XI, 1861.

répondit-il, « je n'entre pas dans leurs cellules sans les trouver à genoux, ce qui n'est guère dans les habitudes ici (1). »

Quelquefois une consolation inattendue venait ranimer leurs forces; c'est ainsi que certains prêtres enfermés à Newgate trouvèrent moyen de célébrer la messe dans leur cachot; ils purent même, grâce à une ouverture pratiquée dans le mur, donner la sainte Communion aux laïques détenus dans le cachot voisin. Leur temps se passait à prier, à méditer, à chanter les hymnes de l'Église ou, quand ils pouvaient se procurer des livres, à faire des lectures spirituelles.

Les prisonniers catholiques étaient généralement plus occupés des souffrances de leurs frères errants et proscrits que de leurs dangers personnels. Un prisonnier, enfermé depuis deux ans, après avoir exprimé le bonheur dont-il jouit, ajoute : « Je suis occupé de mes frères, je ne doute pas que pour eux aussi la divine bonté n'adoucisse l'amertume du calice par la douceur de ses grâces (2).

Quelquefois l'on permettait aux prêtres prisonniers de recevoir des visites du dehors; ceci

(1) *Records*, vol. V, p. 34.

(2) *Ibid.*, p. 35.

se produisait presque toujours après leur condamnation seulement, car pendant la durée du procès ils étaient maintenus au secret. Quand les portes s'ouvraient aux visiteurs, ceux-ci venaient en grand nombre ; outre les catholiques, avides d'entretenir leurs martyrs, les protestants accouraient, quelquefois par curiosité, quelquefois poussés par un désir sincère de s'instruire. C'est ainsi qu'on en vit arriver du fond de la province, uniquement pour parler de religion avec les prêtres prisonniers. Ceux-ci ne laissaient pas échapper cette occasion de gagner des âmes à la vraie foi et leurs journées étaient souvent trop courtes pour répondre à ceux qui les réclamaient. Un religieux prisonnier écrit à son supérieur : « Voici la sixième
« heure du soir qui est écoulée et je n'ai pas
« trouvé, dans toute ma journée, le temps de
« manger. O bienheureuse captivité qui nous
« permet d'amasser une si abondante moisson
« dans les greniers de l'Église ! Personne ne
« travaille aussi librement pour Dieu que les
« prisonniers ; si nous étions libres, on crain-
« drait de venir nous voir, de peur de se com-
« promettre ou de compromettre nos hôtes. Nos
« ennemis veulent nous nuire et Dieu tourne
« le mal en bien. » Quand, ce qui arrivait

rarement, plusieurs prêtres détenus se trouvaient réunis dans le même cachot, ils rédigeaient un règlement de vie, qu'ils observaient avec une grande exactitude (1).

La captivité de ces généreux confesseurs se prolongeait quelquefois pendant plusieurs années. Un missionnaire du Lancashire, John Penketh, passa six ans dans une cellule où il était impossible de faire du feu. Il supporta l'isolement et les souffrances matérielles de sa captivité avec une patience si grande, que son geôlier, ennemi juré des papistes, fut désarmé, et permit à son prisonnier de dire la messe et à certains catholiques du pays de venir y assister (2).

Les lettres écrites par les prêtres captifs reflètent cette angélique douceur qui, en certains cas, faisait tomber la haine et les préjugés. Citons celle d'un jésuite du Derbyshire, détenu dans la prison de Derby : « Jamais », écrit-il « je n'ai « joui d'une si bonne santé que depuis ma captivité ». Puis, par une pieuse imagination, il se figure que sa prison est un couvent et ses compagnons d'infortune, ses frères en religion, dont l'absence est sa seule peine : « O mon

(1) *Records*, vol. V, p. 340.

(2) *Ibid.*, p. 334.

« Dieu », écrit-il, « quand me sera-t-il donné de
« revoir mes frères en religion ! Mais, après tout,
« si je ne les revois pas dans le temps, je les
« reverrai dans l'éternité... Cette pensée me
« fait trouver court le temps de ma captivité et
« change en douceur l'amertume de ma prison ;
« si mon corps est renfermé dans d'étroites
« limites, l'âme ne connaît pas de barrières,
« elles s'élance au delà du temps et fixe les
« yeux sur l'immortalité... Je m'imagine »,
ajoute-t-il, « que je suis un arbre planté sur les
« rives du Derwent (rivière qui passait près de
« sa prison), cet arbre porte pour l'éternité des
« fruits qui ne mourront pas » (1).

II

Parmi ces prisonniers, héros obscurs dont un grand nombre consommèrent dans l'ombre leur sacrifice, nous trouvons des prêtres séculiers et des membres des principaux ordres religieux.

Challoner, ce fidèle historien de nos martyrs d'Angleterre, qui recueillit ses documents à une époque où leur souvenir était encore vivant dans

(1) *Records*, vol. V, p. 503.

la mémoire des contemporains, a conservé le nom de la plupart des prêtres arrêtés, jugés et emprisonnés sous Charles II. Pour un certain nombre d'entre eux, les détails font défaut ; leurs noms seuls nous sont parvenus, soit qu'ils soient morts en prison, soit qu'ils aient, pour employer l'expression dont se sert Challoner, « survécu à « la tempête » (1). Quelquefois cependant, un trait caractéristique donne à la physionomie de l'un d'eux une personnalité plus marquée. Tel est Henry Starkey, qui s'était battu pendant la guerre civile sous l'étendard royal ; il avait sacrifié pour cette cause toute sa fortune et un boulet de canon lui avait enlevé la jambe. Il passa à l'étranger, fit ses études et, par une exception très rare, il fut ordonné prêtre, malgré son infirmité. Arrêté en Angleterre, où il était revenu comme missionnaire, le glorieux mutilé n'en fut pas moins jugé et condamné à mort ; mais on n'osa envoyer au gibet ce gentilhomme qui avait fait pour la cause du Roi de si grands sacrifices et sa sentence fut commuée.

Parmi les franciscains arrêtés et jugés, citons ce Francis Levison, connu dans l'ordre sous le nom de Ignace de Santa-Clara, qui avait porté les

(1) Challoner, vol. II, p. 226.

dernières consolations à son frère en religion, le martyr John Wall. Il fut retenu pendant un an dans la prison de Worcester « au secret et dans « une grande détresse », écrit un de ses frères, et y mourut à trente-quatre ans, le 11 février 1680. Un autre franciscain, le Père Charles Parry, traduit le 17 janvier 1679 devant le tribunal d' « Old Bailey », s'écria en entendant la sentence de mort : « *Te Deum laudamus* » ; mais l'exécution ayant été retardée, il mourut en prison.

Plusieurs autres religieux de la famille séraphique, les Pères Laugworth, Nappier, et Jones restèrent en prison jusqu'à l'avènement de Jacques II en 1685 (1).

Un certain nombre de religieux bénédictins moururent aussi en prison ; l'un d'eux, Placide Adelham, profès du couvent de Paris, admirateur passionné de saint Augustin, homme d'étude et de prière, jeté dans les orages de la persécution, échangea sa tranquille cellule du monastère de Paris contre les horreurs des cachots de Londres, où il mourut. Un de ses frères en religion, le Père Constable, succomba en 1683, dans la prison de Durham. Le Père Wall, frère

(1) Challoner, vol. II, p. 227. *Franciscan martyrs in England*, M. Hope, pp. 241, 242 243.

du martyr franciscain John Wall, traduit devant le tribunal comme conspirateur, se défendit avec tant d'habileté et de courage, qu'il fut, chose étonnante, déclaré innocent du crime de lèse-majesté. Enfin, un bénédictin, le Père John Huddleston, eut avec le Roi des relations particulières qui, au milieu de l'effroyable tempête soulevée par Oates, le mirent, par une exception unique, à l'abri du danger.

Nos lecteurs se souviennent peut-être comment, après la défaite de Worcester, le roi fugitif dut son salut à un gentilhomme catholique, Thomas Whitgreave et à son aumônier le Père Huddleston. C'est même enveloppé dans le manteau du religieux que le royal proscrit quitta la demeure hospitalière de Moseley.

Charles II, si souvent oublieux des services rendus, garda du bénédictin un souvenir fidèle et reconnaissant. Il excepta la famille des Huddleston de l'obligation de payer toutes les amendes écrasantes imposées aux papistes. Par une mystérieuse permission de la Providence, le religieux qui avait aidé à sauver son roi aux jours de sa jeunesse, fut appelé à lui rendre un service autrement important à l'heure de sa mort (1).

(1) Le Père John Huddleston mourut à Londres en 1698.

III

La Compagnie de Jésus compte, en dehors, de ses martyrs exécutés à Tyburn, une quinzaine de confesseurs prisonniers, dont un petit nombre seulement survécurent à l'orage.

Parmi ceux qui moururent en prison, citons le Père Thomas Jenison, jeté dans les cachots de Newgate en 1679. Ses souffrances physiques furent encore dépassées par les angoisses morales qu'il endura en apprenant que son frère, sa sœur et un prêtre, aumônier de sa famille, avaient apostasié pour se soustraire à la persécution. Du fond de son cachot, le jeune religieux leur écrivit des lettres enflammées pour les conjurer de songer au péril de leurs âmes.

âgé de quatre-vingt-dix ans. Sa famille avait déjà, avant le règne de Charles II, donné à la royauté des preuves éclatantes de dévouement. En 1553, Sir John Huddleston reçut dans son château de Sawston la princesse Mary Tudor, héritière légitime du trône qui allait revendiquer ses droits. Elle coucha à Sawston, y entendit la messe et partit le lendemain en croupe derrière son hôte. Quelques instants plus tard, une foule fanatique, venue de Cambridge, mettait le feu au château. La princesse et son chevalier virent les flammes : « Ne vous désolez pas, Sir « John, » dit Mary, « si je deviens reine, je vous rebâtirai un beau château », et elle tint parole. (*Records*, vol. V, p. 583.)

Quant à lui, Dieu semble avoir voulu le dédommager de toutes ses épreuves en le comblant de joies spirituelles : « Qu'il est doux », s'écriait-il, « de souffrir pour le Christ ! » Il mourut à trente-six ans, épuisé par les rigueurs de sa captivité (1).

A côté de cet homme, dans la force de l'âge, nous avons un vieillard infirme, dont l'histoire est touchante.

Le Père William Atkins, missionnaire jésuite, avait dû, à cause de ses infirmités, renoncer à l'apostolat et vivait retiré à Wolverhampton ; il était complètement sourd et, de plus, avait à peu près perdu l'usage de la parole, ce qui ne l'empêcha pas d'être arrêté « pour avoir excité le peuple à la révolte » ! Malgré l'absurdité évidente de cette accusation, le vieillard infirme, arraché de son lit, fut jeté sur une charrette, et enfermé dans la prison de Stafford. Il fallut le porter devant le tribunal, qui le condamna comme prêtre. Sa langue étant paralysée, il ne put répondre que par signes aux questions qu'on lui adressa et quand la sentence de mort fut prononcée on dut, à cause de sa surdité, la lui crier à l'oreille pour

(1) *Records*, vol. V, p. 616.

la lui faire entendre. Quand, après beaucoup de peine, il eut compris de quoi il s'agissait, le pauvre vieillard laissa éclater une joie touchante; il rassembla toutes ses forces et, par un grand effort, il arriva à prononcer ces mots : « Très noble juge, je vous offre mes « plus chaleureux remerciements. »

Les juges qui n'avaient pas craint de condamner ce vieux prêtre impotent hésitèrent cependant à l'envoyer au gibet. On le laissa en prison et son chagrin fut grand en voyant s'éloigner ces palmes du martyr, que sa main défaillante avait cru saisir ! Il mourut quelques mois plus tard dans la prison de Stafford, le 17 mars 1681, martyr de désir sinon de fait (1).

La mort d'un autre jésuite, Thomas Wilkinson, fut plus tragique. Il était enfermé à Morpeth quand un ouragan détruisit en grande partie la prison; les malfaiteurs qui y étaient détenus se hâtèrent de fuir, mais le prêtre, par délicatesse de conscience, refusa de les suivre et alla, de son plein gré, se remettre entre les mains des gardiens. Il n'en fut pas moins traduit devant le tribunal pour être jugé, mais aucun

(1) *Records*, vol. V, p. 450.

témoin n'ayant paru contre lui, son procès fut abandonné, ce qui n'empêcha pas ses juges de le retenir en prison. Il finit par y tomber gravement malade : le médecin appelé pour le soigner était un homme perdu de réputation, ennemi juré des catholiques, surtout des jésuites. Il s'écria, en voyant le prisonnier, qu'il se chargeait de le délivrer promptement de toutes ses peines ; en effet, après avoir pris une potion préparée par cet homme, le malade eut une crise violente et mourut au bout de quatre heures. Le fait de son empoisonnement était si notoire que ses ennemis, impuissants à le nier, publièrent que le prisonnier avait avalé volontairement le breuvage fatal et ils l'enterrèrent, comme un suicidé, sous un tas de fumier. Un jeune homme d'une ancienne famille catholique du nord, William Riddell, vit la dépouille du jésuite jetée avec mépris dans son obscur tombeau ; mais il raconta aussi que, quelques semaines plus tard, le médecin, auteur de sa mort, se tua dans un accès de désespoir et que dix ans après l'on retrouva intact le corps du religieux (1).

Très touchante est l'histoire d'un jeune jésuite, Richard Prince, qui succomba à

(1) *Records*, vol. V, p. 259.

Newgate en 1680, à trente-deux ans. Quand, après de longs mois d'abandon, on appela un médecin, il était trop tard ; le religieux, en proie à un délire ardent, repoussait tous les remèdes qu'on lui offrait. Le médecin voulut cependant tenter un dernier effort : prenant lui-même un verre de bière, il mit entre les mains du malade la potion que celui-ci avait refusée : « Allons », dit-il, « vous ne refuserez pas de trinquer avec moi ; nous boirons à la santé du Roi ». A ces mots, le prisonnier leva la tête, un éclair d'intelligence perça les nuages qui enveloppaient son cerveau affaibli : « Ah ! s'écria-t-il, si c'est pour boire à la santé du Roi, voilà ! » et d'un trait, il vida son verre. « Et ce sont là, » s'écria le médecin, « ces hommes qu'on représente comme des conspirateurs contre la vie du Roi ! » Dans ses intervalles lucides, le jeune religieux invoquait sans cesse ses frères martyrs et surtout son provincial, le Père Whitbread, dont il réclamait l'intercession avec une filiale tendresse. Il eut la joie, avant de l'aller rejoindre, de voir auprès de son lit, un jésuite, le Père Edward Petre, qui put arriver à lui et le confesser.

Le Père Edward Turner, frère du martyr Anthony Turner, mourut aussi en prison en 1681 ;

pour d'autres prisonniers, la captivité se prolongeait longtemps. Le Père Hunter, âgé de soixante dix-huit ans, demeura quatre ans en prison, il ne mourut qu'en 1684. C'était un homme d'un sang-froid remarquable ; condamné à mort par le tribunal, il s'était écrié : « *Sit nomen Domini benedictum in sæcula!* » puis il s'aperçut que parmi les malfaiteurs condamnés avec lui, il y avait deux catholiques. Il s'approcha d'eux, et là, debout, en vue des juges, coudoyé par les hérétiques, il trouva moyen de convertir et de confesser les deux criminels.

Quelquefois, ces prêtres étaient victimes de la brutalité des « poursuivants ». Le Père Cotton, vieillard de quatre-vingt-quatre ans qui, depuis cinquante ans, évangélisait le pays de Galles, fut arrêté dans une cachette ménagée dans le grenier du château d'un gentilhomme catholique. Les « poursuivants » le jetèrent sur l'escalier avec une telle violence qu'il tomba sans connaissance et mourut quelques jours plus tard. Le Père Evans, qui, lui aussi, avait plus de quatre-vingts ans, fut arraché de son lit, frappé à coups de poings et succomba peu de temps après aux suites de ses blessures. Il avait tout enduré avec une grande douceur et répétait d'une voix inarticulée : « *Fiat voluntas Dei* ». L'on remarqua qu'à

l'heure où il expirait, la cloche de la chapelle du château se mit à sonner d'elle-même et que le même fait se produisit pendant ses funérailles (1).

IV

Si la vie des prêtres prisonniers était dure et pénible dans leurs infects cachots, celle des missionnaires errants et proscrits avait, elle aussi, des heures bien douloureuses. Perpétuellement menacés, obligés à mille précautions pour sauver leur tête et surtout pour ne pas compromettre les généreux fidèles qui les aidaient, ils vivaient dans des alertes continuelles.

Les cachettes que, dès le règne d'Élisabeth, les propriétaires catholiques avaient fait ménager dans leurs demeures, sauvèrent la vie d'un grand nombre de prêtres; le secret en était gardé avec une discrétion jalouse par les maîtres de maison. Ces cachettes étaient faites avec une grande habileté et déjouèrent souvent la violence et les ruses des « poursuivants ».

(1) Le château de Pool Hall, dans le comté de Cheshire. *Records*, vol. V, p. 937.

A Lydiate Hall, dans le Lancashire, habitation de la famille catholique des Ireland, existaient plusieurs cachettes; dans l'une d'elles, découverte en 1863, l'on trouva quelques os de poulet, débris du repas du dernier prêtre fugitif. Dans une ferme du voisinage, l'on trouva une autre cachette, où étaient encore un fauteuil et un livre d'heures. A Lydiate se conserve un calice du temps des persécutions, calice en étain, doublé seulement en vermeil (1). Au château d'Oxburgh, qui appartient toujours à la famille de Bedingfeld, fidèle à la foi, est une cachette creusée dans l'épaisseur du mur; on y pénètre par une trappe. A Coghton, la demeure des Throckmorton, visitée par plusieurs martyrs, existent différentes cachettes, dans l'une desquelles on a découvert une pierre d'autel. A Sawston Hall, berceau de la famille de Huddleston, il y avait, sous les combles, une cachette assez grande pour y mettre une table et une chaise (2); mais il était rare que ces refuges fussent autre chose que d'étroits réduits et l'on comprend combien était pénible la vie d'un homme obligé d'y passer des journées, des semaines et quel-

(1) *Records*, vol. V, p. 375.

(2) *Ibid.*, pp. 485-583.

quefois des mois. Il était presque toujours seul, car, pour ne pas attirer l'attention, les maîtres de la maison eux-mêmes le visitaient rarement.

La chasse aux prêtres, si active sous Élisabeth, ne le fut pas moins sous Charles II, quand les calomnies d'Oates eurent déchainé contre les papistes une si effroyable tempête et pour stimuler le zèle des « poursuivants » on promit 20 livres (500 fr.) à celui qui arrêterait un prêtre séculier et 100 livres (2.500 fr.), à celui qui mettrait la main sur un jésuite. Aussi les vieilles cachettes, jadis ménagées avec un si grand soin, se rouvrirent-elles pour recevoir les missionnaires proscrits, et l'histoire du temps nous fournit une foule d'incidents qui font comprendre sous quel régime de terreur vivaient alors prêtres et laïques.

Le Père Charles Pritchard, jésuite du pays de Galles, passa six mois dans une maison catholique, où le secret de sa présence n'était confié par les châtelains qu'à deux ou trois de leurs domestiques. La nuit, le prêtre proscrit sortait pour aller porter le secours de son ministère aux fidèles du pays. En accomplissant cette mission de charité, il fit un faux pas, tomba et se blessa si grièvement qu'il mourut peu de temps après.

On l'enterra la nuit dans le parc du château (1). Quelquefois, à la suite d'alertes répétées, les missionnaires, effrayés des périls que leur présence faisait courir à leurs hôtes, les quittaient et cherchaient un refuge dans la campagne. Le Père Charles Poulton passa, pendant dix-huit mois, des jours et des nuits dans les bois et n'osait visiter deux fois de suite la même maison (2).

A Boscobel, là où des bûcherons catholiques avaient jadis sauvé la vie du roi Charles II, les « poursuivants » ayant appris qu'un prêtre était caché dans les taillis, lancèrent sur ses traces des chiens de chasse, mais le missionnaire put leur échapper à la faveur de la nuit tombante (3).

Souvent, du reste, la Providence semble avoir protégé visiblement ses serviteurs; les anecdotes racontées à ce sujet respirent un parfum de foi naïve; elles ont été conservées dans les traditions de famille et nous reportent d'une façon vivante à ces temps douloureux. Un gentilhomme du comté de Norfolk, Edward Paston, possédait, à quelque distance du château qu'il habitait, un

(1) *Records*, vol. V, p. 876.

(2) *Ibid.*, p. 307.

(3) *Ibid.*, p. 433.

manoir, entouré de douves, perdu dans les bois où quelques missionnaires avaient leur quartier général. Un jour, les « poursuivants » entourent la maison ; il s'y trouvait alors un seul prêtre qui, aidé du fidèle serviteur gardien du manoir, se hâta de précipiter, dans la cachette préparée à cet effet, ses livres, ses ornements sacrés, ses papiers, puis de s'y enfermer lui-même. A peine avait-il disparu, que les chercheurs de prêtres font leur entrée, suivis d'un « blood hound » qui se dirige d'instinct vers la cachette où il flairait un être humain. Le catholique, seul témoin de cette scène, tremble déjà pour le proscrit, quand tout à coup arrive le chat de la maison qui se jette sur l'énorme chien, l'agace, le taquine, s'y cramponne et ne le lâche que lorsque les chercheurs découragés quittent le manoir (1).

Une autre anecdote du même genre a pour héros un missionnaire au pays de Galles. La maison qu'il habite est envahie par les chercheurs de prêtres, au moment où il se promène sans défiance dans la cour. Il saisit le péril de la situation ; n'ayant pas le temps de fuir, il paie d'audace et s'avance vers les envahisseurs

(1) *Records*, vol. V, p. 530.

pour leur demander ce qu'ils désirent : « Nous « cherchons le prêtre qui est caché ici », répondirent-ils. Le missionnaire semble entrer dans leurs vues, s'offre de les guider et les conduit dans tous les appartements de la maison, qu'ils fouillent, sans résultat, de la cave au grenier. Ils repartent déçus et irrités, mais à peine s'étaient-ils éloignés que l'un d'eux se demande si ce guide obligeant et empressé ne serait pas l'objet de leurs recherches. Ils rebroussement chemin, mais le prêtre, en prévoyance de leur retour, s'était échappé par une porte dérobée (1).

L'histoire du Père Francis Waldegrave, missionnaire de la même époque, est restée légendaire dans le Lancashire. Il fut appelé la nuit auprès d'un malade, mais, en même temps, on l'avertit que trois hérétiques doivent l'attaquer en route. Il part, s'engage dans un sentier étroit où ses ennemis, armés de grosses cannes, l'attendent pour l'assommer. Mais une puissance invincible les cloue au sol, les empêchant d'avancer et de se servir de leurs armes. L'un d'eux en fut si frappé qu'il se fit catholique (2).

(1) *Records*, vol. V, p. 530.

(2) *Ibid.*, p. 385.

V

La mort et la sépulture des prêtres proscrits étaient entourées des mêmes difficultés que leur vie. Quand ils expiraient dans l'étroite cachette où ils vivaient ignorés de tous, il fallait que le mystère qui avait enveloppé leur existence fût conservé, sous peine d'exposer leurs hôtes et leurs amis à la prison et au supplice.

Nous avons vu que le Père Pritchard fut enterré dans un parc; à une époque antérieure, sous Élisabeth, le Père Curry, mort à Londres, fut, nous apprend le Père Gérard, inhumé dans les caves de la maison où il était caché (1). Le Père Andrews fut enterré dans une grange isolée qui avait jadis servi de chapelle; les protestants du pays, ayant eu connaissance de ses mystérieuses funérailles, ouvrirent la tombe et trouvèrent le corps du vieux missionnaire, avec des croix et des chapelets; mais ils ne purent, malgré leurs recherches, découvrir les courageux catholiques qui lui avaient rendu les derniers devoirs (2).

A Durham, dans une ancienne maison, qui

(1) *Records*, vol. V, p. 651.

(2) *Ibid.*, p. 903.

avait servi aux missionnaires du dix-septième siècle, l'on trouva, en 1824, un caveau contenant deux ou trois cercueils, ceux des prêtres pros-crits (1).

Il existait cependant à Hardkirke, dans le Lancashire, sur une terre appartenant à la famille des Blundell, un cimetière réservé par les propriétaires à leurs frères dans la foi. En 1611, de fortes amendes frappèrent le chef de cette famille fidèle et le cimetière fut ravagé par les hérétiques ; puis il fut rétabli et, de 1613 à 1753, un grand nombre de missionnaires y viurent dormir de leur dernier sommeil (2).

Dans toutes les circonstances de leur vie, depuis leur arrivée en Angleterre jusqu'à leur mort, les prêtres étaient assujettis à mille précautions. Ils étaient déguisés et avaient tous, nous l'avons vu, des noms d'emprunt. Les quelques livres de comptes qui nous sont parvenus nous révèlent les formules ambiguës dont ils se servaient pour déjouer la curiosité de leurs ennemis. Les missionnaires du dix-septième et du dix-huitième siècle parlent de « *my shop* », mon magasin, pour indiquer leur chapelle. Les Jésuites du district de Durham indiquent la région

(1) *Records*, vol. V, p. 651.

(2) *Ibid.*, p. 345.

confiée à leurs soins sous le nom de « Madame Durham », ceux du pays de Galles du sud parlent dans le même sens de « *my Lady South Wales* » ; pour exprimer qu'ils comptent cent cinq paroissiens, ils écrivent : « cent cinq clients ont visité ma boutique (1) ».

VI

Malheureusement, les pires difficultés des prêtres proscrits ne venaient pas de leurs ennemis. Dans un temps où une entente parfaite entre les soldats d'une même cause eût été le plus nécessaire, il éclata, au sein du parti catholique, des divergences regrettables, qui ne doivent pas cependant nous étonner. Ces divergences s'expliquent par l'essence même de la nature humaine, par l'absence d'un chef dans une Église persécutée et proscrite, dont les ministres, obligés de se cacher, ne pouvaient se réunir que rarement pour se consulter ; elles s'expliquent enfin et s'excusent par les circonstances délicates et difficiles au milieu desquelles elles se produisirent.

(1) *Records*, vol. V, p. 667.

La cause immédiate de ces difficultés fut le serment d'allégeance et le serment de suprématie, imposés par Charles II à ses sujets. Déjà ces serments avaient été demandés aux catholiques par Élisabeth et par Jacques I^{er}. Ils ne renfermaient pas une simple reconnaissance de l'autorité royale du souverain, ce qui les aurait rendus parfaitement légitimes et louables; mais un aveu de sa suprématie spirituelle comme chef de l'Église, aveu que les théologiens catholiques condamnaient, à bon droit.

Cependant les formules employées étaient assez ambiguës, les conséquences d'un refus de la part des fidèles étaient redoutables, aussi s'éleva-t-il de temps en temps, ausein du part catholique, de vives discussions au sujet du serment. Sous Jacques I^{er}, Blackwell, archiprêtre d'Angleterre, prêta le serment d'allégeance, puis se rétracta. Sous Charles II, les mêmes controverses recommencèrent, quoiqu'en condamnant nettement les formules employées, les Souverains Pontifes eussent, ce semble, tranché définitivement la question.

Cette persistance à soulever une discussion, sur laquelle Rome avait cependant dit son dernier mot, ne venait pas chez certains prêtres anglais d'un esprit de révolte ou d'un désir de

pactiser avec l'hérésie ; leur erreur provenait de leur immense pitié pour les souffrances de leurs ouailles ! La charité et la compassion leur faisaient méconnaître les droits imprescriptibles de la vérité.

En général, les religieux se prononcèrent contre la légitimité du serment ; les bénédictins anglais de Paris, réunis en chapitre, au mois d'aout 1681, prirent d'énergiques résolutions qui furent envoyées au provincial des jésuites anglais, le Père Keynes, alors à Rome. Dans la lettre qui accompagne ce mémoire, le supérieur des bénédictins nous laisse entrevoir les divisions intestines de cette Église martyre. Il dit que lui et ses religieux se sont attiré beaucoup de malveillance par leur fermeté à combattre le serment d'allégeance et à défendre la doctrine du Saint-Siège : « Si c'est là un crime », ajoute-t-il, « notre ordre en est coupable depuis son origine ». Il conjure le provincial des Jésuites de profiter de son séjour à Rome pour provoquer une nouvelle intervention du Pape qu'il juge nécessaire puisque certains prêtres séculiers, en permettant aux catholiques anglais de prêter le serment, causent parmi eux « des désordres, des scandales et des schismes ». Cependant, il assure qu'un bon tiers du parti ca-

tholique est décidé à repousser tout compromis et qu'un grand nombre de fidèles se sont laissé jeter en prison plutôt que de prêter le serment d'allégeance; mais à côté de ces esprits éclairés et de ces âmes généreuses, il y a tout un groupe de catholiques, à qui des prêtres ont persuadé qu'en raison du malheur des temps le serment peut être toléré (1).

Les Jésuites, à qui les Bénédictins adressaient ce pressant appel, partageaient, du reste, leur manière de voir sur ce sujet brûlant; il existe une grande quantité de lettres et de notes écrites par eux pour prouver le caractère schismatique du serment. Leurs opinions étaient si arrêtées que leurs supérieurs, tout en les approuvant, cherchèrent à modérer leur zèle pour ne pas blesser leurs adversaires; ils leur défendirent, surtout, de provoquer des discussions publiques au sujet du serment (2).

Si la divergence d'opinions que nous venons de constater fut pour les missionnaires une véritable épreuve, ils pouvaient l'attribuer à une erreur de jugement de la part de leurs adversaires, à une compassion trop aveugle pour les

(1) *Records*, vol. V, pp. 80-81. L'original de cette lettre est dans les Archives publiques de Bruxelles.

(2) *Ibid.*, p. 641.

souffrances des fidèles. Une croix autrement douloureuse fut l'apostasie d'un certain nombre de prêtres et la chute, quelquefois éclatante, de ces infortunés, fut pour leurs frères dans le sacerdoce la plus cruelle des peines. De plus, il arrivait souvent que les apostats, voulant donner des gages de zèle, se firent les dénonciateurs de ceux dont ils avaient partagé les labeurs. C'est ainsi que deux prêtres tombés, John Sergeant et David Maurice, devinrent des espions à la solde du gouvernement, dont ils reçurent des sommes considérables. Le Père Gavan, martyr, fut, en particulier, l'objet de leur haine. Il faut ajouter cependant que des accusations parties de si bas inspirèrent peu de confiance, et que le roi montra publiquement son mépris pour les transfuges.

Nous savons encore que William Berry, le prêtre entre les mains duquel Oates fit sa prétendue abjuration, retourna à la religion protestante pour se convertir encore une fois au catholicisme avant de mourir. Le Père Jenison, prisonnier à Newgate, apprit du fond de son cachot l'apostasie de l'aumônier de sa famille.

Malgré ces défections, peu nombreuses du reste, l'on peut affirmer, en toute vérité, que

les prêtres séculiers et les religieux, exposés à mille tentations et à mille dangers, se montrèrent en général admirables de fidélité à leur devoir et de dévouement généreux.

CHAPITRE IX

LES CATHOLIQUES LAÏQUES.

- I. Attitude admirable des catholiques laïques. — Exemples : Weld, Gerard, Caryll. — Visites domiciliaires, courage des gentilshommes, Christopher Tuberville et le Père Evans.
- II. Épreuves de Sir Thomas Gascoigne. — Ses grandes vertus. — Ses enfants. — Sa fondation. — Son procès à Londres. — Il est acquitté. — Sa retraite. — Lady Tempest.
- III. Les femmes catholiques. — Les prisonnières d'York. — Mrs. Gifford. — Dorothy Lawson. — Sa charité, sa maison est un centre catholique. — Agatha Vaughan, son courage. — Les religieuses anglaises. — Les onze Bedingfeld. — Cecily Arundell. — Les Bénédictines de Gand et Charles II.
- IV. Les converties. — Conversions d'Élizabeth Turner, d'Élizabeth Shirley — Élizabeth Godwin est l'instrument d'une conversion racontée par le Père Waldegrave. — Intervention de la Providence en faveur d'un gentilhomme.
- V. Une famille catholique sous les lois pénales, Edmund Plowden refuse d'apostasier, sous Élisabeth. — Les cachettes du vieux manoir. — Francis Plowden, ses épreuves. — Vocations religieuses. — Les Plowden à Saint-Germain. — Vieux livres de compte, habitudes de mystère. — Persécution du mépris. — Les catholiques émancipés. — Ils perdent peu à peu leurs habitudes de réserve timide.

I

Comme nous l'avons vu, l'attitude des prêtres

catholiques, tant séculiers que réguliers, fut admirable et leurs souffrances, longues et cruelles. Les laïques se montrèrent aussi courageux que leurs pasteurs : gentilshommes et artisans, pairs du royaume et hommes du peuple, jeunes gens et vieillards, tous, à de rares exceptions près, s'élevèrent à la hauteur des circonstances et, au milieu d'épreuves exceptionnelles, déployèrent une fermeté extraordinaire.

Des hommes de loi comme Laughorne, des humbles comme les pauvres serviteurs de la Reine, des grands seigneurs comme Lord Stafford meurent, sans une plainte ni un murmure; d'autres, comme Lord Arundell et Lord Petre, condamnés à une rigoureuse captivité, en consacrent les loisirs à la méditation et à la prière; tous sont victimes de l'injustice des juges, du fanatisme du peuple, de la lâcheté du Roi, et pas un seul d'entre eux n'a une parole d'irritation ni un mouvement de révolte. Le nom de leur roi ingrat se retrouve sur leurs lèvres à l'heure de la mort, accompagné toujours d'ardentes prières et de ferventes protestations de dévouement; jamais peut-être ce loyalisme héréditaire, ce respect de l'autorité, cet amour indestructible pour la personne du souverain, traits caractéristiques de leur race, n'ont éclaté

plus visiblement que chez ces fidèles du dix-septième siècle, si doux et si forts dans l'épreuve.

Derrière les personnages plus en vue, qui par suite de leur naissance, de leurs fonctions ou des circonstances mêmes de leur procès, se trouvent au premier rang dans ce récit, est toute la foule de catholiques obscurs qui, dans une sphère plus modeste, endurent des souffrances non moins cruelles. C'est, par exemple, un gentilhomme, Humphrey Weld, accusé de trahison sans la moindre preuve à l'appui, qui est soumis à mille vexations et dépouillé de ses fonctions de gouverneur du château royal de Portland (1); c'est encore Richard Gerard, gentilhomme appartenant comme Humphrey Weld à une des vieilles familles fidèles à la foi, qui est jeté dans les cachots de Newgate, où il meurt en 1679. On l'accusait, lui aussi et sans plus de preuves, d'avoir trempé dans le prétendu complot, mais son véritable crime était d'être un papiste très connu, l'ami des jésuites et d'avoir trois fils au collège anglais de Saint-Omer.

Les réponses nettes, fermes et franches de Richard Gerard devant le tribunal attestèrent victorieusement son innocence de tout crime de

(1) *Records*, vol. V, p. 800.

trahison. Loin de se défendre d'avoir été l'ami des Jésuites, il raconta comment il avait dîné avec plusieurs d'entre eux, parmi lesquels était le Père Gavan, martyr. » Nous y bûmes », ajouta-t-il, « à la santé du roi (1). »

John Caryll, qui avait perdu presque toute sa fortune au service du Roi et de son père, n'en fut pas moins obligé de payer tous les ans, sur le peu qui lui restait, des amendes écrasantes; à ce prix seulement il put éviter la prison (2). Le même John Caryll, chef d'une ancienne et illustre famille catholique, avait, dans sa jeunesse, consenti à faire, une seule fois, acte de présence au temple protestant afin de se dérober aux amendes qui peu à peu le réduisaient à la misère. Cet unique acte de faiblesse fut suivi par de longues années de repentir pendant lesquelles l'âme du bon gentilhomme paraît s'être élevée à une éminente sainteté. Il était l'ami des prêtres proscrits, le protecteur et le soutien des catholiques opprimés et appauvris; sur son lit de mort, il légua à sa femme, à ses fils et à ses belles-filles des anneaux sur lesquels il avait fait graver les mots qui faisaient l'objet de ses cons-

(1) *Records*, vol. V, pp. 260-435.

(2) *West Grinstead et les Caryll*, par Max de Trenqualeon, vol. I, p. 449.

tantes méditations : « Mort, Jugement, Enfer, « Ciel. » Il mourut le 15 août 1681, et, nous dit-on, au moment où il expirait, tous les paysans du voisinage virent au-dessus du château une éclatante et mystérieuse lumière (1).

Les perquisitions dirigées contre les propriétaires catholiques étaient incessantes; mais le danger auquel ils s'exposaient, en accueillant sous leur toit un missionnaire dont la tête était mise à prix, effrayait rarement ces hommes nourris dans des traditions de foi et de détachement des biens de la terre. Le Père Philip Evans martyr fut arrêté chez un gentilhomme papiste, Christopher Tuberville, châtelain de Skere. Celui-ci tint à accompagner le jésuite quand on le conduisit à la prison de Cardiff; là, son amitié veilla encore sur le captif et il obtint de le faire réunir à un prêtre séculier, arrêté pour la même cause et qui partagea dans la suite son supplice. Le matin même de son exécution, le Père Evans écrivit à Tuberville une lettre toute pleine de reconnaissante affection. Il lui rappelle leurs bonnes conversations d'autrefois et les bienfaits qu'il a reçus de ce généreux ami : « Cette après-midi », dit-il en terminant, « aura

(1) *West Grinstead et les Caryll*, p. 390, vol. II.

« lieu notre exécution. J'ai la confiance que vous
« et les vôtres vous vous réjouirez, au lieu de
« vous lamenter, quand vous apprendrez mon
« sort. Soyez bien sûr que quand je serai au
« tribunal de Dieu, vous et votre famille, à la-
« quelle je suis redevable de tant de bienfaits,
« aurez un ami là-haut (1). »

Quand, ce même jour, le Père Evans et son compagnon, John Loyd, furent conduits à la mort, on vit un certain nombre de catholiques sortir de la foule et venir s'agenouiller à côté des deux prêtres au pied même de la potence, proclamant ainsi, à la face de tous, leur mépris du danger et leur estime pour ceux qui allaient mourir.

Au reste, les fidèles étaient si connus qu'il eût été inutile pour eux de chercher à dissimuler leurs croyances. Dès le début de la persécution on avait dressé, dans chaque province, une liste de tous les catholiques ; ils étaient dès lors accablés d'impôts, poursuivis de vexations et soumis à des visites domiciliaires incessantes. On les obligeait à payer 20 livres (500 francs) par mois s'ils ne fréquentaient pas l'église protestante et s'ils se trouvaient dans l'impossibilité

(1) *Records*, vol. V, p. 889.

de payer, les deux tiers de leurs biens étaient confisqués au profit du Roi. Une publication récente nous montre que ces peines frappaient les plus pauvres aussi bien que les gens aisés; dans la liste des papistes du seul comté de Hampshire, obligés de payer les amendes, nous trouvons des cordonniers, des meuniers, des tailleurs, des cultivateurs, des pêcheurs, pauvres gens, dont les meubles, les outils et souvent les maisons étaient saisis et vendus (1). De 1583 à 1602, pendant dix-neuf ans, les catholiques versèrent 120.000 livres dans le trésor royal.

L'on comprend dès lors comment par exemple, Sir Ralph Babthorpe, gentilhomme du Yorkshire, possesseur de plusieurs châteaux, mourut si pauvre qu'il put à peine payer son unique serviteur; comment, quand finit l'ère des persécutions, les vieilles familles fidèles se trouvèrent à peu près ruinées. Les catholiques de condition modeste étaient de plus harcelés par les fonctionnaires qui cherchaient à leur arracher des témoignages contre les prêtres. Nous en voyons un exemple dans la vie du Père Evans : ses ennemis n'avaient trouvé aucun témoin pouvant ou voulant attester que le prisonnier avait exercé

(1) *Hampshire recusants*, par Don Aidan Gasquet, O. S. B. Hodges, London, 1896.

ces fonctions sacerdotales, qui constituaient en elles-mêmes un crime de trahison. Un pauvre catholique à qui on cherchait à arracher une dénonciation, tint bon et fut cruellement battu; deux femmes moins vaillantes se laissèrent intimider et avouèrent qu'elles avaient vu l'accusé célébrer la sainte messe (1).

II

Dans le nord, ces persécutions incessantes, qui pénétraient dans l'intimité du foyer, furent plus cruelles qu'ailleurs; citons comme exemple les épreuves d'un gentilhomme catholique, que sa position prépondérante, la noblesse de son caractère, sa vie toute de bienfaisante et de piété, distinguent entre tous.

Type accompli du châtelain anglais catholique au temps des persécutions, Sir Thomas Gascoigne vécut du berceau à la tombe à l'ombre de la croix. Il fut, ainsi que ses frères et sœurs, baptisé « en secret » par quelque prêtre proscrit, comme nous l'apprennent les documents contemporains. Ses parents, John Gascoigne et Anne Ingleby, avaient

(1) *Records*, vol. V, p. 885.

courageusement souffert pour la vérité et ils transmirent à leurs enfants, avec un nom sans tache, un cœur vaillant.

Ces enfants, élevés dans des alertes continuelles, habitués à voir la fidélité à la foi regardée comme le premier des devoirs, furent tous de saints personnages. Thomas était l'aîné, puis vinrent John et Michel, tous deux bénédictins; Francis, prêtre séculier, et six filles, dont une mourut en bas âge, deux furent bénédictines à Cambrai et trois se marièrent. Ces dernières ne furent pas les moins admirables : l'une d'elles, Anne, mariée à Georges Thwing, gentilhomme du Yorkshire, fut la mère de Thomas Thwing, le dernier prêtre supplicié en Angleterre.

Quant à Thomas Gascoigne, le frère aîné, chef de famille à la mort de son père, il continua les traditions de sa race en épousant une fervente catholique, Anne Simonds, qui le laissa veuf avec dix enfants.

Le château de Barnbow, qu'il habitait, ne tarda pas à devenir pour les catholiques du nord, un centre de réunion; ils aimaient à chercher auprès du maître de maison l'appui dont ils avaient besoin en ces temps difficiles. Avec son expérience de hommes et des choses, son grand sens chrétien, sa loyauté impeccable et surtout

son inépuisable générosité, Sir Thomas était pour les fidèles de la région un modèle et un père. Cette influence considérable qui rayonnait au loin, s'alimentait aux pratiques d'une vie religieuse très fervente. Le bon gentilhomme avait, nous dit-on, une dévotion particulière envers la Passion de Notre-Seigneur; dans sa jeunesse, il avait même fait le pèlerinage de Jérusalem : cet amour profond pour son Dieu souffrant le rendait compatissant et secourable à tous.

Il n'est pas étonnant que les enfants de Sir Thomas Gascoigne, élevés par un tel père, aient été, eux aussi, de vaillants serviteurs de l'Église. Des cinq filles, deux rejoignirent leurs tantes chez les bénédictines anglaises de Cambrai; les autres se marièrent. L'époux de l'une d'elles, Thomas Appelby, avait comme son beau-père l'âme pleine de pitié pour les pauvres catholiques, écrasés par les lois pénales. Il leur louait des maisons et des fermes en leur demandant de ne lui payer le prix de location que lorsque leurs affaires seraient suffisamment remises pour qu'ils pussent s'acquitter sans la moindre gêne. La bienfaisance de Sir Thomas Gascoigne s'étendait plus loin encore, il désirait vivement établir dans le Yorkshire une maison religieuse, où les jeunes filles de condition pussent recevoir

l'éducation chrétienne qu'il leur fallait aller chercher au delà des mers. Une telle entreprise, sous les lois pénales, était hardie; mais de concert avec quelques catholiques marquants de la contrée, Sir Thomas fit l'acquisition d'une maison appelée Dolebank et en confia la direction aux « Vierges Anglaises ».

Nous avons vu ailleurs la fondation de cette congrégation, qui, sous le nom d'Institut de Marie, possède de nombreuses maisons dans tout le monde catholique (1). Sa fondatrice, Mary Ward, était native du Yorkshire et ses premières filles avaient avec le châtelain de Barnbow des liens de parenté et d'amitié.

C'est de la porte hospitalière de Barnbow que les religieuses, déguisées en femmes du monde, partirent à cheval pour prendre possession de Dolebank, et dans la maison de l'ordre à York, le souvenir de Sir Thomas Gascoigne est encore vénéré comme le fondateur de l'œuvre qui, ballottée par mille tempêtes, a survécu à l'orage.

Quand éclata le complot de Titus Oates, Sir Thomas fut dénoncé par un nommé Bolron et accusé d'avoir conspiré contre le roi. Ce Bolron,

(1) *Quatre portraits de femmes. Épisodes des persécutions d'Angleterre*; Firmin-Didot, 1895.

jadis au service du vieux gentilhomme, avait été renvoyé pour indécatesse; mais, avec la mansuétude qui faisait le fond de son caractère, Sir Thomas avait continué à traiter avec charité son serviteur infidèle.

En juillet 1679, malgré ses quatre-vingt-un ans, le vénérable accusé fut envoyé à Londres et enfermé à la Tour. Six mois après, il parut devant le tribunal, mais sa surdité, augmentée par les rigueurs de sa captivité, l'empêchait d'entendre ce qui se disait à son sujet. On finit, avec beaucoup de peine, par lui faire comprendre qu'il devait déclarer s'il était innocent ou coupable. « Gloire à Dieu le Père, au Filset au Saint-Esprit », répondit le vieillard, « je suis innocent. » Auprès de lui, une de ses petites-filles, M^{rs} Ravenscroft, lui servait d'interprète; elle avait demandé un délai afin d'avoir le temps de faire arriver de France des témoins à décharge. Sa requête fut repoussée et le procès s'engagea.

Les accusations étaient de deux sortes : Sir Thomas avait comploté la mort du roi et il avait établi à Dolebank une communauté religieuse; pour cet acte pieux « on lui avait promis qu'il serait canonisé après sa mort ». Des témoins venus du Yorkshire furent unanimes à attester que Bolron et ses complices étaient

indignes de foi ; après des débats mouvementés, le jury se laissa entraîner par le témoignage de ces honnêtes provinciaux et acquitta le prisonnier, qui tout d'abord ne comprit pas. Sa surdité l'avait empêché de suivre la discussion et il crut que pour lui, comme pour tant d'autres, le jury avait prononcé une sentence de mort : « Que Dieu leur pardonne, » dit-il, « je m'y attendais, prions tous pour eux. »

Rendu à la liberté, ce vieillard qui avait vu de si près le gibet de Tyburn, ne voulut plus s'occuper des choses de ce monde. Il mit ses affaires en ordre et alla au monastère bénédictin de Lamspring, près de Hildesheim, en Allemagne, rejoindre un de ses frères qui était abbé. Il y vécut dans le silence et la prière jusqu'en 1689 et mourut à quatre-vingt-quatorze ans.

Une des filles de Sir Thomas Gascoigne, Lady Tempest, souffrit aussi pour la foi. Emprisonnée à York Castle, menacée d'être brûlée vive, traduite devant le tribunal, elle traversa ces épreuves en digne fille de son père. C'était une nature si timide que de loin la pensée d'une mort violente la terrifiait ; mais, comme le dit un récit du temps, « Dieu ne manque pas d'assister les siens à son heure » et Lady Tempest, devant ses

juges, les étonna par son courage et son entrain. Loin de redouter la mort, elle la désirait ! Elle fut acquittée, comme l'avait été son père ; comme lui aussi, elle voulut finir sa vie dans le cloître et elle se préparait à rejoindre ses sœurs chez les bénédictines, quand elle mourut, en 1684.

III

L'exemple de Lady Tempest, cette vaillante fille d'une race de confesseurs, n'est pas unique. Sous Charles II, les femmes catholiques d'Angleterre furent ce qu'elles avaient été sous Élisabeth et les premiers Stuarts.

Anges de dévouement, elles méritent de s'entendre appliquer la parole célèbre, adressée jadis par saint Grégoire à leurs aïeux, les blonds esclaves du Forum : « Non sunt Angli sed Angeli » (ce ne sont pas des Angles, mais des Anges). Héroïnes de courage, elles endurent pour elles-mêmes et pour leurs proches, toutes les horreurs de la persécution, sans murmure et sans défaillance. Parmi elles, les femmes du Yorkshire, com-

(1) *Saint Mary's Convent, York*, chap. II.

patriotes de la martyre, Margaret Clitherow, se distinguent entre toutes. Un grand nombre d'entre elles, filles et épouses des premiers gentilshommes de la contrée, furent jetées dans la prison d'Ousebridge, à York ; les cachots de cette prison étaient inondés au moment de la crue du fleuve ; le régime en était des plus rigoureux. La plupart des prisonnières portaient des noms qui avaient jadis retenti sur les champs de bataille de la guerre civile, où ceux de leur race avaient combattu et souffert pour ce souverain si oubliés des services rendus.

Les femmes qui passaient ainsi subitement des raffinements d'une existence honorée aux horreurs de la prison, demeurèrent toutes fidèles et fermes dans la foi. Quelques-unes montèrent encore plus haut et pratiquèrent, au milieu de leurs épreuves, des vertus héroïques. Citons la femme de Richard Gifford de Chillington, jetée en prison et privée de sa fortune pour sa religion. Elle priait sans cesse, nous dit-on, passait ses journées à soigner les malades et souvent se relevait la nuit pour les veiller. Elle demandait à Dieu de lui donner un fils jésuite et une fille religieuse et ses vœux furent exaucés. Son fils, Edward Gifford, religieux de la Compagnie de Jésus, et sa fille Ursula, augustine à Louvain,

marchèrent sur les traces de leur sainte mère (1).

Une autre femme, non moins admirable, Dorothy Lawson, appartenait, comme celle dont nous venons de parler, à ces vieilles familles catholiques du Yorkshire qui, parmi tant d'exemples de courage, semblent avoir gardé un parfum tout particulier de sainteté. Née Constable, elle épousa Roger Lawson, resta veuve de bonne heure et consacra à Dieu et à son Église persécutée le reste de sa vie dépouillée de joies terrestres. Elle construisit une maison sur les rives du Tyne et, malgré les périls des temps, elle y installa une chapelle où l'on célébrait tous les jours la sainte Messe. L'après-midi, on y chantait les Vêpres, suivis des Litanies et du *De profundis*, et les jours de fête, les cérémonies de l'Église étaient accomplies avec toute la solennité possible. L'aumônier faisait le catéchisme aux enfants et aux pauvres gens du voisinage et, au temps de Pâques, l'on compta jusqu'à cent communions dans ce petit sanctuaire, véritable oasis de paix et foyer de vie religieuse au milieu des troubles et des terreurs de cette douloureuse époque. Dorothy Lawson était pour les prêtres fugitifs et prisonniers la plus généreuse des bienfaitrices.

(1) *Records*, vol. V, p. 428.

Elle les nourrissait à sa table, les visitait dans leurs prisons. Il y eut pendant un certain temps, dans les cachots de la ville voisine de Newcastle, trois prêtres pour lesquels cette femme généreuse fut un ange de consolation. Elle lavait elle-même leur linge et leur apportait tout ce dont ils avaient besoin. Indifférente au danger, elle regardait comme un bonheur et une bénédiction la visite d'un missionnaire proscrit et, nous dit-on, elle n'était jamais plus heureuse que quand elle pouvait en recevoir sous son toit.

Quand mourut cette grande chrétienne, son confesseur entendit des voix angéliques qui chantaient l'office des Morts : « Il me semblait, dit-il, « entendre les voix des Pères franciscains « de Saint-Omer dont j'avais souvent entendu « les chants quand j'étais dans cette ville au « collège anglais. » Le même fait s'était produit à la mort de Lady Fairfax, sœur de Dorothy Lawson et sainte comme elle : au milieu des larmes et des sanglots de ceux qui pleuraient sa perte, on avait tout à coup entendu une musique toute céleste, qui retentit à travers le château, et dont l'origine demeura inexplicable (1).

De la même trempe d'âme que ces femmes du

(1) *Records*, vol. V, p. 719.

nord était la châtelaine de Courtfield, Agatha Berington, épouse de Richard Vaughan. Son aumônier, le Père Richardson, avait dû, pour échapper aux « poursuivants », s'enfuir dans les bois. Il y demeura pendant sept semaines caché dans un four à chaux; quelquefois même il fut obligé de monter sur un arbre et de se cacher dans les branches. La châtelaine ne confia à personne le secret de sa retraite, c'est elle qui seule, la nuit, allait à travers les bois déserts porter au prêtre proscrit sa nourriture quotidienne (1).

Devant de pareils dévouements, l'on ne s'étonne pas que la bénédiction divine soit descendue sur les petits-enfants d'Agatha Vaughan. Ceux de sa race ont peuplé les cloîtres et les sièges épiscopaux de l'Angleterre, l'un d'eux occupe à l'heure actuelle le siège archiepiscopal de Westminster et, sous le vieux toit de Courtfield, une châtelaine, fille dévouée de l'Église, garde vivantes au foyer de famille les traditions de piété et de foi de ceux dont elle porte le nom.

A côté de ces épouses et de ces mères qui, au fond de leurs demeures, servent l'Église au péril de leur vie, donnons une place aux jeunes filles qui, sous un ciel moins troublé, à l'ombre

(1) *Records*. vol. V, p. 893.

des cloîtres de France ou de Flandre, s'immolent, victimes volontaires, pour le salut de leur patrie.

Les vocations religieuses, très nombreuses aux époques précédentes, ne le furent pas moins sous Charles II. Nous avons vu que la famille de Sir Thomas Gascoigne fournit un large contingent aux couvents anglais du continent; dans une famille alliée à la sienne, celle des Bedingfeld d'Oxburgh, dix filles sur onze embrassèrent la vie religieuse. La onzième, devenue veuve, rejoignit chez les chanoinesses de Saint-Augustin à Bruges sa propre fille, qui devint sa maîtresse des novices (1).

Ces onze sœurs semblent avoir été des femmes de valeur : nées et élevées au milieu des épreuves, elles gardèrent toute leur vie la forte empreinte de leur première éducation. L'une d'entre elles, Magdalen, prieure des Carmélites de Dusseldorf, fut l'amie et la conseillère de Philippe, comte palatin du Rhin, fondateur du Carmel dont elle était prieure; une autre, Winefride, supérieure des Vierges anglaises, à Munich, unissait à l'âme la plus candide et au cœur le plus généreux, des talents de premier ordre. L'Électeur de

(1) *Saint Mary's Convent York*, p. 55.

Bavière disait d'elle qu'elle aurait fait un excellent ministre et la consultait souvent. Enfin, Frances, la plus jeune, gouverna à travers mille périls la maison de l'Institut de Marie, à York, où, malgré des alertes incessantes, les religieuses de l'ordre, sous l'habit du monde, poursuivaient leur œuvre d'éducation pour le plus grand bonheur des catholiques de la contrée (1). Nous avons raconté ailleurs les dangers qui, plus d'une fois, menacèrent cette fondation et comment Frances Bedingfeld, prudente autant que courageuse, sut les affronter et les vaincre (2).

Une des grandes religieuses anglaises de cette époque est Cecily Arundell, la fille adorée de ce Lord Arundell, dont nos lecteurs se rappellent l'injuste captivité à la Tour de Londres, la fermeté et la résignation. Le portrait de Cecily, en robe de Cour, est encore suspendu aux murs du château de ses pères, à Wardour. Il témoigne de la radieuse beauté de cette fille de grande race, merveilleusement douée, poète à ses heures et qui ensevelit ses charmes et sa jeunesse sous la bure des Clarisses. Cecily mourut chez les Clarisses anglaises de Rouen à l'âge de quatre-vingt-deux ans; ses dernières années furent

(1) *Saint-Mary's Convent York*, p. 53.

(2) *Quatre portraits de femmes*.

éprouvées par des cruelles maladies, la beauté de l'âme rayonnant à travers les infirmités du corps pouvait seule faire reconnaître dans la vieille religieuse impotente et aveugle, portant si doucement ses misères, la brillante jeune fille dont la présence avait jadis illuminé la demeure paternelle (1).

Le loyalisme, que nous avons constaté chez les catholiques de tout rang, était non moins ardent au fond des cloîtres. Charles II, pauvre, proscrit et exilé, avait connu dans sa jeunesse les bénédictines anglaises de Gand. Quand il s'embarqua pour reprendre possession de sa couronne, elles mirent à sa disposition une somme considérable et, en retour, il leur promit de les aider à fonder un couvent de leur ordre à Dunkerque. Rétabli sur le trône, il oublia promptement ses engagements; l'abbesse de Gand lui écrivit pour les lui rappeler et, comme ses lettres restaient sans réponse, elle vint à Londres accompagnée de son aumônier pour voir le roi. Celui-ci finit par s'exécuter et promit de donner au couvent une somme annuelle; elle fut payée pendant quatre ans, puis la promesse fut oubliée et les secours cessèrent (2).

(1) *Records*, vol. V. p. 859.

(2) *West Grinstead et les Caryll*, par Max de Trenqualeon, vol. I, p. 437.

IV

A côté de ces jeunes filles de sang catholique, qui s'attachèrent à l'Église avec d'autant plus d'ardeur qu'elles avaient vu dès leur berceau les biens de la terre, la fortune, la sécurité, la vie elle-même, comptés pour peu de chose en comparaison de la possession de la vérité, il y a le groupe, non moins admirable, des converties.

Celles-ci, nourries dans l'erreur et dans les préjugés ; ramenées, par une illumination intime ou par une influence du dehors, à l'Église romaine, payèrent au prix de lourds sacrifices le don de la foi. Telle fut la conversion d'Elizabeth Cheseldine, mariée à un ministre anglican, appelé Turner. Ame très pure, nature droite et loyale, elle désirait servir Dieu le mieux possible et, toute protestante qu'elle était, l'innocence de son cœur et la rectitude de sa conduite étaient admirables. Elle entendait agiter autour d'elle les opinions religieuses les plus diverses et peu à peu elle conçut des doutes sur la vérité de la doctrine anglicane. Dans sa vie renfermée et étroite, au fond d'un presbytère de province, les

moyens d'étudier la question lui manquaient et elle chargea ses deux fils, Edward et Anthony, étudiants de l'Université de Cambridge, de faire toutes les recherches possibles pour découvrir quelle était la vraie religion, Edward, l'aîné des deux frères, s'acquitta en conscience de la mission dont l'avait investi la confiance de sa mère, il se procura un grand nombre de livres de théologie et de controverse, les étudia à fond et une fois sa conviction faite, il la communiqua à sa mère et lui annonça que la religion catholique était la seule vraie.

Élizabeth se rendit aux raisons que lui exposait son fils et le pria de compléter son œuvre en la mettant en communication avec un prêtre. La chose n'était pas facile; les catholiques, rendus défiants par le danger, cachaient avec le plus grand soin l'existence de leurs prêtres, car il y allait de la vie de ceux-ci et aussi de la fortune, de la liberté et quelque fois de la vie de ceux qui lui donnaient asile. De plus, ils avaient une peur justifiée des faux frères et la position d'Élizabeth Turner, épouse d'un ministre dont le fanatisme était connu, la rendait suspecte. Pendant longtemps, les efforts d'Edward Turner échouèrent contre la prudence excessive des catholiques, gardant obstinément leurs secrets;

mais un jésuite, le Père Michel Alford, qui était caché dans le pays, entendit parler de ses recherches et crut à la sincérité de la mère et du fils (1).

Il se mit en relations avec eux et, malgré sa faible santé, Élizabeth fit de longues routes à pied, en plein hiver, pour rencontrer le religieux qui l'instruisit et lui fit faire son abjuration. Peu de temps après, la nouvelle convertie ayant refusé d'assister aux offices de l'Église anglicane son mari découvrit son changement de religion. Alors commença pour la courageuse femme un martyre qui dura jusqu'à sa mort : insultée, maltraitée, accablée de reproches et souvent de coups, elle endura toutes ces souffrances sans un instant de faiblesse. Quand enfin elle alla recevoir la récompense de sa fidélité, le Père Alford attesta que jamais, même avant sa conversion, elle n'avait commis une faute grave (2).

Les fils d'Élizabeth furent dignes d'elle ; ils entrèrent tous deux dans la Compagnie de Jésus.

(1) Michel Alford, né en 1587, mort en 1652, à Saint-Omer. Il avait passé plusieurs années à Naples où il évangélisait les marchands et marins anglais. Arrêté sous Charles I^{er}, il fut libéré par l'entremise de la reine Henriette-Marie. C'était un écrivain de valeur.

(2) *Records*, vol. V, p. 471.

L'ainé, Edward, mourut en prison à Londres. nous avons vu comment le second, Anthony, fut exécuté à Tyburn avec quatre de ses frères, le 20 juin 1679.

La conversion, au commencement du dix-septième siècle, d'une autre Elizabeth lui coûta moins cher. Elle était fille d'un gentilhomme du Derbyshire et fut appelée, à vingt ans, à tenir la maison de son frère, Sir Georges Shirley, catholique aussi ardent qu'elle était protestante résolue. Les instances, peut-être plus zélées qu'adroites, de son frère et de ses amis, affermirent encore davantage la jeune fille dans son attachement au protestantisme. Mais sa conversion, que n'avaient pu opérer les arguments d'hommes cultivés et instruits, fut amenée par la parole d'une mendicante qu'elle avait l'habitude de secourir.

Un jour, cette pauvre femme, tout émue, raconta à la jeune châtelaine un fait étrange qui venait de se passer aux environs. La femme d'un laboureur était sur le point d'accoucher et souffrait cruellement. Auprès d'elle étaient quelques voisines et la femme du ministre protestant, dont la colère fut grande en entendant la malheureuse qui criait sans cesse : « Bienheureuse « Vierge Marie, assistez-moi ». Elle voulut la

faire taire, lui reprochant durement ses invocations superstitieuses, mais comme la malade continuait à invoquer la Vierge, la femme du ministre sortit, emmena les voisines et laissa l'accouchée absolument seule pour la punir de son obstination. Après un certain temps, elle pensa que le châtimement avait assez duré et revint avec ses compagnes. Elles trouvèrent l'abandonnée calme et souriante; son enfant, soigneusement enveloppé, reposait à côté d'elle. A leurs questions, l'accouchée répondit que la sainte Vierge Marie, qu'elle avait invoquée dans sa détresse, était venue à son secours et, après l'avoir soignée elle et son enfant, avait disparu.

Élizabeth Shirley connaissait le lieu où s'était passé ce fait étrange et aussi les personnes qui y avaient été mêlées et dont la véracité lui semblait indubitable. Elle en fut profondément impressionnée et dès lors elle se mit à lire et à étudier les livres catholiques; mais, nature ferme et indépendante, elle se livra à cette étude en secret, ne voulant pas que les instances ou même les encouragements de son frère et de ses amis puissent peser sur une décision aussi grave. Peu à peu, la lumière se fit dans cet esprit si droit, Élizabeth abjura ses erreurs et finit sa vie chez les augustines de Louvain,

où elle mourut en grand renom de sainteté (1).

Ce n'est pas, du reste, le seul exemple d'une conversion entourée de circonstances mystérieuses et providentielles; dans des temps troublés comme ceux dont nous racontons l'histoire, l'intervention de la Providence se montre plus visible peut-être que dans les temps calmes; ces âmes, exposées à de si rudes tempêtes, semblent avoir droit à des secours particuliers et immédiats.

Élizabeth Godwin, jeune fille de Wells, en Somersetshire, habitait avec ses parents qui avaient beaucoup souffert pour la foi. Dans la même ville, vivait un jeune homme de dix-sept ans, protestant de religion, mais qui, poussé par un attrait irrésistible, allait prier dans les églises abandonnées et profanées, devant les statues des saints qui avaient échappé, par hasard, au vandalisme des hérétiques. Il se trouva, par une circonstance toute fortuite, amené à parler à Élizabeth Godwin; c'était la première fois de sa vie qu'il adressait la parole à une catholique. Bientôt après, il vint chez elle et demanda à la voir seule, elle refusa; il insista, parce que, disait-il, il s'agissait de sauver une âme. Éliza-

(1) *Records*, vol. V, p. 477.

beth, frappée par cet argument, consentit à recevoir son visiteur dans le jardin de ses parents; il s'ouvrit alors à elle avec une entière confiance, lui parla de ses doutes religieux, de ses terreurs de conscience, de l'attrait mystérieux qui l'entraînait vers le catholicisme et termina en la conjurant de le mettre en rapport avec un prêtre. La jeune fille hésita, nous savons avec quel soin jaloux les catholiques cachaient l'existence des missionnaires; mais enfin, touchée par la détresse évidente du jeune homme, elle lui indiqua le jour et l'heure où il pourrait revenir pour voir un prêtre. Il fut fidèle au rendez-vous et le missionnaire, averti par Élizabeth, n'eut pas de peine à dissiper les dernières difficultés de cette âme affamée de vérité; le jeune homme fit son abjuration à une messe célébrée en secret, en présence seulement d'Élizabeth.

L'heureux converti partit peu de temps après pour Saint-Omer, où il entra dans la Compagnie de Jésus; il y atteignit une éminente sainteté. Quant à celle qui avait été l'instrument de sa conversion, elle prit le voile, comme son homonyme, Élizabeth Shirley, chez les augustines de Louvain (1).

(1) *Records*, vol. V, p. 975.

Une conversion, racontée par le Père Francis Waldegrave, peut être classée, elle aussi, parmi celles où l'action providentielle se manifeste le plus clairement. Un jour, rentrant d'une course lointaine, le missionnaire demande si on ne l'a pas appelé : « Non », lui dit-on, « tout va bien, « personne ne vous a demandé. » — « C'est « singulier », répéta-t-il, « quelqu'un a pourtant « besoin de moi ». Un peu plus tard, on vient lui dire qu'un homme, qui vivait en dehors de toute pratique religieuse, était mourant. « Voilà », s'écria le missionnaire, « celui que je dois visiter », et il envoya auprès du malade une femme catholique qui lui demanda dans quelle religion il voulait mourir : « Dans celle que vous croyez « être la vraie. » La visiteuse prévint le Père qui attendait ; il accourut, instruisit le malade et le prépara à la mort. Pour toute grâce, ce pauvre homme, dont le missionnaire avait pressenti la détresse spirituelle, demanda à Dieu trois jours de vie pour réparer certains torts qu'il avait faits au prochain. Ce délai lui fut accordé et il mourut plein de foi et de piété (1).

D'autres fois, la Providence intervient pour consoler les fidèles. Un gentilhomme catholique,

(1) *Records*, vol. V, p. 387.

cruellement persécuté à cause de son attachement à la vieille foi, mettait de côté, dans une bourse particulière, les sommes qui devaient lui servir pour payer les amendes imposées aux papistes et, en y puisant, il inscrivait exactement la somme prise. Sa stupéfaction et sa surprise furent grandes quand il s'aperçut, au bout de quelque temps, que le contenu de la bourse ne diminuait jamais (1).

V

La vie quotidienne des catholiques anglais sous les lois pénales, vie de périls et de sacrifices, nous est rappelée par certains vieux manoirs, où la cachette du prêtre est demeurée intacte, et par des archives de famille, précieusement conservées. Pour qui sait lire entre les lignes, ces feuilles jaunies suffisent, sous leur forme succincte et voilée, pour faire revivre dans ses menus détails toute l'existence pénible et obscure des « recusants (2) » nos ancêtres.

Prenons, comme exemple entre beaucoup

(1) *Records*, vol. V, p. 319.

(2) On appelait « recusants » ceux qui refusaient de prêter les serments d'allégeance.

d'autres, les souvenirs d'une famille fidèle du Shropshire, celle des Plowden de Plowden Hall. Non pas que son histoire soit plus curieuse ou plus mouvementée que celle d'une foule d'autres familles aussi anciennes, aussi éprouvées et aussi fidèles; mais, par suite de circonstances personnelles, nous avons pu, en feuilletant ses vieilles archives, la suivre pas à pas à travers les années sanglantes d'Élisabeth et de Jacques I^{er} et la période plus tranquille, plus obscure, mais presque aussi cruelle qui vint ensuite.

Situé au milieu d'une contrée montagneuse, aux confins du pays de Galles, le vieux manoir qui abrita tant de générations fidèles, s'élève dans une profonde vallée, entourée de coteaux couverts de bois de hêtres et de chênes. L'habitation actuelle, qui date du règne d'Élisabeth, n'a rien de remarquable, mais le domaine qui l'entoure appartient aux Plowden depuis la conquête normande. C'est de ce coin de terre que Roger de Plowden, au douzième siècle, partit pour le siège de Saint-Jean d'Acre, où, en récompense de sa valeur, le roi Philippe de France l'autorisa à ajouter à ses armoiries trois fleurs de lys; c'est aussi de cette vallée isolée qu'en des jours plus sombres les descendants du croisé allèrent chercher au delà des mers la liberté

de faire élever leurs enfants dans la vieille foi de leurs pères.

Quand la persécution religieuse éclata sous Élisabeth, la famille de Plowden avait pour chef un homme aussi grand par l'esprit que par le caractère : Edmund Plowden, membre du Parlement sous Mary Tudor, a marqué dans l'histoire de son pays. Son buste a aujourd'hui sa place dans les « Courts of Law » du Temple, à Londres; son nom a été donné à une partie des bâtiments et son souvenir vivra parmi ceux des légistes éminents de son pays. De plus, c'était un catholique fervent; Élisabeth, qui connaissait sa valeur, lui offrit le poste de chancelier du royaume s'il consentait à adopter la religion nouvelle. Plowden refusa dans une lettre très noble : « Je n'ai pas de motifs », dit-il, « pour « abandonner la religion catholique dans la- « quelle Votre Majesté et moi avons été élevés. « Je n'approuverai jamais la persécution diri- « gée contre ses adhérents. Il ne se passerait « pas huit jours avant que je n'encoure le « déplaisir de Votre Majesté si elle persiste dans « son intention de persécuter ceux qui professent « la foi catholique (1) ».

(1) *Records of the Plowden Family*, by Barbara Plowden, 1887.

Cet acte généreux, par lequel le gentilhomme fidèle sacrifiait ses plus légitimes aspirations de gloire humaine à l'intégrité de sa foi, domine toute la vie d'Edmund Plowden et imprima peut-être aux générations dont il fut l'ancêtre, cette fidélité à la religion proscrite qui les caractérisa.

Ce fut Edmund, le grand légiste, qui rebâtit le manoir de ses aïeux tel qu'il existe aujourd'hui. Il semble, dans sa sagesse politique, avoir prévu les jours sombres qui allaient se prolonger pour les catholiques d'Angleterre; en reconstruisant le manoir, il y fit faire plusieurs cachettes qui, au temps de persécution, rendirent d'immenses services aux prêtres fugitifs. La principale de ces cachettes est ménagée dans un cabinet, à côté de la chambre occupée d'ordinaire par le maître de maison; on y pénètre par une trappe dissimulée dans les lames du plancher; c'est un étroit et sombre réduit où un homme peut cependant s'asseoir. Dans une autre partie de la maison est pratiquée une seconde cachette; c'est une cheminée fausse qui va du toit au rez-de-chaussée et par laquelle un fugitif pouvait s'échapper sans être vu. Une troisième cachette, semblable à la première, a été découverte récemment.

D'après les traditions de famille, un prêtre

serait resté pendant six semaines à l'abri dans ces cachettes, pendant que les « poursuivants » montaient la garde autour du manoir.

Sa fidélité à sa religion valut à Edmund Plowden d'innombrables vexations. Les archives de famille nous le montrent cité devant les tribunaux pour avoir nié la suprématie spirituelle de la reine, poursuivi pour avoir condamné les cruautés d'Henri VIII ou pour s'être entouré de papistes, qu'il couvrait de sa protection. Toutes ces accusations étaient expiées par des amendes. Quand eut lieu à Londres, en 1581, le procès du jésuite Edmund Campion, un groupe de catholiques, ayant à leur tête Edmund Plowden, pénétra dans la salle. Les juges, embarrassés par la présence du célèbre légiste, l'expulsèrent pour qu'il ne fût pas témoin des incorrections de la procédure (1).

Les descendants de ce courageux serviteur de l'Église suivirent la voie qu'il leur avait tracée. Francis Plowden, qui mourut en 1652, fut considérablement appauvri par les amendes écrasantes qu'il dut payer comme papiste. Catholique et royaliste, il fut, à ce double titre, persécuté par les puritains pendant la guerre ci-

(1) *Life of Edmund Campion*, by Richard Simpson.

vile. Ses biens furent séquestrés, sa maison pillée, mais, nous dit-on, ses fermiers, qui avaient pour lui un profond attachement, vinrent à son aide dans les difficultés de sa vie appauvrie et inquiète. Au milieu de ses épreuves, il trouvait moyen de secourir les autres par ses conseils et son appui, sinon par son argent; sa femme était renommée dans la contrée pour son habileté et sa charité à soigner ses voisins malades.

Le frère de ce Francis Plowden, Thomas, prêtre et jésuite, fut arrêté à Londres où il exerçait son ministère; ensuite remis en liberté à la prière de la reine Henriette-Marie de France.

Du reste, comme toutes les vieilles familles catholiques de l'époque, les Plowden fournirent un large contingent aux ordres religieux. La fille du gentilhomme royaliste dont nous venons de parler, élevée au milieu d'alertes continuelles, quitta jeune encore le monde, dont elle avait pesé les joies fragiles et la sécurité douteuse, pour entrer aux Augustines de Louvain. Un peu plus tard, trois frères renoncèrent l'un après l'autre à leur droit d'aînesse et à l'héritage paternel pour entrer dans la Compagnie de Jésus, où ils remplirent des postes importants.

Les vieilles lettres de famille, les livres de comptes, soigneusement conservés, nous révè-

lent, sous une forme vulgaire, les habitudes de mystère auxquelles une longue et cruelle persécution avaient formé les catholiques anglais. Les enfants de la famille, élèves du collège anglais de Saint-Omer, écrivant à leurs parents, signent leurs lettres du nom d'emprunt qu'ils avaient dû adopter pour échapper aux conséquences de la loi qui interdisait de faire élever « au delà des mers » des enfants catholiques. De même, dans les livres de comptes tenus pour son usage particulier, le châtelain de Plowden ne parle jamais de ses frères jésuites que sous leurs noms supposés. Souvent un de ces noms était Perrot, en souvenir de Sir John Perrot, fils illégitime d'Henri VIII, homme de guerre célèbre, dont la petite-fille avait épousé un Plowden.

A la chute des Stuarts, en 1688, nous retrouvons à Saint-Germain, auprès de Jacques II, Francis Plowden, attaché à la maison du Roi; sa femme, petite-fille de Lord Stafford, était dame d'honneur de la reine Marie-Béatrice et ses enfants étaient élevés avec celui que ses adhérents appelaient toujours le prince de Galles (1).

Le chef de la famille retourna en Angleterre; et ce sont ses livres de comptes et ceux de son fils,

(1) Jacques, fils de Jacques II et de Marie-Béatrice d'Este, appelé plus tard le Chevalier Saint-Georges.

livres tenus, jour par jour, avec une exactitude méthodique, qui nous inïtient à la vie journalière d'un châtelain papiste sous Guillaume III et les premiers rois de la maison de Hanovre.

Ayant refusé de prêter serment à celui qu'il regardait comme un usurpateur, William Plowden vit saisir ses six chevaux en vertu d'un règlement qui interdisait aux papistes de posséder des chevaux ayant plus d'une certaine valeur (1).

A part ces tracasseries mesquines, lui et son fils semblent avoir vécu dans une tranquillité relative. L'ère des persécutions sanglantes était passée; les catholiques traversaient une nouvelle phase, obscure et pénible. Mis au ban de la société, exclus de tous les emplois publics, ils subissaient la persécution du mépris à défaut de celle du sang, à tel point qu'un maître de maison recevant chez lui des catholiques se croyait obligé de s'en excuser auprès de ses autres convives. Non seulement il leur était interdit d'aspirer aux emplois publics, mais la haine et la suspicion qui les poursuivaient leur rendaient inaccessible toute position prépon-

(1) Sous Guillaume III, on fit une loi qui interdisait aux catholiques de posséder un cheval valant plus de 5 livres (125 francs).

dérante dans le coin de pays qu'ils habitaient. L'état de gêne et même de pauvreté où les réduisaient les amendes qui les écrasaient, suffisait du reste pour leur imposer une existence obscure et leur éducation, qu'ils étaient obligés d'aller chercher à l'étranger, créait entre eux et leurs voisins une barrière infranchissable.

Les livres de comptes des châtelains de Plowden nous montrent ceux-ci allant souvent visiter leurs enfants aux couvents de France et de Flandre ou aux collèges de Saint-Omer et de Bruges; faisant célébrer la messe aux anniversaires de leurs parents défunts, entretenant régulièrement un aumônier dans leur vieux manoir, aumônier qui, sous son costume laïque, était l'ami et le conseiller de tous; se réunissant parfois à des voisins catholiques, auxquels les attachaient les liens d'une même foi et des mêmes épreuves, traversant enfin les jours obscurs du siècle dernier avec la même vaillance simple, la même fidélité sans phrases, qu'ils avaient montrées aux époques plus tourmentées.

L'on comprend qu'après deux siècles d'un pareil régime, quand l'heure de la délivrance sonna pour les catholiques d'Angleterre, ceux-ci eurent de la peine à perdre les habitudes de mystère et de réserve qu'ils avaient apprises à une

si rude école ! Il y a même quelque chose de pathétique dans l'attitude de ces hommes au passé glorieux qui, en 1829 (1), ressemblent à des captifs longtemps privés de lumière et chargés de chaînes, brusquement rendus au soleil et à la liberté. Il leur fallut apprendre peu à peu à marcher la tête haute, citoyens libres d'une patrie libre, à oublier les entraves, les humiliations, les périls des jours mauvais (2).

Ces jours sont passés ! Grâce à Dieu, il y a loin du règne de Charles II à celui de Victoria et dans leur liberté reconquise et leur paix aujourd'hui si complète, les descendants des « recusants » d'autrefois se souviennent avec une reconnaissance émue au prix de quels sacrifices leurs ancêtres, ces papistes méprisés, ont conservé l'héritage de la vérité, dont ils sont aujourd'hui les heureux possesseurs.

(1) L'on sait que c'est en 1829 que le « Catholic Relief Bill » rendit aux fidèles leurs droits de citoyens.

(2) Dans son ouvrage : « *Life and Times of Cardinal Wiseman*, 1898, » M. Ward a consacré aux « Papistes anglais » un chapitre remarquable, qui présente un résumé clair, saisissant et documenté de leur histoire pendant les temps de persécution et la première moitié de ce siècle (vol. I, p. 144).

X

FIN DU RÈGNE DE CHARLES II : SORT DES PERSÉCUTEURS.

- I. Revirement qui se fait dans les esprits. — Shaltesbury perd son prestige. — Il est emprisonné, jugé, remis en liberté. — Ses terreurs. — Il meurt en Hollande.
- II. Oates est discrédité, emprisonné à Newgate. — Son procès. — Sa sentence. — Relâché et pensionné par Guillaume III.
- III. Châtiments qui frappent souvent les persécuteurs. — Exemples divers.
- IV. Complots de la fin du règne. — Corruption générale. — Le roi tombe malade, alternatives d'espoir et de découragement. — Aspect de sa chambre. — Le duc d'York lui propose de voir un prêtre. — Le roi accepte. — Se confesse au Père Huddleston. — Sa contrition, sa patience, sa mort. — Jugement sur Charles II.
- V. Catherine de Bragançe après la mort de Charles II. — Elle retourne dans sa patrie. — Ses dernières années. — Son rôle glorieux comme régente. — Sa mort.
- VI. Impression qui résulte de ce récit. — Témoignages des historiens protestants : Campbell, Hume et autres. — Paroles de Lord Canning. — Contraste entre le passé et le présent. — Fêtes d'Ebbsfleet. — Paroles du cardinal Perraud.

I

L'historien Lingard, dont le témoignage nous a si souvent guidée, après avoir raconté la mort

de l'archevêque d'Armagh, remarque que :
 « le jour du châtement était proche et que la
 « la tempête qui, pendant si longtemps, avait
 « grondé sur la tête des catholiques allait écla-
 « ter sur leurs oppresseurs » (1).

Peu à peu, en effet, un revirement s'opéra dans l'esprit public, et cette fois il fut durable. La première victime en fut Shaftesbury, le principal instigateur de la conspiration. Sa haine persistante contre les papistes, ses efforts incessants pour entretenir le fanatisme religieux et surtout la campagne qu'il poursuivit, sans trêve ni relâche, pour exclure du trône l'héritier légitime, finirent par choquer le bon sens de la nation et fatiguèrent sa patience. L'attitude parfaitement correcte du duc d'York et le souvenir des services rendus par lui à son pays amena une réaction en sa faveur. Le roi, qui avait pourtant laissé attaquer et exiler son frère, saisit avec joie ce mouvement de l'opinion publique, rappela le duc, que Shaftesbury avait exilé, et retira le pouvoir au ministre jadis tout-puissant.

Shaftesbury ne désarma pas, il fit un suprême effort pour arriver au but des rêves, exclure du

(1) Lingard, vol. X, p. 15.

trône l'héritier catholique. Les esprits s'exaltèrent de part et d'autre et la surexcitation populaire devint telle qu'une nouvelle révolution paraissait imminente. Ce fut alors que par un acte d'autorité, dont il était, hélas ! peu contumier, Charles II fit, en 1681, dissoudre le Parlement, parce que, disait-il, les procédés illégaux des Chambres portaient atteinte à l'intégrité même de la monarchie. Shaftesbury, accusé de trahison, fut enfermé à la Tour de Londres ; on l'y conduisit au milieu des insultes de cette foule, dont il avait jadis flatté les instincts pervers et excité les passions fanatiques.

Grâce à la faiblesse de ses juges, le ministre qui avait déshonoré le règne de son maître, fut remis en liberté, mais il avait perdu à jamais son ancien prestige. Cet homme si insensible aux souffrances d'autrui, si dépourvu de sens moral, parut en proie à une sorte de terreur panique. Le réveil d'énergie du roi, jadis, hélas ! son instrument docile, lui causa une surprise mêlée d'épouvante, et, avec une bassesse égale à son ancienne arrogance, il tenta de se rapprocher du duc d'York, dont l'influence lui paraissait ascendante et en qui il voyait le futur roi d'Angleterre.

Jacques répondit avec réserve aux avances in-

téressées de celui qui l'avait si longtemps poursuivi de ses calomnies ; mais, avec la générosité qui faisait le fond de son caractère, il ne fit rien pour accabler davantage le ministre déchu : « Quoique Lord Shaftesbury ait été mon plus « cruel ennemi », dit-il, « ses offenses seront « oubliées quand il sera devenu un sujet fidèle « du roi (1). »

Shaftesbury comprit qu'il n'y avait plus rien à tenter de ce côté ; poussé par la terreur qui s'était emparée de lui, il quitta sa maison, se cacha dans un faubourg de Londres et, toujours intrigant, chercha à pousser le duc de Monmouth, fils illégitime de Charles II, à la révolte contre le roi. Puis il craignit de voir ses menées découvertes et, déguisé en ministre presbytérien, il s'embarqua à Harwich pour Amsterdam. La ruine de ses ambitions politiques, la perte de son influence, jadis toute-puissante, peut-être aussi de secrets remords empoisonnèrent le reste de sa vie et hâtèrent sa mort. Il survécut quelques mois seulement à son départ d'Angleterre, mourut misérablement, proscrit, isolé et oublié, en janvier 1683.

L'histoire offre heureusement peu d'exemples

(1) Lingard, vol. X, p. 30.

d'hommes aussi profondément pervertis que Shaftesbury qui, sans foi, sans moralité, sans principes, sacrifia tant d'innocents à son intérêt personnel plus encore qu'à son fanatisme religieux.

II

Quant à ceux qui furent les instruments du ministre dans la guerre faite aux catholiques, la plupart eurent, comme leur chef, une fin misérable. Nous avons constaté l'incroyable crédulité avec laquelle les tribunaux acceptèrent les récits de Titus Oates. Il vint cependant une heure où le bon sens populaire, trop longtemps égaré, reprit ses droits. Comme nous l'avons dit, à la fin du règne de Charles II il y eut un revirement en faveur du duc d'York si injustement poursuivi, et Titus Oates fut arrêté et emprisonné pour avoir calomnié celui que tous reconnaissaient désormais comme leur futur souverain. Sur ces entrefaites, Charles II vint à mourir; mais, après l'avènement de Jacques II, le procès de son diffamateur fut repris.

L'éminent historien Macaulay, que nul n'accusera de partialité envers les catholiques, nous

dit que parmi les classes élevée et moyennes, Oates avait perdu tout crédit. Il ne lui restait des partisans que parmi les fanatiques de bas étage, ceux-ci tentèrent même de le faire sortir de Newgate, où il était enchainé dans un des plus obscurs cachots de la prison (1). Le désespoir auquel il s'abandonna pendant sa captivité contrastait avec le calme surhumain que la conscience de leur innocence avait donné à ses victimes, jadis détenues dans le même lieu d'horreur.

Dans les accusations relevées contre lui au cours de son procès, l'on insista plus particulièrement sur la calomnie formulée contre les Jésuites à qui il avait attribué l'intention de tuer le Roi et le récit de la fameuse réunion à l'auberge du Cheval Blanc fut reconnue pour être inventée de toutes pièces! Ainsi furent justifiés, mais trop tard, les membres de la Compagnie exécutés à Tyburn!

Oates fut condamné à une forte amende et à la peine du pilori. Cette peine, il devait la subir tous les ans: la 24 avril en face du gibet de Tyburn, le 9 août à Westminster, le 10 août à Charing Cross et le 11 septembre au « royal Exchange ». De plus, il fut fouetté publiquement

(1) Macaulay, *History of England*, Charles II, pp. 229, 230, 231.

par le bourreau dans les rues de Londres, dans toute la longueur de la voie douloureuse de Newgate à Tyburn, que ses victimes avaient jadis parcourue en allant au supplice; enfin il fut condamné à la prison pour le reste de sa vie.

Comme le remarque encore Macaulay, ces peines infamantes étaient pourtant insuffisantes et le châtiment d'Oates n'égalait pas ses crimes. Coupable d'avoir envoyé à la mort tant d'hommes innocents, il méritait la peine capitale. Il y échappa, la vieille loi anglaise, qui condamnait les parjures à la peine de mort, étant tombée en désuétude.

Titus Oates subit la première partie de sa peine le 18 mai 1686; exposé au pilori, une inscription infamante sur le front, il fut insulté par cette même foule qui jadis l'acclamait comme le sauveur de la monarchie. Les « Lettres annuelles », écrites par les Jésuites anglais à leur supérieur à Rome, nous disent en effet que « cet homme, autrefois l'idole de la populace, « était devenu un objet de dérision et de mépris » (1).

Oates demeura en prison jusqu'à la Révolution de 1688, qui chassa Jacques II. Il fut mis en liberté par le nouveau roi Guillaume III d'Orange

(1) *Records*, vol. V, p. 77.

et reçut même une pension du gouvernement; nouvelle preuve du caractère anticatholique de la révolution qui renversa le trône du dernier des rois Stuart.

Il mourut dans l'obscurité en 1702. Son principal complice Bedloe l'avait précédé dans la tombe: il était mort à Bristol, en 1680, dans un accès de désespoir; Tongue mourut à peu près à la même époque, en 1681, dévoré par une maladie hideuse et dans une profonde misère (1).

III

Du reste, les catholiques de l'époque remarquèrent avec terreur que si en ce monde le crime n'est pas toujours puni, ni la vertu toujours récompensée, cependant un certain nombre de calomniateurs et de parjures eurent une fin mystérieuse et violente. Une pauvre femme catholique, nommée Sellier, avait été injustement mêlée au procès de Richard Langhorne et condamnée à la peine du pilori. Tous ceux, sans exception, qui avaient pris part contre elle moururent subitement (2).

(1) *Records*, vol. V, p. 74.

(2) *Ibid.*

Le principal accusateur du Père Penketh, missionnaire, tomba malade en rentrant chez lui après avoir dénoncé le prêtre. Il mourut quelques jours après en s'accusant d'avoir livré un innocent et, de son lit de mort, il fit porter des secours aux prêtres prisonniers en demandant leur pardon et leurs prières (1).

Les accusateurs de William Plessington, prêtre et martyr, moururent tous trois de mort violente, peu de temps après l'exécution de leur victime (2).

Dans le comté de Staffordshire, un persécuteur fanatique des papistes se vantait publiquement des souffrances qu'il leur avait infligées quand il fut frappé de cécité, Reeves le dénonciateur du vénérable Nicholas Postgate, passa le reste de sa vie dans un état de terreur et finalement se noya (3). Un des principaux accusateurs du Père Lewis, martyr du pays de Galles, et le shériff qui présida l'exécution moururent tous deux subitement peu de semaines après le confesseur (4).

Nos lecteurs se rappellent le courage avec

(1) *Records*, vol. V, p. 335.

(2) *Ibid.*, p. 410.

(3) *Challoner*, vol. II, p. 215.

(4) *Records*, vol. V, p. 930.

lequel la châtelaine de Courtfield, Agatha Vaughan, allait au secours de son aumônier fugitif; à deux reprises différentes la colère du ciel frappa les envahisseurs de l'antique demeure; un poursuivant, qui avait menacé de brûler le manoir des papistes, vit sa propre maison réduite en cendres, sans qu'on pût découvrir la cause du désastre. Un autre, voulant arriver plus vite à Courtfield pour piller la maison d'un « recusant », se jeta dans la rivière pour la traverser à la nage et s'y noya (1).

Sans vouloir attacher à ces faits une importance exagérée, nous comprenons que les écrits contemporains les aient notés et conservés, de même qu'après la Révolution française, l'esprit populaire remarqua comment souvent le malheur sembla poursuivre les descendants des bourreaux ou les acquéreurs des biens d'Église.

IV

Shaftesbury s'éteint dans l'exil et l'oubli, Oates est condamné comme parjure, les dénonciateurs des martyrs sont souvent frappés de mort vio-

(1) *Records*, vol. V, p. 895.

lente; qu'advint-il du Roi qui, aux yeux de l'histoire, porte une si lourde part de responsabilité dans le drame sanglant déroulé sous nos yeux?

Mieux que ses ministres et leurs vils instruments, Charles II comprenait l'étendue des infamies qu'il laissait accomplir; dans son âme, de secrètes convictions catholiques se débattaient contre la sensualité qui enchaînait sa volonté et qui émoussait chez lui les sentiments nobles, élevés et vaillants. La fin de son règne fut troublée, non plus par des complots imaginaires, mais par des conspirations réelles et menaçantes. L'une d'elles avait pour but de le détrôner, soit au profit de son fils naturel, le duc de Monmouth, soit de son neveu Guillaume, prince d'Orange, fils de sa sœur Mary et mari de sa nièce.

Les principaux chefs de ce complot, Lord Russell et Algernon Sidney, furent exécutés en 1683.

Au point de vue moral, l'état du royaume était effrayant : la cour donnait l'exemple de la perversité, le vice s'y étalait avec ostentation; dans toutes les classes avaient pénétré des habitudes de jeu, de blasphème, d'intempérance; dans le monde politique, le mensonge et la corruption régnaient en maîtres. Seuls, au fond de leurs vieux manoirs, les « récusants »

catholiques, appauvris, servaient Dieu dans l'obscurité et l'isolement, et gardaient intactes les traditions de vaillance et d'honneur, de respect de Dieu et de soi-même.

Au milieu de sa vie de plaisir, l'on pouvait remarquer que le roi était soucieux; le 2 février 1685, il parut souffrant; quelques heures plus tard il fut frappé d'une congestion et les médecins le déclarèrent en danger de mort.

Malgré ses vices, Charles II était toujours aimé de ses sujets; ils avaient jadis salué avec un enthousiasme tenant du délire, l'aurore de son règne et, à la nouvelle de sa maladie, leur amour traditionnel pour lui se réveilla comme aux plus beaux jours. Des foules en larmes remplissaient les églises de Londres et le bruit d'une légère amélioration s'étant répandu, les cloches sonnèrent à toute volée et des feux de joie furent allumés dans la ville.

Ce mieux dura peu et il devint bientôt évident que l'état du malade était désespéré. Il avait recouvré l'usage de la parole et, à sa prière, la reine Catherine de Bragance accourut à son chevet, oubliant tout dans son généreux dévouement à son mari. Le duc d'York s'y trouvait également et autour du lit, où agonisait leur souverain, les prélats de l'église anglicane

récitaient les prières prescrites par le rituel.

Le 5 février, l'état du roi s'aggrava et Ken, l'évêque protestant de Bath et de Wells, crut devoir l'avertir qu'il était en danger de mort. Charles II avait paru s'unir aux prières; mais il garda le silence quand Ken lui demanda s'il voulait participer « au sacrement »; enfin, poussé à bout, il répondit qu'il « y réfléchirait ».

Pendant ce temps, la pensée du salut éternel de cette âme qui allait quitter la terre préoccupait ceux qui l'aimaient davantage : le duc d'York, la duchesse et la Reine; enfin, poussé par sa femme et sa belle-sœur et aussi par l'ambassadeur de France, Barillon, le duc se décida à parler à son frère de religion. Il savait qu'il s'exposait par là à un réel danger, car la loi d'Élisabeth qui déclarait coupable de haute trahison celui qui amènerait un converti à l'Église romaine, existait toujours. De plus, la chambre du Roi était remplie de seigneurs, de médecins et de prélats; il s'y trouvait habituellement environ vingt personnes, nous dit Barillon (1).

Mais, mieux que personne, le duc d'York

(1) Lingard, vol. X, p. 53.

savait la secrète inclination qui portait son frère vers la religion catholique et la réponse évasive faite par le mourant aux instances de Ken lui parut un indice favorable.

Dans la soirée du 5 février, il fit éloigner les assistants et, s'agenouillant au chevet du lit, il demanda au malade s'il l'autorisait à lui amener un prêtre catholique : « Faites-le pour l'amour de Dieu », répondit le Roi, « mais », ajouta-t-il, « cela sera dangereux pour vous. » Jacques le rassura et fit appeler sur-le-champ le bénédictin John Huddleston, celui-là même qui avait contribué au salut du Roi fugitif après la bataille de Worcester. Le vieux prêtre ne tarda pas à arriver et alors le duc d'York fit retirer de la chambre tous les courtisans, sauf les comtes de Bath et de Feversham, tous deux protestants. On introduisit le Père Huddleston par une porte secrète : « Sire », dit Jacques, « je vous présente celui qui vous a jadis sauvé la vie du corps ; il vient maintenant sauver votre âme ». Charles II répondit : « Qu'il soit le bienvenu ».

Trente-cinq ans s'étaient écoulés depuis le jour où le jeune roi d'Angleterre, fugitif et proscrit, s'était trouvé en présence du bénédictin, et depuis cette heure mémorable que de fai-

blesses, que de défections honteuses, que de crimes, s'étaient accumulés dans la vie de Charles II! Comme ce règne, qui s'était annoncé si brillant et si beau, avait fini dans la fange et dans le sang!

Cependant, à cet instant suprême, les prières qui s'étaient tant de fois élevées du gibet de Tyburn pour ce roi coupable, furent miséricordieusement et pleinement exaucées. Aux questions du prêtre, le malade répondit qu'il se repentait des crimes de sa vie et qu'il voulait mourir dans la religion catholique. Il se confessa, en pleine connaissance, reçut l'absolution et l'Extrême-Onction.

Le Père Huddleston n'avait pas sur lui le Saint Viatique ; mais un prêtre portugais, attaché à la chapelle privée de la Reine, l'apporta, et le Roi communia avec une grande foi.

En une demi-heure tout fut fini ; le bénédictin quitta le palais avec le même mystère qu'il y était entré ; les seigneurs, médecins et prélats rentrèrent dans la chambre du roi, et tous purent constater qu'un grand changement moral s'était opéré chez le malade. Il souffrait cruellement, mais sa présence d'esprit était parfaite et il parlait de sa mort prochaine avec soumission et résignation. L'évêque Ken lui demanda encore

de vouloir bien recevoir le sacrement, selon le rit anglican, mais Charles répondit qu'il avait fait sa paix avec Dieu. A la Reine qui implorait son pardon si elle l'avait jamais offensé, il dit qu'elle n'avait rien à se reprocher envers lui, que lui, au contraire, avait eu de grands torts à son égard et qu'il lui en demandait pardon. La nuit fut très pénible, mais, au milieu de ses souffrances, le Roi ne se plaignit jamais. Vers deux heures du matin, il se tourna vers son frère qui, fidèle à son poste, restait agenouillé près du lit, et, dans un élan de tendresse et de remords, il l'appela le meilleur des frères et des amis, lui souhaita un règne heureux et lui demanda pardon de l'avoir traité avec dureté. Vers sept heures, il fit ouvrir les rideaux : « Je veux voir pour la dernière fois « la lumière du soleil, » dit-il.

A huit heures, l'agonie commença et à midi tout était fini. Charles II avait cinquante-quatre ans; il mourut le 6 février 1685, après un règne de vingt-cinq ans.

Avec des dons naturels qui en eussent fait un souverain populaire, bienfaisant et heureux, il se perdit par son indolence, son amour du plaisir, son horreur de l'effort et surtout par l'absence de principes fixes de religion et de morale.

Sa cour était la plus dissolue de l'Europe, ses embarras financiers, résultats en grande partie de sa mauvaise administration, étaient notoires, et pendant son règne le sang innocent fut répandu à flots! Chose étrange, malgré les vices de sa conduite et les hontes de son gouvernement, Charles II ne perdit jamais complètement l'amour de son peuple, qui le voyait toujours illuminé de l'auréole romanesque, dont avait été entourée sa jeunesse aux jours de Worcester et de Boscobel; mais pour le lecteur impartial l'heure où il se relève avec une certaine grandeur est celle où se sentant mourir, en pleine connaissance, avec une soumission et une pénitence sincères, il fait amende honorable des fautes de sa vie.

V

Le nom de Catherine de Bragance a été trop étroitement mêlé à ce récit pour que nous ne suivions pas dans la retraite de son veuvage, celle pour qui la couronne royale fut une couronne d'épines.

Elle demeura encore quelques années en Angleterre, se partageant entre le palais de Somers-

set House, dont elle avait la jouissance, et une résidence à Hammersmith, aux portes de Londres, où elle avait établi une communauté de religieuses anglaises (1).

La chute du trône de son beau-frère, Jacques II, en 1688, lui fut très pénible. Sous le gouvernement de Guillaume III, les persécutions religieuses recommencèrent : Catherine en subit le contre-coup et, dans son isolement, un grand désir lui vint de retourner dans sa patrie.

Ce ne fut cependant que le 30 mars 1692, qu'elle put quitter Londres, où trente ans plus tôt elle était arrivée toute jeune et toute confiante ; elle traversa la France en hâte, malgré les instances de Louis XIV, qui voulait la retenir à Versailles, et arriva en Espagne où l'attendait une garde d'honneur de seigneurs portugais. Une maladie grave ralentit encore son voyage ; mais enfin le 29 janvier 1693, dix mois après son départ de Londres, la reine d'Angleterre fit son entrée solennelle dans la ville de Lisbonne. Elle n'y retrouvait ni sa mère, Luisa de Guzman, ni son frère aîné Don Alphonse, morts tous deux (2) ;

(1) Cette communauté était celle des Dames anglaises de l'Institut de Marie, fondée par Mary Ward. Elle subsista jusqu'en 1781 à Hammersmith.

(2) Luisa de Guzman mourut en 1666 ; elle s'était retirée dans un couvent après l'avènement de son fils Alphonse VI. Celui-

mais son second frère Don Pedro était sur le trône et il reçut avec une vive tendresse cette sœur dont il était séparé depuis plus d'un quart de siècle.

Catherine vécut douze ans après son retour en Portugal et ces années furent, sans contredit, les plus heureuses de sa vie. Traitée avec affection par son frère et sa belle-sœur, Marie-Sophie de Neubourg, avec respect et amour par le peuple, qui lui savait gré du prestige que son mariage avait donné au Portugal, elle sembla, après tant de traverses, s'épanouir en plein bonheur au beau soleil de son pays.

Un rayon de gloire illumina les derniers mois de cette vie, jadis si humiliée. En 1705, Don Pedro étant gravement malade, Catherine fut investie des fonctions de régente et chargée de continuer la guerre entreprise contre Philippe d'Anjou, prétendant au trône d'Espagne. Elle se révéla la digne fille de cette Luisa de Bragance, dont les talents politiques avaient jadis étayé le trône chancelant de son époux; la campagne qu'elle dirigea fut brillante et féconde en résultats et ses armées victorieuses s'emparèrent, en

ci fut déposé en 1668 à cause de son incapacité. Son frère Pedro II le remplaça; il épousa Marie-Françoise de Savoie, dont le mariage avec Alphonse VI avait été déclaré nul, puis, en secondes noces, Marie Sophie de Neubourg. Il mourut en 1707.

l'espace de quelques mois, d'un grand nombre de villes (1).

La vie de Catherine de Bragance ressemble à ces journées, sereines à leur aurore, dont le midi est bouleversé par les tempêtes et dont le soir lumineux se termine par un coucher de soleil éclatant. Elle survécut peu à l'épisode qui avait révélé chez l'épouse méprisée de Charles II les dons d'un politique et d'un général habile, et mourut le 31 décembre 1705, à l'âge de soixante-sept ans.

La mansuétude de son caractère se montra dans l'intérêt qu'elle continua à porter au pays où elle avait tant souffert. Elle avait gardé à son service plusieurs de ses dames anglaises, et sur son lit de mort elle appela auprès d'elle son médecin, qui était anglais, et lui parla du passé. Elle revint sur l'histoire du prétendu complot pour l'assurer combien les accusations portées contre elle avaient été fausses et, avec un reste d'affection pour son ancien royaume, elle lui confia sa peine de voir que l'influence de la France était plus puissante que celle de l'Angleterre auprès du roi Pedro, son frère (2). Fidèle aussi au souvenir de l'époux si indigne d'elle,

(1) Strickland, vol. V, p. 699.

(2) *Ibid.* vol. V, p. 700.

elle continua jusqu'à la fin de sa vie à faire chanter dans les églises de Lisbonne un grand nombre de messes pour le repos de son âme.

VI

A côté de Charles II et de Catherine de Bragançe, nous avons entrevu sur les marches du trône les figures de Jacques, duc d'York, et de sa femme, cette jeune Marie-Béatrice d'Este, amenée à quinze ans dans cette cour corrompue. Toutes les attaques dirigées contre les papistes visaient avant tout autre le duc d'York, que sa conversion au catholicisme exposait au fanatisme aveugle du peuple. Pendant le règne de son frère il fut menacé, persécuté, exilé, malgré l'affection sincère du Roi pour celui qu'à son lit de mort il appela « le meilleur des frères et « des amis ».

Le reste de l'histoire de Jacques II n'appartient pas à notre récit. Renversé du trône en 1688, par son gendre et sa fille, il trouva à Saint-Germain une généreuse hospitalité. Il y vécut au milieu d'une petite cour d'exilés, pauvres des biens de ce monde, riches seulement d'honneur et de fidélité. La cour brillante du

Roi Soleil voyait passer, comme une mélancolique vision, la figure de ce monarque, dont le caractère imparfait se mûrit et grandit au souffle de l'adversité. Politique inhabile et époux médiocre sur le trône, Jacques II pauvre, exilé, trahi par ses filles, chassé par ses sujets, supporta avec une résignation admirable la perte de trois royaumes et les déceptions de tout genre qui accompagnèrent sa chute. Il mourut en 1701, léguant ses droits à son fils. Sa veuve, cette Italienne, d'une beauté touchante, d'une vertu si haute et si pure, lui survécut jusqu'en 1718.

Avec les petits-fils de ce couple royal : Charles-Édouard, comte d'Albany, et Henri, cardinal d'York, s'éteignit la descendance légitime masculine des Stuarts (1).

VII

Le temps a passé sur les drames que nous avons essayé de raconter et la vérité s'est dégagée,

(1) Jacques, fils de Jacques II et de Marie-Béatrice de Modène, appelé habituellement le chevalier Saint-Georges, épousa Clémentine Sobieska; de ses deux fils, Charles Edouard épousa Louise de Stolberg et mourut sans enfants, Henri devint prêtre, cardinal et évêque de Frascati. Tous deux ont leur tombeau à Saint-Pierre.

claire et nette, du sein des ténèbres qui l'ont si longtemps obscurcie; cette vérité a pour interprètes autorisés les historiens protestants aussi bien que les écrivains catholiques. L'impression première qui résulte de l'étude de cette page d'histoire est une impression de profond étonnement. Comment des contes extravagants, remplis d'incohérences et de contradictions, émanant de témoins aussi corrompus, ont-ils pu faire envoyer à la mort tant d'innocentes victimes?

Il est difficile, à trois siècles de distance et dans des temps plus éclairés, de se rendre compte du degré d'aberration dont était capable un peuple chez qui le fanatisme religieux avait été adroitement flatté. « La haine de la religion catholique romaine », dit Macaulay, « était devenue une des passions dominantes de la nation; elle était aussi forte chez les ignorants que chez ceux qui étaient protestants par conviction (1). Les plus éminents historiens protestants ont partagé le sentiment de l'Électeur Palatin (2), qui, après avoir étudié les pièces du procès des jésuites, déchira les feuilles en s'é-

(1) Macaulay, Charles II.

(2) Prince protestant, fils d'Élisabeth Stuart, fille de Jacques I^{er} et de l'Électeur Palatin Frédéric. *Records*, vol. V. p. 225.

criant qu'elles contenaient des accusations absurdes.

Cette série de meurtres judiciaires, dit Campbell est plus honteuse pour l'Angleterre que ne le fut pour la France le massacre de la Saint-Barthélemy (1). »

Hume écrit en termes analogues que le prétendu complot est un fait « que pour l'honneur de la nation il serait mieux d'ensevelir dans un éternel oubli, mais dont il est nécessaire de perpétuer le souvenir, autant pour maintenir la vérité de l'histoire que pour avertir la posterité et tout le genre humain de ne jamais tomber dans une erreur si honteuse et si barbare. Dans toute l'histoire, il serait difficile de trouver un exemple semblable de frénésie populaire et de bigote illusion (2). »

Echard, Macaulay, Madden, Gardiner, Green et d'autres encore, tous protestants, sont non moins affirmatifs pour flétrir ce que l'un d'eux appelle « une fable inventée par des hommes pervers, adoptée par des politiques faibles ou corrompus (3). »

Enfin, cent cinquante ans plus tard, le 30 avril

(1) *Lives of the Chief Justices*, vol. II, p. 9.

(2) Hume, *History of England*, Charles II.

(3) Gardiner, *Introduction to English history*, p. 159.

1822, dans une séance mémorable au Parlement, l'illustre homme d'État Lord Canning prononça un discours dont le résultat fut de rendre aux pairs catholiques le privilège de siéger à la Chambre des Lords. Dans un noble langage, il affirma que sur le prétendu complot « les opinions concordantes de l'histoire et de la postérité ont gravé les caractères du parjure et de la fraude », puis rappelant le souvenir de ceux qui avaient été si injustement dépouillés de leurs privilèges héréditaires : « Je crois », s'écria-t-il, « aux dernières protestations de Lord Stafford et je dois croire, selon tous les principes des lois et de la justice, à l'innocence des autres pairs qui furent accusés comme lui (1). »

En terminant ce récit, il est impossible de ne pas comparer le passé au présent. Si la vue des hontes et des crimes du règne de Charles II soulève le cœur, la pensée de l'Église catholique d'Angleterre d'aujourd'hui qui étend au soleil ses pacifiques conquêtes remplit l'âme de reconnaissance et d'espoir. Le contraste est grand entre l'époque dont nous venons d'esquisser l'histoire, et le règne glorieux

(1) *Journal of the House of Commons. Canning's speech.*

et équitable de Celle dont son peuple a célébré il y a un an le jubilé de diamant. Ce règne, le plus long de notre histoire, a vu le développement graduel et consolant du catholicisme dans ce pays jadis si hostile aux papistes. Ne pouvons-nous pas, en toute justice, attribuer une large part de ce succès à ceux qui ont semé dans les larmes, à ceux qui ont lutté et souffert et dont les épreuves ont été changées en bénédictions pour cette Église qu'ils ont aimée jusqu'à la mort et pour cette patrie, jadis l'île des Saints, qui a eu leur dernière pensée et leur suprême prière?

L'année 1897, qui vient de s'écouler, a été marquée pour l'Église catholique d'Angleterre par des fêtes mémorables. Elle a honoré l'anniversaire de l'arrivée du bénédictin saint Augustin, qui, il y a treize cents ans, vint apporter la bonne nouvelle au peuple Anglo-Saxon. Le 14 septembre 1897 vit dans les prairies d'Ebbsfleet, non loin de la mer, une fête religieuse qui, dit une feuille protestante, le « Standard », n'a pas été surpassée en magnificence depuis la Réforme. Une messe solennelle fut célébrée en plein air, l'Antienne « *Deprecamur* », jadis chantée par Augustin allant au-devant du roi Ethelbert, retentit encore sous le ciel bleu, au

bruit lointain des flots. Il y avait là réunis autour du cardinal Vaughan, primat d'Angleterre, les dix-huit évêques, les prélats, les prêtres, les religieux et la fleur des laïques de la jeune Église affranchie et ressuscitée et, au premier rang, une Éminence française, le cardinal Perraud. L'Église des Gaules, qui en maintes circonstances a été pour sa sœur d'Angleterre généreuse et secourable, venait en la personne de son prélat le plus illustre, participer à cette fête de famille.

A cette occasion, le cardinal Perraud prononça, dans l'église des oratoriens de Londres, un discours qui alla droit au cœur de ses auditeurs. Dans le plus noble langage il résuma les gloires passées de l'île des Saints, « dont l'Église a « connu les splendeurs sans pareilles » ; ses souffrances cruelles et l'héroïsme de ses martyrs, l'éclosion nouvelle à laquelle nous assistons, émus et reconnaissants, et enfin les espérances que cette éclosion fait naître pour l'avenir.

Nous ne saurions mieux finir ce modeste travail que par les paroles « de confiance et de « religieuse allégresse » jetées par le cardinal français aux catholiques d'Angleterre, le 12 septembre 1897. Après avoir rappelé que ce fut au chant de « l'*Alleluia* » que les évêques d'autre-

fois conduisirent leurs néophytes anglo-saxons contre les païens; il continua : « Elle retentira
« cette clameur sacrée, aussi loin que votre
« immense empire, des bords de la Tamise à
« ceux du Gange, de la Grande-Bretagne au
« cap de Bonne-Espérance, aux Indes, à l'Aus-
« tralie. Elle conviera le monde entier à remer-
« cier Dieu et à se réjouir en Lui de ce que les
« enfants du même Père, trop longtemps sépa-
« rés, se seront réunis enfin dans la vérité et
« dans la charité... Alleluia, Alleluia! »



APPENDICE

Le Séminaire de Douai et le Collège de Saint-Omer

Il semble nécessaire, pour compléter l'histoire que nous venons de raconter, d'ajouter quelques mots sur les séminaires et collèges établis par les catholiques anglais sur le sol hospitalier de France et de Flandre. L'histoire de ces maisons, foyers de zèle et écoles de sainteté, se rattache, en effet, d'une façon intime à celle des persécutions. C'est là que nos martyrs ont puisé les principes dont nous avons pu constater les résultats, que les généreux laïques, confesseurs de la foi, se sont préparés par une jeunesse studieuse et pure à leurs futurs combats.

Donner un tableau complet et détaillé des établissements fondés à l'étranger par les catholiques anglais nous entraînerait trop loin et lasserait la patience du lecteur. Nous nous bornerons à parler de deux fondations plus importantes que les autres et qui touchent plus directement à notre récit : du séminaire anglais de Douai, établi pour la formation des prêtres, et du collège de Saint-Omer, fondé pour l'éducation des jeunes laïques.

Le Séminaire de Douai, le premier par rang d'ancien-

neté des établissements anglais de ce genre, fondé depuis les persécutions, dut son origine à William Allen, prêtre de talent, qui, sous Mary Tudor, fut une des lumières de l'Université d'Oxford (1).

Obligé sous Élisabeth de choisir entre l'exil et l'apostasie, il se réfugia en Flandre en même temps qu'un grand nombre de fidèles, prêtres et laïques, qui cherchaient au delà des mers un pays libre où ils pouvaient pratiquer en paix leur religion. Allen se réunit à un groupe d'ecclésiastiques, théologiens remarquables, qui, poussés par le désir de continuer à servir leur pays, écrivaient des livres de controverse qu'ils faisaient ensuite passer en Angleterre.

Bientôt ce travail ne suffit pas au zèle d'Allen ; il voyait avec épouvante que le nombre de prêtres diminuait de jour en jour, que bientôt les fidèles d'Angleterre resteraient sans pasteurs et sans sacrements et qu'il était urgent, pour conserver le dépôt de la foi, de fonder des séminaires où de nouveaux aspirants au sacerdoce pussent être formés, afin de remplacer les vieux prêtres dont la race était presque éteinte.

Allen intéressa à son œuvre Philippe II, roi d'Espagne et souverain des Pays-Bas, le pape Grégoire XIII et quelques prélats et abbés du pays de Flandre. Aidé de leurs dons, il fonda à Douai, en 1568, un séminaire anglais dont la prospérité alla en augmentant jusqu'en 1576. A cette époque, les Espagnols, qui possédaient encore la

(1) William Allen, né en 1532, créé cardinal en 1587, mourut à Rome en 1594. La correspondance du « Cardinal d'Angleterre », comme on l'appelait, avec les personnages politiques et religieux de son temps a été publiée en 1878 par les Pères de l'Oratoire de Londres (London, David Nutt).

Flandre, étaient en butte aux tentatives hostiles de Guillaume, prince d'Orange, chef du parti protestant : les Anglais de Douai subirent l'impopularité qui s'attachait aux partisans de l'Espagne et les supérieurs du séminaire crurent prudent de le transférer à Reims, où il demeura quinze ans. En 1593, les séminaristes anglais rentrèrent à Douai dans leur premier berceau, et pendant deux siècles cette vénérable fondation fut un foyer de catholicisme dans les Flandres (1). Cent soixante martyrs et des centaines de missionnaires sortirent de ses murs ; l'esprit de vaillance qu'avait implanté Allen continua à y fleurir. Chaque fois qu'arrivait à Douai la nouvelle du martyre d'un de ses prêtres, une messe d'actions de grâces était célébrée suivie du chant solennel du *Te Deum*. Nous pouvons nous imaginer l'élan héroïque de ces jeunes âmes, formées pour le sacrifice, auxquelles l'on présentait comme but de leurs efforts le gibet de Tyburn illuminé de la gloire du martyr !

Comme tous les établissements anglais sur le continent, le séminaire de Douai était étroitement surveillé par les espions du gouvernement, qui cherchaient à se familiariser avec les étudiants afin de les reconnaître plus tard ; ils surveillaient aussi les départs des missionnaires, et si dans le pays hospitalier de Flandre les exilés jouissaient d'une paix relative, ils ne pouvaient oublier un seul instant qu'ils appartenaient à une race suspecte et proscrite !

La Révolution française de 1793 interrompit brusquement la vie régulière du séminaire de Douai ; les professeurs et les étudiants furent arrêtés et envoyés à la

(1) Voir *Douai Diaries, with historical introduction*. — Publié par les Pères de l'Oratoire de Londres, 1878.

citadelle de Doullens, où ils retrouvèrent six bénédictins anglais, venus comme eux de Douai et où les rejoignirent plus tard les professeurs et les élèves du collège anglais de Saint-Omer. Leur captivité dura deux ans, ils endurèrent le froid et la faim ; à ces souffrances matérielles se joignaient l'inquiétude pour l'avenir : la guillotine était installée en permanence à Arras, et les prisonniers de Doullens savaient que leur titre de prêtres et d'étudiants ecclésiastiques était un crime irrémédiable.

Malgré tout, ils gardèrent leur courage et même leur gaieté. L'un d'eux, Joseph Hodgson, jadis vice-président du séminaire, a laissé un curieux récit de cette époque ; il nous montre comment ses compatriotes, pendant deux longues années de captivité, déployèrent ces qualités de patience virile et de bonne humeur que nous avons constatées tant de fois chez leurs frères martyrs en Angleterre. « Pendant toute cette époque, » écrit le Père Hodgson, « je ne me rappelle pas avoir vu ta-
« rir la source de notre gaieté. » Pendant des heures entières, les prisonniers anglais chantaient, pour se distraire, les refrains nationaux : « *God save the King*, » « *Rule Britannia* », et « *Dulce domum* », traduction latine de « *Home, sweet home* ». « Nos amis et nos ennemis », continue le narrateur, « s'étonnaient que nous
« puissions chanter dans des circonstances aussi tristes
« et ils nous disaient en soupirant que nous ne savions
« évidemment pas le sort qui nous attendait. »

Cette gaieté n'était cependant pas de l'insouciance ; elle s'alimentait à la pratique assidue de la prière et des sacrements. Les prisonniers anglais avaient organisé leurs journées de façon à observer autant que possible le rè-

glement du séminaire de Douai. Ils les commençaient par une lecture méditée ; puis les prêtres célébraient la messe en secret, dans un dortoir, au milieu de précautions qui rappelaient celles dont s'entouraient jadis leurs aïeux sous les lois pénales. La matinée était consacrée à l'étude, les prisonniers ayant réussi à apporter quelques livres ; le diner avait lieu entre une heure et quatre heures et, ajoute le Père Hodgson, il arrivait souvent que le vendredi, comme on ne leur donnait que de la viande, les prisonniers se passaient de manger. Dans l'après-midi, ils se livraient dans la cour de la prison à des jeux violents qui étonnaient les Français enfermés avec eux ; ceux-ci ne l'étaient pas moins des ablutions matinales auxquelles se livraient leurs voisins. En effet, quelque temps qu'il fit, l'on pouvait voir le matin les prisonniers Anglais : prêtres, étudiants et enfants se laver avec entrain à la pompe qui était dans la cour : « Ils trouvaient, « ajoute le Père Hodgson après avoir signalé la surprise que causaient ces habitudes, « que nous étions une race « hardie et rustique car, même de jeunes enfants se lavaient la figure et les mains dans l'eau glacée. »

Après le 9 Thermidor, les prisonniers venus de Saint-Omer et de Douai purent retourner dans ces deux villes, où ils trouvèrent leurs maisons abandonnées et dépouillées.

Le séminaire de Douai était dans un état lamentable : livres, reliques, mobilier, tout, sauf quelques papiers déposés en lieu sûr, avait été livré au pillage. Une certaine quantité de vases sacrés et d'objets en argent, jadis offerts au séminaire, avaient été enterrés au début de la Terreur et, dans ces premiers instants de liberté, les prêtres anglais ne crurent pas prudent de rechercher

leur précieux dépôt; ils gardèrent avec soin le secret de la cachette et les indications qui, soixante-dix ans plus tard, permirent à leurs successeurs de la retrouver (1).

Émus de la désolation qui régnait autour d'eux et sentant bien que le sol de France, jadis si hospitalier, ne leur offrait plus une sécurité suffisante, les prêtres anglais résolurent de retourner dans leur patrie. Il leur fallut obtenir l'autorisation du gouvernement, car ils étaient encore considérés comme prisonniers sur parole, mais enfin toutes les difficultés s'aplanirent et le 2 mars 1795, un petit groupe de prêtres, d'étudiants et d'enfants quittèrent pour toujours le vénérable séminaire fondé deux siècles plus tôt par William Allen. Ils partaient avec des sentiments très divers; les uns, probablement les jeunes, poussèrent des « hurrahs » en apprenant qu'ils rentraient en Angleterre; les autres pleurèrent. Ceux-ci se souvenaient de la paix, de la ferveur des jours d'autrefois; ils se rappelaient les chers vieux souvenirs qui s'attachaient aux murs de Douai et, séparés du monde depuis le début de la Révolution, ils se demandaient avec anxiété ce qu'ils allaient trouver en Angleterre. Pour les plus âgés d'entre eux le régime atroce des lois pénales était un souvenir vivant; mais une heureuse surprise les attendait à leur arrivée.

Depuis le « bill » de 1780 qui avait, dans une faible mesure, adouci leur situation, les catholiques avaient vu leur ciel, jadis si sombre, s'éclairer peu à peu. En atten-

(1) Ce ne fut qu'en 1863 que M^{re} Searle obtint du gouvernement de Napoléon III l'autorisation de faire les fouilles nécessaires. Il trouva intact le trésor confié à la terre par les prêtres proscrits du siècle dernier. Un grand nombre des plats et objets d'argent portaient les armoiries des familles qui les avaient jadis offerts au séminaire.

dant que l'acte réparateur de 1829 vint leur rendre leurs droits de citoyens, ils reprenaient lentement et péniblement, mais d'une façon continue, leur place au soleil. Les voyageurs de Douai trouvèrent à Old Hall, dans le comté de Hertford, un collège établi sous le vocable de Saint-Edmond. Là étaient réunis les prêtres et étudiants de Douai qui, ayant quitté cette ville au commencement de la Révolution, avaient échappé à la prison et reçurent avec joie leurs frères si éprouvés.

Si Old Hall n'avait pas les souvenirs héroïques de Douai, le passé de ce collège, fondé sous le régime des lois pénales, ne manquait pas d'intérêt. Établi par l'évêque Talbot, vicaire apostolique du district du centre, il avait d'abord vécu dans l'ombre. Un petit nombre d'enfants y étaient élevés; mais comme les lois pénales, quoique rarement exécutées, subsistaient toujours, on craignait d'attirer l'attention et, signe des temps, le dimanche les élèves devaient éviter les jeux bruyants et les chants. De même les catholiques du dehors n'étaient admis aux offices que s'ils étaient connus, et, au début, la messe se célébrait en cachette, dans un grenier. Peu à peu, grâce à des secours pécuniaires importants, grâce aussi à l'appui réel, mais non officiel, du grand ministre William Pitt, Old Hall sortit de son obscurité et devint un établissement florissant, à la fois séminaire et collège. Richard Stapleton, un des prisonniers de Doullens, le gouverna avec une grande intelligence et son développement s'accrut encore quand, en 1829, l'on rendit aux catholiques leurs droits de citoyens.

En 1853, les nouveaux bâtiments de Saint-Edmund's College furent inaugurés en grande pompe, en présence du cardinal Wiseman, premier archevêque de Westmins-

ter. A cette occasion, l'on put voir, parmi les élèves du collège, des petits-neveux de ceux qui avaient assisté jadis aux derniers jours du vieux Douai et aux débuts inquiets et difficiles de la fondation aujourd'hui florissante (1).

La fondation de William Allen à Douai avait pour but la formation des futurs missionnaires et, quoiqu'on y reçût quelques jeunes enfants, l'esprit de la maison était un esprit ecclésiastique. Autre était la destination du collège de Saint-Omer, établi uniquement pour l'éducation des fils de familles catholiques, empêchés par les lois pénales de recevoir chez eux l'instruction qui convenait à leur rang.

Fondé en 1592, par le Père Robert Parsons, jésuite et missionnaire célèbre, le collège de Saint-Omer compte parmi ses premiers bienfaiteurs Philippe II, qui possédait alors les Flandres. L'histoire de cette maison se rattache d'une façon particulière aux événements que nous avons racontés : un grand nombre de martyrs, exécutés sous Charles II, y avaient été élevés, un groupe d'élèves du collège vint à Londres, pendant le procès des jésuites, déposer en faveur de leurs maîtres (2).

En 1594, deux ans après sa fondation, le collège comptait cinquante élèves, « fils », disent les Annales, « de « parents emprisonnés ou exilés pour la foi » ; en 1600, ce chiffre avait doublé, malgré les amendes qui frappaient les catholiques convaincus de faire élever leurs enfants « au delà des mers ».

(1) *Saint Edmund's College*, by the Right Revd. M^{sr} Ward, *Catholic Magazine*, May 1895.

(2) Les *Records of the English Province*, vol. V, contiennent d'intéressants détails sur le collège de Saint-Omer.

Le collège, tel que nous le représentent les anciens plans, était vaste, il avait de nombreuses dépendances et une belle chapelle, dont il ne reste pas de traces. A l'ombre de ses murs s'était installée toute une colonie d'Anglais catholiques. La vie était peu chère à Saint-Omer et les habitants favorables aux exilés, à qui le collège offrait un coin de patrie et un foyer de vie religieuse.

Quelquefois venaient frapper à la porte des jésuites anglais des voyageurs dont la présence seule était pour tous la plus éloquente des prédications. C'est ainsi qu'en 1603, vingt prêtres et un laïque, rendus à la liberté par Jacques I^{er}, en honneur de son avènement au trône, arrivaient à Saint-Omer. L'un d'eux, le Père Weston, venait de passer dix-sept ans dans les cachots; à cinquante-cinq ans, c'était un vieillard usé, blanchi, presque aveugle; un autre, Ralph Emerson, frère convers, avait été le compagnon du Bienheureux Edmund Campion, martyr. Il était brisé par les souffrances endurées dans les souterrains humides, où il avait languï pendant des années, et, quelques mois après son arrivée à Saint-Omer, il mourut, en invoquant le Père Campion, dont il parlait sans cesse. D'autres fois, ce n'était plus des confesseurs, reliques vivantes, mais des néophytes, au début de la vie, qui venaient chercher la liberté religieuse à Saint-Omer. Quelques-uns avaient tout sacrifié, fortune, famille, patrie, pour embrasser la vérité.

Il n'est pas étonnant que des enfants nourris dans une pareille atmosphère d'héroïsme et de détachement, en gardassent toute leur vie la forte empreinte. Ceux qui visitaient le collège étaient frappés de l'esprit généreux qu'on y respirait. En 1609, M^{sr} Guido Bentivoglio, Nonce apostolique en Flandre, écrit au cardinal Borghese que

pendant son séjour chez les jésuites anglais, il se croit « en paradis, avec les Anges ». Le bon prélat paraît avoir été profondément ému à la vue de ces blondes têtes d'enfants, dont plus d'une devait porter l'auréole du martyr. « Je fus », écrit-il, « très impressionné en voyant tant d'enfants de l'Église, destinés à la persécution et au martyr. »

En 1515, Jacques 1^{er} publia un édit qui enjoignait aux parents ayant des fils à Saint-Omer de les rappeler sous peine de voir confisquer leurs biens. Peu d'enfants obéirent à cet ordre; l'esprit de sacrifice était si enraciné chez eux que les élèves, nous dit-on, « estimaient leurs parents heureux de souffrir pour Dieu et se préparaient eux-mêmes à souffrir pour la même cause ». Un certain nombre d'entre eux, héritiers de grandes terres, envisageaient avec calme la probabilité de les perdre à cause de leur attachement à la vieille foi; d'autres s'imposaient des pénitences volontaires afin de mieux s'unir aux épreuves de leurs frères d'Angleterre.

Ce fut surtout pendant la persécution suscitée par les calomnies d'Oates, que les élèves de Saint-Omer suivirent avec un intérêt passionné les combats des fidèles d'outre-Manche; des prières spéciales étaient récitées chaque jour pour eux et quand arriva à Saint-Omer la nouvelle du martyr des cinq jésuites, le recteur du collège dut modérer et calmer l'enthousiasme généreux d'un grand nombre d'étudiants qui voulaient être admis sur-le-champ dans la Compagnie de Jésus.

Tout en restant intimement unis à la patrie qui les repoussait, les jeunes Anglais se mêlaient, dans une certaine mesure, à la vie de la vieille cité qui offrait à leur jeunesse un bienfaisant asile. En 1635, la ville fut

menacée d'être assiégée par les Français ; les étudiants anglais, naturellement dévoués à l'Espagne dont ils étaient les hôtes, allèrent sur les remparts, drapeau déployé, tambours battant aux champs ; ils en firent le tour en chantant les Litanies de la sainte Vierge. En 1638, Saint-Omer fut attaqué par le maréchal de Châtillon, et leur collègue ayant été préservé de tout mal, les Anglais offrirent un ex-voto en argent à N.-D. des Miracles, protectrice du pays.

Si leur vie studieuse était parfois assombrie par les nouvelles tragiques qui venaient d'Angleterre, elle était variée par la visite de grands personnages, dont la présence servait de prétexte à des fêtes et à des représentations dramatiques. C'est ainsi qu'après le nonce, M^{sr} Guido Bentivoglio, qui eut pour les jeunes exilés un regard de si paternelle tendresse, vint l'Infante Isabelle-Claire-Eugénie, gouvernante des Pays-Bas après la mort de son père Philippe II. Cette fille préférée du roi d'Espagne avait pour les catholiques anglais une sympathie dont elle donna des preuves nombreuses ; chez elle, la gravité paternelle était tempérée par la douceur de sa mère, cette jeune Élisabeth de Valois, dont la grâce un peu frêle éclaira de son sourire la solennelle cour d'Espagne.

En 1678, à la suite du traité de Nimègue, Saint-Omer passa à la France, et huit ans plus tard, c'est Jacques II, proscrit, exilé, chassé du trône, qui s'y arrête en allant à Saint-Germain réclamer l'hospitalité de Louis XIV. La chute du dernier roi Stuart fut un deuil pour la colonie anglaise de Saint-Omer, passionnément attachée à la personne royale. Quelques mois plus tôt, le recteur du collège anglais avait même donné de son loyalisme une

preuve assez intempestive. Quand arriva la nouvelle de la naissance du prince de Galles, fils de Jacques II, non seulement il fit sonner à toute volée les cloches du collège, mais encore il fit mettre en branle toutes les cloches des églises de la ville. Grande fut la stupéfaction des paisibles habitants et non moins grande la colère des magistrats, qui tancèrent vertement le Recteur et frappèrent les sonneurs d'une amende.

En 1763, la Compagnie de Jésus fut supprimée en France et les jésuites de Saint-Omer, bien qu'étrangers, furent compris dans cette mesure injuste. Ils partirent à pied, emmenant leurs élèves, et quittèrent avec déchirement ces lieux si riches en souvenirs glorieux. En les voyant passer, les paysans flamands pleuraient! C'est à Bruges que la colonie fugitive trouva un asile : les jésuites y établirent deux maisons d'éducation qui subsistèrent jusqu'à la suppression de la Compagnie, en 1773. A cette date, les Anglais qui avaient appartenu à l'ordre se retirèrent à Liège et, protégés par le Prince-Évêque, ils y fondèrent un collège pour leurs compatriotes. Cet établissement vécut vingt ans, jusqu'à l'invasion de la Belgique par les armées de la République. Maîtres et enfants passèrent alors en Angleterre, où le Père Marmaduke Stone, ancien jésuite, acheta à la famille catholique des Weld le beau château de Stonyhurst, dans le Lancashire, collège dont on a célébré il y a deux ans le centenaire et qui représente aujourd'hui le vénérable collège de Saint-Omer. Les prêtres qui le dirigeaient au début se firent de nouveau incorporer dans la Compagnie de Jésus quand celle-ci fut rétablie, en 1813.

Quant aux bâtiments de l'ancienne fondation du Père

Robert Parsons, à Saint-Omer, ils furent occupés de 1762 à 1793 par des prêtres séculiers anglais, qui prirent la place des jésuites expulsés de France. A leur tour, les nouveaux habitants furent chassés par la Révolution et emprisonnés à Doullens avec les prêtres anglais de Douai. Ils retournèrent ensuite en Angleterre. Le collège devint un hôpital militaire, destination qu'il a gardée depuis.

Il y a quelques années, nous avons eu la pieuse curiosité de visiter les lieux où ceux auxquels nous unissent les liens du sang, de la foi et de la patrie, ont trouvé un asile aux jours mauvais.

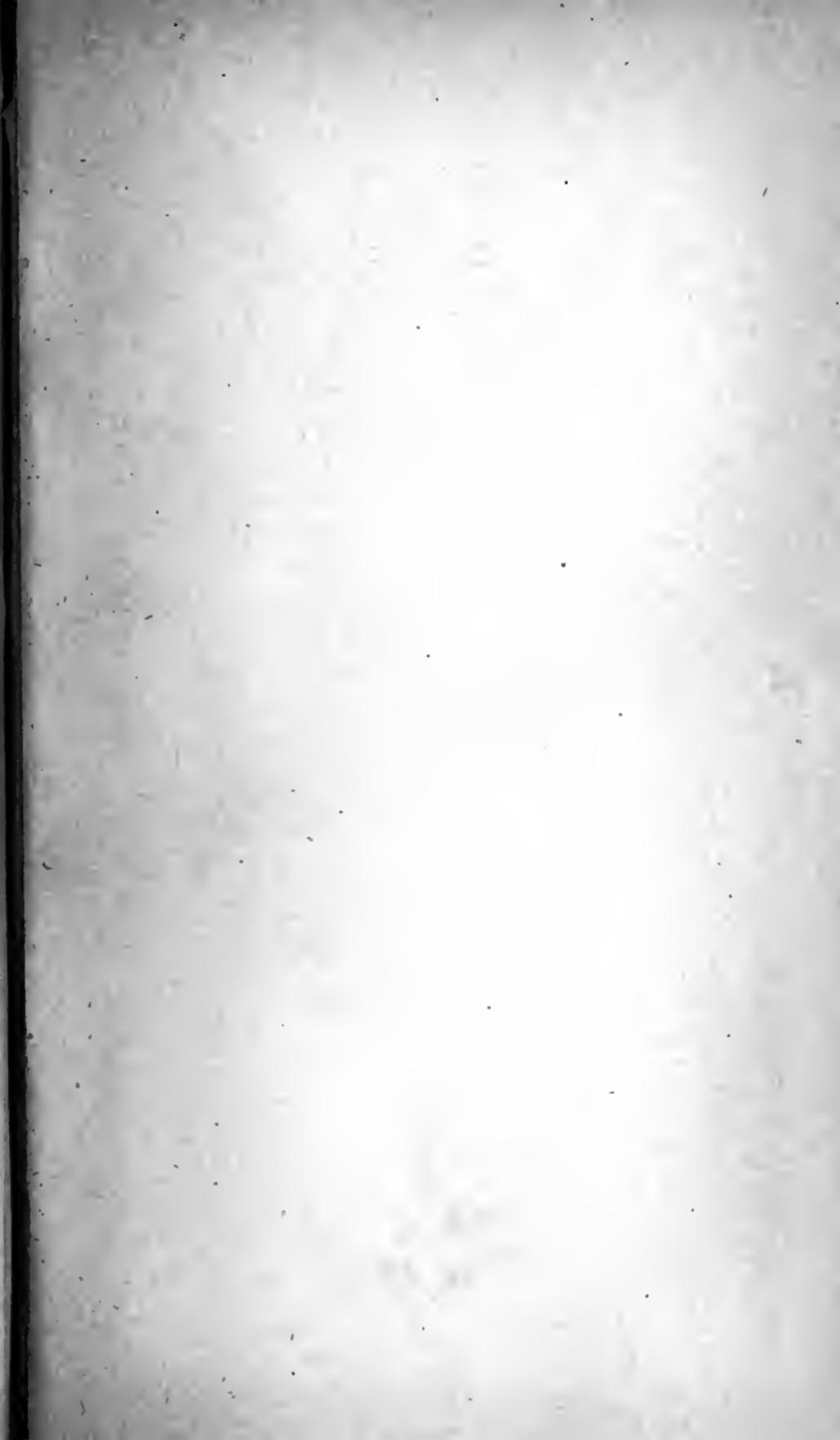
Dans la vieille cité morte, assise au milieu des calmes paysages des Flandres, nous avons vu, sous le beau soleil d'une journée d'été, l'hôpital militaire, situé dans la rue Saint-Bertin. Une inscription au-dessus de la porte d'entrée rappelle que c'était autrefois le collège des jésuites anglais. La chapelle et une grande partie des vastes dépendances ont disparu, mais dans la cuisine les chiffres I. H. S. et A. M. sont encore visibles sous une couche de plâtre et la cour intérieure, plantée de tilleuls, existe toujours. A l'ombre des grands arbres, des soldats convalescents se promènent lentement là où passaient jadis de blonds enfants destinés au martyre et des confesseurs, aux pas défaillants, brisés par les tortures des prisons anglaises. Que de souvenirs sont attachés à ces lieux ! Combien d'âmes s'y sont trempées pour la lutte ! De quels généreux élans et de quelles ferventes prières ces murs n'ont-ils pas été les muets témoins !

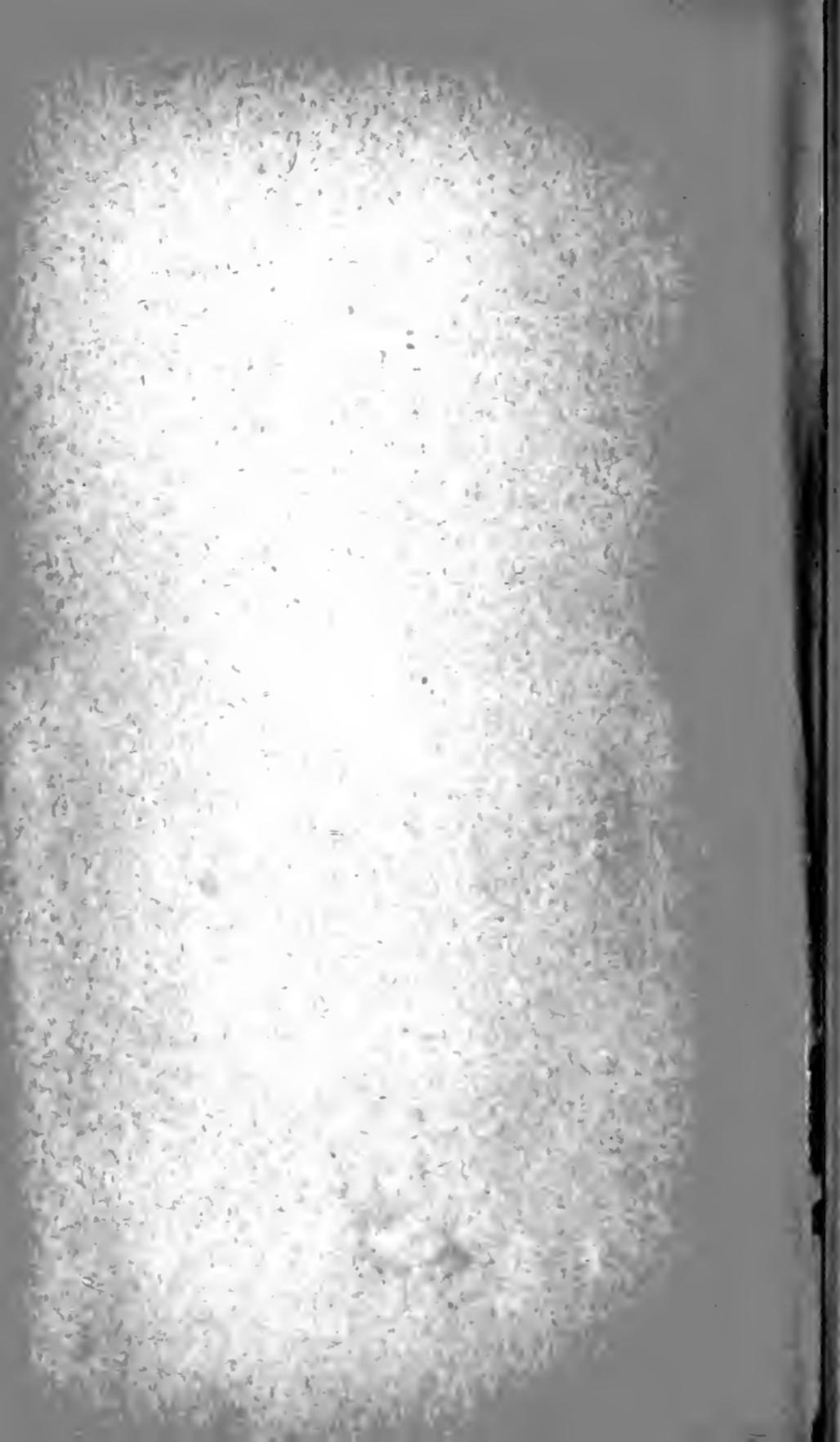
A Stonyhurst, malgré les changements d'habitudes amenés par le temps, le souvenir de l'ancien collège est

gardé avec une profonde et filiale reconnaissance et (1), plus vaguement peut-être, la mémoire des exilés anglais est demeurée vivante à Saint-Omer. Un éminent archéologue du Nord nous a assuré que pendant longtemps la population s'est souvenue, en particulier, du dévouement montré par les jésuites pendant la peste de 1638.

Le séminaire de Douai et le collège de Saint-Omer ne furent pas, à beaucoup près, les seuls établissements de ce genre fondés sur le continent par les catholiques anglais. Ils eurent des séminaires à Valladolid, à Séville, à Madrid; des maisons religieuses d'hommes et de femmes en France et dans les Flandres; ils eurent surtout le vénérable collège anglais de Rome, qui existe encore de nos jours. C'est aux élèves de ce collège que saint Philippe de Néri adressait les paroles qui pourraient, avec une vérité égale, s'appliquer aux étudiants de Douai et de Saint-Omer : « *Salvete, flores martyrum!* »

(1) Les jésuites anglais possédaient près de Saint-Omer, au village de Blandecques, une campagne où allaient leurs élèves les jours de congé; de là l'expression dont ils se servaient pour indiquer un jour de congé : « *Blandecques day* ». Aujourd'hui encore, à Stonyhurst, les congés sont toujours pour les élèves : « *Blandyke days* ».









BX 1492 .C68 1898 SMC
Courson. Barbara Frances
La persecution des
Catholiques en Angleterre
AKD-6278 (aw/sk)

